ŒUVRES

COMPLÈTES

DE J. J. ROUSSEAU.

TOME XXI.

ON SOUSCRIT A PARIS,

CHEZ P. DUPONT, LIBRAIRE,

ÉDITEUR DES ŒUVRES COMPLÈTES DE VOLTAIRE ET DE RACINE,

RUE DU BOULOY, HÔTEL DES FERMES, COUR DES MESSAGERIES.

ET CHEZ BOSSANGE PÈRE,

LIBRAIRE DE S. A. S. MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLÉANS,

RUE DE RICHELIEU, N° 60.

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE J. J. ROUSSEAU,

MISES DANS UN NOUVEL ORDRE,
AVEC DES NOTES HISTORIQUES ET DES ÉCLAIRCISSEMENTS;

PAR V. D. MUSSET-PATHAY.

CORRESPONDANCE.

TOME QUATRIÈME.

PARIS,
CHEZ P. DUPONT, LIBRAIRE-ÉDITEUR.

1824.

CORRESPONDANCE.

TOME QUATRIÈME.

CORRESPONDANCE.

QUATRIÈME PARTIE,

DU 1er JANVIER 1763, AU 1er JUIN 1768,

Depuis son départ de Paris pour l'Angleterre jusqu'à sa sortie de Trie-le Château.

LETTRE DCLVI.

A M. DU PEYROU.

A Paris, le 1er janvier 1766.

Je reçois, mon cher hôte, votre lettre du 24, no 13; je pars demain pour le public, et samedi réellement. Toujours embarrassé de mes préparatifs et de mes continuelles audiences, je ne puis vous écrire que quelques mots rapidement.

N'ayant pas le temps suffisant pour relire vos lettres avec attention, je ne les ferai pas imprimer, d'autant que c'est la chose la moins nécessaire. On ne peut rien ajouter au mépris et à l'horreur qu'on a ici pour vos ministres; et cette affaire commence à être si vieille, que, selon l'esprit léger du pays, on ne pourrait se résoudre à y revenir sans ennui. J'apprends que la cour vous donne un gouverneur; j'imagine que cette nouvelle ne

fait pas un grand plaisir au sicaire et à ses satellites.

Je ne sais quel parti aura pris mademoiselle Le Vasseur. On l'attend ici; mais le froid est si terrible, que je souffre à imaginer cette pauvre fille en route, seule, et par le temps qu'il fait. Dirigez tout pour le mieux, soit pour accélérer son départ, soit pour le retarder jusqu'après l'équinoxe. Il faut nécessairement l'un ou l'autre; le pis serait de temporiser.

Tâchez, je vous en prie, de m'envoyer par mademoiselle Le Vasseur toutes les lettres, mémoires, brouillons, etc., depuis 1758 jusqu'à 1762, mois de juin inclusivement, c'est-à-dire jusqu'à mon départ de Paris, attendu que la première chose que je vais faire, sera de mettre au net toute cette suite de pièces, de peur d'en perdre la trace. Mon voyage ici ne m'a pas été tout-à fait inutile pour mon objet. J'y ai acquis, sur la source de mes malheurs, des lumières nouvelles, dont il sera bon que le public à venir soit instruit. Je vous recommande mes plantes sèches. Ce recueil fait en Suisse, me sera bien précieux en Angleterre, où j'espère m'en occuper. Si vous pouvez remettre à mademoiselle Le Vasseur une copie du *Lévite*, ou un brouillon qui doit être parmi mes papiers, je vous en serai fort obligé. Vous savez qu'il y a parmi mes estampes une épreuve d'une petite fille qui baise un oiseau, et que cette épreuve vous était destinée. Je vous en parle, parce que cette estampe est charmante, et qu'elle ne se vend point. Il

doit y en avoir deux en noir et une en rouge; choisissez. M. Watelet a ranimé ici mon goût pour les estampes, par celles dont il m'a fait cadeau. Je veux vous faire faire connaissance avec lui. Lorsque vous ferez imprimer mes écrits, il se chargera volontiers de la direction des planches, et c'est un grand point que cet article soit bien exécuté.

J'ai cherché le moment pour écrire à M. de Vautravers, à qui je dois des remerciements, je n'ai pu le trouver dans ce tourbillon de Paris, où je suis entraîné; je suis ici dans mon hôtel de Saint-Simon, comme Sancho dans son île de Barataria, en représentation toute la journée. J'ai du monde de tous états, depuis l'instant où je me lève, jusqu'à celui où je me couche, et je suis forcé de m'habiller en public. Je n'ai jamais tant souffert; mais heureusement cela va finir.

On écrit de Genève que vous êtes en relation avec M. de Voltaire; je suis persuadé qu'il n'en est rien, non que cela me fît aucune peine, mais parce que vous ne m'en avez rien dit. Je suis obligé de partir, sans pouvoir vous donner aucune adresse pour Londres; mais, par le moyen de M. de Luse, j'espère que notre communication sera bientôt ouverte. J'ai le cœur attendri des bontés de madame la commandante, et de l'intérêt qu'elle prend à mon sort. Je connais son excellent cœur, elle est votre mère; je suis malheureux, comment ne s'intéresserait-elle pas à moi? Quand je pense à vous, j'ai cent mille choses à vous dire; quand je vous écris, rien ne me vient, j'achève de perdre entiè-

rement la mémoire. Grace au ciel, ce n'est pas d'elle que dépendent les souvenirs qui m'attachent à vous. Je vous embrasse tendrement.

LETTRE DCLVII.

A MADAME DE CRÉQUI.

Au Temple, le 1er janvier 1766.

Le désir de vous revoir, madame, formait un de ceux qui m'attiraient à Paris. La nécessité, la dure nécessité, qui gouverne toujours ma vie, m'empêche de le satisfaire. Je pars avec la cruelle certitude de ne vous revoir jamais : mais mon sort n'a point changé mon ame; l'attachement, le respect, la reconnaissance, tous les sentiments que j'eus pour vous dans les moments les plus heureux, m'accompagneront dans mes richesses jusqu'à mon dernier soupir*.

LETTRE DCLVIII.

A MADAME LATOUR.

Le 2 janvier 1766.

Je pars, chère Marianne, avec le regret de n'avoir pu vous revoir. Je n'ai pas plus oublié que

* *M'accompagneront dans mes richesses....* C'est le texte de l'édition originale donnée par Pougens en 1798 (petit in-12, page 33).

vous ma promesse; mais ma situation la rendait conditionnelle : plaignez-moi sans me condamner. Depuis que je vous ai vue, j'ai un nouvel intérêt de n'être pas oublié de vous. Je vous écrirai, je vous donnerai mon adresse. Je désire extrêmement que vous m'aimiez, que vous ne me fassiez plus de reproches, et encore plus de n'en point mériter. Mais il est trop tard pour me corriger de rien; je resterai tel que je suis, et il ne dépend pas plus de moi d'être plus aimable, que de cesser de vous aimer.

LETTRE DCLIX.

A MADAME LA COMTESSE DE BOUFFLERS.

Londres, 18 janvier 1766.

Nous sommes arrivés ici, madame, lundi dernier, après un voyage sans accident; je n'ai pu, comme je l'espérais, me transporter d'abord à la campagne. M. Hume a eu la bonté d'y venir hier faire une tournée avec moi, pour chercher un logement. Nous avons passé à Fulham, chez le jardinier auquel on avait songé; nous avons trouvé une maison très-malpropre, où il n'a qu'une seule chambre à donner, laquelle a deux lits, dont l'un est maintenant occupé par un malade, et qu'il n'a

Mais le mot *richesses* n'offre ici aucun sens; c'est sans doute *détresses* ou *traverses* qu'il y faudrait substituer.

(*Note de M. Petitain.*)

pas même voulu nous montrer. Nous avons vu quelques endroits sur lesquels nous ne sommes pas encore décidés, mon désir ardent étant de m'éloigner davantage de Londres, et M. Hume pensant que cela ne se peut, sans savoir l'anglais; je ne puis mieux faire que de m'en rapporter entièrement à la direction d'un conducteur si zélé. Cependant je vous avoue, madame, que je ne renoncerais pas facilement à la solitude dont je m'étais flatté et où je comptais nourrir à mon aise les précieux souvenirs des bontés de M. le prince de Conti et des vôtres.

M. Hume m'a dit qu'il courait à Paris une prétendue lettre que le roi de Prusse m'a écrite. Le roi de Prusse m'a honoré de sa protection la plus décidée et des offres les plus obligeantes; mais il ne m'a jamais écrit. Comme toutes ces fabrications ne tarissent point, et ne tariront vraisemblablement pas si tôt, je désirerais ardemment qu'on voulût bien me les laisser ignorer, et que mes ennemis en fussent pour les tourments qu'il leur plaît de se donner sur mon compte, sans me les faire partager dans ma retraite. Puissé-je ne plus rien savoir de ce qui se passe en terre-ferme, hors ce qui intéresse les personnes qui me sont chères! J'apprends, par une lettre de Neuchâtel, que mademoiselle Le Vasseur est actuellement en route pour Paris; peut-être au moment où vous recevrez cette lettre, madame, sera-t-elle déjà chez madame la maréchale : je prends la liberté de la recommander de nouveau à votre protection, et aux

bons conseils de miss Beckett. Je souhaite qu'elle vienne me joindre le plus tôt qu'il lui sera possible : elle s'adressera à Calais, à M. *Morel Disque*, négociant; et à Douvres, à M. *Minet*, maître des paquebots, qui l'adressera à M. Steward, à Londres.

Je ne puis rien vous dire de ce pays, madame, que vous ne sachiez mieux que moi; il me paraît qu'on m'y voit avec plaisir, et cela m'y attache. Cependant j'aimerais mieux la Suisse que l'Angleterre, mais j'aime mieux les Anglais que les Suisses. Votre séjour chez cette nation, quoique court, lui a laissé des impressions qui m'en donnent de bien favorables sur son compte. Tout le monde m'y parle de vous, même en songeant moins à moi qu'à soi. On s'y souvient de vos voyages, comme d'un bonheur pour l'Angleterre, et je suis sûr d'y trouver partout la bienveillance, en me vantant de la vôtre. Cependant, comme tout ce qu'on dit ne vaut pas, à mon gré, ce que je sens, je voudrais de l'hôtel de Saint-Simon avoir été transporté dans la plus profonde solitude : j'aurais été bien sûr de n'y jamais rester seul. Mon amour pour la retraite ne m'a pourtant pas fait encore accepter aucun des logements qu'on m'a offerts en campagne. Me voilà devenu difficile en hôte.

Lorsque vous voudrez bien, madame, me faire dire un mot de vos nouvelles, soit directement, soit par M. Hume, permettez que je vous prie de m'en faire donner aussi sur la santé de madame la maréchale.

Après avoir écrit cette lettre, j'apprends que M. Hume a trouvé un seigneur du pays de Galles, qui, dans un vieux monastère où loge un de ses fermiers, lui fait offre pour moi d'un logement précisément tel que je le désire. Cette nouvelle, madame, me comble de joie. Si dans cette contrée, si éloignée et si sauvage, je puis passer en paix les derniers jours de ma vie, oublié des hommes, cet intervalle de repos me fera bientôt oublier toutes mes misères, et je serais redevable à M. Hume de tout le bonheur auquel je puisse encore aspirer.

Observation. — Une circonstance rapportée dans cette lettre mérite d'être remarquée : c'est la confidence de David Hume à Jean-Jacques, sur la prétendue lettre du roi de Prusse. Rousseau fuyait en Angleterre pour ne plus entendre ce que ses ennemis disaient de lui; et son hôte a la maladresse de l'en instruire. Jean-Jacques en eut de l'humeur contre Hume : il n'ose l'exprimer directement à madame de Boufflers, amie intime de l'historien, et qui les avait liés tous les deux, mais il ne saurait en dissimuler l'expression. *Je désirerais qu'on voulût bien*, etc. Il est probable qu'il voulait faire donner l'avis par madame de Boufflers.

LETTRE DCLX.

A M. DU PEYROU.

A Londres, le 27 janvier 1766.

Je reçois, mon cher hôte, votre nº 16. Je vous écrivis, il y a quelques jours; mais comme il y eut quelque quiproquo sur l'affranchissement de ma

lettre, et qu'elle pourrait être perdue, je vous en répéterai les articles les plus importants, avec les changements que de nouvelles instructions m'engagent d'y faire.

Rey me marque qu'il désirerait bien d'avoir un exemplaire de vos lettres et des pièces pour et contre : faites en sorte de les lui envoyer. On ne connaissait ici que votre première lettre ; Becket et de Hondt la faisaient traduire et imprimer, je leur ai fourni le reste. Mais M. Hume serait d'avis qu'on fît encore une lettre sur ma retraite à l'île de Saint-Pierre, puis à Bienne, et enfin en France, et ici. Vous devriez, mon cher hôte, faire cette lettre adressée à M. Hume, qui en sera charmé, et auquel vous aurez des choses si honnêtes à dire sur les tendres soins qu'il a pris de moi, et sur l'accueil distingué qu'il m'a procuré en Angleterre. L'éloge de la nation vient là comme de cire; en vérité elle le mérite bien, et c'est une bonne leçon pour les autres. Il me semble que vous pouvez traiter l'affaire de Berne sans vous compromettre, et même, en louant la majeure et plus saine partie du gouvernement, qui a désapprouvé assez hautement ce coup fourré; mais pour ces manants de Bienne, ils méritent en vérité d'être traînés par les boues. Vous pourrez joindre pour nouvelles pièces justificatives les nouveaux rescrits de la cour, les arrêts du Conseil d'état, et même les certificats donnés au sicaire, commentés en peu de mots, ou sans commentaire, et vous pourrez parler d'une prétendue lettre du roi de Prusse, à moi adressée,

et sûrement de fabrication génevoise, qui a couru Paris, et qui est en opposition parfaite avec les sentiments, les discours, les rescrits, et la conduite du roi dans toute cette affaire. Si vous voulez entreprendre ce petit travail, il faut vous presser, car nous avons fait suspendre l'impression du reste pour attendre ce complément que vous pourriez envoyer aussi à Rey, au moyen de quoi Félice et les autres fripons seraient assez penauds, voyant vos lettres, qu'ils prennent tant de peine à supprimer, publiques en Hollande et traduites à Londres. Le sujet est assez beau, ce me semble, et le correspondant que je vous donne ne fournit pas moins. Je vous recommande aussi les deux baillis qui m'ont protégé, chacun dans son gouvernement, M. de Moiry et M. de Graffenried. M. Hume croit que ma lettre à ce dernier doit entrer dans les pièces justificatives. Vous pourrez faire adresser votre paquet bien au net à M. Hume, dans *Yorck-Buildings, Buckingham street, London.* S'il arrivait que vous ne voulussiez pas vous charger de cette nouvelle besogne, il faudrait l'en avertir. Au reste, priez-le de revoir et de retoucher; il écrit et parle le français comme l'anglais, c'est tout dire.

Je suis absolument déterminé pour l'habitation du pays de Galles, et je compte m'y rendre au commencement du printemps. En attendant l'arrivée de mademoiselle Le Vasseur, je vais habiter un village auprès de Londres, appelé Chiswick, où je l'attendrai et où nous prendrons quelques semaines de repos, car on n'en peut avoir ici par

l'affluence du monde dont on est accablé. Cependant je ne rends aucune visite, et l'on ne s'en fâche pas. Les manières anglaises sont fort de mon goût; ils savent marquer de l'estime sans flagorneries; ce sont les antipodes du babillage de Neuchâtel. Mon séjour ici fait plus de sensation que je n'aurais pu croire. M. le prince héréditaire, beau-frère du roi, m'est venu voir, mais incognito, ainsi n'en parlez pas. Louez, en général, le bon accueil, mais sans aucun détail. Je vous écris sans règle et sans ordre, sûr que vous ne montrez mes lettres à personne.

Je vous avoue que je n'aime pas trop votre correspondance avec M. Misoprist, et surtout l'impression dont vous vous chargez. Je ne reconnais pas là votre sagesse ordinaire. Ignorez-vous que jamais homme n'eut avec Voltaire des affaires de cette espèce qu'il ne s'en soit repenti? Dieu veuille qu'ainsi ne soit pas de vous!

Je vous remercie de vos bons soins au sujet de MM. Guinand et Hankey. Je ne serai pas à portée, vivant à soixante lieues de Londres, de leur demander de l'argent quand j'en aurai besoin. Il vaudra mieux que vous preniez la peine de m'envoyer périodiquement des billets, ou lettres sur eux, que je pourrai négocier dans la province. Puisque mademoiselle Le Vasseur n'a pas pris les trente louis que je vous avais laissés, vous m'obligerez de m'envoyer sur ces messieurs un papier de cette somme, déduction faite des divers déboursés que vous avez faits pour moi. M. Hume me fera parve-

nir votre lettre. Je ne vois plus M. de Luze, et malheureusement nous avons perdu son adresse. Je vous embrasse tendrement. Mille respects à la bonne maman, et amitiés à tous vos amis.

Comme M. Hume ne résidera pas toujours à Londres, vous pourrez faire adresser ou remettre vos lettres à M. *Steward, Yorck-Buildings, Buckingham street.*

Je rouvre ma lettre pour vous dire qu'après y avoir mieux pensé, je ne suis point d'avis que vous écriviez cette nouvelle lettre, pour éviter toute nouvelle tracasserie, surtout avec vos voisins. Restons en paix, mon cher hôte, cultivez la philosophie, amusez-vous à la botanique, laissez les prêtres pour ce qu'ils sont, et surtout ne vous mêlez point de faire imprimer les écrits de Voltaire, car infailliblement vous en auriez du chagrin; mais ramassez toujours les pièces qui regardent mon affaire pour l'objet que vous savez.

LETTRE DCLXI.

A M. D'IVERNOIS.

Chiswick, le 29 janvier 1766.

Je suis arrivé heureusement dans ce pays: j'y ai été accueilli, et j'en suis très-content: mais ma santé, mon humeur, mon état, demandent que je m'éloigne de Londres; et, pour ne plus entendre parler, s'il est possible, de mes malheurs, je vais

dans peu me confiner dans le pays de Galles. Puissé-je y mourir en paix! c'est le seul vœu qui me reste à faire. Je vous embrasse tendrement.

LETTRE DCLXII.

A MADAME LA COMTESSE DE BOUFFLERS.

A Chiswick, le 6 février 1766.

J'ai changé d'habitation, madame, depuis que j'ai eu l'honneur de vous écrire. M. de Luze, qui aura celui de vous remettre cette lettre, et qui m'est venu voir dans ma nouvelle habitation, pourra vous en rendre compte; quelque agréable qu'elle soit, j'espère n'y demeurer que jusqu'après l'arrivée de mademoiselle Le Vasseur, dont je n'ai aucune nouvelle et dont je suis fort en peine, ayant calculé, sur le jour de son départ et sur l'empressement que je lui connais, qu'elle devrait naturellement être arrivée. Lorsqu'elle le sera, et qu'elle aura pris le repos, dont sûrement elle aura grand besoin, nous partirons pour aller, dans le pays de Galles, occuper le logement dont je vous ai parlé, madame, dans ma précédente lettre. Je soupire incessamment après cet asile paisible, où l'on me promet le repos, et dont, si je le trouve, je ne sortirai jamais. Cependant M. Hume, plus difficile que moi sur mon bien, craint que je ne le trouve pas si loin de Londres. Depuis l'engagement du pays de Galles, on lui a proposé d'autres

habitations qui lui paraissent préférables, entre autres une dans l'île de Wight, offerte par M. Stanley. L'île de Wight est plus à portée, dans un climat plus doux et moins pluvieux que le pays de Galles, et le logement y sera probablement plus commode. Mais le pays est découvert; de grands vents; des montagnes pelées; peu d'arbres, beaucoup de monde; les vivres aussi chers qu'à Londres. Tout cela ne m'accommode pas du tout. Le pays de Galles ressemble entièrement à la Suisse, excepté les habitants. Voilà précisément ce qu'il me faut. Si je me logeais pour mes amis et que M. Hume restât à Londres, je serais bien tenté d'y rester aussi. Mais comme lui-même, en suivant ce principe, a choisi Paris et que je ne puis pas l'y suivre, je suis réduit à me loger pour moi. En ce cas, c'est en Galles qu'il faut que j'aille; car enfin, quoi qu'on puisse dire, personne ne connaît mieux que moi ce qui me convient. C'est beaucoup, sans doute, de trouver sur la terre un endroit où l'on me laisse: mais si j'en trouve en même temps un où je me plaise, n'est-ce pas encore plus? Si je vais dans l'île de Wight, j'en voudrai sortir; mais si je vais au pays de Galles, j'y voudrai mourir. Pensez-y, madame, je vous en supplie. M. Hume m'a menacé de vous mettre dans son parti. Je vous avoue que je meurs d'envie de gagner de vitesse; et je sens que je ne serai jamais assez bien pour moi-même, si vous ne me trouvez bien aussi. J'en dirais presque autant à M. Hume pour tous les soins qu'il a pris et qu'il prend de moi. Je n'imagine pas com-

ment, sans lui, j'aurais pu faire pour me tirer d'affaire.

OBSERVATION. — Cette lettre vient à l'appui de ce que Jean-Jacques Rousseau dit et répète dans ses *Confessions* : que ses amis, en voulant lui rendre service, consultaient plutôt leur goût que le sien.

LETTRE DCLXIII.

A M. DU PEYROU.

A Chiswick, le 15 février 1766.

J'ai reçu presque à la fois deux bien grands plaisirs, mademoiselle Le Vasseur et votre n° 17; j'apprends par l'une et par l'autre combien vous êtes occupé de vos affaires, et encore plus des miennes. La nouvelle arrivée n'a rien eu de plus pressé que d'entrer avec moi dans les détails de vos bontés pour elle, qui m'ont touché, sans doute, mais qui ne m'ont pas surpris. Je n'ajoute rien là-dessus; vous savez pourquoi. Je n'attends plus, pour me mettre en route avec elle pour le pays de Galles, qu'un peu de repos pour elle, et un temps plus doux pour tous les deux. La Tamise a été prise, la gelée a été terrible; nous avons eu l'un des plus rudes hivers dont j'aie connaissance; il semble que la charité chrétienne de messieurs de Berne l'ait choisi tout exprès pour me faire voyager.

Mademoiselle Le Vasseur ne m'a point apporté la petite caisse, qui n'a dû arriver à Paris que le

jour qu'elle en est partie. J'espère que madame de Faugnes aura la bonté d'en prendre soin; je l'ai recommandée aussi à M. de Luze, qui partit samedi dernier en bonne santé, mais fort peu content de Londres. Au moyen de toutes vos précautions, j'ai lieu d'espérer que ces papiers me parviendront sains et saufs. Cependant, je ne puis me défendre d'en être un peu inquiet, vu l'importance dont ils sont pour les recueils dont je vais m'occuper.

Dans mes deux précédentes lettres, j'entrais dans de longs détails sur l'envoi de mes livres et papiers. J'ai quelque lieu de craindre que la première n'ait été perdue; mais la deuxième suffit pour vous guider dans l'envoi que vous voulez m'en faire, et qui réellement me fera grand plaisir dans ma retraite; ce qui m'en ferait bien plus encore, serait l'espoir de vous y voir un jour. Si jamais M. de Cerjeat vous y attire, j'aurai bien des raisons de l'aimer. Je n'ai pas ouï parler de lui, et je ne cherche pas de nouvelles connaissances; mais, s'il cherche à me voir, je le recevrai comme votre ami, et j'oublierai qu'il croit aux miracles.

Je ne vois pas sans inquiétude votre commerce avec M. Misoprist; j'ai peur qu'il n'en résulte enfin quelque chagrin pour vous. Je ne vous conseille point de faire imprimer son manuscrit; quant à la *lettre véritable*, ce peut être une plaisanterie sans conséquence. Cependant, je trouve qu'il est au-dessous de vous de vous occuper de ce cuistre de Montmollin, et de sa vile séquelle. Oubliez que

toute cette canaille existe ; ces gens-là n'ont du sentiment qu'aux épaules, et l'on ne peut leur répondre qu'à coups de bâton. Je ne sais ce qu'a dit le moine Bergeon, et ne m'en soucie guère. Quand vous aurez prouvé que tous ces gens-là sont des fripons, vous n'aurez dit que ce que tout le monde sait. Cependant, n'oubliez pas de rassembler toutes les pièces qui me regardent, et de me les envoyer quand vous en aurez l'occasion. Je n'ai vu qu'une seule des lettres de Voltaire dont vous me parlez; c'est, je crois, la dix-septième ou dix-huitième lettre. Je n'ai point vu non plus la prétendue lettre du roi de Prusse, à moi adressée; et pourquoi vous l'attribuez à M. Horace Walpole, c'est ce que je ne sais point du tout.

On travaille ici à traduire vos lettres, et j'ai donné pour cela mon exemplaire corrigé comme j'ai pu; mais l'ouvrage va si lentement, et la traduction est si mauvaise, que j'aimerais, je crois, presque autant que tout cela ne parût point du tout. Rey aurait désiré les avoir pour les imprimer, et je vous avoue que je suis surpris que vous ne vous serviez pas de lui pour toutes ces petites pièces, dont vous pourriez vous faire envoyer des exemplaires par la poste, plutôt que des imprimeurs autour de vous, qui, environnés des piéges de nos ennemis, y sont infailliblement pris, soit comme fripons, soit comme dupes. Il me paraît certain que Félice a supprimé vos lettres avec autant de soin qu'il a répandu celles de ce misérable. On trouve partout les siennes; on n'entend parler des vôtres nulle

part, et assurément ce n'est pas la préférence du mérite qui fait ici celle du cours. Ou n'imprimez rien, ou n'imprimez qu'au loin, comme j'ai fait.

J'attends aujourd'hui M. Guinand, avec qui je prendrai des arrangements pour notre correspondance. J'espère vous écrire encore avant mon départ; cependant je ne puis causer tranquillement avec vous que de ma retraite.

Je ne sais pas trop ce que signifie Misoprist; il me paraît qu'il signifie ennemi de je ne sais quoi, quoique je m'en doute et vous aussi.

LETTRE DCLXIV.

A M. D'IVERNOIS.

Chiswick, le 23 février 1766.

Je reçois, monsieur, votre lettre du premier de ce mois. Je sens la douleur qu'a dû vous causer la perte de madame votre mère, et l'amitié me la fait partager. C'est le cours de la nature, que les parents meurent avant leurs enfants, et que les enfants de ceux-ci restent pour les consoler. Vous avez dans votre famille et dans vos amis de quoi ne vous laisser sentir d'une telle perte que ce que votre bon naturel ne lui peut refuser.

Vous n'avez pas dû penser que je voulusse être redevable à M. de Voltaire de mon rétablissement. Qu'il vous serve utilement, et qu'il continue au surplus ses plaisanteries sur mon compte; elles ne

me feront pas plus de chagrin que de mal. J'aurais pu m'honorer de son amitié s'il en eût été capable; je n'aurais jamais voulu de sa protection: jugez si j'en veux, après ce qui s'est passé. Son apologie est pitoyable; il ne me croit pas si bien instruit. Parlez-lui toujours de ma part en termes honnêtes; n'acceptez ni ne refusez rien. Le moins d'explication que vous aurez avec lui sur mon compte, sera le mieux, à moins que vous n'aperceviez clairement qu'il revient de bonne foi: mais il a tous les torts, il faut qu'il fasse toutes les avances; et voilà ce qu'il ne fera jamais. Il veut pardonner et protéger: nous sommes fort loin de compte.

Je ne connais point M. de Guerchi, ambassadeur de France en cette cour; et, quand je le connaîtrais, je doute que sa recommandation ni celle d'un autre fût de quelque poids dans vos affaires. Votre sort est décidé à Versailles. M. de Beauteville ne fera qu'exécuter l'arrêt prononcé. Toutefois je tente de lui écrire, quoique je sois très-peu connu de lui. Je voudrais qu'il vous connût et qu'il vous aimât, ce qui est à peu près la même chose. Une lettre sert au moins à faire connaissance: vous pourrez donc lui rendre la mienne après l'avoir cachetée, si vous le jugez à propos. Je vous l'envoie à Bordeaux pour plus de sûreté; mais surtout n'en parlez ni ne la montrez à personne. Je vous en ferai peut-être passer à Genève un double par duplicata pour plus de sûreté.

Je vous suis obligé de votre lettre de crédit; je

serai peut-être dans le cas d'en faire usage. Selon mes arrangements avec M. du Peyrou, il a écrit à son banquier de me donner l'argent que je lui demanderais. Je lui ai demandé vingt-cinq louis; il ne m'a fait aucune réponse. Je ne suis pas d'humeur de demander deux fois : ainsi quand j'aurai découvert l'adresse de MM. Lucadou et Drake, que vous ne m'avez pas donnée, je les prierai peut-être de m'avancer cette somme, et j'en ferai le reçu de manière qu'il vous serve d'assignation pour être remboursé par M. du Peyrou.

J'aurais à vous consulter sur autre chose. J'ai chez madame Boy de La Tour trois mille livres de France, et mademoiselle Le Vasseur, quatre cents. L'augmentation de dépense que le séjour d'Angleterre va m'occasioner, me fait désirer de placer ces sommes en rentes viagères sur la tête de mademoiselle Le Vasseur. Le petit revenu de cet argent doublerait de cette manière, et ne serait pas perdu pour cette pauvre fille à ma mort. Il se fait, à ce qu'on dit, un emprunt en France; croyez-vous que je pourrais placer là mon argent sans risque? y serais-je à temps? pourriez-vous vous charger de cette affaire? à qui faudrait-il que je remisse le billet pour retirer cet argent, et cela pourrait-il se faire convenablement sans en avoir prévenu madame Boy de La Tour? Voyez. Dans l'éloignement où je vais être de Londres, les correspondances seront longues et difficiles; c'est pour cela que je voudrais, en partant, emporter assez d'argent pour avoir le temps de m'arranger.

D'ailleurs, j'écrirai peu; j'attendrai des occasions pour éviter d'immenses ports de lettres, et je ne recevrai point de lettres par la poste. J'aurai soin de donner une adresse à M. Casenove avant de partir; ce que je compte faire dans quinze jours au plus tard. Bon voyage, heureux retour. Je vous embrasse.

Je suppose que vous avez reçu la lettre que je vous ai écrite de Londres il y a environ trois semaines ou un mois.

Il me vient une pensée. Une histoire de la médiation pourrait devenir un ouvrage intéressant. Recueillez, s'il se peut, des pièces, des anecdotes, des faits, sans faire semblant de rien. Je regrette plusieurs pièces qui étaient dans la malle, et qui seraient nécessaires. Ceci n'est qu'un projet qui, j'espère, ne s'exécutera jamais, au moins de ma part. Toutefois, de ma part ou d'une autre, un bon recueil de matériaux aurait tôt ou tard son emploi. En faisant un peu causer Voltaire, l'on en pourrait tirer d'excellentes choses. Je vous conseille de le voir quelquefois; mais surtout ne me compromettez pas.

Je ne comprends pas ce que j'ai pu vous envoyer à la place de cette lettre que je vous écrivais, en vous envoyant celle pour M. de Beauteville. Je me hâte de réparer cette étourderie. Voici votre lettre. Vous pourrez juger si ce que j'ai pu vous envoyer à la place demande de m'être renvoyé. Pour moi, je n'en sais rien.

LETTRE DCLXV.

A M. LE CHEVALIER DE BEAUTEVILLE.

A Chiswick, le 23 février 1766.

MONSIEUR,

C'est au nom, cher à votre cœur, de feu M. le maréchal de Luxembourg, que j'ose rappelér à votre souvenir un homme à qui l'honneur de son amitié valut celui d'être connu de vous. Dans la noble fonction que va remplir V. E. vous entendrez quelquefois parler de cet infortuné. Vous connaîtrez ses malheurs dans leur source, et vous jugerez s'ils étaient mérités. Toutefois, quelque confiance qu'il ait en vos sentiments intègres et généreux, il n'a rien à demander pour lui-même: il sait endurer des torts qui ne seront point réparés; mais il ose, monsieur, présenter à V. E. un homme de bien, son ami, et digne de l'être de tous les honnêtes gens. Vous voudrez connaître la vérité, et prêter à ses défenseurs une oreille impartiale. M. d'Ivernois est en état de vous la dire et par lui-même et par ses amis, tous estimables par leurs mœurs, par leurs vertus, et par leur bon sens. Ce ne sont pas des hommes brillants, intrigants, versés dans l'art de séduire; mais ce sont de dignes citoyens, distingués autant par une conduite sage et mesurée, que par leur attachement

à la constitution et aux lois. Daignez, monsieur, leur accorder un accueil favorable, et les écouter avec bonté. Ils vous exposeront leurs raisons et leurs droits avec toute la candeur et la simplicité de leur caractère, et je m'assure que vous trouverez en eux mon excuse pour la liberté que je prends de vous les présenter.

Je supplie votre excellence d'agréer mon profond respect.

LETTRE DCLXVI.

A M. LE COMTE ORLOFF,

Sur l'offre à lui faite par ce seigneur d'une retraite dans une de ses terres en Russie.

Halton, le 23 février 1766.

Vous vous donnez, M. le comte, pour avoir des singularités : en effet, c'en est presque une d'être bienfaisant sans intérêt; et c'en est une bien plus grande de l'être de si loin pour quelqu'un qu'on ne connaît pas. Vos offres obligeantes, le ton dont vous me les avez faites, et la description de l'habitation que vous me destinez, seraient assurément très-capables de m'y attirer, si j'étais moins infirme, plus allant, plus jeune, et que vous fussiez plus près du soleil : je craindrais d'ailleurs qu'en voyant celui que vous honorez d'une invitation, vous n'y eussiez quelque regret : vous vous attendriez à une manière d'homme de lettres, un beau diseur, qui

devrait payer en frais d'esprit et de paroles votre généreuse hospitalité, et vous n'auriez qu'un bonhomme bien simple, que son goût et ses malheurs ont rendu fort solitaire, et qui, pour tout amusement, herborisant toute la journée, trouve dans ce commerce avec les plantes cette paix si douce à son cœur, que lui ont refusée les humains.

Je n'irai donc pas, monsieur, habiter votre maison; mais je me souviendrai toujours avec reconnaissance que vous me l'avez offerte, et je regretterai quelquefois de n'y être pas pour cultiver les bontés et l'amitié du maître.

Agréez, monsieur le comte, je vous supplie, mes remerciements très-sincères et mes très-humbles salutations.

LETTRE DCLXVII.

A M. DU PEYROU.

A Chiswick, le 2 mars 1766.

Depuis votre n° 17, mon chèr hôte, je n'ai rien reçu de vous, et, comme vous m'avez accoutumé à des lettres plus fréquentes, ce retard m'alarme un peu sur votre santé. Je vous ai écrit deux fois par M. Guinand; si vous eussiez reçu mes lettres, vous ne les auriez pas laissées sans réponse. Comme la conduite de M. Guinand me le rend un peu suspect, je prends le parti de vous écrire par d'autres voies, jusqu'à nouvel avis de votre part. En général,

je serai plus tranquille sur notre correspondance, quand personne de Neuchâtel, ni qui tienne aux Neuchâtelais, n'y aura part.

Mademoiselle Le Vasseur m'a remis le paquet que vous lui avez confié; j'y ai trouvé les papiers cotés dans la lettre, et entre autres celui que vous me priez de ne pas décacheter; vous serez obéi fidèlement, mon cher hôte; et, comme le cas que vous exceptez n'est pas dans l'ordre naturel, j'espère que ni elle, ni moi, ne serons pas assez malheureux pour que le paquet soit jamais décacheté.

Je n'entends plus parler ni de de Hondt ni de vos lettres, dont je lui ai donné le seul exemplaire qui me restait, pour le faire traduire et imprimer. Il serait singulier que vos taupes, qui travaillent toujours sous terre, eussent poussé jusque-là leurs chemins obscurs. Rey est le seul libraire à qui je me fie; il y a du malheur que jamais vous ne vous soyez adressé à lui: il est sûr et ardent; l'ouvrage aurait couru partout, malgré le sicaire et les brigands de sa bande; c'est maintenant une vieille affaire qu'il est inutile de renouveler. Mais ne manquez pas, je vous prie, de m'envoyer avec mes livres un autre exemplaire de vos lettres, et deux ou trois de *la Vision*.

Certaines instructions m'ont un peu dégoûté, non du pays de Galles, mais de la maison que j'y devais habiter. Je ne sais pas encore où je me fixerai; chacun me tiraille de son côté; et quand je prends une résolution, tous conspirent à m'en faire changer. Je compte pourtant être absolument dé-

terminé dans moins de quinze jours, et j'aurai soin de vous informer de la résolution que j'aurai prise. En attendant, vous pouvez m'écrire sous le couvert de *MM. Lucadou and Drake, marchants, in Union-Court, Broad-street, London.* Donnez-moi de vos nouvelles. Je vous embrasse.

Recevez mille remerciements et salutations de mademoiselle Le Vasseur, qui vous prie aussi de joindre ses respects aux miens près de madame la commandante.

LETTRE DCLXVIII.

AU MÊME.

A Chiswick, le 14 mars 1766.

Enfin, mon cher hôte, après un silence de six semaines, votre n° 18 vient me tirer de peine. Je vois que mes lettres ne vous parviennent pas fidèlement. Tâchons donc d'établir une règle plus lente, puisqu'il le faut, mais plus sûre. Je vous écrirai sous l'adresse de Paris que vous me marquez, et vous pourrez, par la même voie, m'écrire sous celle-ci :

To MM. Lucadou and Drake, Union-Court, London.

En quelque lieu de l'Angleterre que je sois, ces messieurs auront soin de m'y faire passer vos lettres; mais ne vous chargez d'aucunes lettres, et ne donnez mon adresse à personne.

J'ai reçu les 30 livres sterling dont vous m'avez envoyé l'assignation, et vous voyez que cette voie est la plus prompte pour cet effet. Je ne voulais pas m'éloigner de Londres que je ne fusse bien pourvu d'argent, à cause du temps qu'il me faudra pour m'ouvrir des correspondances sûres et commodes pour en recevoir. En attendant, j'ai été faire une promenade dans la province de Surrey, où j'ai été extrêmement tenté de me fixer; mais le trop grand voisinage de Londres, ma passion croissante pour la retraite, et je ne sais quelle fatalité qui me détermine indépendamment de la raison, m'entraînent dans les montagnes de Derbyshire, et je compte partir mercredi prochain pour aller finir mes jours dans ce pays-là. Je brûle d'y être pour respirer après tant de fatigues et de courses, et pour m'entretenir avec vous plus à mon aise que je n'ai pu faire jusqu'à présent. Je vous décrirai mon habitation, mon cher hôte, dans l'espoir de vous y voir quelque jour user de votre droit, puis user davantage du mien dans la vôtre. Si cette douce idée ne me consolait dans ma tristesse, je craindrais que l'air épais de cette île ne prît à la fin trop sur mon humeur.

M. Hume m'a donné l'adresse ci-jointe pour son ami, M. Walpole, qui part de Paris dans un mois d'ici; mais, par des raisons trop longues à déduire par lettres, je voudrais qu'on n'employât cette voie que faute de toute autre. On m'a parlé de la prétendue lettre du roi de Prusse, mais on ne m'avait point dit qu'elle eût été répandue par M. Walpole;

et, quand j'en ai parlé à M. Hume, il ne m'a dit ni oui ni non.

Je n'entends point parler des traductions de vos lettres : M. Hume m'a pourtant dit qu'elles allaient leur train; mais on ne m'a rien montré. Ces relations ne peuvent faire aucune sensation dans ce pays, où l'on ne sait pas même que j'ai eu des affaires à Neuchâtel, dont les prêtres ne sont connus que par le sort du pauvre Petit-Pierre. Ces misérables sont partout si méprisés, que s'occuper d'eux, c'est grêler sur le persil. Croyez-moi, oubliez-les totalement; à quelque prix que ce soit, ils sont trop honorés de notre souvenir. On sait ici que j'ai été persécuté à Genève, et l'on en est indigné. Le clergé anglais me regarde à-peu-près comme un confesseur de la foi. Du reste, il se tient ici, comme dans toute grande ville, beaucoup de propos ineptes, bons et mauvais. Le public en général ne vaut pas la peine qu'on s'occupe de lui.

Comment va votre bâtiment? est-il confirmé que vous aurez de l'eau? Quoique absent, je m'intéresserai toujours à votre demeure, et mon cœur y habitera toujours.

LETTRE DCLXIX.

A M. HUME.

Wootton, le 22 mars 1766.

Vous voyez déjà, mon cher patron, par la date de ma lettre, que je suis arrivé au lieu de ma destination; mais vous ne pouvez voir tous les charmes que j'y trouve; il faudrait connaître le lieu et lire dans mon cœur. Vous y devez lire au moins les sentiments qui vous regardent, et que vous avez si bien mérités. Si je vis dans cet agréable asile aussi heureux que je l'espère, une des douceurs de ma vie sera de penser que je vous les dois. Faire un homme heureux, c'est mériter de l'être. Puissiez-vous trouver en vous-même le prix de tout ce que vous avez fait pour moi! Seul, j'aurais pu trouver de l'hospitalité peut-être; mais je ne l'aurais jamais aussi bien goûtée qu'en la tenant de votre amitié. Conservez-la-moi toujours, mon cher patron; aimez-moi pour moi qui vous dois tant, pour vous-même; aimez-moi pour le bien que vous m'avez fait. Je sens tout le prix de votre sincère amitié; je la désire ardemment; j'y veux répondre par toute la mienne, et je sens dans mon cœur de quoi vous convaincre un jour qu'elle n'est pas non plus sans quelque prix. Comme pour des raisons dont nous avons parlé, je ne veux rien recevoir par la poste, je vous prie, lorsque vous ferez la bonne œuvre de

m'écrire, de remettre votre lettre à M. Davenport. L'affaire de ma voiture n'est pas arrangée, parce que je sais qu'on m'en a imposé: c'est une petite faute qui peut n'être que l'ouvrage d'une vanité obligeante, quand elle ne revient pas deux fois. Si vous y avez trempé, je vous conseille de quitter, une fois pour toutes, ces petites ruses qui ne peuvent avoir un bon principe, quand elles se tournent en piéges contre la simplicité. Je vous embrasse, mon cher patron, avec le même cœur que j'espère et désire trouver en vous.

LETTRE DCLXX.

AU MÊME.

Wootton, le 29 mars 1766.

Vous avez vu, mon cher patron, par la lettre que M. Davenport a dû vous remettre, combien je me trouve ici placé selon mon goût. J'y serais peut-être plus à mon aise si l'on y avait pour moi moins d'attentions; mais les soins d'un si galant homme sont trop obligeants pour s'en fâcher; et, comme tout est mêlé d'inconvénients dans la vie, celui d'être trop bien est un de ceux qui se tolèrent le plus aisément. J'en trouve un plus grand à ne pouvoir me faire bien entendre des domestiques, ni surtout à entendre un mot de ce qu'ils me disent. Heureusement mademoiselle Le Vasseur me sert d'interprète, et ses doigts parlent mieux que

la langue. Je trouve même à mon ignorance un avantage qui pourra faire compensation, c'est d'écarter les oisifs en les ennuyant. J'ai eu hier la visite de M. le ministre, qui, voyant que je ne lui parlais que français, n'a pas voulu me parler anglais ; de sorte que l'entrevue s'est passée à peu près sans mot dire. J'ai pris goût à l'expédient; je m'en servirai avec tous mes voisins, si j'en ai ; et, dussé-je apprendre l'anglais, je ne leur parlerai que français, surtout si j'ai le bonheur qu'ils n'en sachent pas un mot. C'est à peu près la ruse des singes qui, disent les Nègres, ne veulent pas parler, quoiqu'ils le puissent, de peur qu'on ne les fasse travailler.

Il n'est point vrai du tout que je sois convenu avec M. Gosset de recevoir un modèle en présent. Au contraire, je lui en demandai le prix, qu'il me dit être d'une guinée et demie, ajoutant qu'il m'en voulait faire la galanterie, ce que je n'ai point accepté. Je vous prie donc de vouloir bien lui payer le modèle en question, dont M. Davenport aura la bonté de vous rembourser. S'il n'y consent pas, il faut le lui rendre et le faire acheter par une autre main. Il est destiné pour M. du Peyrou, qui depuis long-temps désire avoir mon portrait, et en a fait faire un en miniature qui n'est point du tout ressemblant. Vous êtes pourvu mieux que lui ; mais je suis fâché que vous m'ayez ôté par une diligence aussi flatteuse le plaisir de remplir le même devoir envers vous. Ayez la bonté, mon cher patron, de faire remettre ce modèle à MM. Guinand et Hankey, *Little-Saint-Hellen's*, *Bishopsgate street*, pour

l'envoyer à M. du Peyrou par la première occasion sûre. Il gèle ici depuis que j'y suis; il a neigé tous les jours; le vent coupe le visage; malgré cela, j'aimerais mieux habiter le trou d'un des lapins de cette garenne que le plus bel appartement de Londres. Bonjour, mon cher patron; je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE DCLXXI.

A M. DU PEYROU.

A Wootton en Derbyshire, le 29 mars 1766.

Après tant de fatigues et de courses, j'arrive enfin dans un asile agréable et solitaire, où j'espère pouvoir respirer en paix. Je vous dois la description de mon séjour et le détail de mes voyages; jusqu'ici je n'ai pu vous écrire qu'à la hâte, et toujours interrompu. Sitôt que j'aurai repris haleine, mes premiers soins seront de m'occuper de vous et avec vous. Quant à présent, un voyage de cinquante lieues avec tout mon équipage, les soins d'un nouvel établissement, les communications qu'il faut m'assurer, et surtout le besoin d'un peu de repos, me font continuer de ne vous écrire, mon cher hôte, que pour les choses pressantes et nécessaires, et tel était, par votre amitié pour moi, l'avis de mon arrivée au refuge que j'ai choisi.

Par le prix excessif des ports, et par l'indiscrétion des écrivains, je suis forcé de renoncer abso-

lument à rien recevoir par la poste. Cela, et l'éloignement des grandes routes, retardera beaucoup nos lettres; mais elles n'en arriveront pas moins sûrement, si l'on suit bien mes directions. Dans un mois ou cinq semaines d'ici, le maître de cette maison vient de Londres y faire un voyage. Il m'apportera tout ce qu'on lui remettra jusqu'à ce temps-là. C'est un homme de distinction et de probité, auquel on peut prendre toute confiance.

Je vous destine un petit cadeau qui, j'espère, vous fera plaisir; c'est mon portrait en relief, très-bien fait et très-ressemblant. J'écris aujourd'hui à vos banquiers, pour qu'ils aient la bonté de s'en charger, et de vous le faire parvenir. Si j'étais à portée de prendre ce soin moi-même, je ne les en chargerais pas; mais l'impossibilité de mieux faire est mon excuse auprès de vous. Un bon peintre d'ici m'a aussi peint à l'huile pour M. Hume; le roi a voulu voir son ouvrage, et il a si bien réussi qu'on croit qu'il sera gravé. Si l'estampe est bonne, j'aurai soin qu'elle vous parvienne aussi. Ne croyez pas que ce soient des cadeaux. Si jamais il passe à Neuchâtel un bon peintre, je meurs d'envie de vous vendre bien cher mon portrait.

Le besoin de vous voir augmente de jour en jour; je ne me flatte pas de le satisfaire cette année; mais marquez-moi si, pour l'année prochaine, je ne puis rien espérer. Si vous ne voulez pas venir jusqu'ici, j'irai au-devant de vous à Londres, et il ne faut pas moins que cet objet pour m'y faire retourner; mais je pense que vous ne serez pas fâché de voir un

peu l'Angleterre et la retraite que je me suis choisie; je crois que vous en serez content. Je sens tous les jours mieux que je n'ai que deux amis sûrs: mon cœur a besoin de se consoler avec l'un de l'absence de l'autre. En attendant, ne donnez, à mon sujet, votre confiance à personne au monde qu'au seul Milord Maréchal. Quoi qu'on vous dise, quoi qu'on vous écrive pour mes intérêts, tenez-vous en garde, et sans montrer de défiance, ne vous livrez point. Cet avis peut devenir important à votre ami. J'ai dit à tout le monde mes arrangements; ce secret m'eût trop pesé sur le cœur, mais que personne que vous seul ne s'en mêle, ni ne sache même où et quand vous avez l'intention d'exécuter l'entreprise qui regarde mes écrits.

J'attends avec ardeur mes livres de botanique; pour les autres, quand vous en différeriez l'envoi jusqu'à l'autre année, il n'y aurait peut-être pas un grand mal. Je n'entends plus parler de l'impression de vos lettres; cela, et d'autres choses, me rend de Hondt un peu suspect. Je crois cependant qu'on peut se servir de lui pour l'envoi de mes livres. Le comte de Bintinck s'attend qu'ils lui seront adressés, et ensuite à son fils qui est ici: mais je n'aime pas avoir obligation à ces grands seigneurs. Je me remets de tout à votre prudence.

Milord Maréchal me marque qu'il écrit à ses gens d'affaires de vous remettre les 300 guinées, s'ils ne l'ont pas encore fait. A cause du grand éloignement, je prends le parti de numéroter mes lettres, à votre exemple, à commencer par celle-ci. La

dernière de vous que j'ai reçue, était le n° 19. Mes tendres respects à la bonne maman. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Ne m'envoyez, avec mes livres, aucun de mes papiers, qu'à mesure que je vous les demanderai, et que je vous renverrai les autres. Je vous prie de ne pas oublier mon livre de musique vert, car j'ai ici une épinette. Du reste, tout est déjà rassemblé ici, moi, ma gouvernante, mon bagage, et jusqu'à Sultan, qui m'a donné des peines incroyables. Il a été perdu deux fois, et mis dans les papiers publics. Est-il confirmé que vous avez de l'eau? Votre maison s'avance-t-elle? Le temps d'herboriser approche, en profiterez-vous? Je vous le conseille extrêmement. Si les attaques de goutte ne vous font pas grace, du moins elles viendront plus tard, et ce serait toujours un grand avantage de gagner une année en dix. Mais il faut oublier que vous êtes encore jeune, jusqu'à ce que vous preniez le parti de vous marier.

LETTRE DCLXXII.

A M. J. F. COINDET,

Chez MM. Thélusson et Necker, à Paris.

A Wootton en Derbyshire, le 29 mars 1766.

J'ai reçu vos lettres, cher Coindet, et celle de madame de Chenonceaux. J'ai différé de vous répondre jusqu'au moment où j'arriverais en lieu de repos où je puisse respirer. J'en avais grand besoin,

je vous jure, et le voisinage de Londres m'était aussi importun que Londres même par l'extrême affluence des curieux. J'ai répondu sur-le-champ à la dernière lettre de madame de Chenonceaux; le sujet le demandait absolument. Il m'importe extrêmement de savoir si ma lettre lui est parvenue et si elle n'a pas essuyé de retard, pour juger de la fidélité des gens à qui je l'ai confiée. J'ai aussi reçu indirectement des nouvelles de M. Watelet et de nouvelles preuves de ses soins bienfaisants par ses recommandations en ma faveur. Un des plus doux emplois de mes loisirs sera de lui écrire quelquefois. Je voudrais qu'il fût tenté de venir voir ma solitude; elle ne serait pas indigne, à quelques égards, d'occuper ses regards et ses talents. Je suis fâché de ne pouvoir faire aucun usage de l'adresse que vous m'avez donnée; mais je suis à cinquante lieues de Londres, et bien résolu de n'y retourner que quand je ne pourrai faire autrement. Me voilà comme régénéré par un nouveau baptême, ayant été bien mouillé en passant la mer. J'ai dépouillé le vieil homme, et, hors quelques amis parmi lesquels je vous compte, j'oublie tout ce qui se rapporte à cette terre étrangère qui s'appelle le continent. Les auteurs, les décrets, les livres, cette âcre fumée de gloire qui fait pleurer, tout cela sont des folies de l'autre monde auxquelles je ne prends plus de part et que je me vais hâter d'oublier. Je ne puis jouir encore ici des charmes de la campagne, ce pays étant enseveli sous la neige; mais, en attendant, je me repose de mes longues courses, je

prends haleine, je jouis de moi, et me rends le témoignage que, pendant quinze ans, que j'ai eu le malheur d'exercer le triste métier d'homme de lettres, je n'ai contracté aucun des vices de cet état; l'envie, la jalousie, l'esprit d'intrigue et de charlatanerie n'ont pas un instant approché de mon cœur. Je ne me sens pas même aigri par les persécutions, par les infortunes, et je quitte la carrière aussi sain de cœur que j'y suis entré. Voilà, cher Coindet, la source du bonheur que je vais goûter dans ma retraite, si l'on veut bien m'y laisser en paix. Les gens du monde ne conçoivent pas qu'on puisse vivre heureux et content vis-à-vis de soi; et moi, je ne conçois pas qu'on puisse être heureux d'une autre manière. De quoi sera-t-on content dans la vie si l'on ne l'est pas du seul homme qu'on ne quitte point? Voilà bien de la morale pour un homme du monde, mais pas trop pour un hermite. Au lieu de vous parler de vous, je vous parle de moi; cela n'est pas fort poli, sans doute, mais cela est tout naturel. Usez-en de même avec moi, parlez-moi de vous à votre tour, et soyez sûr de me faire grand plaisir. La difficulté est de me faire parvenir vos lettres, car, pour plusieurs bonnes raisons, je n'en reçois aucune par la poste, qui ne vient pas jusqu'au village voisin de cette maison. En attendant d'autres arrangements plus commodes, faites remettre votre lettre à Londres, chez M. Davenport *next door lord Égremont*[1], *Piccadilly*. Par ce moyen, elle me parviendra. Je vous embrasse de tout mon cœur.

[1] Près de l'hôtel du lord Égremont.

Rappelez-moi quelquefois, je vous prie, au souvenir de M. et madame d'Azincourt.

Je serais bien aise de savoir exactement votre adresse, afin de pouvoir vous écrire par occasions quand elles se présenteront.

Observation. — Nous devons cette lettre à M. Coindet, neveu de celui à qui elle est écrite. On retrouve Rousseau, dans *cette âcre fumée de gloire qui fait pleurer;* dans le tableau de cette paix du cœur si chèrement achetée, si heureusement décrite; dans *cet homme qu'on ne quitte point.*

Elle porte la même date que celle qui fut écrite à David Hume, et prouve que le 29 mars 1766 il n'y avait point encore de soupçons graves contre cet historien. Ils ne commencèrent que le 31 mars. Cependant il est toujours inquiet de la lettre qu'il avait adressée à madame de Chenonceaux et qu'il accusait David d'avoir interceptée, d'après les détails qu'il donne à madame de Boufflers le 9 avril 1766.

LETTRE DCLXXIII.

AU ROI DE PRUSSE.

Wootton, le 30 mars 1766.

Sire,

Je dois au malheur qui me poursuit deux biens qui m'en consolent: la bienveillance de Milord Maréchal, et la protection de votre majesté. Forcé de vivre loin de l'état où je suis inscrit parmi vos peuples, je garde l'amour des devoirs que j'y ai contractés. Permettez, sire, que vos bontés me suivent

avec ma reconnaissance, et que j'aie toujours l'honneur d'être votre protégé, comme je serai toujours votre plus fidèle sujet.

LETTRE DCLXXIV.

A M. LE CHEVALIER D'ÉON.

Wootton, le 31 mars 1766.

J'étais, monsieur, à la veille de mon départ pour cette province, lorsque je reçus le paquet que vous m'avez adressé; et, ne l'ayant ouvert qu'ici, je n'ai pu lire plus tôt la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je n'ai même encore pu que parcourir rapidement vos Mémoires. C'en est assez pour confirmer l'opinion que j'avais des rares talents de l'auteur, mais non pas pour juger du fond de la querelle entre vous et M. de Guerchi. J'avoue pourtant, monsieur, que, dans le principe, je crois voir le tort de votre côté; et il ne me paraît pas juste que, comme ministre, vous vouliez, en votre nom et à ses frais, faire la même dépense qu'il eût faite lui-même; mais, sur la lecture de vos Mémoires, je trouve dans la suite de cette affaire des torts beaucoup plus graves du côté de M. Guerchi; et la violence de ses poursuites n'aura, je pense, aucun de ses propres amis pour approbateur. Tout ce que prouve l'avantage qu'il a sur vous, à cet égard, c'est qu'il est le plus fort, et que vous êtes le plus faible. Cela met contre lui tout le préjugé,

de l'injustice; car le pouvoir et l'impunité rendent les forts audacieux; le bon droit seul est l'arme des faibles; et cette arme leur crève ordinairement dans les mains. J'ai éprouvé tout cela comme vous, monsieur; et ma vie est un tissu de preuves en faits que la justice a toujours tort contre la puissance. Mon sort est tel que j'ai dû l'attendre de ce principe. J'en suis accablé sans en être surpris; je sais que tel est l'ordre, pas moral, mais naturel des choses. Qu'un prêtre huguenot me fasse lapider par la canaille, qu'un conseil ou qu'un parlement me décrète, qu'un sénat m'outrage de gaieté de cœur, qu'il me chasse barbarement, au cœur de l'hiver, moi malade, sans ombre de plainte, de justice, ni de raison, j'en souffre sans doute; mais je ne m'en fâche pas plus que de voir détacher un rocher sur ma tête, au moment que je passe au-dessous de lui. Monsieur, les vices des hommes sont en grande partie l'ouvrage de leur situation; l'injustice marche avec le pouvoir. Nous, qui sommes victimes et persécutés, si nous étions à la place de ceux qui nous poursuivent, nous serions peut-être tyrans et persécuteurs comme eux. Cette réflexion, si humiliante pour l'humanité, n'ôte pas le poids des disgraces, mais elle en ôte l'indignation qui les rend accablantes. On supporte son sort avec plus de patience, quand on le sent attaché à notre constitution.

Je ne puis qu'applaudir, monsieur, à l'article qui termine votre lettre. Il est convenable que vous soyez aussi content de votre religion que je le suis de la mienne, et que nous restions chacun dans la

nôtre en sincérité de cœur. La vôtre est fondée sur la soumission, et vous vous soumettez. La mienne est fondée sur la discussion, et je raisonne. Tout cela est fort bien pour gens qui ne veulent être ni prosélytes, ni missionnaires, comme je pense que nous ne voulons l'être, ni vous ni moi. Si mon principe me paraît le plus vrai, le vôtre me paraît le plus commode; et un grand avantage que vous avez, est que votre clergé s'y tient bien, au lieu que le nôtre, composé de petits barbouillons, à qui l'arrogance a tourné la tête, ne sait ni ce qu'il veut ni ce qu'il dit, et n'ôte l'infaillibilité à l'Église qu'afin de l'usurper chacun pour soi. Monsieur, j'ai éprouvé, comme vous, des tracasseries d'ambassadeurs: que Dieu vous préserve de celles des prêtres! Je finis par ce vœu salutaire, en vous saluant très-humblement, monsieur, et de tout mon cœur.

LETTRE DCLXXV.

A M. D'IVERNOIS.

Wootton, le 31 mars 1766.

Je vous écrivis avant-hier, mon ami, et je reçus le même soir votre lettre du 15. Elle avait été ouverte et recachetée. Elle me vint par M. Hume, très-lié avec le fils de Tronchin le jongleur, et demeurant dans la même maison; très-lié encore à Paris avec mes plus dangereux ennemis, et auquel, s'il n'est pas un fourbe, j'aurai intérieurement bien

des réparations à faire. Je lui dois de la reconnaissance pour tous les soins qu'il a pris de moi dans un pays dont j'ignore la langue. Il s'occupe beaucoup de mes petits intérêts, mais ma réputation n'y gagne pas, et je ne sais comment il arrive que les papiers publics, qui parlaient beaucoup de moi, et toujours avec honneur avant notre arrivée, depuis qu'il est à Londres n'en parlent plus, ou n'en parlent que désavantageusement. Toutes mes affaires, toutes mes lettres passent par ses mains: celles que j'écris n'arrivent point; celles que je reçois ont été ouvertes. Plusieurs autres faits me rendent tout suspect de sa part, jusqu'à son zèle. Je ne puis voir encore quelles sont ses intentions, mais je ne puis m'empêcher de les croire sinistres, et je suis fort trompé si toutes nos lettres ne sont éventées par les jongleurs, qui tâcheront infailliblement d'en tirer parti contre nous. En attendant que je sache mieux sur quoi compter, voyez de cacheter plus soigneusement vos lettres, et je verrai de mon côté de m'ouvrir avec vos correspondants une communication directe, sans passer par ce dangereux entrepôt.

Puisqu'un associé vous était nécessaire, je crois que vous avez bien fait de choisir M. Deluc. Il joint la probité avec les lumières et l'activité dans le travail: trouvant tout cela dans votre association, et l'y portant vous-même, il y aura bien du malheur si vous n'avez pas lieu tous deux d'en être contents. J'y gagnerai beaucoup moi-même si elle vous procure du loisir pour me venir voir. J'imagine que

si vous préveniez de ce dessein M. du Peyrou, il ne serait pas impossible que vous fissiez le voyage ensemble, en l'avançant ou retardant selon qu'il conviendrait à tous deux. J'ai grand besoin d'épancher mon cœur, et de consulter de vrais amis sur ma situation. Je croyais être à la fin de mes malheurs, et ils ne font que de commencer. Livré sans ressource à de faux amis, j'ai grand besoin d'en trouver de vrais qui me consolent et qui me conseillent. Lorsque vous voudrez partir, avertissez-m'en d'avance, et mandez-moi si vous passerez par Paris; j'ai des commissions pour ce pays-là que des amis seuls peuvent faire. Je ne saurais, quant à présent, vous envoyer de procuration, n'ayant point ici aux environs de notaire, surtout qui parle français, et étant bien éloigné de savoir assez d'anglais pour dire des choses aussi compliquées. Comme l'affaire ne presse pas, elle s'arrangera entre nous lors de votre voyage. En attendant, veillez à vos affaires particulières et publiques. Songez bien plus aux intérêts de l'état qu'aux miens. Que votre constitution se rétablisse, s'il est possible; oubliez tout autre objet pour ne songer qu'à celui-là; et du reste pourvoyez-vous de tout ce qui peut rendre votre voyage utile autant qu'il peut l'être à tous égards.

Vous m'obligerez de communiquer à M. du Peyrou cette lettre, du moins le commencement. Je suis très-en peine pour établir de lui à moi une correspondance prompte et sûre. Je ne connais que vous en qui je me fie, et qui soyez posté pour

cela ; mais un expédient aussi indiscret ne se propose guère, et ne peut avoir que la nécessité pour excuse. Au reste, nous sommes sûrs les uns des autres ; renonçons à de fréquentes lettres que l'éloignement expose à trop de frais et de risques ; n'écrivons que quand la nécessité le requiert ; examinons bien le cachet avant de l'ouvrir, l'état des lettres, leurs dates, les mains par où elles passent. Si on les intercepte encore, il est impossible qu'avec ces précautions ces abus durent long-temps. Je ne serais pas étonné que celle-ci fût encore ouverte et même supprimée, parce que, la poste étant loin d'ici, il faut nécessairement un intermédiaire entre elle et moi ; mais avec le temps je parviendrai à désorienter les curieux ; et, quant à présent, ils n'en apprendront pas plus qu'ils n'en savent. Je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE DCLXXVI.

A MILORD STRAFFORD.

Wootton, 3 avril 1766.

Les témoignages de votre souvenir, milord, et de vos bontés pour moi, me feront toujours autant de plaisir que d'honneur. J'ai regret de n'avoir pu profiter à Chiswick de la dernière promenade que vous y avez faite. J'espère réparer bientôt cette perte en ce pays. Je voudrais être plus jeune et mieux portant, j'irais vous rendre quelquefois mes

devoirs en Yorkshire ; mais quinze lieues sont beaucoup pour un piéton presque sexagénaire ; car dès que je suis une fois en place, je ne voyage plus pour mon plaisir autrement qu'à pied. Toutefois je ne renonce pas à cette entreprise, et vous pouvez vous attendre à voir quelque jour un pauvre garçon herboriste aller vous demander l'hospitalité. Pour vous, milord, qui avez des chevaux et des équipages, si vous faites quelque pélerinage équestre dans ce canton, et quelque station dans la maison que j'habite, outre l'honneur qu'en recevra le maître du logis, vous ferez une œuvre pie en faveur d'un exilé de la terre ferme, prisonnier, mais bien volontaire, dans le pays de la liberté. Agréez, milord, je vous supplie, mes salutations et mon respect.

LETTRE DCLXXVII.

A MADAME LA COMTESSE DE BOUFFLERS.

A Wootton, le 5 avril 1766.

Vous avez assurément, madame, et vous aurez toute ma vie, le droit de me demander compte de moi. J'attendais, pour remplir un devoir qui m'est si cher, qu'arrivé dans un lieu de repos j'eusse un moment à donner à mes plaisirs. Grace aux soins de M. Hume, ce moment est enfin venu, et je me hâte d'en profiter. J'ai cependant peu de choses à vous dire sur les détails que vous me demandez.

Vivant dans un pays dont j'ignore la langue, et toujours sous la conduite d'autrui, je n'ai guère qu'à suivre les directions qu'on me donne. D'ailleurs, loin du monde et de la capitale, ignorant tout ce qu'on y dit, et ne désirant pas l'apprendre, je sais ce qu'on veut me dire et rien de plus. Peu de gens sont moins instruits que moi de ce qui me regarde.

Les petits événements de mon voyage ne méritent pas, madame, de vous en occuper. Durant la traversée de Calais à Douvres, qui se fit de nuit et dura douze heures, je fus moins malade que M. Hume; mais je fus mouillé et gelé, et j'ai plutôt senti la mer que je ne l'ai vue. J'ai été accueilli à Londres, j'ai eu beaucoup de visites, beaucoup d'offres de service, des habitations à choisir. J'en ai enfin choisi une dans cette province: je suis dans la maison d'un galant homme dont M. Hume m'a dit beaucoup de bien qui n'a été démenti par personne. Il a paru vouloir me mettre à mon aise: j'ignore encore ce qu'il en sera, mais ses attentions seules m'empêchent d'oublier que je suis dans la maison d'autrui.

Vous voulez, madame, que je vous parle de la nation anglaise; il faudrait commencer par la connaître, et ce n'est pas l'affaire d'un jour. Trop bien instruit par l'expérience, je ne jugerai jamais légèrement, ni des nations, ni des hommes, même de ceux dont j'aurai à me plaindre ou à me louer. D'ailleurs je ne suis point à portée de connaître les Anglais par eux-mêmes: je les connais par l'hos-

pitalité qu'ils ont exercée envers moi, et qui dément la réputation qu'on leur donne. Il ne m'appartient pas de juger mes hôtes. On m'a trop bien appris cela en France pour que je puisse l'oublier ici.

Je voudrais vous obéir en tout, madame; mais, de grace, ne me parlez plus de faire des livres, ni même des gens qui en font. Nous avons des livres de morale cent fois plus qu'il n'en faut, et nous n'en valons pas mieux. Vous craignez pour moi le désœuvrement et l'ennui de la retraite: vous vous trompez, madame, je ne suis jamais moins ennuyé ni moins oisif que quand je suis seul. Il me reste, avec les amusements de la botanique, une occupation bien chère et à laquelle j'aime chaque jour davantage à me livrer. J'ai ici un homme qui est de ma connaissance, et que j'ai grande envie de connaître mieux. La société que je vais lier avec lui m'empêchera d'en désirer aucune autre. Je l'estime assez pour ne pas craindre une intimité à laquelle il m'invite; et, comme il est aussi maltraité que moi par les hommes, nous nous consolerons mutuellement de leurs outrages, en lisant dans le cœur de notre ami qu'il ne les a pas mérités.

Vous dites qu'on me reproche des paradoxes. Eh! madame, tant mieux. Soyez sûre qu'on me reprocherait moins de paradoxes, si l'on pouvait me reprocher des erreurs. Quand on a prouvé que je pense autrement que le peuple, ne me voilà-t-il pas bien réfuté! Un saint homme de moine, appelé Cachot[1], vient en revanche de faire un gros

[1] Ce saint homme s'appelait Cajot. Son livre est intitulé les *Pla-*

livre pour prouver qu'il n'y a rien à moi dans les miens, et que je n'ai rien dit que d'après les autres. Je suis d'avis de laisser, pour toute réponse, aux prises avec sa révérence ceux qui me reprochent, à si grands cris, de vouloir penser seul autrement que tout le monde.

J'ai eu de vous, madame, une seule lettre : aucune nouvelle de madame la maréchale, depuis l'arrivée de mademoiselle Le Vasseur, pas même par M. de La Roche ; j'en suis très en peine, à cause de l'état de sa santé. Les communications avec le continent me deviennent plus difficiles de jour en jour. Les lettres que j'écris n'arrivent pas ; celles que je reçois ont été ouvertes. Dans un pays où, par l'ignorance de la langue, on est à la discrétion d'autrui, il faut être heureux dans le choix de ceux à qui l'on donne sa confiance, et, à juger par l'expérience, j'aurais tort de compter sur le bonheur. Il en est un cependant dont je suis jaloux et que je ne mériterai jamais de perdre ; c'est la continuation des bontés de M. le prince de Conti, qui a daigné m'en donner de si éclatantes marques, de la bienveillance de madame la maréchale, et de la vôtre, dont mon cœur sent si bien le prix. Madame, quelque sort qui m'attende encore, et dans quelque lieu que je vive et que je meure, mes

giats de M. J. J. Rousseau de Genève sur l'éducation, par D. C. J. B. (Dom Joseph Cajot, bénédictin) 1765, 1 vol. in-12. Les autres critiques prétendaient que l'Émile ne contenait que des nouveautés hardies. Celui-ci dit qu'il ne renferme rien de nouveau. Il appelle Jean-Jacques *un rapetasseur d'écrits*, *un homme enguenillé des ouvrages d'autrui*, *négoce auquel il doit sa frêle renommée.*

consolations seront bien douces, tant que je ne serai point oublié de vous.

Observation. — Si la date de cette lettre est exacte, il en faut conclure que Rousseau, qui dans celle du 31 mars se plaignait déjà de M. Hume, attendait plus d'éclaircissements pour s'expliquer sur son compte avec madame de Boufflers, par l'entremise de laquelle ils s'étaient connus tous les deux. Quant au nouvel ami dont parle Jean-Jacques et qu'il suppose dans la *même situation que lui*, c'est *lui-même*; il *s'étudie* pour écrire ses Mémoires : c'est l'occupation à laquelle il aime à se livrer.

LETTRE DCLXXVIII.

A MILORD***.

Le 7 avril 1766.

Ce n'est plus de mon chien qu'il s'agit, milord, c'est de moi-même. Vous verrez par la lettre ci-jointe pourquoi je souhaite qu'elle paraisse dans les papiers publics, surtout dans le Saint-James Chronicle, s'il est possible. Cela ne sera pas aisé, selon mon opinion, ceux qui m'entourent de leurs embûches ayant ôté à mes vrais amis et à moi-même tout moyen de faire entendre la voix de la vérité. Cependant il convient que le public apprenne qu'il y a des traîtres secrets qui, sous le masque d'une amitié perfide, travaillent sans relâche à me déshonorer. Une fois averti, si le public veut encore être trompé, qu'il le soit; je n'aurai plus rien à lui dire. J'ai cru, milord, qu'il ne serait pas au-

dessous de vous de m'accorder votre assistance en cette occasion. A notre première entrevue, vous jugerez si je la mérite, et si j'en ai besoin. En attendant, ne dédaignez pas ma confiance; on ne m'a pas appris à la prodiguer; les trahisons que j'éprouve doivent lui donner quelque prix.

LETTRE DCLXXIX.

A L'AUTEUR DU SAINT-JAMES CHRONICLE.

Wootton, le 7 avril 1766.

Vous avez manqué, monsieur, au respect que tout particulier doit aux têtes couronnées, en attribuant publiquement au roi de Prusse une lettre pleine d'extravagance et de méchanceté, dont par cela seul vous deviez savoir qu'il ne pouvait être l'auteur. Vous avez même osé transcrire sa signature comme si vous l'aviez vue écrite de sa main. Je vous apprends, monsieur, que cette lettre a été fabriquée à Paris, et, ce qui navre et déchire mon cœur, que l'imposteur a des complices en Angleterre.

Vous devez au roi de Prusse, à la vérité, à moi, d'imprimer la lettre que je vous écris et que je signe, en réparation d'une faute que vous vous reprocheriez sans doute, si vous saviez de quelles noirceurs vous vous rendez l'instrument. Je vous fais, monsieur, mes sincères salutations.

LETTRE DCLXXX.

À MADAME LA COMTESSE DE BOUFFLERS.

Wootton, le 9 avril 1766.

C'est à regret, madame, que je vais affliger votre bon cœur; mais il faut absolument que vous connaissiez ce David Hume, à qui vous m'avez livré, comptant me procurer un sort tranquille. Depuis notre arrivée en Angleterre, où je ne connais personne que lui, quelqu'un qui est très au fait, et fait toutes mes affaires, travaille en secret, mais sans relâche, à m'y déshonorer, et réussit avec un succès qui m'étonne. Tout ce qui vient de m'arriver en Suisse a été déguisé; mon dernier voyage de Paris et l'accueil que j'y ai reçu ont été falsifiés. On a fait entendre que j'étais généralement méprisé et décrié en France pour ma mauvaise conduite, et que c'est pour cela principalement que je n'osais m'y montrer. On a mis dans les papiers publics que, sans la protection de M. Hume, je n'aurais osé dernièrement traverser la France pour m'embarquer à Calais; mais qu'il m'avait obtenu le passeport dont je m'étais servi. On a traduit et imprimé comme authentique la fausse lettre du roi de Prusse, fabriquée par d'Alembert, et répandue à Paris par leur ami commun Walpole. On a pris à tâche de me présenter à Londres avec mademoiselle Le Vasseur dans tous les jours qui pou-

vaient jeter sur moi du ridicule. On a fait supprimer, chez un libraire, une édition et traduction qui s'allait faire des lettres de M. du Peyrou. Dans moins de six semaines, tous les papiers publics, qui d'abord ne parlaient de moi qu'avec honneur, ont changé de langage, et n'en ont plus parlé qu'avec mépris.

La cour et le public ont de même rapidement changé sur mon compte; et les gens surtout avec qui M. Hume a le plus de liaisons sont ceux qui se distinguent par le mépris le plus marqué, affectant, pour l'amour de lui, de vouloir me faire la charité plutôt qu'honnêteté, sans le moindre témoignage d'affection ni d'estime, et comme persuadés qu'il n'y a que des services d'argent qui soient à l'usage d'un homme comme moi. Durant le voyage, il m'avait parlé du jongleur Tronchin comme d'un homme qui avait fait près de lui des avances traîtresses, et dont il était fondé à se défier: il se trouve cependant qu'il loge à Londres avec le fils dudit jongleur, vit avec lui dans la plus grande intimité, et vient de le placer auprès de M. Michel, ministre à Berlin, où ce jeune homme va, sans doute, chargé d'instructions qui me regardent. J'ai eu le malheur de loger deux jours chez M. Hume, dans cette même maison, venant de la campagne à Londres. Je ne puis vous exprimer à quel point la haine et le dédain se sont manifestés contre moi dans les hôtesses et les servantes, et de quel accueil infame on y a régalé mademoiselle Le Vasseur. Enfin je suis presque

assuré de reconnaître, au ton haineux et méprisant, tous les gens avec qui M. Hume vient d'avoir des conférences; et je l'ai vu cent fois, même en ma présence, tenir indirectement les propos qui pouvaient le plus indisposer contre moi ceux à qui il parlait. Deviner quel est son but, c'est ce qui m'est difficile, d'autant plus qu'étant à sa discrétion et dans un pays dont j'ignore la langue, toutes mes lettres ont passé jusqu'ici par ses mains; qu'il a toujours été très-avide de les voir et de les avoir; que de celles que j'ai écrites, peu sont parvenues; que presque toutes celles que j'ai reçues avaient été ouvertes; et celles d'où j'aurais pu tirer quelque éclaircissement, probablement supprimées. Je ne dois pas oublier deux petites remarques : l'une, que le premier soir depuis notre départ de Paris, étant couchés tous trois dans la même chambre, j'entendis au milieu de la nuit David Hume s'écrier plusieurs fois à pleine voix : *Je tiens J. J. Rousseau;* ce que je ne pus alors interpréter que favorablement; cependant il y avait dans le ton je ne sais quoi d'effrayant et de sinistre que je n'oublierai jamais. La seconde remarque vient d'une espèce d'épanchement que j'eus avec lui après une autre occasion de lettre que je vais vous dire. J'avais écrit le soir sur sa table à madame de Chenonceaux. Il était très-inquiet de savoir ce que j'écrivais, et ne pouvait presque s'abstenir d'y lire. Je ferme ma lettre sans la lui montrer : il la demande avidement, disant qu'il l'enverra le lendemain par la poste ; il faut bien la donner; elle reste sur sa

table. Lord Newnham arrive; David sort un moment, je ne sais pourquoi. Je reprends ma lettre en disant que j'aurai le temps de l'envoyer le lendemain : milord Newnham s'offre de l'envoyer par le paquet de l'ambassadeur de France; j'accepte. David rentre; tandis que lord Newnham fait son enveloppe, il tire son cachet; David offre le sien avec tant d'empressement qu'il faut s'en servir par préférence. On sonne, lord Newnham donne la lettre au domestique pour l'envoyer sur-le-champ chez l'ambassadeur. Je me dis en moi-même : Je suis sûr que David va suivre le domestique. Il n'y manqua pas, et je parierais tout au monde que ma lettre n'a pas été rendue, ou qu'elle avait été décachetée.

A souper, il fixait alternativement sur mademoiselle Le Vasseur et sur moi des regards qui m'effrayèrent et qu'un honnête homme n'est guère assez malheureux pour avoir reçus de la nature. Quand elle fut montée pour s'aller coucher dans le chenil qu'on lui avait destiné, nous restâmes quelque temps sans rien dire : il me fixa de nouveau du même air; je voulus essayer de le fixer à mon tour, il me fut impossible de soutenir son affreux regard. Je sentis mon ame se troubler, j'étais dans une émotion horrible. Enfin le remords de mal juger d'un si grand homme sur des apparences prévalut; je me précipitai dans ses bras tout en larmes, en m'écriant : Non, David Hume n'est pas un traître, cela n'est pas possible; et s'il n'était pas le meilleur des hommes, il faudrait

qu'il en fût le plus noir. A cela mon homme, au lieu de s'attendrir avec moi, ou de se mettre en colère, au lieu de me demander des explications, reste tranquille, répond à mes transports par quelques caresses froides, en me frappant de petits coups sur le dos, et s'écriant plusieurs fois : Mon cher monsieur! Quoi donc, mon cher monsieur? J'avoue que cette manière de recevoir mon épanchement me frappa plus que tout le reste. Je partis le lendemain pour cette province, où j'ai rassemblé de nouveaux faits, réfléchi, combiné et conclu, en attendant que je meure.

J'ai toutes mes facultés dans un bouleversement qui ne me permet pas de vous parler d'autre chose. Madame, ne vous rebutez pas par mes misères, et daignez m'aimer encore, quoique le plus malheureux des hommes.

J'ai vu le docteur Gatti en grande liaison avec notre homme : et deux seules entrevues m'ont appris certainement que, quoi que vous en puissiez dire, le docteur Gatti ne m'aime pas. Je dois vous avertir aussi que la boîte que vous m'avez envoyée par lui avait été ouverte, et qu'on y avait mis un autre cachet que le vôtre. Il y a presque de quoi rire à penser combien mes curieux ont été punis.

LETTRE DCLXXXI.

A MM. BECKET ET DE HONDT,

LIBRAIRES A LONDRES.

Wootton, le 9 avril 1766.

J'étais surpris, messieurs, de ne point voir paraître la traduction et l'impression des lettres de M. du Peyrou, que je vous ai remises et dont vous me paraissiez si empressés : mais en lisant dans les papiers publics une prétendue lettre du roi de Prusse à moi adressée, j'ai d'abord compris pourquoi celles de M. du Peyrou ne paraissaient point. A la bonne heure, messieurs, puisque le public veut être trompé, qu'on le trompe; j'y prends quant à moi fort peu d'intérêt, et j'espère que les noires vapeurs qu'on excite à Londres ne troubleront pas la sérénité de l'air que je respire ici. Mais il me paraît que, ne faisant aucun usage de cet exemplaire, vous auriez dû songer à me le rendre avant que je vous en fisse souvenir. Ayez la bonté, messieurs, je vous prie, de faire remettre cet exemplaire à mon adresse, chez M. Davenport, demeurant près du lord Égremont, en Piccadilly. Je vous fais, messieurs, mes très-humbles salutations *.

* Les lettres dont il s'agit ont été imprimées en français, et publiées à Londres chez les mêmes libraires, in-12, 1766. — Des circon-

LETTRE DCLXXXII.

A M. F. H. ROUSSEAU.

Wootton, le 10 avril 1766.

Je me reprocherais, mon cher cousin, de tarder plus long-temps à vous remercier des visites et amitiés que vous m'avez faites pendant mon séjour à Londres et au voisinage. Je n'ai point oublié vos offres obligeantes, et je m'en prévaudrai dans l'occasion avec confiance, sûr de trouver toujours en vous un bon parent, comme vous le trouverez toujours en moi. Je n'ai pas oublié non plus que j'avais compté parler de vos vues à un certain homme au sujet du voyage d'Italie. Sur la conduite extraordinaire et peu nette de cet homme, il m'est d'abord venu des soupçons et ensuite des lumières qui m'ont empêché de lui parler, et qui, je crois, vous en empêcheront de même, quand vous saurez que cet homme, à l'abri d'une amitié traîtresse, a formé avec deux ou trois complices l'honnête projet de déshonorer votre parent; qu'il est en train d'exécuter ce projet, si on le laisse faire. Ce qui me frappe le plus en cette occasion, c'est la légèreté, et, j'ose dire, l'étourderie avec laquelle les Anglais, sur la foi de deux ou trois fourbes dont la conduite double et traîtresse

stances tout à fait indépendantes de la volonté de ces libraires en avaient retardé l'impression.

devrait les saisir d'horreur, jugent du caractère et des mœurs d'un étranger qu'ils ne connaissent point, et qu'ils savent être estimé, honoré et respecté dans les lieux où il a passé sa vie. Voilà ce singulier abrégé de mon histoire, où l'on me donne entre autres pour fils d'un musicien, courant Londres comme une pièce authentique. Voilà qu'on imprime effrontément dans leurs feuilles que M. Hume a été mon protecteur en France, et que c'est lui qui m'a obtenu le passe port avec lequel j'ai passé dernièrement à Paris. Voilà cette prétendue lettre du roi de Prusse imprimée dans leurs feuilles, et les voilà, eux, ne doutant pas que cette lettre, chef-d'œuvre de galimatias et d'impertinence, n'ait réellement été écrite par ce prince, sans que pas un seul s'avise de penser qu'il serait pourtant bon de m'entendre et de savoir ce que j'ai à dire à tout cela. En vérité, de si mauvais juges de la réputation ne méritent pas qu'un homme sensé se mette fort en peine de celle qu'il peut avoir parmi eux : ainsi je les laisse dire, en attendant que le moment vienne de les faire rougir. Quoi qu'il en soit, s'il y a des lâches et des traîtres dans ce pays, il y a aussi des gens d'honneur et d'une probité sûre auxquels un honnête homme peut sans honte avoir obligation. C'est à eux que je veux parler de vous si l'occasion s'en présente, et vous pouvez compter que je ne la laisserai pas échapper. Adieu, mon cher cousin, portez-vous bien et soyez toujours gai. Pour moi, je n'ai pas trop de quoi l'être ; mais j'espère que les noires va-

peurs de Londres ne troubleront pas la sérénité de l'air que je respire ici. Je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE DCLXXXIII.

A LORD***.

Wootton, le 19 avril 1766.

Je ne saurais, milord, attendre votre retour à Londres pour vous faire les remerciements que je vous dois. Vos bontés m'ont convaincu que j'avais eu raison de compter sur votre générosité. Pour excuser l'indiscrétion qui m'y a fait recourir, il suffit de jeter un coup d'œil sur ma situation. Trompé par des traîtres qui, ne pouvant me déshonorer dans les lieux où j'avais vécu, m'ont entraîné dans un pays où je suis inconnu et dont j'ignore la langue, afin d'y exécuter plus aisément leur abominable projet, je me trouve jeté dans cette île après des malheurs sans exemple. Seul, sans appui, sans amis, sans défense, abandonné à la témérité des jugements publics, et aux effets qui en sont la suite ordinaire, surtout chez un peuple qui naturellement n'aime pas les étrangers, j'avais le plus grand besoin d'un protecteur qui ne dédaignât pas ma confiance; et où pouvais-je mieux le chercher que parmi cette illustre noblesse à laquelle je me plaisais à rendre honneur, avant

de penser qu'un jour j'aurais besoin d'elle pour m'aider à défendre le mien ?

Vous me dites, milord, qu'après s'être un peu amusé, votre public rend ordinairement justice; mais c'est un amusement bien cruel, ce me semble, que celui qu'on prend aux dépens des infortunés, et ce n'est pas assez de finir par rendre justice quand on commence par en manquer. J'apportais au sein de votre nation deux grands droits qu'elle eût dû respecter davantage : le droit sacré de l'hospitalité, et celui des égards que l'on doit aux malheureux : j'y apportais l'estime universelle et le respect même de mes ennemis. Pourquoi m'a-t-on dépouillé chez vous de tout cela? Qu'ai-je fait pour mériter un traitement si cruel? En quoi me suis-je mal conduit à Londres, où l'on me traitait si favorablement avant que j'y fusse arrivé? Quoi! milord, des diffamations secrètes, qui ne devraient produire qu'une juste horreur pour les fourbes qui les répandent, suffiraient pour détruire l'effet de cinquante ans d'honneur et de mœurs honnêtes! Non, les pays où je suis connu ne me jugeront point d'après votre public mal instruit; l'Europe entière continuera de me rendre la justice qu'on me refuse en Angleterre; et l'éclatant accueil que, malgré le décret, je viens de recevoir à Paris à mon passage, prouve que, partout où ma conduite est connue, elle m'attire l'honneur qui m'est dû. Cependant si le public français eût été aussi prompt à mal juger que le vôtre, il en eût eu le même sujet. L'année dernière, on fit courir à Genève un libelle

affreux sur ma conduite à Paris. Pour toute réponse, je fis imprimer ce libelle à Paris même. Il y fut reçu comme il méritait de l'être, et il semble que tout ce que les deux sexes ont d'illustre et de vertueux dans cette capitale ait voulu me venger par les plus grandes marques d'estime des outrages de mes vils ennemis.

Vous direz, milord, qu'on me connaît à Paris et qu'on ne me connaît pas à Londres: voilà précisément de quoi je me plains. On n'ôte point à un homme d'honneur, sans le connaître et sans l'entendre, l'estime publique dont il jouit. Si jamais je vis en Angleterre aussi long-temps que j'ai vécu en France, il faudra bien qu'enfin votre public me rende son estime; mais quel gré lui en saurai-je lorsque je l'y aurai forcé?

Pardonnez, milord, cette longue lettre : me pardonneriez-vous mieux d'être indifférent à ma réputation dans votre pays? Les Anglais valent bien qu'on soit fâché de les voir injustes, et qu'afin qu'ils cessent de l'être on leur fasse sentir combien ils le sont. Milord, les malheureux sont malheureux partout. En France, on les décrète; en Suisse, on les lapide; en Angleterre, on les déshonore : c'est leur vendre cher l'hospitalité.

LETTRE DCLXXXIV.

A M......

Avril 1766.

J'apprends, monsieur, avec quelque surprise, de quelle manière on me traite à Londres dans un public plus léger que je n'aurais cru. Il me semble qu'il vaudrait beaucoup mieux refuser aux infortunés tout asile que de les accueillir pour les insulter, et je vous avoue que l'hospitalité vendue au prix du déshonneur me paraît trop chère. Je trouve aussi que, pour juger un homme qu'on ne connaît point, il faudrait s'en rapporter à ceux qui le connaissent; et il me paraît bizarre qu'emportant de tous les pays où j'ai vécu l'estime et la considération des honnêtes gens et du public, l'Angleterre, où j'arrive, soit le seul où on me la refuse. C'est en même temps ce qui me console : l'accueil que je viens de recevoir à Paris, où j'ai passé ma vie, me dédommage de tout ce qu'on dit à Londres. Comme les Anglais, un peu légers à juger, ne sont pourtant pas injustes, si jamais je vis en Angleterre aussi long-temps qu'en France, j'espère à la fin n'y être pas moins estimé. Je sais que tout ce qui se passe à mon égard n'est point naturel, qu'une nation tout entière ne change pas immédiatement du blanc au noir sans cause, et que cette cause secrète est d'autant plus dangereuse qu'on s'en

défie moins : c'est cela même qui devrait ouvrir les yeux du public sur ceux qui le mènent; mais ils se cachent avec trop d'adresse pour qu'il s'avise de les chercher où ils sont. Un jour il en saura davantage, et il rougira de sa légèreté. Pour vous, monsieur, vous avez trop de sens et vous êtes trop équitable pour être compté parmi ces juges plus sévères que judicieux. Vous m'avez honoré de votre estime, je ne mériterai jamais de la perdre; et comme vous avez toute la mienne, j'y joins la confiance que vous méritez.

LETTRE DCLXXXV.

A MADAME DE LUZE.

Wootton, le 10 mai 1766.

Suis-je assez heureux, madame, pour que vous pensiez quelquefois à mes torts, et pour que vous me sachiez mauvais gré d'un si long silence? J'en serais trop puni si vous n'y étiez pas sensible. Dans le tumulte d'une vie orageuse, combien j'ai regretté les douces heures que je passais près de vous! combien de fois les premiers moments du repos après lequel je soupirais ont été consacrés d'avance au plaisir de vous écrire! J'ai maintenant celui de remplir cet engagement, et les agréments du lieu que j'habite m'invitent à m'y occuper de vous, madame, et de M. de Luze, qui m'en a fait trouver beaucoup à y venir. Quoique je n'aie point

directement de ses nouvelles, j'ai su qu'il était arrivé à Paris en bonne santé; et j'espère qu'au moment où j'écris cette lettre il est heureusement de retour près de vous. Quelque intérêt que je prenne à ses avantages, je ne puis m'empêcher de lui envier celui-là, et je vous jure, madame, que cette paisible retraite perd pour moi beaucoup de son prix, quand je songe qu'elle est à trois cents lieues de vous. Je voudrais vous la décrire avec tous ses charmes, afin de vous tenter, je n'ose dire de m'y venir voir, mais de la venir voir; et moi j'en profiterais.

Figurez-vous, madame, une maison seule, non fort grande, mais fort propre, bâtie à mi-côte sur le penchant d'un vallon, dont la pente est assez interrompue pour laisser des promenades de plain-pied sur la plus belle pelouse de l'univers. Au-devant de la maison règne une grande terrasse, d'où l'œil suit dans une demi-circonférence quelques lieues d'un paysage formé de prairies, d'arbres, de fermes éparses, de maisons plus ornées, et bordé en forme de bassin par des coteaux élevés qui bornent agréablement la vue quand elle ne pourrait aller au-delà. Au fond du vallon, qui sert à la fois de garenne et de pâturage, on entend murmurer un ruisseau qui, d'une montagne voisine, vient couler parallèlement à la maison, et dont les petits détours, les cascades sont dans une telle direction, que des fenêtres et de la terrasse l'œil peut assez long-temps suivre son cours. Le vallon est garni, par places, de rochers et d'arbres

où l'on trouve des réduits délicieux, et qui ne laissent pas de s'éloigner assez de temps en temps du ruisseau pour offrir sur ses bords des promenades commodes, à l'abri des vents et même de la pluie; en sorte que par le plus vilain temps du monde je vais tranquillement herboriser sous les roches avec les moutons et les lapins; mais hélas! madame, je n'y trouve point de *scordium!*

Au bout de la terrasse à gauche sont des bâtiments rustiques et le potager; à droite sont des bosquets et un jet d'eau. Derrière la maison est un pré entouré d'une lisière de bois, laquelle, tournant au-delà du vallon, couronne le parc, si l'on peut donner ce nom à une enceinte à laquelle on a laissé toutes les beautés de la nature. Ce pré mène, à travers un petit village qui dépend de la maison, à une montagne qui en est à une demi-lieue, et dans laquelle sont diverses mines de plomb que l'on exploite. Ajoutez qu'aux environs on a le choix des promenades, soit dans des prairies charmantes, soit dans les bois, soit dans des jardins à l'anglaise, moins peignés, mais de meilleur goût que ceux des Français.

La maison, quoique petite, est très-logeable et bien distribuée. Il y a dans le milieu de la façade un avant-corps à l'anglaise, par lequel la chambre du maître de la maison, et la mienne, qui est au-dessus, ont une vue de trois côtés. Son appartement est composé de plusieurs pièces sur le devant, et d'un grand salon sur le derrière: le mien est distribué de même, excepté que je n'occupe

que deux chambres, entre lesquelles et le salon est une espèce de vestibule ou d'antichambre fort singulière, éclairée par une large lanterne de vitrage au milieu du toit.

Avec cela, madame, je dois vous dire qu'on fait ici bonne chère à la mode du pays, c'est-à-dire simple et saine, précisément comme il me la faut. Le pays est humide et froid; ainsi les légumes ont peu de goût, le gibier aucun; mais la viande y est excellente, le laitage abondant et bon. Le maître de cette maison la trouve trop sauvage et s'y tient peu. Il en a de plus riantes qu'il lui préfère, et auxquelles je la préfère, moi, par la même raison. J'y suis non-seulement le maître, mais mon maître; ce qui est bien plus. Point de grand village aux environs: la ville la plus voisine en est à deux lieues; par conséquent peu de voisins désœuvrés. Sans le ministre, qui m'a pris dans une affection singulière, je serais ici dix mois de l'année absolument seul. . . . .

Que pensez-vous de mon habitation, madame? la trouvez-vous assez bien choisie, et ne croyez-vous pas que pour en préférer une autre il faille être ou bien sage ou bien fou? Hé bien, madame, il s'en prépare une peu loin de Biez, plus près du Tertre, que je regretterai sans cesse, et où, malgré l'envie, mon cœur habitera toujours. Je ne la regretterais pas moins quand celle-ci m'offrirait tous les autres biens possibles, excepté celui de vivre avec ses amis. Mais au reste, après vous avoir peint le beau côté, je ne veux pas vous dissimuler

qu'il y en a d'autres, et que, comme dans toutes les choses de la vie, les avantages y sont mêlés d'inconvénients. Ceux du climat sont grands, il est tardif et froid; le pays est beau, mais triste; la nature y est engourdie et paresseuse; à peine avons-nous déjà des violettes, les arbres n'ont encore aucunes feuilles; jamais on n'y entend de rossignols; tous les signes du printemps disparaissent devant moi. Mais ne gâtons pas le tableau vrai que je viens de faire; il est pris dans le point de vue où je veux vous montrer ma demeure, afin que vos idées s'y promènent avec plaisir. Ce n'est qu'auprès de vous, madame, que je pouvais trouver une société préférable à la solitude. Pour la former dans cette province, il y faudrait transporter votre famille entière, une partie de Neuchâtel, et presque tout Yverdun. Encore après cela, comme l'homme est insatiable, me faudrait-il vos bois, vos monts, vos vignes, enfin tout jusqu'au lac et ses poissons. Bonjour, madame; mille tendres salutations à M. de Luze. Parlez quelquefois avec madame de Froment et madame de Sandoz de ce pauvre exilé. Pourvu qu'il ne le soit jamais de vos cœurs, tout autre exil lui sera supportable.

LETTRE DCLXXXVI.

A M. DE LUZE.

Wootton, le 10 mai 1766.

Quoique ma longue lettre à madame de Luze soit, monsieur, à votre intention comme à la sienne, je ne puis m'empêcher d'y joindre un mot pour vous remercier et des soins que vous avez bien voulu prendre pour réparer la banqueroute que j'avais faite à Strasbourg sans en rien savoir, et de votre obligeante lettre du 10 avril. J'ai senti, à l'extrême plaisir que m'a fait sa lecture, combien je vous suis attaché et combien tous vos bons procédés pour moi ont jeté de ressentiments dans mon ame. Comptez, monsieur, que je vous aimerai toute ma vie, et qu'un des regrets qui me suivent en Angleterre est d'y vivre éloigné de vous. J'ai formé dans votre pays des attachements qui me le rendront toujours cher, et le désir de m'y revoir un jour, que vous voulez bien me témoigner, n'est pas moins dans mon cœur que dans le vôtre : mais comment espérer qu'il s'accomplisse ? Si j'avais fait quelque faute qui m'eût attiré la haine de vos compatriotes, si je m'étais mal conduit en quelque chose, si j'avais quelque tort à me reprocher, j'espèrerais, en le réparant, parvenir à le leur faire oublier et à obtenir leur bienveillance ; mais qu'ai-je fait pour la perdre ? en quoi me suis-je mal con-

duit? à qui ai-je manqué dans la moindre chose? à qui ai-je pu rendre service que je ne l'aie pas fait? Et vous voyez comme ils m'ont traité. Mettez-vous à ma place, et dites-moi s'il est possible de vivre parmi des gens qui veulent assommer un homme sans grief, sans motif, sans plainte contre sa personne, et uniquement parce qu'il est malheureux. Je sens qu'il serait à désirer, pour l'honneur de ces messieurs, que je retournasse finir mes jours au milieu d'eux : je sens que je le désirerais moi-même; mais je sens aussi que ce serait une haute folie à laquelle la prudence ne me permet pas de songer. Ce qui me reste à espérer en tout ceci est de conserver les amis que j'ai eu le bonheur d'y faire, et d'être toujours aimé d'eux quoique absent. Si quelque chose pouvait me dédommager de leur commerce, ce serait celui du galant homme dont j'habite la maison, et qui n'épargne rien pour m'en rendre le séjour agréable; tous les gentilshommes des environs, tous les ministres des paroisses voisines ont la bonté de me marquer des empressements qui me touchent, en ce qu'ils me montrent la disposition générale du pays : le peuple même, malgré mon équipage, oublie en ma faveur sa dureté ordinaire envers les étrangers. Madame de Luze vous dira comment est le pays; enfin j'y trouverais de quoi n'en regretter aucun autre, si j'étais plus près du soleil et de mes amis. Bonjour, monsieur; je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE DCLXXXVII.

A M. DU PEYROU.

A Wootton, le 10 mai 1766.

Hier, mon cher hôte, j'ai reçu, par M. Davenport, vos nos 20, 21, 22 et 23, par lesquels je vois avec inquiétude que vous n'aviez point encore reçu mon no 1 que je vous ai écrit d'ici, et où je vous priais de ne m'envoyer que mes livres de botanique, avec mon calepin, et d'attendre pour le reste à l'année prochaine; prière que je vous confirme avec instance, s'il en est encore temps. Je suis surtout très-fâché que vous m'envoyiez aussi des papiers que je ne vous ai point demandés, et sur lesquels j'étais tranquille, les sachant entre vos mains, au lieu qu'ils vont courir des hasards que vous ne pouvez prévoir, ne sachant pas comme moi tout ce qui se passe à Londres. Retirez-les, je vous en conjure, s'il est encore temps, et pour Dieu, ne m'en envoyez plus désormais que je ne vous les demande. Ce n'était pas pour rien que j'avais numéroté les liasses que je vous laissais.

Ceux que vous avez envoyés à madame de Faugnes sont en route, et je compte les recevoir au premier jour. C'est un grand bonheur qu'ils n'aient pas été confiés à M. Walpole, que je regarde comme l'agent secret de trois ou quatre honnêtes gens de

par le monde qui ont formé entre eux un complot auquel je ne comprends rien, mais dont je vois et sens l'exécution successive de jour en jour. La prétendue lettre du roi de Prusse est certainement de d'Alembert * ; en y jetant les yeux, j'ai reconnu son style, comme si je la lui avais vu écrire : elle a été publiée, traduite dans les papiers, de même qu'une autre pièce du même auteur sur le même sujet. On a aussi imprimé et traduit une lettre de M. de Voltaire à moi adressée, auprès de laquelle le libelle de Vernes n'est que du miel. Mais cessons de parler de ces matières attristantes, et qui ne m'affligeraient pourtant guère, si mon cœur n'eût été navré par de plus sensibles coups. Mon cher hôte, je sens bien le prix d'un ami fidèle, et que ma confiance en vous redouble de charmes, par la difficulté de la placer aussi bien nulle part.

Je suis très en peine pour établir notre correspondance d'une manière stable et sûre; car la résolution où je suis de rompre tout autre commerce de lettres, ne me rend le vôtre que plus nécessaire. Ah! cher ami, que ne vous ai-je cru, et que n'ai-je resté à portée de passer mes jours auprès de vous? Je sens vivement la perte que j'ai faite, et je ne m'en consolerai jamais. Je suis en peine de plusieurs lettres que j'ai fait passer par MM. Lucadou et Drake, et dont je ne reçois aucune réponse. J'espère cependant qu'ils n'ont pas des commis né-

* Elle était de M. Walpole, mais corrigée par plusieurs hommes de lettres.

gligents; il faut prendre patience, et continuer. M. Lucadou est un honnête homme, et ami de mes amis; je ne crains pas qu'il abuse de ma confiance, mais je crains de lui être importun.

Mon intention est bien de parler à Milord Maréchal de M. d'Escherny, et de faire usage de sa petite note; mais ce n'est pas en ce moment de commotion que cela peut se faire. S'il est pressé, il faut, malgré moi, que je laisse à d'autres le plaisir de le servir. J'ai pour Milord Maréchal le même embarras que pour vous de m'ouvrir une correspondance sûre; je me suis adressé à M. Rougemont, je n'en ai aucune réponse; j'ignore s'il a fait passer ma lettre, et s'il veut bien continuer.

Quant à ce qui regarde ma subsistance, nous prendrons là-dessus les moyens que vous jugerez à propos; et puisque vous pensez que je puis fournir de six mois en six mois des assignations sur vos banquiers de Paris, je le ferai; mais, de grace, envoyez-moi le modèle de ces assignations; car je ne vois pas bien, je vous l'avoue, en quels termes elles doivent être conçues sur des banquiers que je ne connais pas, et qui ne me doivent rien.

Je finis à la hâte, en vous saluant de tout mon cœur. Mille respects à la chère et bonne maman.

LETTRE DCLXXXVIII.

A MADAME DE CRÉQUI.

Mai 1766.

Bien loin de vous oublier, madame, je fais un de mes plaisirs dans cette retraite de me rappeler les heureux temps de ma vie. Ils ont été rares et courts; mais leur souvenir les multiplie : c'est le passé qui me rend le présent supportable, et j'ai trop besoin de vous pour vous oublier. Je ne vous écrirai pas pourtant, madame, et je renonce à tout commerce de lettres, hors les cas d'absolue nécessité. Il est temps de chercher le repos, et je sens que je n'en puis avoir qu'en renonçant à toute correspondance hors du lieu que j'habite. Je prends donc mon parti, trop tard, sans doute, mais assez tôt pour jouir des jours tranquilles qu'on voudra bien me laisser. Adieu, madame. L'amitié dont vous m'avez honoré me sera toujours présente et chère; daignez aussi vous en souvenir quelquefois.

LETTRE DCLXXXIX.

A M. DE MALESHERBES.

Wootton, le 10 mai 1766.

Ce n'est pas d'aujourd'hui, monsieur, que j'aime à vous ouvrir mon cœur et que vous le permettez.

La confiance que vous m'avez inspirée m'a déjà fait sentir près de vous que l'affliction même a quelquefois ses douceurs; mais ce prix de l'épanchement me devient bien plus sensible depuis que mes maux, portés à leur comble, ne me laissent plus dans la vie d'autre espoir que des consolations, et depuis qu'à mon dernier voyage à Paris j'ai si bien achevé de vous connaître. Oui, monsieur, avouer un tort, le déclarer, est un effort de justice assez rare; mais s'accuser au malheureux qu'on a perdu, quoique innocemment, et ne l'en aimer que davantage, est un acte de force qui n'appartenait qu'à vous. Votre ame honore l'humanité, et la rétablit dans mon estime. Je savais qu'il y avait encore de l'amitié parmi les hommes; mais sans vous j'ignorerais qu'il y eût de la vertu.

Laissez-moi donc vous décrire mon état une seconde fois en ma vie. Que mon sort a changé depuis mon séjour de Montmorency! Vous m'avez cru malheureux alors, et vous vous trompiez; si vous me croyez heureux maintenant, vous vous trompez davantage. Vous allez connaître un genre de malheurs digne de couronner tous les autres, et qu'en vérité je n'aurais pas cru fait pour moi.

Je vivais en Suisse en homme doux et paisible, fuyant le monde, ne me mêlant de rien, ne disputant jamais, ne parlant pas même de mes opinions. On m'en chasse par des persécutions, sans sujet, sans motif, sans prétexte, les plus violentes, les moins méritées qu'il soit possible d'imaginer, et qu'on a la barbarie de me reprocher encore, comme

si je me les étais attirées par vanité. Languissant, malade, affligé, je m'acheminais, à l'entrée de l'hiver, vers Berlin: A Strasbourg, je reçois de M. Hume les invitations les plus tendres de me livrer à sa conduite, et de le suivre en Angleterre, où il se charge de me procurer une retraite agréable et tranquille. J'avais eu déjà le projet de m'y retirer; Milord Maréchal me l'avait toujours conseillé; M. le duc d'Aumont avait, à la prière de madame de Verdelin, demandé et obtenu pour moi un passeport: J'en fais usage; je pars le cœur plein du bon David; je cours à Paris me jeter entre ses bras. M. le prince de Conti m'honore de l'accueil plus convenable à sa générosité qu'à ma situation, et auquel je me prête par devoir, mais avec répugnance, prévoyant combien mes ennemis m'en feraient payer cher l'éclat.

Ce fut un spectacle bien doux pour moi que l'augmentation sensible de bienveillance pour M. Hume, que cette bonne œuvre produisit dans tout Paris: il devait en être touché comme moi; je doute qu'il le fût de la même manière. Quoi qu'il en soit, voilà de ces compliments à la française, que j'aime, et que les autres nations ne savent guère imiter.

Mais ce qui me fit une peine extrême fut de voir que M. le prince de Conti m'accablait en sa présence de si grandes bontés, qu'elles auraient pu passer pour railleuses si j'eusse été moins à plaindre, ou que le prince eût été moins généreux: toutes les attentions étaient pour moi; M. Hume était oublié en quelque sorte, ou invité à y con-

courir. Il était clair que cette préférence d'humanité dont j'étais l'objet en montrait pour lui une beaucoup plus flatteuse : c'était lui dire : *Mon ami Hume, aidez-moi à marquer de la commisération à cet infortuné.* Mais son cœur jaloux fut trop bête pour sentir cette distinction-là.

Nous partons. Il était si occupé de moi qu'il en parlait même durant son sommeil : vous saurez ci-après ce qu'il dit à la première couchée. En débarquant à Douvres, transporté de toucher enfin cette terre de liberté, et d'y être amené par cet homme illustre, je lui sautai au cou, je l'embrassai étroitement sans rien dire, mais en couvrant son visage de baisers et de pleurs. Ce n'est pas la seule fois ni la plus remarquable où il ait pu voir en moi les saisissements d'un cœur pénétré. Je ne sais pas trop ce qu'il fait de ces souvenirs, s'ils lui viennent, mais j'ai dans l'esprit qu'il en doit quelquefois être importuné.

Nous sommes fêtés arrivant à Londres; dans les deux chambres, à la cour même, on s'empresse à me marquer de la bienveillance et de l'estime. M. Hume me présente de très-bonne grace à tout le monde, et il était naturel de lui attribuer, comme je faisais, la meilleure partie de ce bon accueil. L'affluence me fait trouver le séjour de la ville incommode : aussitôt les maisons de campagne se présentent en foule; on m'en offre à choisir dans toutes les provinces. M. Hume se charge des propositions; il me les fait, il me conduit même à deux ou trois campagnes voisines; j'hésite long-temps sur le

choix ; je me détermine enfin pour cette province. Aussitôt M. Hume arrange tout, les embarras s'aplanissent ; je pars ; j'arrive dans une habitation commode, agréable, et solitaire : le maître prévoit tout, rien ne me manque ; je suis tranquille, indépendant. Voilà le moment si désiré où tous mes maux doivent finir : non, c'est là qu'ils commencent plus cruels que je ne les avais encore éprouvés.

Peut-être n'ignorez-vous pas, monsieur, qu'avant mon arrivée en Angleterre, elle était un des pays de l'Europe où j'avais le plus de réputation, j'oserais presque dire, de considération ; les papiers publics étaient pleins de mes éloges, et il n'y avait qu'un cri d'indignation contre mes persécuteurs. Ce ton se soutient à mon arrivée ; les papiers l'annoncèrent en triomphe ; l'Angleterre s'honorait d'être mon refuge, et elle en glorifiait avec justice ses lois et son gouvernement. Tout-à-coup, et sans aucune cause assignable, ce ton change, mais si fort et si vite, que dans tous les caprices du public on n'en vit jamais un plus étonnant. Le signal fut donné dans un certain magasin, aussi plein d'inepties que de mensonges, et où l'auteur, bien instruit, me donnait pour fils de musicien. Dès ce moment, tout part avec un accord d'insultes et d'outrages qui tient du prodige ; des foules de livres et d'écrits m'attaquent personnellement, sans ménagement, sans discrétion, et nulle feuille n'oserait paraître si elle ne contenait quelque malhonnêteté contre moi. Trop accoutumé aux injures du pu-

blic pour m'en affecter encore, je ne laissais pas d'être surpris de ce changement si brusque, de ce concert si parfaitement unanime, que pas un de ceux qui m'avaient tant loué ne dît un seul mot pour ma défense. Je trouvais bizarre que précisément après le retour de M. Hume, qui a tant d'influence ici sur les gens de lettres et de si grandes liaisons avec eux, sa présence eût produit un effet si contraire à celui que j'en pouvais attendre; que pas un de ses amis ne se fût montré le mien : et l'on voyait bien que les gens qui me traitaient si mal n'étaient pas ses ennemis, puisqu'en faisant sonner haut sa qualité de ministre, ils disaient que je n'avais traversé la France que sous sa protection; qu'il m'avait obtenu un passeport de la cour de France; et peu s'en fallait qu'ils n'ajoutassent que j'avais fait le voyage à ses frais. Une autre chose m'étonnait davantage. Tous m'avaient également caressé à mon arrivée; mais à mesure que notre séjour se prolongeait, je voyais de la façon la plus sensible changer avec moi les manières de ses amis. Toujours, je l'avoue, ils ont pris les mêmes soins en ma faveur; mais, loin de me marquer la même estime, ils accompagnaient leurs services de l'air dédaigneux le plus choquant : on eût dit qu'ils ne cherchaient à m'obliger que pour avoir droit de me marquer du mépris. Malheureusement ils s'étaient emparés de moi. Que faire, livré à leur merci dans un pays dont je ne savais pas la langue? Baisser la tête et ne pas voir les affronts. Si quelques Anglais ont continué à me marquer de l'estime, ce

sont uniquement ceux avec qui M. Hume n'a aucune liaison.

Les flagorneries m'ont toujours été suspectes. Il m'en a fait des plus basses et de toutes les façons; mais je n'ai jamais trouvé dans son langage rien qui sentît la vraie amitié. On eût dit même qu'en voulant me faire des patrons il cherchait à m'ôter leur bienveillance; il voulait plutôt que j'en fusse assisté qu'aimé; et cent fois j'ai été surpris du tour révoltant qu'il donnait à ma conduite près des gens qui pouvaient s'en offenser. Un exemple éclaircira ceci. M. Penneck, du Muséum, ami de Milord Maréchal, et pasteur d'une paroisse où l'on voulait m'établir, vient me voir; M. Hume, moi présent, lui fait mes excuses de ne l'avoir pas prévenu. *Le docteur Maty*, lui dit-il, *nous avait invités pour jeudi au Muséum, où M. Rousseau devait vous voir; mais il préféra d'aller avec madame Garrick à la comédie: on ne peut pas faire tant de choses en un jour.*

On répand à Paris une fausse lettre du roi de Prusse, qui depuis a été traduite et imprimée ici. J'apprends avec étonnement que c'est un M. Walpole, ami de M. Hume, qui fait courir cette lettre: je lui demande si cela est vrai; au lieu de me répondre, il me demande froidement de qui je le tiens; et quelques jours après, il veut que je confie à ce même M. Walpole des papiers qui m'intéressent et que je cherche à faire venir en sûreté. Je vois cette prétendue lettre du roi de Prusse, et j'y reconnais à l'instant le style de M. d'Alembert, autre ami de M. Hume, et mon ennemi d'autant plus dan-

gereux qu'il a soin de cacher sa haine. J'apprends que le fils du jongleur Tronchin, mon plus mortel ennemi, est non-seulement un ami de M. Hume, mais qu'il loge avec lui; et quand M. Hume voit que je sais cela, il m'en fait la confidence, m'assurant que le fils ne ressemble pas au père. J'ai logé deux ou trois nuits avec ma gouvernante dans cette même maison, chez M. Hume; et à l'accueil que nous ont fait ses hôtesses, qui sont ses amies, j'ai jugé de la façon dont lui, ou cet homme qu'il dit ne pas ressembler à son père, leur avait parlé d'elle et de moi.

Tous ces faits combinés, et d'autres semblables que j'observe, me donnent insensiblement une inquiétude que je repousse avec horreur. Cependant les lettres que j'écris n'arrivent pas; plusieurs de celles que je reçois ont été ouvertes, et toutes ont passé par les mains de M. Hume: si quelqu'une lui échappe, il ne peut cacher l'ardente avidité de la voir. Un soir je vois encore chez lui une manœuvre de lettre dont je suis frappé. Voici ce que c'est que cette manœuvre, car il peut importer de la détailler. Je vous l'ai dit, monsieur; dans un fait je veux tout dire. Après soupé, gardant tous deux le silence au coin de son feu, je m'aperçois qu'il me regarde fixement, ce qui lui arrive souvent et d'une manière assez remarquable. Pour cette fois son regard ardent et prolongé devint presque inquiétant. J'essaie de le fixer à mon tour; mais en arrêtant mes yeux sur les siens je sens un frémissement inexplicable, et je suis bientôt forcé de les baisser. La physio-

nomie et le ton du bon David sont d'un bon-homme ; mais il faut que, pour me fixer dans nos tête-à-tête, ce bon-homme ait trouvé d'autres yeux que les siens.

L'impression de ce regard me reste : mon trouble augmente jusqu'au saisissement. Bientôt un violent remords me gagne ; je m'indigne de moi-même. Enfin, dans un transport, que je me rappelle encore avec délices, je me jette à son cou, je le serre étroitement, je l'inonde de mes larmes ; je m'écrie : *Non, non, David Hume n'est pas un traître ; s'il n'était le meilleur des hommes, il faudrait qu'il en fût le plus noir.* David Hume me rend mes embrassements, et, tout en me frappant de petits coups sur le dos, me répète plusieurs fois d'un ton tranquille : *Quoi! mon cher monsieur! Eh! mon cher monsieur! Quoi donc! mon cher monsieur!* Il ne me dit rien de plus ; je sens que mon cœur se resserre ; notre explication finit là ; nous allons nous coucher, et le lendemain je pars pour la province.

Je reviens maintenant à ce que j'entendis à Roye la première nuit qui suivit notre départ. Nous étions couchés dans la même chambre, et plusieurs fois au milieu de la nuit je l'entendis s'écrier avec une véhémence extrême : *Je tiens J. J. Rousseau.* Je pris ces mots dans un sens favorable qu'assurément le ton n'indiquait pas ; c'est un ton dont il m'est impossible de donner l'idée, et qui n'a nul rapport à celui qu'il a pendant le jour, et qui correspond très-bien aux regards dont j'ai parlé. Chaque fois qu'il dit ces mots, je sentis un tressaillement d'ef-

froi dont je n'étais pas le maître : mais il ne me fallut qu'un moment pour me remettre et tire de ma terreur ; dès le lendemain, tout fut si parfaitement oublié, que je n'y ai pas même pensé durant tout mon séjour à Londres et au voisinage. Je ne m'en suis souvenu que depuis mon arrivée ici, en repassant toutes les observations que j'ai faites, et dont le nombre augmente de jour en jour ; mais à présent je suis trop sûr de ne plus l'oublier. Cet homme, que mon mauvais destin semble avoir forgé tout exprès pour moi, n'est pas dans la sphère ordinaire de l'humanité, et vous avez assurément plus que personne le droit de trouver son caractère incroyable. Mon dessein n'est pas aussi que vous le jugiez sur mon rapport, mais seulement que vous jugiez de ma situation.

Seul dans un pays qui m'est inconnu, parmi des peuples peu doux, dont je ne sais pas la langue, et qu'on excite à me haïr, sans appui, sans ami, sans moyen de parer les atteintes qu'on me porte ; je pourrais pour cela seul sembler fort à plaindre. Je vous proteste cependant que ce n'est ni aux désagréments que j'essuie, ni aux dangers que je peux courir que je suis sensible : j'ai même si bien pris mon parti sur ma réputation, que je ne songe plus à la défendre ; je l'abandonne sans peine, au moins durant ma vie, à mes infatigables ennemis. Mais de penser qu'un homme avec qui je n'eus jamais aucun démêlé, un homme de mérite, estimable par ses talents, estimé par son caractère, me tend les bras dans ma détresse, et m'étouffe quand

je m'y suis jeté; voilà, monsieur, une idée qui m'atterre. Voltaire, d'Alembert, Tronchin, n'ont jamais un instant affecté mon ame; mais, quand je vivrais mille ans, je sens que jusqu'à ma dernière heure jamais David Hume ne cessera de m'être présent.

Cependant j'endure mes maux avec assez de patience, et je me félicite surtout de ce que mon naturel n'en est point aigri: cela me les rend moins insupportables. J'ai repris mes promenades solitaires, mais, au lieu d'y rêver, j'herborise; c'est une distraction dont je sens le besoin: malheureusement elle ne m'est pas ici d'une grande ressource; nous avons peu de beaux jours; j'ai de mauvais yeux, un mauvais microscope; je suis trop ignorant pour herboriser sans livres, et je n'en ai point encore ici: d'ailleurs mes nuits sont cruelles, mon corps souffre encore plus que mon cœur; la perte totale du sommeil me livre aux plus tristes idées; l'air du pays joint à tout cela sa sombre influence, et je commence à sentir fréquemment que j'ai trop vécu. Le pis est que je crains la mort encore, non-seulement pour elle-même, non-seulement pour n'avoir pas un de mes amis qui puisse adoucir mes dernières heures; mais surtout pour l'abandon total où je laisserais ici la compagne de mes misères, livrée à la barbarie, ou, qui pis est, à l'insultante pitié de ceux dont les soins ne sont qu'un raffinement de cruauté pour faire endurer l'opprobre en silence. Je ne sais pas, en vérité, quelles ressources la philosophie offre à un homme dans mon état.

Pour moi, je n'en vois que deux qui soient à mon usage, l'espérance et la résignation.

Le plaisir, monsieur, que j'ai de vous écrire est si parfaitement indépendant de l'attente d'une réponse, que je ne vous envoie pour cela aucune adresse, bien sûr que vous ne vous servirez pas de celle de M. Hume, avec qui j'ai rompu toute communication. Vos sentiments me sont connus, il ne m'en faut pas davantage; j'aurai l'équivalent de cent lettres dans l'assurance où je suis que vous pensez à moi quelquefois avec intérêt. Je prends le parti de supprimer désormais tout commerce de lettres, hors les cas d'absolue nécessité, de ne plus lire ni journaux ni nouvelles publiques, et de passer dans l'ignorance de ce qui se dit et se fait dans le monde les jours tranquilles qu'on voudra me laisser.

Je fais, monsieur, les vœux les plus vrais et les plus tendres pour votre félicité.

LETTRE DCXC.

A M. LE GÉNÉRAL CONWAY,

SECRÉTAIRE D'ÉTAT.

Le 22 mai 1766.

MONSIEUR,

Vivement touché des graces dont il plaît à sa majesté de m'honorer, et de vos bontés qui me les ont attirées, j'y trouve dès à présent ce bien pré-

cieux à mon cœur d'intéresser à mon sort le meilleur des rois et l'homme le plus digne d'être aimé de lui. Voilà, monsieur, un avantage que je ne mériterai point de perdre. Mais il faut vous parler avec la franchise que vous aimez: après tant de malheurs je me croyais préparé à tous les événements possibles; il m'en arrive pourtant que je n'avais pas prévus, et qu'il n'est pas même permis à un honnête homme de prévoir. Ils m'en affectent d'autant plus cruellement, et le trouble où ils me jettent m'ôtant la liberté d'esprit nécessaire pour me bien conduire, tout ce que me dit la raison, dans un état aussi triste, est de suspendre ma résolution sur toute affaire importante, telle qu'est pour moi celle dont il s'agit. Loin de me refuser aux bienfaits du roi par l'orgueil qu'on m'impute, je le mettrais à m'en glorifier; et tout ce que j'y vois de pénible est de ne pouvoir m'en honorer aux yeux du public comme aux miens propres. Mais lorsque je les recevrai, je veux pouvoir me livrer tout entier aux sentiments qu'ils m'inspirent, et n'avoir le cœur plein que des bontés de sa majesté et des vôtres: je ne crains pas que cette façon de penser les puisse altérer. Daignez donc, monsieur, me les conserver pour des temps plus heureux: vous connaîtrez alors que je n'ai différé de m'en prévaloir que pour tâcher de m'en rendre plus digne.

Agréez, monsieur, je vous supplie, mes très-humbles salutations et mon respect.

LETTRE DCXCI.

A M. DU PEYROU.

A Wootton, le 31 mai 1766.

J'ai reçu, mon cher hôte, votre n° 24 par M. d'Ivernois, et je reçois en ce moment votre n° 25. Je vous remercie de l'inquiétude que vous y marquez sur mon état, excepté pourtant ce mot: *M'auriez-vous oublié?* qu'un plus long silence ni rien au monde n'autoriserait jamais. J'aurais cru qu'entre vous et moi nous n'en étions plus, depuis long-temps, à de pareilles craintes. Je vous écris rarement, je vous en ai prévenu; mais je vous écris régulièrement; et, lorsque vous vous livriez à ce cruel doute, vous avez dû recevoir mon n° 2. De grace, entendons-nous bien. Je ne puis souvent écrire, surtout à présent que mon hôte et sa famille sont ici. Il y a, ce dont je gémis, trois cents lieues de distance entre nous; il faut plusieurs entrepôts à nos lettres, qui les retardent, et qui peuvent les retarder davantage. Enfin, vous pouvez au pis vous dire: Il est mort ou malade; mais jamais, M'a-t-il oublié?

Autre grief. M. Hume vous apprend, dites-vous, que la province de Derby m'a nommé un des commissaires des barrières, et vous me reprochez de ne vous en avoir rien dit. Vous auriez raison, si cela était vrai; mais je n'ai jamais ouï parler de pa-

reille folie; je vous ai prévenu d'être en garde contre tout ce qui pouvait venir de M. Hume, et de n'ajouter aucune foi à tout ce qu'on vous dirait de moi. De grace, une fois pour toutes, n'en croyez que ce que je vous dirai moi-même; vous vous épargnerez bien des jugements injustes sur mon compte. Par une suite de cette même facilité à tout croire, vous voilà persuadé, sur le rapport de M. de Luze, que je désire voir mes écrits imprimés de mon vivant; j'ignore sur le rapport de qui M. de Luze lui-même a pu le croire; ce n'est sûrement pas sur le mien, et je vous déclare et vous répète, pour la dernière fois, dans la sincérité de mon ame, que mon plus ardent désir est que le public n'entende plus parler de moi de mon vivant. Une fois pour toutes, croyez-moi sincère; ne vous gênez jamais sur cette affaire; mais soyez persuadé que, toute chose égale, j'aime mieux qu'elle ne se fasse qu'après ma mort. Il est vrai que j'ai cru que les planches auraient pu se graver d'avance, et qu'elles auraient pu s'exécuter mieux de mon vivant.

Je me flatte que vous aurez reçu ma précédente assez à temps pour ne faire partir que mes livres de botanique et herbiers, et retenir le reste, quant à présent. Je suis très-content de mon habitation, de mon hôte, de mes voisins, à quelques inconvénients près; mais, puisqu'il y en a partout, le sage ne les fuit pas, il les supporte, et il m'en coûte peu d'être sage en cela. Mais je vous avoue (et que ceci soit à jamais entre nous deux sans

aucune exception) que je sens cruellement votre absence, et que j'ai peine à me détacher de l'espoir de retourner un jour mourir auprès de vous. Mon cœur ne peut renoncer aux douces idées qu'il s'était faites; plus j'aime le recueillement et la retraite, plus l'intimité de l'amitié m'est nécessaire, surtout vers la fin de ma carrière et de mes jours, où je n'ai plus d'autre projet à former que l'usage du présent. Je pense aussi, et votre dernière lettre me le confirme, que je ne vous serais pas tout-à-fait inutile pour la douceur de la vie, surtout si vous ne vous mariez pas encore, comme j'y vois peu d'acheminement. C'est pourtant une chose à laquelle il est temps de songer ou jamais. Il y aurait là-dessus trop de choses à dire pour une lettre, c'est un beau texte pour quand vous viendrez me voir. Quoi qu'il en soit, nous avons en tout état de cause assez de goûts communs pour les cultiver ensemble avec agrément, et je ne doute pas qu'un jour ou l'autre l'entreprise du *Dictionnaire de botanique* ne se réveille, et ne nous fournisse pour plusieurs années les plus agréables occupations. Je vous conseille de ne pas abandonner ce goût; il tient à des connaissances charmantes, et il peut les étendre à l'infini. Voilà, mon cher hôte, un château en Espagne, le seul qui me reste à faire, et auquel je n'ai pas la force de renoncer. Et pourquoi ne s'exécuterait-il pas un jour? Laissons au public le temps de m'oublier, à vos gens de Neuchâtel celui de s'apaiser, peut-être de se repentir : préparons à loisir toutes choses dans le

plus profond silence, et sans que personne au monde pénètre nos vues : rien ne nous presse, nous sommes les maîtres du temps. Dans quatre ou cinq ans, quand votre maison sera faite, et que vous l'habiterez, je ne vois point d'impossibilité que vous redeveniez dans le fait mon cher hôte. En attendant, je suis tranquille dans ma retraite; le pis sera d'y rester; j'espère au moins vous y voir quelquefois. Pensez à tout cela, et dites-m'en votre avis, mais surtout entre vous et moi sans aucun confident quelconque. Tout est manqué si ame vivante vient à pénétrer ce projet.

Je ne sais ce qu'est devenu le portrait que je vous avais destiné; j'ai rompu toute correspondance avec M. Hume, et je suis déterminé, quoi qu'il arrive, à ne lui récrire jamais. Je regarde le triumvirat de Voltaire, de d'Alembert et de lui comme une chose certaine. Je ne pénètre point leur projet, mais ils en ont un. Je ne m'en tourmenterai plus; je n'y songerai pas même, vous pouvez y compter. Mais, en attendant que la vérité se découvre, je ne veux avoir aucun commerce avec aucun des trois; puissent-ils m'oublier comme je les oublie! Quant au portrait, vous l'aurez, vous pouvez y compter : mais je vous demande du temps pour me mettre au fait de toute chose. Je veux, s'il se peut, me faire oublier à Londres comme ailleurs. Cela est très-nécessaire au repos de ma vie, et surtout à l'exécution de mon projet. Je vous embrasse.

Je voudrais bien que *la Vision* ne fût pas per-

due; n'en pourrait-on pas du moins avoir une copie de quelque façon? Il me suffirait de me l'envoyer cet automne par M. d'Ivernois.

Je dois vous avertir que je n'ai rien écrit à personne de semblable à ce que vous me marquez, et que depuis près de deux ans je n'ai plus de correspondance avec M. Moultou, ne sachant pas même où il est.

LETTRE DCXCII.

A M. D'IVERNOIS.

Wootton, le 31 mai 1766.

Monsieur Lucadou aura pu vous marquer, monsieur, combien j'étais en peine de vous, et votre lettre du 28 avril m'a tiré d'une grande inquiétude. Je suis dans la plus grande joie du projet que vous avez formé de me venir voir cette année: je suis fâché seulement que ce soit trop tard pour jouir des charmes du lieu que j'habite : il est délicieux dans cette saison, mais en novembre il sera triste; il aura grand besoin que vous veniez en égayer l'habitant. Il faudra prévenir M. du Peyrou de votre voyage, au cas qu'il ait quelque chose à m'envoyer. J'aurais souhaité que vous pussiez venir ensemble pour que le voyage fût plus agréable à tous les deux; mais je trouverai mon compte à vous voir l'un après l'autre; je serai tout entier à chacun des deux, et j'aurai deux fois du plaisir.

Si mes vœux pouvaient contribuer à rétablir

parmi vous les lois et la liberté, je crois que vous ne doutez pas que Genève ne redevînt une république; mais, messieurs, puisque les tourments que votre sort futur donne à mon cœur sont à pure perte, permettez que je cherche à les adoucir en pensant à vos affaires le moins qu'il est possible. Vous avez publié que je voulais écrire l'histoire de la médiation : je serais bien aise seulement d'en savoir l'histoire; mais mon intention n'est assurément pas de l'écrire; et, quand je l'écrirais, je me garderais de la publier. Cependant, si vous voulez me rassembler les pièces et mémoires qui regardent cette affaire, vous sentez qu'il n'est pas possible qu'ils me soient jamais indifférents; mais gardez-les pour les apporter avec vous, et ne m'en envoyez plus par la poste, car les ports en ce pays sont si exorbitants, que votre paquet précédent m'a coûté de Londres ici 4 liv. 10 s. de France. Au reste, je vous préviens, pour la dernière fois, que je ne veux plus faire souvenir le public que j'existe, et que de ma part il n'entendra plus parler de moi durant ma vie. Je suis en repos, je veux tâcher d'y rester. Par une suite du désir de me faire oublier, j'écris le moins de letres qu'il m'est possible; hors trois amis, en vous comptant, j'ai rompu toute autre correspondance, et, pour quoi que ce puisse être, je n'en renouerai plus. Si vous voulez que je continue à vous écrire, ne montrez plus mes lettres et ne parlez plus de moi à personne, si ce n'est pour les commissions dont votre amitié me permet de vous charger.

Je voudrais bien que votre associé, que je salue, eût le temps d'en faire une avant votre départ. J'ai perdu presque tous mes microscopes; et ceux qui me restent sont ternis, et incommodes, en ce qu'il me faudrait trois mains pour m'en servir: une pour tenir le microscope, une autre pour tenir la plante en état à son foyer, et la troisième pour ouvrir la fleur avec une pointe, et en tenir les parties soumises à l'inspection. N'y aurait-il point moyen d'avoir un microscope auquel on pût attacher l'objet dans la situation qu'on voudrait, sans avoir besoin de le tenir, afin d'avoir au moins une main libre et que l'objet ne vacillât pas tant? Les ouvriers de Londres sont si exorbitamment chers, et je suis si peu à portée de me faire entendre, que je crois qu'il y aurait à gagner de toutes manières à faire faire mes petits instruments à Genève, surtout sous des yeux comme ceux de M. Deluc: il faudrait plusieurs verres au microscope, et tous extrêmement polis. Il me manque aussi quelques livres de botanique, mais nous serons à temps d'en parler quand vous serez sur votre départ, de même que de quelques commissions pour Paris, où je suppose que vous passerez, à moins que vous n'aimiez mieux vous embarquer à Bordeaux.

Voltaire a fait imprimer et traduire ici par ses amis une lettre à moi adressée, où l'arrogance et la brutalité sont portées à leur comble, et où il s'applique, avec une noirceur infernale, à m'attirer la haine de la nation. Heureusement la sienne est si maladroite, il a trouvé le secret d'ôter si bien

tout crédit à ce qu'il peut dire, que cet écrit ne sert qu'à augmenter le mépris que l'on a ici pour lui. La sotte hauteur que ce pauvre homme affecte est un ridicule qui va toujours en augmentant. Il croit faire le prince, et ne fait en effet que le crocheteur. Il est si bête qu'il ne fait qu'apprendre à tout le monde combien il se tourmente de moi.

L'homme dont je vous ai parlé dans ma précédente lettre a placé *O* fils chez l'homme de *B*, qui va près de *C*. Vous comprenez de quelles commissions ce petit barbouillon peut être chargé; j'en ai prévenu *D*.

Vos offres au sujet de l'argent qui est chez madame Boy de La Tour sont assurément très-obligeantes; le mal que j'y vois est qu'elles ne sont pas acceptables : on ne place point au dix pour cent sur deux têtes. Sur celle de mademoiselle Le Vasseur passe, cela se peut accepter. A cette condition, je vous enverrai le billet pour retirer cet argent, ou bien nous arrangerons ici cette affaire à votre voyage. Je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE DCXCIII.

A M. DU PEYROU.

Le 14 juin 1766.

C'est bien mon tour d'être inquiet de votre silence, et je le suis beaucoup, tant à cause de votre exactitude ordinaire, que des approches de la goutte

que vous avez paru craindre. Veuille le ciel que vous n'ayez pas une si bonne excuse à me donner! Mais, si vous êtes pris en effet, ce dont je tremble, je vous prie en grace de me faire écrire un mot par M. Jeannin; car j'aime encore mieux être sûr d'un mal que d'en redouter mille autres. Votre n° 25 est du 12 mai; depuis lors je n'ai rien reçu; et je ne sais pas encore si vous avez fait partir quelque chose par Mandrot, dont vous m'annonciez le départ pour le 24. Mon hôte (non pas l'hôte de mon cœur par excellence), M. Davenport, est venu passer ici trois semaines avec sa famille. C'est un très-galant homme, plein d'attentions et de soins. Je suis convenu avec lui de l'adresse suivante, sous laquelle vous pouvez m'écrire sans enveloppe, et sans que mon nom paraisse. Pourvu que vous mettiez très-exactement l'adresse comme elle est marquée, ni plus ni moins, et que vous fassiez mettre vos lettres à la poste à Londres ou à Paris, en les affranchissant jusqu'à Londres, elles me parviendront sûrement, promptement, et personne ne les ouvrira que moi. Monsieur Davenport, à Wootton Arsbornbag. *Derbyshire.*

Adieu, mon cher et très-cher hôte, je vous embrasse mille fois de tout mon cœur.

LETTRE DCXCIV.

AU MÊME.

Wootton, le 21 juin 1766.

J'ai reçu, mon cher hôte, votre n° 26 qui m'a fait grand bien. Je me corrigerai d'autant plus difficilement de l'inquiétude que vous me reprochez, que vous ne vous en corrigez pas trop bien vous-même quand mes lettres tardent à vous arriver: ainsi, médecin, guéris-toi toi-même; mais non, mon cher ami, cette tendre inquiétude et la cause qui la produit est une trop douce maladie pour que ni vous ni moi nous en voulions guérir. Je prendrai toutefois les mesures que vous m'indiquez pour ne pas me tourmenter mal à propos; et, pour commencer, j'inscris aujourd'hui la date de cette lettre en recommençant, par n° 1, afin de voir successivement une suite de numéros bien en ordre. Ma première ferveur d'arrangement est toujours une chose admirable; malheureusement elle ne dure pas.

Je vous suis bien obligé des ordres que vous avez donnés à vos banquiers à mon sujet. Ma situation me force à me prévaloir des seize cents livres par an, même avant que vous ayez reçu les trois cents louis de Milord Maréchal, qui, j'espère, ne tarderont pas beaucoup encore. Je n'ai point de scrupule sur cet arrangement, par rapport à

vous dont je connais le cœur, et dont je suppose la fortune en état d'y répondre; je n'en ai pas non plus par rapport à moi, dont le cœur répond au vôtre, et qui crois pouvoir vous fournir de quoi ne rien perdre avec moi, pourvu que vous puissiez attendre. S'il arrivait que les tracas d'affaires d'intérêt dont vous m'avez parlé influassent sur votre situation présente, j'exige qu'en pareil cas vous me le disiez franchement, parce que je puis trouver d'autres ressources, auxquelles je préfère le plaisir de tenir de vous ma subsistance, mais qui peuvent au besoin me servir de supplément. J'ai bien des choses à vous dire que je ne puis confier à une lettre qui peut s'égarer. Quand vous viendrez, je vous dirai ce qui s'est passé, et je crois que vous conviendrez que j'ai fait ce que j'ai dû faire; mais ce que je dois sur toute chose est de ne vous pas laisser mettre à l'étroit pour l'amour de moi. Ainsi, promettez-moi de me parler sans détour dans l'occasion, et commencez dès à présent si vous êtes dans le cas.

J'aurais fort souhaité que vous n'eussiez pas fait partir mes livres; mais c'est une affaire faite: je sens que l'objet de toute la peine que vous avez prise pour cela n'était que de me fournir des amusements dans ma retraite; cependant vous vous êtes trompé. J'ai perdu tout goût pour la lecture, et hors des livres de botanique, il m'est impossible de lire plus rien. Ainsi je prendrai le parti de faire rester tous ces livres à Londres, et de m'en défaire comme je pourrai, attendu que leur

transport jusqu'ici me coûterait beaucoup au-delà de leur valeur, que cette dépense me serait fort onéreuse, que quand ils seraient ici je ne saurais pas trop où les mettre ni qu'en faire. Je suis charmé qu'au moins vous n'ayez pas envoyé les papiers.

Soyez moins en peine de mon humeur, mon cher hôte, et ne le soyez point de ma situation. Le séjour que j'habite est fort de mon goût; le maître de la maison est un très-galant homme, pour qui trois semaines de séjour qu'il a fait ici avec sa famille ont cimenté l'attachement que ses bons procédés m'avaient donné pour lui. Tout ce qui dépend de lui est employé pour me rendre le séjour de sa maison agréable. Il y a des inconvénients, mais où n'y en a-t-il pas? Si j'avais à choisir de nouveau dans toute l'Angleterre, je ne choisirais pas d'autre habitation que celle-ci: ainsi j'y passerai très-patiemment tout le temps que j'y dois vivre; et si j'y dois mourir, le plus grand mal que j'y trouve est de mourir loin de vous, et que l'hôte de mon cœur ne soit pas aussi celui de mes cendres; car je me souviendrai toujours avec attendrissement de notre premier projet, et les idées tristes, mais douces, qu'il me rappelle, valent sûrement mieux que celles du bal de votre folle amie. Mais je ne veux pas m'engager dans ces sujets mélancoliques qui vous feraient mal augurer de mon état présent, quoique à tort; et je vous dirai qu'il m'est venu cette semaine de la compagnie de Londres, hommes et femmes, qui tous, à mon accueil, à mon air, à ma manière de vivre, ont jugé,

contre ce qu'ils avaient pensé avant de me voir, que j'étais heureux dans ma retraite; et il est vrai que je n'ai jamais vécu plus à mon aise, ni mieux suivi mon humeur du matin au soir. Il est certain que la fausse lettre du roi de Prusse et les premières clabauderies de Londres m'ont alarmé, dans la crainte que cela n'influât sur mon repos dans cette province, et qu'on n'y voulût renouveler les scènes de Motiers. Mais sitôt que j'ai été tranquillisé sur ce chapitre, et qu'étant une fois connu dans mon voisinage j'ai vu qu'il était impossible que les choses y prissent ce tour-là, je me suis moqué de tout le reste, et si bien, que je suis le premier à rire de toutes leurs folies. Il n'y a que la noirceur de celui qui sous main fait aller tout cela qui me trouble encore: cet homme a passé mes idées; je n'en imaginais pas de faits comme lui. Mais parlons de nous. Il me manque de vous revoir pour chasser tout souvenir cruel de mon ame. Vous savez ce qu'il me faudrait de plus pour mourir heureux, et je suppose que vous avez reçu la lettre que je vous ai écrite par M. d'Ivernois: mais comme je regarde ce projet comme une belle chimère, je ne me flatte pas de le voir se réaliser. Laissons la direction de l'avenir à la Providence. En attendant, j'herborise, je me promène, je médite le grand projet dont je suis occupé*; je compte même, quand vous viendrez, pouvoir déjà vous remettre quelque chose; mais la douce paresse me gagne chaque jour davantage,

* Celui d'écrire ses *Confessions*.

et j'ai bien de la peine à me mettre à l'ouvrage; j'ai pourtant de l'étoffe assurément, et bien du désir de la mettre en œuvre. Mademoiselle Le Vasseur est très-sensible à votre souvenir : elle n'a pas appris un seul mot d'anglais; j'en avais appris une trentaine à Londres, que j'ai tous oubliés ici, tant leur terrible baragouin est indéchiffrable à mon oreille. Ce qu'il y a de plaisant, est que pas une ame dans la maison ne sait un mot de français : cependant sans s'entendre on va et l'on vit. Bonjour.

J'écrirai à Berlin la semaine prochaine, et je parlerai de M. d'Escherny. Mille salutations de ma part à tous ceux qui m'aiment, et mille tendres respects à la bonne maman.

LETTRE DCXCV.

A M. HUME.

Le 23 juin 1766.

Je croyais que mon silence, interprété par votre conscience, en disait assez; mais, puisqu'il entre dans vos vues de ne pas l'entendre, je parlerai.

Je vous connais, monsieur, et vous ne l'ignorez pas. Sans liaisons antérieures, sans querelles, sans démêlés, sans nous connaître autrement que par la réputation littéraire, vous vous empressez à m'offrir dans mes malheurs vos amis et vos soins, touché de votre générosité, je me jette entre vos bras : vous m'amenez en Angleterre, en apparence

pour m'y procurer un asile, et en effet pour m'y déshonorer : vous vous appliquez à cette noble œuvre avec un zèle digne de votre cœur, et avec un art digne de vos talents. Il n'en fallait pas tant pour réussir: vous vivez dans le grand monde, et moi dans la retraite : le public aime à être trompé, et vous êtes fait pour le tromper. Je connais pourtant un homme que vous ne tromperez pas, c'est vous-même. Vous savez avec quelle horreur mon cœur repoussa le premier soupçon de vos desseins. Je vous dis, en vous embrassant les yeux en larmes, que si vous n'étiez pas le meilleur des hommes, il faudrait que vous en fussiez le plus noir. En pensant à votre conduite secrète, vous vous direz quelquefois que vous n'êtes pas le meilleur des hommes; et je doute qu'avec cette idée vous en soyez jamais le plus heureux.

Je laisse un libre cours aux manœuvres de vos amis et aux vôtres, et je vous abandonne avec peu de regret ma réputation durant ma vie, bien sûr qu'un jour on nous rendra justice à tous deux. Quant aux bons offices en matière d'intérêt, avec lesquels vous vous masquez, je vous en remercie et vous en dispense. Je me dois de n'avoir plus de commerce avec vous, et de n'accepter, pas même à mon avantage, aucune affaire dont vous soyez le médiateur. Adieu, monsieur : je vous souhaite le plus vrai bonheur; mais, comme nous ne devons plus rien avoir à nous dire, voici la dernière lettre que vous recevrez de moi.

LETTRE DCXCVI.

A M. D'IVERNOIS.

Wootton, le 28 juin 1766.

Je vois, monsieur, par votre lettre du 9, qu'à cette date vous n'aviez pas reçu ma précédente, quoiqu'elle dût vous être arrivée, et que je vous l'eusse adressée par vos correspondants ordinaires, comme je fais celle-ci. L'état critique de vos affaires me navre l'ame; mais ma situation me force à me borner pour vous à des soupirs et des vœux inutiles. Je n'aurai pas même la témérité de risquer des conseils sur votre conduite; dont le mauvais succès me ferait gémir toute ma vie si les choses venaient à mal tourner, et je ne vois pas assez clair dans les secrètes intrigues qui décideront de votre sort, pour juger des moyens les plus propres à vous servir. Le vif intérêt même que je prends à vous vous nuirait si je le laissais paraître; et je suis si infortuné, que mon malheur s'étend à tout ce qui m'intéresse. J'ai fait ce que j'ai pu, monsieur; j'ai mal réussi; je réussirais plus mal encore: et, puisque je vous suis inutile, n'ayez pas la cruauté de m'affliger sans cesse dans cette retraite, et, par humanité, respectez le repos dont j'ai si grand besoin.

Je sens que je n'en puis avoir tant que je conserverai des relations avec le continent. Je n'en re-

çois pas une lettre qui ne contienne des choses affligeantes; et d'autres raisons, trop longues à déduire, me forcent à rompre toute correspondance, même avec mes amis, hors les cas de la plus grande nécessité. Je vous aime tendrement, et j'attends avec la plus vive impatience la visite que vous me promettez; mais comptez peu sur mes lettres. Quand je vous aurai dit toutes les raisons du parti que je prends, vous les approuverez vous-même; elles ne sont pas de nature à pouvoir être mises par écrit. S'il arrivait que je ne vous écrivisse plus jusqu'à votre départ, je vous prie d'en prévenir dans le temps M. du Peyrou, afin que, s'il a quelque chose à m'envoyer, il vous le remette, et, en passant à Paris vous m'obligerez aussi d'y voir M. Guy, chez la veuve Duchesne, afin qu'il vous remette ce qu'il a d'imprimé de mon *Dictionnaire de Musique*, et que j'en aie par vous des nouvelles; car je n'en ai plus depuis long-temps. Mon cher monsieur, je ne serai tranquille que quand je serai oublié: je voudrais être mort dans la mémoire des hommes. Parlez de moi le moins que vous pourrez, même à nos amis; n'en parlez plus du tout à ***; vous avez vu comment il me rend justice; je n'en attends plus que de la postérité parmi les hommes, et de Dieu qui voit mon cœur dans tous les temps. Je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE DCXCVII.

A M. GRANVILLE.

1766.

Quoique je sois fort incommodé, monsieur, depuis deux jours, je n'aurais assurément pas marchandé avec ma santé, pour la faveur que vous vouliez me faire, et je me préparais à en profiter ce soir: mais voilà M. Davenport qui m'arrive; il a l'honnêteté de venir exprès pour me voir: vous, monsieur, qui êtes si plein d'honnêteté vous-même, vous n'approuveriez pas qu'au moment de son arrivée je commençasse par m'éloigner de lui. Je regrette beaucoup l'avantage dont je suis privé; mais du reste je gagnerai peut-être à ne pas me montrer. Si vous daignez parler de moi à madame la duchesse de Portland avec la même bonté dont vous m'avez donné tant de marques, il vaudra mieux pour moi qu'elle me voie par vos yeux que par les siens, et je me consolerai par le bien qu'elle pensera de moi de celui que j'aurai perdu moi-même.

Je dois une réponse à un charmant billet, mais l'espoir de la porter me fait différer à la faire. Recevez, monsieur, je vous supplie, mes très-humbles salutations.

LETTRE DCXCVIII.

AU MÊME.

Puisque M. Granville m'interdit de lui rendre des visites au milieu des neiges, il permettra du moins que j'envoie savoir de ses nouvelles et comment il s'est tiré de ces terribles chemins. J'espère que la neige qui recommence pourra retarder assez son départ pour que je puisse trouver le moment d'aller lui souhaiter un bon voyage. Mais, que j'aie ou non le plaisir de le revoir avant qu'il parte, mes plus tendres vœux l'accompagneront toujours.

LETTRE DCXCIX.

AU MÊME.

Voici, monsieur, un petit morceau de poisson de montagne qui ne vaut pas celui que vous m'avez envoyé; aussi je vous l'offre en hommage et non pas en échange, sachant bien que toutes vos bontés pour moi ne peuvent s'acquitter qu'avec les sentiments que vous m'avez inspirés. Je me faisais une fête d'aller vous prier de me présenter à madame vôtre sœur, mais le temps me contrarie. Je suis malheureux en beaucoup de choses, car je ne puis pas dire en tout, ayant un voisin tel que vous.

LETTRE DCC.

AU MÊME.

Je suis fâché, monsieur, que le temps ni ma santé ne me permettent pas d'aller vous rendre mes devoirs et vous faire mes remerciements aussitôt que je le désirerais; mais en ce moment, extrêmement incommodé, je ne serai de quelques jours en état de faire ni même de recevoir des visites. Soyez persuadé, monsieur, je vous prie, que sitôt que mes pieds pourront me porter jusqu'à vous, ma volonté m'y conduira. Je vous fais, monsieur, mes très-humbles salutations.

LETTRE DCCI.

AU MÊME.

Je suis très-sensible à vos honnêtetés, monsieur, et à vos cadeaux; je le serais encore plus s'ils revenaient moins souvent. J'irai le plus tôt que le temps me le permettra vous réitérer mes remerciements et mes reproches. Si je pouvais m'entretenir avec votre domestique, je lui demanderais des nouvelles de votre santé; mais j'ai lieu de présumer qu'elle continue d'être meilleure. Ainsi soit-il.

LETTRE DCCII.

AU MÊME.

J'ai été, monsieur, assez incommodé ces trois jours, et je ne suis pas fort bien aujourd'hui. J'apprends avec grand plaisir que vous vous portez bien ; et si le plaisir donnait la santé, celui de votre bon souvenir me procurerait cet avantage. Mille très-humbles salutations.

LETTRE DCCIII.

A MADEMOISELLE DEWES,

AUJOURD'HUI MADAME PORT.

1766.

Ne soyez pas en peine de ma santé, ma belle voisine ; elle sera toujours assez et trop bonne tant que je vous aurai pour médecin. J'aurais pourtant grande envie d'être malade pour engager, par charité, madame la comtesse et vous à ne pas partir si tôt. Je compte aller lundi, s'il fait beau, voir s'il n'y a point de délai à espérer, et jouir au moins du plaisir de voir encore une fois rassemblée la bonne et aimable compagnie de Calwick, à laquelle j'offre en attendant mille très-humbles salutations et respects.

LETTRE DCCIV.

A M. DAVENPORT.

Wootton, le 2 juillet 1766.

Je vous dois, monsieur, toutes sortes de déférences; et puisque M. Hume demande absolument une explication, peut-être la lui dois-je aussi: il l'aura donc; c'est sur quoi vous pouvez compter. Mais j'ai besoin de quelques jours pour me remettre, car en vérité les forces me manquent tout-à-fait. Mille très-humbles salutations.

LETTRE DCCV.

A M. DAVID HUME.

Wootton, le 10 juillet 1766.

Je suis malade, monsieur, et peu en état d'écrire; mais vous voulez une explication, il faut vous la donner. Il n'a tenu qu'à vous de l'avoir depuis long-temps; vous n'en voulûtes point alors, je me tus; vous la voulez aujourd'hui, je vous l'envoie. Elle sera longue, j'en suis fâché; mais j'ai beaucoup à dire, et je n'y veux pas revenir à deux fois.

Je ne vis point dans le monde; j'ignore ce qui s'y passe; je n'ai point de parti, point d'associé,

point d'intrigue; on ne me dit rien, je ne sais que ce que je sens; mais comme on me le fait bien sentir, je le sais bien. Le premier soin de ceux qui trament des noirceurs est de se mettre à couvert des preuves juridiques; il ne ferait pas bon leur intenter procès. La conviction intérieure admet un autre genre de preuves qui règlent les sentiments d'un honnête homme. Vous saurez sur quoi sont fondés les miens.

Vous demandez, avec beaucoup de confiance, qu'on vous nomme votre accusateur. Cet accusateur, monsieur, est le seul homme au monde qui, déposant contre vous, pouvait se faire écouter de moi; c'est vous-même. Je vais me livrer sans réserve et sans crainte à mon caractère ouvert: ennemi de tout artifice, je vous parlerai avec la même franchise que si vous étiez un autre en qui j'eusse toute la confiance que je n'ai plus en vous. Je vous ferai l'histoire des mouvements de mon ame, et de ce qui les a produits, et nommant M. Hume en tierce personne, je vous ferai juge vous-même de ce que je dois penser de lui: malgré la longueur de ma lettre, je n'y suivrai pas d'autre ordre que celui de mes idées, commençant par les indices et finissant par la démonstration.

Je quittais la Suisse, fatigué de traitements barbares, mais qui du moins ne mettaient en péril que ma personne, et laissaient mon honneur en sûreté. Je suivais les mouvements de mon cœur, pour aller joindre Milord Maréchal, quand je reçus à Strasbourg, de M. Hume, l'invitation la plus

tendre de passer avec lui en Angleterre, où il me promettait l'accueil le plus agréable, et plus de tranquillité que je n'y en ai trouvé. Je balançai entre l'ancien ami et le nouveau, j'eus tort; je préférai ce dernier, j'eus plus grand tort; mais le désir de connaître par moi-même une nation célèbre, dont on me disait tant de mal et tant de bien, l'emporta. Sûr de ne pas perdre George Keit, j'étais flatté d'acquérir David Hume. Son mérite, ses rares talents, l'honnêteté bien établie de son caractère me faisaient désirer de joindre son amitié à celle dont m'honorait son illustre compatriote; et je me faisais une sorte de gloire de montrer un bel exemple aux gens de lettres dans l'union sincère de deux hommes dont les principes étaient si différents.

Avant l'invitation du roi de Prusse et de Milord Maréchal, incertain sur le lieu de ma retraite, j'avais demandé et obtenu, par mes amis, un passeport de la cour de France, dont je me servis pour aller à Paris joindre M. Hume. Il vit, et vit trop peut-être, l'accueil que je reçus d'un grand prince, et, j'ose dire, du public. Je me prêtai par devoir, mais avec répugnance, à cet éclat, jugeant combien l'envie de mes ennemis en serait irritée. Ce fut un spectacle bien doux pour moi que l'augmentation sensible de bienveillance pour M. Hume, que la bonne œuvre qu'il allait faire produisit dans tout Paris. Il devait en être touché comme moi; je ne sais s'il le fut de la même manière.

Nous partons avec un de mes amis qui, presque

uniquement pour moi, faisait le voyage d'Angleterre. En débarquant à Douvres, transporté de toucher enfin cette terre de liberté, et d'y être amené par cet homme illustre, je lui saute au cou, je l'embrasse étroitement sans rien dire, mais en couvrant son visage de baisers et de larmes qui parlaient assez. Ce n'est pas la seule fois ni la plus remarquable où il ait pu voir en moi les saisissements d'un cœur pénétré. Je ne sais ce qu'il fait de ces souvenirs, s'ils lui viennent; j'ai dans l'esprit qu'il en doit quelquefois être importuné.

Nous sommes fêtés arrivant à Londres; on s'empresse dans tous les états à me marquer de la bienveillance et de l'estime. M. Hume me présente de bonne grace à tout le monde: il était naturel de lui attribuer, comme je faisais, la meilleure partie de ce bon accueil: mon cœur était plein de lui, j'en parlais à tout le monde, j'en écrivais à tous mes amis; mon attachement pour lui prenait chaque jour de nouvelles forces: le sien paraissait pour moi des plus tendres, et il m'en a quelquefois donné des marques dont je me suis senti très-touché. Celle de faire faire mon portrait en grand ne fut pourtant pas de ce nombre; cette fantaisie me parut trop affichée, et j'y trouvai je ne sais quel air d'ostentation qui ne me plut pas. C'est tout ce que j'aurais pu passer à M. Hume, s'il eût été homme à jeter son argent par les fenêtres, et qu'il eût eu dans une galerie tous les portraits de ses amis. Au reste, j'avouerai sans peine qu'en cela je puis avoir tort.

Mais ce qui me parut un acte d'amitié et de générosité des plus vrais et des plus estimables, des plus dignes en un mot de M. Hume, ce fut le soin qu'il prit de solliciter pour moi de lui-même une pension du roi, à laquelle je n'avais assurément aucun droit d'aspirer. Témoin du zèle qu'il mit à cette affaire, j'en fus vivement pénétré : rien ne pouvait plus me flatter qu'un service de cette espèce, non pour l'intérêt assurément ; car, trop attaché peut-être à ce que je possède, je ne sais point désirer ce que je n'ai pas ; et ayant par mes amis et par mon travail du pain suffisamment pour vivre, je n'ambitionne rien de plus : mais l'honneur de recevoir des témoignages de bonté, je ne dirai pas d'un si grand monarque, mais d'un si bon père, d'un si bon mari, d'un si bon maître, d'un si bon ami, et surtout d'un si honnête homme, m'affectait sensiblement ; et quand je considérais encore dans cette grace, que le ministre qui l'avait obtenue était la probité vivante, cette probité si utile aux peuples, et si rare dans son état, je ne pouvais que me glorifier d'avoir pour bienfaiteurs trois des hommes du monde que j'aurais le plus désirés pour amis. Aussi, loin de me refuser à la pension offerte, je ne mis, pour l'accepter, qu'une condition nécessaire ; savoir, un consentement dont, sans manquer à mon devoir, je ne pouvais me passer.

Honoré des empressements de tout le monde, je tâchais d'y répondre convenablement. Cependant ma mauvaise santé et l'habitude de vivre à la

campagne me firent trouver le séjour de la ville incommode : aussitôt les maisons de campagne se présentent en foule ; on m'en offre à choisir dans toutes les provinces. M. Hume se charge des propositions, il me les fait, il me conduit même à deux ou trois campagnes voisines : j'hésite long-temps sur le choix ; il augmentait cette incertitude. Je me détermine enfin pour cette province ; et d'abord M. Hume arrange tout ; les embarras s'aplanissent ; je pars ; j'arrive dans cette habitation solitaire, commode, agréable : le maître de la maison prévoit tout, pourvoit à tout ; rien ne manque ; je suis tranquille, indépendant. Voilà le moment si désiré où tous mes maux doivent finir ; non, c'est là qu'ils commencent, plus cruels que je ne les avais encore éprouvés.

J'ai parlé jusqu'ici d'abondance de cœur, et rendant avec le plus grand plaisir justice aux bons offices de M. Hume. Que ce qui me reste à dire n'est-il de même nature ! Rien ne me coûtera jamais de ce qui pourra l'honorer. Il n'est permis de marchander sur le prix des bienfaits que quand on nous accuse d'ingratitude ; et M. Hume m'en accuse aujourd'hui. J'oserai donc faire une observation qu'il rend nécessaire. En appréciant ses soins par la peine et le temps qu'ils lui coûtaient, ils étaient d'un prix inestimable, encore plus par sa bonne volonté : pour le bien réel qu'ils m'ont fait, ils ont plus d'apparence que de poids. Je ne venais point comme un mendiant quêter du pain en Angleterre, j'y apportais le mien, j'y venais absolument

chercher un asile, et il est ouvert à tout étranger. D'ailleurs je n'y étais point tellement inconnu, qu'arrivant seul j'eusse manqué d'assistance et de services. Si quelques personnes m'ont recherché pour M. Hume, d'autres aussi m'ont recherché pour moi; et, par exemple, quand M. Davenport voulut bien m'offrir l'asile que j'habite, ce ne fut pas pour lui, qu'il ne connaissait point, et qu'il vit seulement pour le prier de faire et d'appuyer son obligeante proposition. Ainsi, quand M. Hume tâche aujourd'hui d'aliéner de moi cet honnête homme, il cherche à m'ôter ce qu'il ne m'a pas donné. Tout ce qui s'est fait de bien se serait fait sans lui à peu près de même, et peut-être mieux; mais le mal ne se fût point fait. Car pourquoi ai-je des ennemis en Angleterre? pourquoi ces ennemis sont-ils précisément les amis de M. Hume? qui est-ce qui a pu m'attirer leur inimitié? Ce n'est pas moi, qui ne les vis de ma vie, et qui ne les connais pas; je n'en aurais aucun si j'y étais venu seul.

J'ai parlé jusqu'ici de faits publics et notoires, qui, par leur nature et par ma reconnaissance, ont eu le plus grand éclat. Ceux qui me restent à dire sont, non-seulement particuliers, mais secrets, du moins dans leur cause, et l'on a pris toutes les mesures possibles pour qu'ils restassent cachés au public; mais, bien connus de la personne intéressée, ils n'en opèrent pas moins sa propre conviction.

Peu de temps après notre arrivée à Londres, j'y remarquai dans les esprits, à mon égard, un chan-

gement sourd qui bientôt devint très-sensible. Avant que je vinsse en Angleterre, elle était un des pays de l'Europe où j'avais le plus de réputation, j'oserais presque dire de considération; les papiers publics étaient pleins de mes éloges, et il n'y avait qu'un cri contre mes persécuteurs. Ce ton se soutint à mon arrivée; les papiers l'annoncèrent en triomphe; l'Angleterre s'honorait d'être mon refuge; elle en glorifiait avec justice ses lois et son gouvernement. Tout-à-coup, et sans aucune cause assignable, ce ton change, mais si fort et si vite, que dans tous les caprices du public on n'en voit guère de plus étonnant. Le signal fut donné dans un certain *magasin*, aussi plein d'inepties que de mensonges, où l'auteur, bien instruit, ou feignant de l'être, me donnait pour fils de musicien. Dès ce moment les imprimés ne parlèrent plus de moi que d'une manière équivoque ou malhonnête: tout ce qui avait trait à mes malheurs était déguisé, altéré, présenté sous un faux jour, et toujours le moins à mon avantage qu'il était possible: loin de parler de l'accueil que j'avais reçu à Paris, et qui n'avait fait que trop de bruit, on ne supposait pas même que j'eusse osé paraître dans cette ville, et un des amis de M. Hume fut très-surpris quand je lui dis que j'y avais passé.

Trop accoutumé à l'inconstance du public pour m'en affecter encore, je ne laissais pas d'être étonné de ce changement si brusque, de ce concert si singulièrement unanime, que pas un de ceux qui m'avaient tant loué absent, ne parût, moi présent, se

souvénir de mon existence. Je trouvais bizarre que précisément après le retour de M. Hume, qui a tant de crédit à Londres, tant d'influence sur les gens de lettres et les libraires, et de si grandes liaisons avec eux, sa présence eût produit un effet si contraire à celui qu'on en pouvait attendre; que, parmi tant d'écrivains de toute espèce, pas un de ses amis ne se montrât le mien; et l'on voyait bien que ceux qui parlaient de moi n'étaient pas ses ennemis, puisqu'en faisant sonner son caractère public, ils disaient que j'avais traversé la France sous sa protection, à la faveur d'un passeport qu'il m'avait obtenu de la cour; et peu s'en fallait qu'ils ne fissent entendre que j'avais fait le voyage à sa suite et à ses frais.

Ceci ne signifiait rien encore et n'était que singulier; mais ce qui l'était d'avantage, fut que le ton de ses amis ne changea pas moins avec moi que celui du public: toujours, je me fais un plaisir de le dire, leurs soins, leurs bons offices ont été les mêmes, et très-grands en ma faveur; mais loin de me marquer la même estime, celui surtout dont je veux parler, et chez qui nous étions descendus à notre arrivée*, accompagnait tout cela de propos si durs, et quelquefois si choquants, qu'on eût dit qu'il ne cherchait à m'obliger que pour avoir droit de me marquer du mépris. Son frère, d'abord très-accueillant, très-honnête, changea bientôt avec si peu de mesure, qu'il ne daignait pas même, dans leur propre maison, me dire un seul mot, ni me

* M. Jean Steward.

rendre le salut, ni aucun des devoirs qu'on rend chez soi aux étrangers. Rien cependant n'était survenu de nouveau que l'arrivée de J. J. Rousseau et de David Hume; et certainement la cause de ces changements ne vint pas de moi, à moins que trop de simplicité, de discrétion, de modestie, ne soit un moyen de mécontenter les Anglais.

Pour M. Hume, loin de prendre avec moi un ton révoltant, il donnait dans l'autre extrême. Les flagorneries m'ont toujours été suspectes: il m'en a fait de toutes les façons[a], au point de me forcer, n'y pouvant tenir davantage, à lui en dire mon sentiment. Sa conduite le dispensait fort de s'étendre en paroles; cependant, puisqu'il en voulait dire, j'aurais voulu qu'à toutes ces louanges fades il eût substitué quelquefois la voix d'un ami: mais je n'ai jamais trouvé dans son langage rien qui sentît la vraie amitié; pas même dans la façon dont il parlait de moi à d'autres en ma présence. On eût dit qu'en voulant me faire des patrons il cherchait à m'ôter leur bienveillance, qu'il voulait plutôt que j'en fusse assisté qu'aimé; et j'ai quelquefois été surpris du tour révoltant qu'il donnait à ma conduite près des gens qui pouvaient s'en offenser. Un exemple éclaircira ceci. M. Pennech, du Muséum, ami de Milord Maréchal, et pasteur d'une paroisse où l'on voulait m'établir, vient nous voir. M. Hume,

[a] J'en dirai seulement une qui m'a fait rire; c'était de faire en sorte, quand je venais le voir, que je trouvasse toujours sur sa table un tome de l'*Héloïse*; comme si je ne connaissais pas assez le goût de M. Hume pour être assuré que, de tous les livres qui existent, l'*Héloïse* doit être pour lui le plus ennuyeux.

moi présent, lui fait mes excuses de ne l'avoir pas prévenu. Le docteur Maty, lui dit-il, nous avait invités pour jeudi au Muséum, où M. Rousseau devait vous voir; mais il préféra d'aller avec madame Garrick à la comédie: on ne peut pas faire tant de choses en un jour. Vous m'avouerez, monsieur, que c'était là une étrange façon de me capter la bienveillance de M. Pennech.

Je ne sais ce qu'avait pu dire en secret M. Hume à ses connaissances: mais rien n'était plus bizarre que leur façon d'en user avec moi, de son aveu, souvent même par son assistance. Quoique ma bourse ne fût pas vide, que je n'eusse besoin de celle de personne, et qu'il le sût très-bien, l'on eût dit que je n'étais là que pour vivre aux dépens du public, et qu'il n'était question que de me faire l'aumône, de manière à m'en sauver un peu l'embarras. Je puis dire que cette affectation continuelle et choquante est une des choses qui m'ont fait prendre le plus en aversion le séjour de Londres. Ce n'est sûrement pas sur ce pied qu'il faut présenter en Angleterre un homme à qui l'on veut attirer un peu de considération: mais cette charité peut être bénignement interprétée, et je consens qu'elle le soit. Avançons.

On répand à Paris une fausse lettre du roi de Prusse à moi adressée, et pleine de la plus cruelle malignité. J'apprends avec surprise que c'est un M. Walpole, ami de M. Hume, qui répand cette lettre; je lui demande si cela est vrai; mais, pour toute réponse, il me demande de qui je le tiens.

Un moment auparavant, il m'avait donné une carte pour ce même M. Walpole, afin qu'il se chargeât de papiers qui m'importent, et que je veux faire venir de Paris en sûreté.

J'apprends que le fils du jongleur Tronchin, mon plus mortel ennemi, est non-seulement l'ami, le protégé de M. Hume, mais qu'ils logent ensemble; et quand M. Hume voit que je sais cela, il m'en fait la confidence, m'assurant que le fils ne ressemble pas au père. J'ai logé quelques nuits dans cette maison chez M. Hume avec ma gouvernante; et à l'air, à l'accueil dont nous ont honorés ses hôtesses, qui sont ses amies, j'ai jugé de la façon dont lui, ou cet homme qu'il dit ne pas ressembler à son père, ont pu leur parler d'elle et de moi.

Ces faits combinés entre eux et avec une certaine apparence générale, me donnent insensiblement une inquiétude que je repousse avec horreur. Cependant les lettres que j'écris n'arrivent pas; j'en reçois qui ont été ouvertes, et toutes ont passé par les mains de M. Hume. Si quelqu'une lui échappe, il ne peut cacher l'ardente avidité de la voir. Un soir, je vois encore chez lui une manœuvre de lettre dont je suis frappé[a]. Après le souper, gardant tous

[a] Il faut dire ce que c'est que cette manœuvre. J'écrivais sur la table de M. Hume, en son absence, une réponse à une lettre que je venais de recevoir. Il arrive, très-curieux de savoir ce que j'écrivais, et ne pouvant presque s'abstenir d'y lire. Je ferme ma lettre sans la lui montrer; et, comme je la mettais dans ma poche, il la demande avidement, disant qu'il l'enverra le lendemain, jour de poste. La lettre reste sur sa table. Lord Newnham arrive, M. Hume sort un moment; je reprends ma lettre, disant que j'aurai le temps de l'envoyer le lendemain. Lord Newnham m'offre de l'envoyer par le pa-

deux le silence au coin de son feu, je m'aperçois qu'il me fixe, comme il lui arrivait souvent, et d'une manière dont l'idée est difficile à rendre. Pour cette fois, son regard sec, ardent, moqueur et prolongé, devint plus qu'inquiétant. Pour m'en débarrasser, j'essayai de le fixer à mon tour; mais en arrêtant mes yeux sur les siens, je sens un frémissement inexplicable, et bientôt je suis forcé de les baisser. La physionomie et le ton du bon David sont d'un bon-homme, mais où, grand Dieu! ce bon-homme emprunte-t-il les yeux dont il fixe ses amis?

L'impression de ce regard me reste et m'agite, mon trouble augmente jusqu'au saisissement: si l'épanchement n'eût succédé, j'étouffais. Bientôt un violent remords me gagne; je m'indigne de moi-même; enfin, dans un transport que je me rappelle encore avec délices, je m'élance à son cou, je le serre étroitement; suffoqué de sanglots, inondé de larmes, je m'écrie d'une voix entrecoupée: *Non, non, David Hume n'est pas un traître; s'il n'était le meilleur des hommes, il faudrait qu'il en fût le plus*

quet de M. l'ambassadeur de France; j'accepte. M. Hume rentre tandis que lord Newnham fait son enveloppe; il tire son cachet: M. Hume offre le sien avec tant d'empressement, qu'il faut s'en servir par préférence. On sonne; lord Newnham donne la lettre au laquais de M. Hume pour la remettre au sien, qui attend en bas avec son carrosse, afin qu'il la porte chez M. l'ambassadeur. À peine le laquais de M. Hume était hors de la porte, que je me dis, Je parie que le maître va le suivre: il n'y manqua pas. Ne sachant comment laisser seul milord Newnham, j'hésitai quelque temps avant que de suivre à mon tour M. Hume; je n'aperçus rien; mais il vit très-bien que j'étais inquiet. Ainsi, quoique je n'aie reçu aucune réponse à ma lettre, je ne doute pas qu'elle ne soit parvenue; mais je doute un peu, je l'avoue, qu'elle n'ait été lue auparavant.

noir. David Hume me rend poliment mes embrassements, et, tout en me frappant de petits coups sur le dos, me répète plusieurs fois d'un ton tranquille : *Quoi! mon cher monsieur! Eh! mon cher monsieur! Quoi donc! mon cher monsieur!* Il ne me dit rien de plus ; je sens que mon cœur se resserre ; nous allons nous coucher, et je pars le lendemain pour la province.

Arrivé dans cet agréable asile où j'étais venu chercher le repos de si loin, je devais le trouver dans une maison solitaire, commode et riante, dont le maître, homme d'esprit et de mérite, n'épargnait rien de ce qui pouvait m'en faire aimer le séjour. Mais quel repos peut-on goûter dans la vie quand le cœur est agité? Troublé de la plus cruelle incertitude, et ne sachant que penser d'un homme que je devais aimer, je cherchai à me délivrer de ce doute funeste en rendant ma confiance à mon bienfaiteur; car, pourquoi, par quel caprice inconcevable eût-il eu tant de zèle à l'extérieur pour mon bien-être, avec des projets secrets contre mon honneur? Dans les observations qui m'avaient inquiété, chaque fait en lui-même était peu de chose, il n'y avait que leur concours d'étonnant; et peut-être, instruit d'autres faits que j'ignorais, M. Hume pouvait-il, dans un éclaircissement, me donner une solution satisfaisante. La seule chose inexplicable était qu'il se fût refusé à un éclaircissement que son honneur et son amitié pour moi rendaient également nécessaire. Je voyais qu'il y avait là quelque chose que je ne comprenais pas, et que je mourais

d'envie d'entendre. Avant donc de me décider absolument sur son compte, je voulus faire un dernier effort, et lui écrire pour le ramener, s'il se laissait séduire à mes ennemis, ou pour le faire expliquer de manière ou d'autre. Je lui écrivis une lettre[a], qu'il dut trouver fort naturelle s'il était coupable, mais fort extraordinaire s'il ne l'était pas; car quoi de plus extraordinaire qu'une lettre pleine à la fois de gratitude sur ses services et d'inquiétudes sur ses sentiments, et où, mettant pour ainsi dire ses actions d'un côté et ses intentions de l'autre, au lieu de parler des preuves d'amitié qu'il m'avait données, je le prie de m'aimer à cause du bien qu'il m'avait fait? Je n'ai pas pris mes précautions d'assez loin pour garder une copie de cette lettre; mais, puisqu'il les a prises lui, qu'il la montre; et quiconque la lira, y voyant un homme tourmenté d'une peine secrète qu'il veut faire entendre et qu'il n'ose dire, sera curieux, je m'assure, de savoir quel éclaircissement cette lettre aura produit, surtout à la suite de la scène précédente. Aucun, rien du tout: M. Hume se contente, en réponse, de me parler des soins obligeants que M. Davenport se propose de prendre en ma faveur; du reste, pas un seul mot sur le principal sujet de ma lettre, ni sur l'état de mon cœur dont il devait si bien voir le tourment. Je fus frappé de ce silence, encore plus que je ne l'avais été de son flegme à notre

[a] Il paraît, par ce qu'il m'écrit en dernier lieu, qu'il est très-content de cette lettre, et qu'il la trouve fort bien *.

* La lettre de Rousseau est celle du 22 mars, nº 669.

dernier entretien. J'avais tort, ce silence était fort naturel après l'autre, et j'aurais dû m'y attendre; car quand on a osé dire en face à un homme : *Je suis tenté de vous croire un traître*, et qu'il n'a pas la curiosité de demander *sur quoi*, l'on peut compter qu'il n'aura pareille curiosité de sa vie; et, pour peu que les indices le chargent, cet homme est jugé.

Après la réception de sa lettre, qui tarda beaucoup, je pris enfin mon parti, et résolus de ne lui plus écrire. Tout me confirma bientôt dans la résolution de rompre avec lui tout commerce. Curieux au dernier point du détail de mes moindres affaires, il ne s'était pas borné à s'en informer de moi dans nos entretiens; mais j'appris qu'après avoir commencé par faire avouer à ma gouvernante qu'elle en était instruite, il n'avait pas laissé échapper avec elle un seul tête-à-tête sans l'interroger jusqu'à l'importunité sur mes occupations, sur mes ressources, sur mes amis, sur mes connaissances, sur leur nom, leur état, leur demeure; et, avec une adresse jésuitique, il avait demandé séparément les mêmes choses à elle et à moi. On doit prendre intérêt aux affaires d'un ami; mais on doit se contenter de ce qu'il veut nous en dire, surtout quand il est aussi ouvert, aussi confiant que moi, et tout ce petit cailletage de commère convient, on ne peut pas plus mal, à un philosophe.

Dans le même temps, je reçois encore deux lettres qui ont été ouvertes : l'une de M. Boswell, dont le cachet était en si mauvais état, que M. Daven-

port, en la recevant, le fit remarquer au laquais de M. Hume; et l'autre de M. d'Ivernois, dans un paquet de M. Hume, laquelle avait été recachetée au moyen d'un fer chaud qui, maladroitement appliqué, avait brûlé le papier autour de l'empreinte. J'écrivis à M. Davenport pour le prier de garder par-devers lui toutes les lettres qui lui seraient remises pour moi, et de n'en remettre aucune à personne, sous quelque prétexte que ce fût. J'ignore si M. Davenport, bien éloigné de penser que cette précaution pût regarder M. Hume, lui montra ma lettre; mais je sais que tout disait à celui-ci qu'il avait perdu ma confiance, et qu'il n'en allait pas moins son train sans s'embarrasser de la recouvrer.

Mais que devins-je lorsque je vis dans les papiers publics la prétendue lettre du roi de Prusse, que je n'avais pas encore vue, cette fausse lettre imprimée en français et en anglais, donnée pour vraie, même avec la signature du roi, et que j'y reconnus la plume de M. d'Alembert, aussi sûrement que si je la lui avais vu écrire?

A l'instant un trait de lumière vint m'éclairer sur la cause secrète du changement étonnant et prompt du public anglais à mon égard, et je vis à Paris le foyer du complot qui s'exécutait à Londres.

M. d'Alembert, autre ami très-intime de M. Hume, était depuis long-temps mon ennemi caché, et n'épiait que les occasions de me nuire sans se commettre; il était le seul des gens de lettres d'un certain nom et de mes anciennes connaissances qui

ne me fût point venu voir, ou qui ne m'eût rien fait dire à mon dernier passage à Paris. Je connaissais ses dispositions secrètes, mais je m'en inquiétais peu, me contentant d'en avertir mes amis dans l'occasion. Je me souviens qu'un jour, questionné sur son compte par M. Hume, qui questionna de même ensuite ma gouvernante, je lui dis que M. d'Alembert était un homme adroit et rusé. Il me contredit avec une chaleur dont je m'étonnai, ne sachant pas alors qu'ils étaient si bien ensemble, et que c'était sa propre cause qu'il défendait.

La lecture de cette lettre m'alarma beaucoup; et sentant que j'avais été attiré en Angleterre en vertu d'un projet qui commençait à s'exécuter, mais dont j'ignorais le but, je sentais le péril sans savoir où il pouvait être, ni de quoi j'avais à me garantir : je me rappelai alors quatre mots effrayants de M. Hume, que je rapporterai ci-après. Que penser d'un écrit où l'on me faisait un crime de mes misères, qui tendait à m'ôter la commisération de tout le monde dans mes malheurs, et qu'on donnait sous le nom du prince même qui m'avait protégé, pour en rendre l'effet plus cruel encore? Que devais-je augurer de la suite d'un tel début? Le peuple anglais lit les papiers publics, et n'est déjà pas trop favorable aux étrangers. Un vêtement qui n'est pas le sien suffit pour le mettre de mauvaise humeur; qu'en doit attendre un pauvre étranger dans ses promenades champêtres, le seul plaisir de la vie auquel il s'est borné? Quand on

aura persuadé à ces bonnes gens que cet homme aime qu'on le lapide, ils seront fort tentés de lui en donner l'amusement. Mais ma douleur, ma douleur profonde et cruelle, la plus amère que j'aie jamais ressentie, ne venait pas du péril auquel j'étais exposé; j'en avais trop bravé d'autres pour être fort ému de celui-là; la trahison d'un faux ami, dont j'étais la proie, était ce qui portait dans mon cœur trop sensible l'accablement, la tristesse, et la mort. Dans l'impétuosité d'un premier mouvement, dont jamais je ne fus le maître, et que mes adroits ennemis savent faire naître pour s'en prévaloir, j'écris des lettres pleines de désordre, où je ne déguise ni mon trouble ni mon indignation.

Monsieur, j'ai tant de choses à dire qu'en chemin faisant j'en oublie la moitié. Par exemple, une relation en forme de lettre sur mon séjour à Montmorency fut portée par des libraires à M. Hume, qui me la montra. Je consentis qu'elle fût imprimée; il se chargea d'y veiller: elle n'a jamais paru. J'avais apporté un exemplaire des *Lettres de M. du Peyrou*, contenant la relation des affaires de Neuchâtel, qui me regardent; je les remis aux mêmes libraires à leur prière, pour les faire traduire et réimprimer; M. Hume se chargea d'y veiller; elles n'ont jamais paru *. Dès que la fausse lettre du roi de Prusse et sa traduction parurent, je compris pourquoi les autres écrits restaient supprimés, et

* Les libraires viennent de me marquer que cette édition est faite et prête à paraître. Cela peut être, mais c'est trop tard; et, qui pis est, trop à propos.

je l'écrivis aux libraires. J'écrivis d'autres lettres qui probablement ont couru dans Londres ; enfin j'employai le crédit d'un homme de mérite et de qualité pour faire mettre dans les papiers une déclaration de l'imposture : dans cette déclaration, je laissais paraître toute ma douleur et je n'en déguisais pas la cause.

Jusqu'ici M. Hume a semblé marcher dans les ténèbres ; vous l'allez voir désormais dans la lumière et marcher à découvert. Il n'y a qu'à toujours aller droit avec les gens rusés ; tôt ou tard ils se décèlent par leurs ruses mêmes.

Lorsque cette prétendue lettre du roi de Prusse fut publiée à Londres, M. Hume, qui certainement savait qu'elle était supposée, puisque je le lui avais dit, n'en dit rien, ne m'écrit rien, se tait, et ne songe pas même à faire, en faveur de son ami absent, aucune déclaration de la vérité. Il ne fallait, pour aller au but, que laisser dire et se tenir coi ; c'est ce qu'il fit.

M. Hume ayant été mon conducteur en Angleterre, y était en quelque façon mon protecteur, mon patron. S'il était naturel qu'il prît ma défense, il ne l'était pas moins qu'ayant une protestation publique à faire, je m'adressasse à lui pour cela. Ayant déjà cessé de lui écrire, je n'avais garde de recommencer. Je m'adresse à un autre. Premier soufflet sur la joue de mon patron : il n'en sent rien.

En disant que la lettre était fabriquée à Paris, il m'importait fort peu lequel on entendît de M. d'Alembert ou de son prête-nom, M. Walpole ; mais,

en ajoutant que ce qui navrait et déchirait mon cœur était que l'imposteur avait des complices en Angleterre, je m'expliquais avec la plus grande clarté pour leur ami qui était à Londres, et qui voulait passer pour le mien ; il n'y avait certainement que lui seul en Angleterre dont la haine pût déchirer et navrer mon cœur. Second soufflet sur la joue de mon patron ; il n'en sent rien.

Au contraire, il feint malignement que mon affliction venait seulement de la publication de cette lettre, afin de me faire passer pour un homme vain, qu'une satire affecte beaucoup. Vain ou non, j'étais mortellement affligé ; il le savait, et ne m'écrivait pas un mot. Ce tendre ami, qui a tant à cœur que ma bourse soit pleine, se soucie assez peu que mon cœur soit déchiré.

Un autre écrit paraît bientôt dans les mêmes feuilles de la même main que le premier, plus cruel encore, s'il était possible, et où l'auteur ne peut déguiser sa rage sur l'accueil que j'avais reçu à Paris. Cet écrit ne m'affecta plus ; il ne m'apprenait rien de nouveau ; les libelles pouvaient aller leur train sans m'émouvoir, et le volage public lui-même se lassait d'être long-temps occupé du même sujet. Ce n'est pas le compte des comploteurs qui, ayant ma réputation d'honnête homme à détruire, veulent de manière ou d'autre en venir à bout. Il fallut changer de batterie.

L'affaire de la pension n'était pas terminée : il ne fut pas difficile à M. Hume d'obtenir de l'humanité du ministre et de la générosité du prince

qu'elle le fût : il fut chargé de me le marquer, il le fit. Ce moment fut, je l'avoue, un des plus critiques de ma vie. Combien il m'en coûta pour faire mon devoir! Mes engagements précédents, l'obligation de correspondre avec respect aux bontés du roi, l'honneur d'être l'objet de ses attentions, de celles de son ministre, le désir de marquer combien j'y étais sensible, même l'avantage d'être un peu plus au large en approchant de la vieillesse, accablé d'ennuis et de maux, enfin l'embarras de trouver une excuse honnête pour éluder un bienfait déjà presque accepté; tout me rendait difficile et cruelle la nécessité d'y renoncer, car il le fallait assurément, ou me rendre le plus vil de tous les hommes en devenant volontairement l'obligé de celui dont j'étais trahi.

Je fis mon devoir, non sans peine; j'écrivis directement à M. le général Conway, et avec autant de respect et d'honnêteté qu'il me fut possible, sans refus absolu; je me défendis pour le présent d'accepter. M. Hume avait été le négociateur de l'affaire, le seul même qui en eût parlé; non-seulement je ne lui répondis point, quoique ce fût lui qui m'eût écrit, mais je ne dis pas un mot de lui dans ma lettre. Troisième soufflet sur la joue de mon patron; et pour celui-là, s'il ne le sent pas, c'est assurément sa faute : il n'en sent rien.

Ma lettre n'était pas claire, et ne pouvait l'être pour M. le général Conway, qui ne savait pas à quoi tenait ce refus; mais elle l'était fort pour M. Hume qui le savait très-bien : cependant il feint de prendre

le change, tant sur le sujet de ma douleur, que sur celui de mon refus, et, dans un billet qu'il m'écrit, il me fait entendre qu'on me ménagera la continuation des bontés du roi, si je me ravise sur la pension. En un mot il prétend à toute force, et quoi qu'il arrive, demeurer mon patron malgré moi. Vous jugez bien, monsieur, qu'il n'attendait pas de réponse, et il n'en eut point.

Dans ce même temps à peu près, car je ne sais pas les dates, et cette exactitude ici n'est pas nécessaire, parut une lettre de M. de Voltaire à moi adressée, avec une traduction anglaise qui renchérit encore sur l'original. Le noble objet de ce spirituel ouvrage est de m'attirer le mépris et la haine de ceux chez qui je me suis réfugié. Je ne doutai point que mon cher patron n'eût été un des instruments de cette publication, surtout quand je vis qu'en tâchant d'aliéner de moi ceux qui pouvaient en ce pays me rendre la vie agréable, on avait omis de nommer celui qui m'y avait conduit. On savait sans doute que c'était un soin superflu, et qu'à cet égard rien ne restait à faire. Ce nom, si maladroitement oublié dans cette lettre, me rappela ce que dit Tacite du portrait de Brutus omis dans une pompe funèbre, que chacun l'y distinguait précisément parce qu'il n'y était pas.

On ne nommait donc pas M. Hume, mais il vit avec les gens qu'on nommait; il a pour amis tous mes ennemis, on le sait : ailleurs les Tronchin, les d'Alembert, les Voltaire; mais il y a bien pis à Londres, c'est que je n'y ai pour ennemis que ses amis.

Eh pourquoi y en aurais-je d'autres? pourquoi même y ai-je ceux-là? Qu'ai-je fait à lord Littleton que je ne connais même pas? Qu'ai-je fait à M. Walpole que je ne connais pas davantage? Que savent-ils de moi, si non que je suis malheureux et l'ami de leur ami Hume? Que leur a-t-il donc dit, puisque ce n'est que par lui qu'ils me connaissent? Je crois bien qu'avec le rôle qu'il fait, il ne se démasque pas devant tout le monde; ce ne serait plus être masqué. Je crois bien qu'il ne parle pas de moi à M. le général Conway ni à M. le duc de Richmond comme il en parle dans ses entretiens secrets avec M. Walpole, et dans sa correspondance secrète avec M. d'Alembert; mais qu'on découvre la trame qui s'ourdit à Londres depuis mon arrivée, et l'on verra si M. Hume n'en tient pas les principaux fils.

Enfin le moment venu qu'on croit propre à frapper le grand coup, on en prépare l'effet par un nouvel écrit satirique qu'on fait mettre dans les papiers. S'il m'était resté jusqu'alors le moindre doute, comment aurait-il pu tenir devant cet écrit, puisqu'il contenait des faits qui n'étaient connus que de M. Hume, chargés, il est vrai, pour les rendre odieux au public?

On dit dans cet écrit que j'ouvre ma porte aux grands, et que je la ferme aux petits. Qu'est-ce qui sait à qui j'ai ouvert ou fermé ma porte, que M. Hume, avec qui j'ai demeuré et par qui sont venus tous ceux que j'ai vus? Il faut en excepter un grand que j'ai reçu de bon cœur sans le connaître, et que j'aurais reçu de bien meilleur cœur

encore si je l'avais connu. Ce fut M. Hume qui me dit son nom quand il fut parti. En l'apprenant, j'eus un vrai chagrin que, daignant monter un second étage, il ne fût pas entré au premier.

Quant aux petits, je n'ai rien à dire. J'aurais désiré voir moins de monde; mais, ne voulant déplaire à personne, je me laissais diriger par M. Hume, et j'ai reçu de mon mieux tous ceux qu'il m'a présentés, sans distinction de petits ni de grands.

On dit dans ce même écrit que je reçois mes parents froidement, *pour ne rien dire de plus*. Cette généralité consiste à avoir une fois reçu assez froidement le seul parent que j'aie hors de Genève, et cela en présence de M. Hume. C'est nécessairement ou M. Hume ou ce parent qui a fourni cet article. Or, mon cousin, que j'ai toujours connu pour bon parent et pour honnête homme, n'est point capable de fournir à des satires publiques contre moi; d'ailleurs, borné par son état à la société des gens de commerce, il ne vit pas avec les gens de lettres, ni avec ceux qui fournissent des articles dans les papiers, encore moins avec ceux qui s'occupent à des satires: ainsi l'article ne vient pas de lui. Tout au plus puis-je penser que M. Hume aura tâché de le faire jaser, ce qui n'est pas absolument difficile, et qu'il aura tourné ce qu'il lui a dit, de la manière la plus favorable à ses vues. Il est bon d'ajouter qu'après ma rupture avec M. Hume j'en avais écrit à ce cousin-là.

Enfin on dit dans ce même écrit que je suis su-

jet à changer d'amis. Il ne faut pas être bien fin pour comprendre à quoi cela prépare.

Distinguons. J'ai depuis vingt-cinq et trente ans des amis très-solides. J'en ai de plus nouveaux, mais non moins sûrs, que je garderai plus long-temps si je vis. Je n'ai pas en général trouvé la même sûreté chez ceux que j'ai faits parmi les gens de lettres : aussi j'en ai changé quelquefois, et j'en changerai tant qu'ils me seront suspects ; car je suis bien déterminé à ne garder jamais d'amis par bienséance : je n'en veux avoir que pour les aimer.

Si jamais j'eus une conviction intime et certaine, je l'ai que M. Hume a fourni les matériaux de cet écrit. Bien plus, non-seulement j'ai cette certitude, mais il m'est clair qu'il a voulu que je l'eusse ; car comment supposer un homme aussi fin, assez maladroit pour se découvrir à ce point, voulant se cacher ?

Quel était son but ? Rien n'est plus clair encore ; c'était de porter mon indignation à son dernier terme, pour amener avec plus d'éclat le coup qu'il me préparait. Il sait que, pour me faire faire bien des sottises, il suffit de me mettre en colère. Nous sommes au moment critique qui montrera s'il a bien ou mal raisonné.

Il faut se posséder autant que fait M. Hume, il faut avoir son flegme et toute sa force d'esprit pour prendre le parti qu'il prit, après tout ce qui s'était passé. Dans l'embarras où j'étais, écrivant à M. le général Conway, je ne pus remplir ma lettre

que de phrases obscures dont M. Hume fit, comme mon ami, l'interprétation qui lui plut. Supposant donc, quoiqu'il sût très-bien le contraire, que c'était la clause du secret qui me faisait de la peine, il obtient de M. le général qu'il voudrait bien s'employer pour la faire lever. Alors cet homme stoïque et vraiment insensible m'écrit la lettre la plus amicale, où il me marque qu'il s'est employé pour faire lever la clause; mais qu'avant toute chose il faut savoir si je veux accepter sans cette condition, pour ne pas exposer sa majesté à un second refus.

C'était ici le moment décisif, la fin, l'objet de tous ses travaux; il lui fallait une réponse, il la voulait. Pour que je ne pusse me dispenser de la faire, il envoie à M. Davenport un duplicata de sa lettre, et, non content de cette précaution, il m'écrit dans un autre billet qu'il ne saurait rester plus long-temps à Londres pour mon service. La tête me tourna presque en lisant ce billet. De mes jours je n'ai rien trouvé de plus inconcevable.

Il l'a donc enfin cette réponse tant désirée, et se presse déjà d'en triompher. Déjà, écrivant à M. Davenport, il me traite d'homme féroce et de monstre d'ingratitude: mais il lui faut plus; ses mesures sont bien prises, à ce qu'il pense: nulle preuve contre lui ne peut échapper. Il veut une explication; il l'aura, et la voici.

Rien ne la conclut mieux que le dernier trait qui l'amène. Seul il prouve tout et sans réplique.

Je veux supposer, par impossible, qu'il n'est

rien revenu à M. Hume de mes plaintes contre lui : il n'en sait rien, il les ignore aussi parfaitement que s'il n'eût été faufilé avec personne qui en fût instruit, aussi parfaitement que si durant ce temps il eût vécu à la Chine : mais ma conduite immédiate entre lui et moi, les derniers mots si frappants que je lui dis à Londres, la lettre qui suivit pleine d'inquiétude et de crainte, mon silence obstiné plus énergique que des paroles, ma plainte amère et publique au sujet de la lettre de M. d'Alembert, ma lettre au ministre, qui ne m'a point écrit, en réponse à celle qu'il m'écrit lui-même, et dans laquelle je ne dis pas un mot de lui ; enfin mon refus, sans daigner m'adresser à lui, d'acquiescer à une affaire qu'il a traitée en ma faveur, moi le sachant, et sans opposition de ma part ; tout cela parle seul du ton le plus fort, je ne dis pas à tout homme qui aurait quelque sentiment dans l'ame, mais à tout homme qui n'est pas hébété.

Quoi ! après que j'ai rompu tout commerce avec lui depuis près de trois mois, après que je n'ai répondu à pas une de ses lettres, quelque important qu'en fût le sujet, environné des marques publiques et particulières de l'affliction que son infidélité me cause, cet homme éclairé, ce beau génie, naturellement si clairvoyant, et volontairement si stupide, ne voit rien, n'entend rien, ne sent rien, n'est ému de rien, et sans un seul mot de plainte, de justification, d'explication, il continue à se donner, malgré moi, pour moi, les soins les plus grands, les plus empressés ; il m'écrit af-

fectueusement qu'il ne peut rester à Londres plus long-temps pour mon service; comme si nous étions d'accord qu'il y restera pour cela! Cet aveuglement, cet impassibilité, cette obstination, ne sont pas dans la nature; il faut expliquer cela par d'autres motifs. Mettons cette conduite dans un plus grand jour, car c'est un point décisif.

Dans cette affaire, il faut nécessairement que M. Hume soit le plus grand ou le dernier des hommes; il n'y a pas de milieu. Reste à voir lequel c'est des deux.

Malgré tant de marques de dédain de ma part, M. Hume avait-il l'étonnante générosité de vouloir me servir sincèrement? il savait qu'il m'était impossible d'accepter ses bons offices, tant que j'aurais de lui les sentiments que j'avais conçus; il avait éludé l'explication lui-même. Ainsi, me servant sans se justifier, il rendait ses soins inutiles: il n'était donc pas généreux.

S'il supposait qu'en cet état j'accepterais ses soins, il supposait donc que j'étais un infame. C'était donc pour un homme qu'il jugeait être un infame qu'il sollicitait avec tant d'ardeur une pension du roi. Peut-on rien penser de plus extravagant?

Mais que M. Hume, suivant toujours son plan, se soit dit à lui-même: Voici le moment de l'exécution; car, pressant Rousseau d'accepter la pension, il faudra qu'il l'accepte ou qu'il la refuse. S'il l'accepte, avec les preuves que j'ai en main, je le déshonore complétement; s'il la refuse après l'avoir acceptée, on a levé tout prétexte, il faudra

qu'il dise pourquoi; c'est là que je l'attends : s'il m'accuse, il est perdu.

Si, dis-je, M. Hume a raisonné ainsi, il a fait une chose fort conséquente à son plan, et par là même ici fort naturelle; et il n'y a que cette unique façon d'expliquer sa conduite dans cette affaire; car elle est inexplicable dans toute autre supposition ; si ceci n'est pas démontré, jamais rien ne le sera.

L'état critique où il m'a réduit me rappelle bien fortement les quatre mots dont j'ai parlé ci-devant, et que je lui entendis dire et répéter dans un temps où je n'en pénétrais guère la force. C'était la première nuit qui suivit notre départ de Paris. Nous étions couchés dans la même chambre, et plusieurs fois dans la nuit je l'entends s'écrier en français, avec une véhémence extrême : *Je tiens J. J. Rousseau!* J'ignore s'il veillait ou s'il dormait. L'expression est remarquable dans la bouche d'un homme qui sait trop bien le français pour se tromper sur la force et le choix des termes. Cependant je pris, et je ne pouvais manquer alors de prendre ces mots dans un sens favorable, quoique le ton l'indiquât encore moins que l'expression; c'est un ton dont il m'est impossible de donner l'idée, et qui correspond très-bien aux regards dont j'ai parlé. Chaque fois qu'il dit ces mots je sentis un tressaillement d'effroi, dont je n'étais pas le maître : mais il ne me fallut qu'un moment pour me remettre et rire de ma terreur : dès le lendemain tout fut si parfaitement oublié que je n'y ai pas même pensé durant tout mon séjour à Londres et au voisinage. Je ne

m'en suis souvenu qu'ici où tant de choses m'ont rappelé ces paroles, et me les rappellent, pour ainsi dire, à chaque instant.

Ces mots, dont le ton retentit sur mon cœur comme s'ils venaient d'être prononcés, les longs et funestes regards tant de fois lancés sur moi; les petits coups sur le dos avec des mots de *mon cher monsieur*, en réponse au soupçon d'être un traître; tout cela m'affecte à un tel point après le reste, que ces souvenirs, fussent-ils les seuls, fermeraient tout retour à la confiance; et il n'y a pas une nuit où ces mots, *Je tiens J. J. Rousseau*, ne sonnent encore à mon oreille comme si je les entendais de nouveau.

Oui, M. Hume, vous me tenez, je le sais; mais seulement par des choses qui me sont extérieures: vous me tenez par l'opinion, par les jugements des hommes; vous me tenez par ma réputation, par ma sûreté peut-être; tous les préjugés sont pour vous: il vous est aisé de me faire passer pour un monstre, comme vous avez commencé, et je vois déjà l'exultation barbare de mes implacables ennemis. Le public, en général, ne me fera pas plus de grace: sans autre examen, il est toujours pour les services rendus, parce que chacun est bien aise d'inviter à lui en rendre en montrant qu'il sait les sentir. Je prévois aisément la suite de tout cela, surtout dans le pays où vous m'avez conduit, et où, sans amis, étranger à tout le monde, je suis presque à votre merci. Les gens sensés comprendront cependant que, loin que j'aie pu chercher cette affaire, elle

était ce qui pouvait m'arriver de plus terrible dans la position où je suis; ils sentiront qu'il n'y a que ma haine invincible pour toute fausseté, et l'impossibilité de marquer de l'estime à celui pour qui je l'ai perdue, qui aient pu m'empêcher de dissimuler quand tant d'intérêts m'en faisaient une loi : mais les gens sensés sont en petit nombre, et ce ne sont pas eux qui font du bruit.

Oui, M. Hume, vous me tenez par tous les liens de cette vie; mais vous ne me tenez ni par ma vertu ni par mon courage indépendant de vous et des hommes, et qui me restera tout entier malgré vous. Ne pensez pas m'effrayer par la crainte du sort qui m'attend. Je connais les jugements des hommes, je suis accoutumé à leur injustice, et j'ai appris à les peu redouter. Si votre parti est pris, comme j'ai tout lieu de le croire, soyez sûr que le mien ne l'est pas moins. Mon corps est affaibli, mais jamais mon ame ne fut plus ferme. Les hommes feront et diront ce qu'ils voudront, peu m'importe; ce qui m'importe est d'achever, comme j'ai commencé, d'être droit et vrai jusqu'à la fin, quoiqu'il arrive, et de n'avoir pas plus à me reprocher une lâcheté dans mes misères, qu'une insolence dans ma prospérité. Quelque opprobre qui m'attende et quelque malheur qui me menace, je suis prêt. Quoique à plaindre, je le serai moins que vous, et je vous laisse pour toute vengeance le tourment de respecter, malgré vous, l'infortuné que vous accablez.

En achevant cette lettre, je suis surpris de la force que j'ai eue de l'écrire. Si l'on mourait de

douleur, j'en serais mort à chaque ligne. Tout est également incompréhensible dans ce qui se passe. Une conduite pareille à la vôtre n'est pas dans la nature; elle est contradictoire, et cependant elle m'est démontrée. Abîme des deux côtés! Je péris dans l'un ou dans l'autre. Je suis le plus malheureux des humains si vous êtes coupable; j'en suis le plus vil, si vous êtes innocent. Vous me faites désirer d'être cet objet méprisable. Oui, l'état où je me verrais, prosterné, foulé sous vos pieds, criant miséricorde et faisant tout pour l'obtenir, publiant à haute voix mon indignité, et rendant à vos vertus le plus éclatant hommage, serait pour mon cœur un état d'épanouissement et de joie après l'état d'étouffement et de mort où vous l'avez mis. Il ne me reste qu'un mot à vous dire. Si vous êtes coupable, ne m'écrivez plus; cela serait inutile, et sûrement vous ne me tromperez pas. Si vous êtes innocent, daignez vous justifier. Je connais mon devoir, je l'aime et l'aimerai toujours, quelque rude qu'il puisse être. Il n'y a point d'abjection dont un cœur qui n'est pas né pour elle ne puisse revenir. Encore un coup, si vous êtes innocent, daignez vous justifier: si vous ne l'êtes pas, adieu pour jamais[1].

[1] Voyez les détails de cette querelle dans le *Récit* des particularités de la vie de J. J. Rousseau, omises dans les *Confessions;* récit qui termine le XVI[e] volume de cette édition.

LETTRE DCCVI.

A M. DU PEYROU.

Le 19 juillet.

J'avais le pressentiment de votre goutte, et j'en sentais l'inquiétude tandis que vous en sentiez le mal. Vous en voilà, j'espère, délivré, du moins pour cette année. La prévoyance de ces retours annuels est terrible; cependant si de vives douleurs laissaient raisonner, ce serait quelque consolation, tandis qu'elles durent, de sentir qu'on achète à ce prix onze mois de repos. Quant à moi, si je pouvais rassembler en un point ce que je souffre en détail, j'en ferais le marché de grand cœur; car les intervalles de repos donnent seuls un prix à la vie. Mais, comme je ne doute point que cette somme de douleurs ne fût beaucoup moindre que la vôtre, je sens que ce triste marché ne doit pas vous agréer. Cependant, à toute mesure, souffrir beaucoup me paraît encore préférable à souffrir toujours. O mon hôte! ne renouvelons pas nos douleurs, dans leur relâche, en nous en rappelant le cruel souvenir. Contentons-nous de tâcher, comme vous faites, d'adoucir la rigueur de leurs attaques par toutes les précautions que la raison peut suggérer; celle du grand exercice me paraît excellente; la goutte doit son origine à la vie sédentaire; il faut du moins empêcher sa cause de

la nourrir. Vous semblez mettre en parité l'exercice pédestre, l'équestre et le mouvement du carrosse; c'est en quoi je ne suis pas de votre avis. Le carrosse est à peine un mouvement, et posant, à cheval, sur son derrière et sur ses pieds, on a plus d'à moitié le corps en repos. Dans la marche à pied toutes les articulations agissent, et le mouvement du sang accéléré excite une transpiration salutaire. Il n'est pas possible que, tandis qu'on marche, aucune sécrétion d'humeur se fasse hors de son lieu. Marchez donc, voyagez, herborisez; allez à Cressier à pied, revenez de même, dût quelque taureau vous faire en passant les honneurs du bois.

Quant à l'abstinence que vous voulez vous prescrire, je l'approuve aussi, pourvu qu'elle n'aille pas trop loin. Continuez de ne pas souper, vous en dormirez plus paisiblement et mieux. Ne joignez pas le souper au dîner en doublant la dose, c'est encore fort bien; mais n'allez pas partir de là pour vivre en anachorète, et peser vos aliments comme Sanctorius. Beaucoup d'exercice et beaucoup d'abstinence vont mal ensemble; c'est un régime que n'approuve pas la nature, puisqu'à proportion de l'exercice qu'on fait, elle augmente l'appétit. Il faut être sobre jusque dans la sobriété. Choisissez vos mets sans les mesurer. Ayez une table frugale, mais suffisante: que tout y soit simple, mais bon dans son espèce. Point de primeurs, rien de recherché, rien de rare, mais tout bien choisi dans son meilleur temps. C'est ainsi que j'ai vécu dans

mon petit ménage ; et que j'y vivrais toujours, quand j'aurais cent mille écus de rente. Je me souviens d'avoir mangé chez vous du pain de farine échauffée et du poisson qui n'était pas frais; voilà qui est pernicieux. Je sais que madame la Commandante y fait tout son possible; malheureusement on n'est pas riche impunément. Mais voilà surtout où doit porter sa vigilance et la vôtre; que rien ne soit fin, que tout soit sain.

Il y a, mon cher hôte, une autre sorte d'abstinence que je crois beaucoup plus importante à votre état, et qui seule, je n'en doute point, pourrait opérer votre guérison. Le vieux Dumoulin répétait souvent que jamais homme continent n'avait eu la goutte; et il disait aux goutteux qui se mettaient au lait : Buvez du vin de Champagne, et quittez les filles. Mon cher hôte, je ne suis point content de ce que vous m'avez écrit à ce sujet : ce que vous regardez comme la consolation de votre existence est précisément ce qui vous la rend à charge. Un sang appauvri ne porte au cerveau que des esprits languissants et morts, et n'engendre que des idées tristes. Laissez reprendre à votre sang tout son baume, bientôt vous verrez aussi la nature et les êtres reprendre à vos yeux une face riante, et vous sentirez avec délices le plaisir d'exister. La santé du corps, la vigueur de l'ame, la vivacité de l'esprit, la gaieté de l'humeur, tout tient à ce grand point; et le seul régime utile aux vaporeux est précisément le seul dont ils ne s'avisent jamais. Je vous prêche un jeûne que l'habitude

contraire a rendu fort difficile, je le sais bien; mais là-dessus, la goutte doit être un meilleur prédicateur que moi. Cependant il s'agit moins ici de grands efforts que d'une certaine adresse, il faut moins songer à vaincre qu'à éviter le combat. Il faut savoir se distraire et s'occuper beaucoup, mais surtout agréablement; car les occupations déplaisantes ont besoin de délassement, et voilà précisément où nous attend l'ennemi. Mon cher hôte, j'ai le plus grand besoin de vous; je donnerais la moitié de ma vie pour vous voir heureux et sain, et je suis persuadé que cela dépend de vous encore. J'ai une grande entreprise à vous proposer. Essayez un an de mon pénible mais utile régime. Si dans un an la machine n'est pas remontée, si l'ame ne se ranime pas, si la goutte revient comme auparavant, je me tais; reprenez votre train. Mais, de grace, pensez à ce que votre ami vous propose; si vous pouvez encore aspirer au bonheur et à la santé, de si grands objets ne méritent-ils pas bien des sacrifices? Pour les rendre moins onéreux, donnez-vous quelque goût qui devienne enfin passion, s'il est possible, et qui remplisse tous vos loisirs. Je vous ai conseillé la botanique; je vous la conseille encore, à cause du double profit de l'amusement et de l'exercice, et que quand on a bien herborisé dans les rochers pendant la journée, on n'est pas fâché le soir d'aller coucher seul. J'y vois des avantages que d'autres occupations réuniraient difficilement aussi bien. Toutefois suivez vos goûts, quels qu'ils soient,

mais occupez-vous tout de bon ; vous sentirez quels charmes prennent par degrés les connaissances, à mesure qu'on les cultive. Tel curieux analyse avec plus de plaisir une jolie fleur qu'une jolie fille. Dieu veuille, mon très-cher hôte, que bientôt ainsi soit de vous!

J'écrirai cette semaine à Milord Maréchal pour l'affaire de M. d'Escherny, à qui je vous prie de faire mes salutations et mes excuses de ce que je ne lui réponds pas; c'est une suite de la résolution que j'ai prise de n'écrire plus à personne qu'au seul Milord Maréchal et à vous. Je sens combien il importe au repos du reste de ma vie que je sois totalement oublié du public. Je serais pourtant bien fâché que mes amis m'oubliassent; mais c'est ce que je n'ai pas à craindre de ceux qui sont près de vous; et quelque jour, eux ou leurs enfants auront des preuves que je ne les oublie pas non plus. Mais quand on écrit, les lettres se montrent; on parle d'un homme, et il m'importe qu'on cesse de parler de moi, au point d'être censé mort de mon vivant. Je ne me suis pas réservé une seule correspondance à Paris, à Genève, à Lyon, pas même à Yverdun; mais mon cœur est toujours le même, et je me flatte, mon cher hôte, que dans tout ce qui est à votre portée, vous voudrez bien suppléer à mon silence dans l'occasion. Je suis très-fâché que M. de Pury, que j'aime de tout mon cœur, ait à se plaindre de quelques propos de mademoiselle Le Vasseur, qui probablement lui ont été mal rendus; mais je suis surpris

en même temps qu'un homme d'autant d'esprit daigne faire attention à ces petits bavardages femelles. Les femmes sont faites pour cailleter, et les hommes pour en rire. J'ai si bien pris mon parti sur tous ces dits et redits de commères, qu'ils sont pour moi comme n'existant pas; il n'y a que ce moyen de vivre en repos.

Je vous suis obligé de la copie de la lettre de M. Hume que vous m'avez envoyée. C'est à peu près ce que j'imaginais. L'article de trente livres sterling de pension m'a fait rire. Vous pourrez du moins, je m'en flatte, juger par vous-même de ce qu'il en est. Je renvoie à ce même temps les explications qui le regardent sur ce qui s'est passé entre lui et moi. Je vois, par vos lettres et par celles de M. d'Escherny, que vous me jugez l'un et l'autre fort affecté des satires publiques et du radotage de ce pauvre Voltaire. Je laisse croire aux autres ce qu'il leur plaît; mais comment se peut-il que vous me connaissiez si mal encore, vous qui savez que je fais imprimer moi-même les libelles qui se font contre moi? Soyez bien persuadé que depuis long-temps rien, de la part de mes ennemis ni du public, ne peut m'affecter un seul moment. Les coups qui me navrent me sont portés de plus près, et j'en serais digne si je n'y étais pas sensible. Si le prédicant de Montmollin publiait des satires contre vous, je crois qu'elles ne vous blesseraient guère; mais si vous appreniez que J. J. Rousseau s'entend avec lui pour cela, resteriez-vous de sang froid? J'espère que non. Voilà le cas où je me

trouve. De grace, mon bon hôte, ne soyez pas si prompt à me juger sans m'entendre. Quelque jour vous conviendrez, je m'assure, que je suis en Angleterre le même que je fus auprès de vous.

J'étais bien sûr que les trois cents louis ne tarderaient pas d'arriver. Celui qui les envoie est un bon papa qui n'oublie pas ses enfants; mais, au compte que vous faites à ce sujet, il me paraît que mon cher tuteur, si on le laissait faire, aurait besoin lui-même d'un autre tuteur. Nous parlerons de cela une autre fois. J'ai tiré sur vos banquiers une lettre de 730 liv. de France, lesquelles, jointes aux 70 livres marquées sur votre compte, font 800 livres pour le premier semestre. Je n'ai point encore reçu de nouvelles de mes livres. Mille tendres salutations à tous nos amis, et respects à la très-bonne maman. Je vous embrasse.

LETTRE DCCVII.

A MILORD MARÉCHAL.

Le 20 juillet 1766.

La dernière lettre, Milord, que j'ai reçue de vous était du 25 mai. Depuis ce temps j'ai été forcé de déclarer mes sentiments à M. Hume : il a voulu une explication, il l'a eue; j'ignore l'usage qu'il en fera. Quoi qu'il en soit, tout est dit désormais entre lui et moi. Je voudrais vous envoyer copie des lettres, mais c'est un livre pour la grosseur.

Milord, le sentiment cruel que nous ne nous verrons plus charge mon cœur d'un poids insupportable; je donnerais la moitié de mon sang pour vous voir un seul quart d'heure encore une fois en ma vie : vous savez combien ce quart d'heure me serait doux, mais vous ignorez combien il me serait important.

Après avoir bien réfléchi sur ma situation présente, je n'ai trouvé qu'un seul moyen possible de m'assurer quelque repos sur mes derniers jours; c'est de me faire oublier des hommes aussi parfaitement que si je n'existais plus, si tant est qu'on puisse appeler existence un reste de végétation inutile à soi-même et aux autres, loin de tout ce qui nous est cher. En conséquence de cette résolution, j'ai pris celle de rompre toute correspondance hors les cas d'absolue nécessité. Je cesse désormais d'écrire et de répondre à qui que ce soit. Je ne fais que deux seules exceptions, dont l'une est pour M. du Peyrou; je crois superflu de vous dire quelle est l'autre : désormais tout à l'amitié, n'existant plus que par elle, vous sentez que j'ai plus besoin que jamais d'avoir quelquefois de vos lettres.

Je suis très-heureux d'avoir pris du goût pour la botanique : ce goût se change insensiblement en une passion d'enfant, ou plutôt en un radotage inutile et vain, car je n'apprends aujourd'hui qu'en oubliant ce que j'appris hier, mais n'importe : si je n'ai jamais le plaisir de savoir, j'aurai toujours celui d'apprendre, et c'est tout ce qu'il me faut. Vous ne sauriez croire combien l'étude des plantes

jette d'agrément sur mes promenades solitaires. J'ai eu le bonheur de me conserver un cœur assez sain pour que les plus simples amusements lui suffisent, et j'empêche, en m'empaillant la tête, qu'il n'y reste place pour d'autres fatras.

L'occupation pour les jours de pluie, fréquents en ce pays, est d'écrire ma vie; non ma vie extérieure comme les autres, mais ma vie réelle, celle de mon ame, l'histoire de mes sentiments les plus secrets. Je ferai ce que nul homme n'a fait avant moi, et ce que vraisemblablement nul autre ne fera dans la suite. Je dirai tout, le bien, le mal, tout enfin; je me sens une ame qui se peut montrer. Je suis loin de cette époque chérie de 1762, mais j'y viendrai, je l'espère. Je recommencerai, du moins en idée, ces pélerinages de Colombier, qui furent les jours les plus purs de ma vie. Que ne peuvent-ils recommencer encore, et recommencer sans cesse! je ne demanderais point d'autre éternité.

M. du Peyrou me marque qu'il a reçu les trois cents louis. Ils viennent d'un bon père qui, non plus que celui dont il est l'image, n'attend pas que ses enfants lui demandent leur pain quotidien.

Je n'entends point ce que vous me dites d'une prétendue charge que les habitants de Derby-shire m'ont donnée. Il n'y a rien de pareil, je vous assure, et cela m'a tout l'air d'une plaisanterie que quelqu'un vous aura faite sur mon compte; du reste, je suis très-content du pays et des habitants, autant qu'on peut l'être à mon âge d'un climat et

d'une manière de vivre auxquels on n'est pas accoutumé. J'espérais que vous me parleriez un peu de votre maison et de votre jardin, ne fût-ce qu'en faveur de la botanique. Ah! que ne suis-je à portée de ce bienheureux jardin, dût mon pauvre Sultan le fourrager un peu comme il fit celui de Colombier!

LETTRE DCCVIII.

A M. DAVENPORT.

1766.

Je suis bien sensible, monsieur, à l'attention que vous avez de m'envoyer tout ce que vous croyez devoir m'intéresser. Ayant pris mon parti sur l'affaire en question, je continuerai, quoi qu'il arrive, de laisser M. Hume faire du bruit tout seul, et je garderai, le reste de mes jours, le silence que je me suis imposé sur cet article. Au reste, sans affecter une tranquillité stoïque, j'ose vous assurer que dans ce déchaînement universel je suis ému aussi peu qu'il est possible, et beaucoup moins que je n'aurais cru l'être, si d'avance on me l'eût annoncé; mais ce que je vous proteste et ce que je vous jure, mon respectable hôte, en vérité et à la face du ciel, c'est que le bruyant et triomphant David Hume, dans tout l'éclat de sa gloire, me paraît beaucoup plus à plaindre que l'infortuné J. J. Rousseau, livré à la diffamation publique. Je ne voudrais pour rien au monde être à sa place,

et j'y préfère de beaucoup la mienne, même avec l'opprobre qu'il lui a plu d'y attacher.

J'ai craint pour vous ces mauvais temps passés. J'espère que ceux qu'il fait à présent en répareront le mauvais effet. Je n'ai pas été mieux traité que vous, et je ne connais plus guère de bon temps ni pour mon cœur, ni pour mon corps : j'excepte celui que je passe auprès de vous : c'est vous dire assez avec quel empressement je vous attends et votre chère famille, que je remercie et salue de toute mon ame.

LETTRE DCCIX.

A M. GUY.

Wootton, le 2 août 1766.

Je me serais bien passé, monsieur, d'apprendre les bruits obligeants qu'on répand à Paris sur mon compte, et vous auriez bien pu vous passer de vous joindre à ces cruels amis qui se plaisent à m'enfoncer vingt poignards dans le cœur. Le parti que j'ai pris de m'ensevelir dans cette solitude, sans entretenir plus aucune correspondance dans le monde, est l'effet de ma situation bien examinée. La ligue qui s'est formée contre moi est trop puissante, trop adroite, trop ardente, trop accréditée, pour que, dans ma position, sans autre appui que la vérité, je sois en état de lui faire face dans le public. Couper les têtes de cette hydre ne servirait qu'à les multiplier; et je n'aurais pas dé-

truit une de leurs calomnies, que vingt autres plus cruelles lui succéderaient à l'instant. Ce que j'ai à faire est de bien prendre mon parti sur les jugements du public, de me taire, et de tâcher au moins de vivre et mourir en repos.

Je n'en suis pas moins reconnaissant pour ceux que l'intérêt qu'ils prennent à moi engage à m'instruire de ce qui se passe : en m'affligeant, ils m'obligent ; s'ils me font du mal, c'est en voulant me faire du bien. Ils croient que ma réputation dépend d'une lettre injurieuse, cela peut être ; mais, s'ils croient que mon honneur en dépend, ils se trompent. Si l'honneur d'un homme dépendait des injures qu'on lui dit, et des outrages qu'on lui fait, il y a long-temps qu'il ne me resterait plus d'honneur à perdre ; mais, au contraire, il est même au-dessous d'un honnête homme de repousser de certains outrages. On dit que M. Hume me traite de vile canaille et de scélérat. Si je savais répondre à de pareils noms, je m'en croirais digne.

Montrez cette lettre à mes amis, et priez-les de se tranquilliser. Ceux qui ne jugent que sur des preuves ne me condamneront certainement pas, et ceux qui jugent sans preuves ne valent pas la peine qu'on les désabuse. M. Hume écrit, dit-on, qu'il veut publier toutes les pièces relatives à cette affaire ; c'est, j'en réponds, ce qu'il se gardera de faire, ou ce qu'il se gardera bien au moins de faire fidèlement. Que ceux qui seront au fait nous jugent, je le désire ; que ceux qui ne sauront que ce que M. Hume voudra leur dire ne laissent pas de nous

juger; cela m'est, je vous jure, très-indifférent. J'ai un défenseur dont les opérations sont lentes, mais sûres : je les attends.

Je me bornerai à vous présenter une seule réflexion. Il s'agit, monsieur, de deux hommes dont l'un a été amené par l'autre en Angleterre presque malgré lui : l'étranger, ignorant la langue du pays, ne pouvant parler ni entendre, seul, sans amis, sans appui, sans connaissances, sans savoir même à qui confier une lettre en sûreté, livré sans réserve à l'autre et aux siens, malade, retiré et ne voyant personne, écrivant peu, est allé s'enfermer dans le fond d'une retraite où il herborise pour toute occupation : le Breton, homme actif, liant, intrigant, au milieu de son pays, de ses amis, de ses parents, de ses patrons, de ses patriotes, en grand crédit à la cour, à la ville, répandu dans le plus grand monde, à la tête des gens de lettres, disposant des papiers publics, en grande relation chez l'étranger, surtout avec les plus mortels ennemis du premier. Dans cette position, il se trouve que l'un des deux a tendu des piéges à l'autre. Le Breton crie que c'est cette vile canaille, ce scélérat d'étranger qui lui en tend : l'étranger, seul, malade, abandonné, gémit et ne répond rien. Là-dessus le voilà jugé, et il demeure clair qu'il s'est laissé mener dans le pays de l'autre, qu'il s'est mis à sa merci, tout exprès pour lui faire pièce et pour conspirer contre lui. Que pensez-vous de ce jugement? Si j'avais été capable de former un projet aussi monstrueusement extravagant, où est l'homme

ayant quelque sens, quelque humanité, qui ne devrait pas dire : Vous faites tort à ce pauvre misérable ; il est trop fou pour pouvoir être un scélérat : plaignez-le, saignez-le ; mais ne l'injuriez pas ? J'ajouterai que le ton seul que prend M. Hume devrait décréditer ce qu'il dit : ce ton si brutal, si bas, si indigne d'un homme qui se respecte, marque assez que l'âme qui l'a dicté n'est pas saine ; il n'annonce pas un langage digne de foi. Je suis étonné, je l'avoue, comment ce ton seul n'a pas excité l'indignation publique. C'est qu'à Paris c'est toujours celui qui crie le plus fort qui a raison. A ce combat-là je n'emporterai jamais la victoire, et je ne la disputerai pas.

Voici, monsieur, le fait en peu de mots. Il m'est prouvé que M. Hume, lié avec mes plus cruels ennemis, d'accord à Londres avec des gens qui se montrent, et à Paris avec tel qui ne se montre pas, m'a attiré dans son pays, en apparence pour m'y servir avec la plus grande ostentation, et en effet pour m'y diffamer avec la plus grande adresse ; à quoi il a très-bien réussi. Je m'en suis plaint : il a voulu savoir mes raisons, je les lui ai écrites dans le plus grand détail ; si on les demande, il peut les dire ; quant à moi, je n'ai rien à dire du tout.

Plus je pense à la publication promise par M. Hume, moins je puis concevoir qu'il l'exécute. S'il l'ose faire, à moins d'énormes falsifications, je prédis hardiment que, malgré son extrême adresse et celle de ses amis, sans même que je m'en mêle, M. Hume est un homme démasqué.

LETTRE DCCX.

A MILORD MARÉCHAL.

Le 9 août 1766.

Les choses incroyables que M. Hume écrit à Paris sur mon compte me font présumer que, s'il l'ose, il ne manquera pas de vous en écrire autant; je ne suis pas en peine de ce que vous en penserez. Je me flatte, Milord, d'être assez connu de vous, et cela me tranquillise; mais il m'accuse avec tant d'audace d'avoir refusé malhonnêtement la pension, après l'avoir acceptée, que je crois devoir vous envoyer une copie fidèle de la lettre que j'écrivis à ce sujet à M. le général Conway. J'étais bien embarrassé dans cette lettre, ne voulant pas dire la véritable cause de mon refus, et ne pouvant en alléguer aucune autre. Vous conviendrez, je m'assure, que si l'on peut s'en tirer mieux que je ne fis, on ne peut du moins s'en tirer plus honnêtement. J'ajouterai qu'il est faux que j'aie jamais accepté la pension; j'ai mis seulement votre agrément pour condition nécessaire; et, quand cet agrément fut venu, M. Hume alla en avant sans me consulter davantage. Comme vous ne pouvez savoir ce qui s'est passé en Angleterre à mon égard depuis mon arrivée, il est impossible que vous prononciez dans cette affaire, avec connaissance, entre M. Hume et moi : ses procédés se-

crets sont trop incroyables, et il n'y a personne au monde moins fait que vous pour y ajouter foi. Pour moi, qui les ai sentis si cruellement, et qui n'y peux penser qu'avec la douleur la plus amère, tout ce qu'il me reste à désirer est de n'en reparler jamais : mais comme M. Hume ne garde pas le même silence, et qu'il avance les choses les plus fausses du ton le plus affirmatif, je vous demande aussi, Milord, une justice que vous ne pouvez me refuser; c'est lorsqu'on pourra vous dire ou vous écrire que j'ai fait volontairement une chose injuste ou malhonnête, d'être bien persuadé que cela n'est pas vrai.

LETTRE DCCXI.

A MADAME LA MARQUISE DE VERDELIN *.

Wootton, août 1766.

J'ai attendu, madame, votre retour à Paris pour vous répondre, parce qu'il y a, pour écrire des provinces d'Angleterre dans les provinces de France, des embarras que j'aurais peine à lever d'ici.

Vous me demandez quels sont mes griefs contre M. Hume. Des griefs! non, madame, ce n'est pas le mot : ce mot propre n'existe pas dans la langue française, et j'espère, pour l'honneur de l'humanité, qu'il n'existe dans aucune langue.

* Voyez ci-devant la lettre du 13 mai 1764.

M. Hume a promis de publier toutes les pièces relatives à cette affaire : s'il tient parole, vous verrez, dans la lettre que je lui ai écrite le 10 juillet, les détails que vous demandez, du moins assez pour que le reste soit superflu. D'ailleurs, vous voyez sa conduite publique depuis ma dernière lettre ; elle parle assez clair, ce me semble, pour que je n'aie plus besoin de rien dire.

Je vous dois cependant, madame, d'examiner ce que vous m'alléguez à ce sujet.

Que la fausse lettre du roi de Prusse soit de M. d'Alembert, ami de M. Hume, ou de M. Walpole, ami de M. Hume, ce n'est pas, au fond, de cela qu'il s'agit ; c'est de savoir, quel que soit l'auteur de la lettre, si M. Hume en est complice. Vous voulez que madame du Deffand ait travaillé à cette lettre ; à la bonne heure : mais deux autres écrits, mis successivement dans les mêmes papiers, et de la même main, ne sont sûrement pas de celle d'une femme ; et quant à M. Walpole, tout ce que je puis dire est qu'il faut assurément que je me connaisse mal en style pour avoir pu prendre le français d'un Anglais pour le français de M. d'Alembert.

Votre objection, tirée du caractère connu de M. Hume, est très-forte, et m'étonnera toujours : il n'a pas fallu moins que ce que j'ai vu et senti d'opposé pour le croire. Tout ce que je peux conclure de cette contradiction est qu'apparemment M. Hume n'a jamais haï que moi seul ; mais aussi quelle haine, quel art profond à la cacher et à l'as-

souvir! le même cœur pourrait-il suffire à deux passions pareilles?

On vous marque que j'ai voué à M. Hume une haine implacable, parce qu'il veut me déshonorer en me forçant d'accepter des bienfaits. Savez-vous bien, madame, ce que Milord Maréchal, à qui vous me renvoyez, eût fait si on lui eût dit pareille chose? il eût répondu que cela n'était pas vrai, et n'eût pas même daigné m'en parler.

Tout ce que vous ajoutez sur l'honneur que m'eût fait une pension du roi d'Angleterre est très-juste, il est seulement étonnant que vous ayez cru avoir besoin de me dire ces choses-là. Pour vous prouver, madame, que je pense exactement comme vous sur cet article, je vous envoie ci-jointe la copie d'une lettre que j'écrivis, il y a trois mois, à M. le général Conway, et dans laquelle j'étais même fort embarrassé, sentant déjà les trahisons de M. Hume, et ne voulant cependant pas le nommer. Il ne s'agit pas de savoir si cette pension m'eût été honorable, mais si elle l'était assez pour que je dusse l'accepter à tout prix, même à celui de l'infamie.

Quand vous me demandez quel est le sujet qui ose solliciter son maître pour un homme qu'il veut avilir, vous ne voyez pas qu'il faisait de cette sollicitation son grand moyen pour m'accuser bientôt de la plus noire ingratitude. Si M. Hume eût travaillé publiquement à m'avilir lui-même, vous auriez raison; mais il ne faut pas supposer qu'il exécutait avec bêtise un projet si profondément médité:

cette objection serait bonne encore, si, connu depuis long-temps de M. Hume, j'avais été inconnu du roi d'Angleterre et de sa cour; mais votre lettre même dit le contraire : cette affaire ne pouvait tourner, comme elle a fait, qu'à l'avantage de M. Hume. Toute la cour d'Angleterre dit maintenant : *Ce pauvre homme! il croit que tout le monde lui ressemble; nous y avons été trompés comme lui.*

Dans le plan qu'il s'était fait, et qu'il a si pleinement exécuté, de paraître me servir en public avec la plus grande ostentation, et de me diffamer ensuite avec la plus grande adresse, il devait écrire et parler honorablement de moi. Vouliez-vous qu'il allât dire du mal d'un homme pour lequel il affectait tant d'amitié? c'eût été se contredire, et jouer très-mal son jeu; il voulait paraître avoir été pleinement ma dupe; il préparait l'objection que vous me faites aujourd'hui.

Vous me renvoyez, sur ce que vous appelez mes griefs, à Milord Maréchal, pour en juger : Milord Maréchal est trop sage pour vouloir, d'où il est, voir mieux que moi ce qui se passe où je suis; et quand un homme, entre quatre yeux, m'enfonce à coups redoublés un poignard dans le sein, je n'ai pas besoin, pour savoir s'il m'a touché, de l'aller demander à d'autres.

Finissons pour jamais sur ce sujet, je vous supplie. Je vous avoue, madame, toute ma faiblesse : si je savais que M. Hume ne fût pas démasqué avant sa mort, j'aurais peine à croire encore à la Providence.

Je me fais quelque scrupule de mêler dans une même lettre des sujets si disparates; mais cette atteinte de goutte que vous avez sentie, mais les incommodités de vos enfants, ne me permettent pas de vous rien dire ici d'eux et de vous. Quant à la goutte, il n'est pas naturel qu'elle vous maltraite beaucoup à votre âge, et j'espère que vous en serez quitte pour un ressentiment passager; mais je n'envisage pas de même cette humeur scrofuleuse, qui paraît avoir été transmise à vos enfants par leur père; l'âge pubère les guérira, comme je l'espère, ou rien ne les guérira; et, dans ce dernier cas, je vois une raison de plus de combler les vœux d'un honnête homme qui a toute votre estime, et qui mérite tout votre attachement. Vos filles, malgré leur mérite, leur naissance et leur bien, se marieront peut-être avec peine, et peut-être aurez-vous vous-même quelque scrupule de les marier. Ah! madame, les races de gens de bien sont si rares sur la terre! voulez-vous en laisser éteindre une? A la place des simples et vrais sentiments de la nature, qu'on étouffe, on a fourré dans la société je ne sais quels raffinements de délicatesse que je ne saurais souffrir. Croyez-moi, croyez-en votre ami, et l'ami de toutes choses honnêtes, mariez-vous, puisque votre âge et votre cœur le demande. L'intérêt même de vos filles ne s'y oppose pas. Vos enfants des deux parts auront les biens de leur père, et ils auront de plus les uns dans les autres un appui que vous rendrez très-solide par l'attachement mutuel que vous

leur saurez inspirer. Mon intérêt aussi se mêle à ce conseil, je vous l'avoue; je sens et j'ai grand besoin de sentir qu'on n'est pas tout-à-fait misérable quand on a des amis heureux [1]. Soyez-le l'un et l'autre, et l'un par l'autre; qu'au milieu des afflictions qui m'accablent j'aie la consolation de savoir que j'ai deux amis unis et fidèles, qui parlent quelquefois avec attendrissement de mes misères; elles m'en seront moins rudes à supporter. J'aime à envisager comme faite une chose qui doit se faire. Permettez-moi de vous conseiller, lorsque vous serez dans votre nouveau ménage, de bien choisir ceux à qui vous accorderez l'entrée de votre maison: qu'elle ne soit pas ouverte à tout le monde, comme la plupart des maisons de Paris. Ayez un petit nombre d'amis sûrs, et tenez-vous-en à leur commerce: ayez-en, si vous voulez, qui aient de la littérature, cela jette de l'agrément dans la société; mais point de gens de lettres de profession, sur toute chose; jamais aucun auteur, quel qu'il soit. Souvenez-vous de cet avis, madame; et soyez sûre que, si vous le négligez, vous vous en trouverez mal tôt ou tard.

Je n'ai pas la force d'étendre jusqu'à vous ma résolution de ne plus écrire; c'est une résolution que j'avais pourtant prise, mais qu'il est impossible à mon cœur d'exécuter: je vous écrirai quelquefois madame, mais rarement peut-être; je voudrais

[1] Ces conseils prouvent que Jean-Jacques avait de l'amitié pour l'amant de madame de Verdelin et dont elle voulait faire son mari. Il ne le devint pas. C'était M. de Mayency.

qu'en cela vous ne m'imitassiez pas. Je ne dois pas vous affliger, et vous pouvez me consoler. Je vous prie de ne remettre vos lettres ni à M. Coindet ni à personne; mais de les envoyer vous-même sous l'adresse ci-jointe, exactement suivie, sans que mon nom y paraisse en aucune façon: en prenant soin de faire affranchir les lettres jusqu'à Londres, elles parviendront sûrement, et personne ne les ouvrira que moi; mais il faut tâcher, par économie, d'éviter les paquets, et d'écrire plutôt des lettres simples sur d'aussi grand papier qu'on veut; car, quelque grosse que soit une lettre simple, elle ne paie que pour simple; mais la moindre enveloppe renchérit le port exorbitamment. Le dernier paquet de M. Coindet m'a coûté six francs de port: je ne les ai pas regrettés assurément; ce paquet contenait une lettre de vous; mais en tout ce qui peut se faire avec économie, sans que la chose aille moins bien, je suis dans une position qui m'en rend le soin très-utile. Au reste, je ne sais pas qui peut vous avoir dit que j'étais à vingt-cinq lieues de Londres; j'en suis à cinquante bonnes; et j'ai mis quatre jours à les faire, avec les mêmes chevaux à la vérité. Recevez, madame, les salutations de la plus tendre amitié.

LETTRE DCCXII.

A M. MARC-MICHEL REY.

Wootton, août 1766.

Je reçois, mon cher compère, avec grand plaisir, de vos nouvelles : l'impossibilité de trouver nulle part ce repos après lequel mon cœur soupire inutilement, m'eût fait un scrupule de vous donner des miennes, pour ne pas vous affliger. D'ailleurs, voulant me recueillir en moi-même, autant qu'il est possible, et ne plus rien savoir de ce qui se passe dans le monde par rapport à moi, j'ai rompu tout commerce de lettres, hors les cas d'absolue nécessité ; cela fera que je vous écrirai plus rarement désormais : mais soyez sûr que mon attachement pour vous, et pour tout ce qui vous appartient, est toujours le même ; et que ce serait une grande consolation pour moi dans la vieillesse qui s'approche, au milieu d'un cortége de douleurs de toute espèce, d'embrasser ma chère filleule avant ma mort.

J'ai sû que vous aviez eu aussi quelques affaires désagréables : j'en étais en peine ; et je vous aurais écrit à ce sujet, si vous ne m'ayiez prévenu. J'augure, sur ce que vous ne m'en dites rien, que tout cela n'a pas eu des suites, et je m'en réjouis de tout mon cœur ; mais mon amitié pour vous ne me permet pas de vous taire mon sentiment sur ces

sortes d'affaires. Tandis que vous commenciez et que vous aviez besoin de mettre, pour ainsi dire, à la loterie, il vous convenait de courir quelques risques pour vous avancer; mais maintenant que votre maison est bien établie, que vos affaires, comme je le suppose, sont en bon état, ne les dérangez pas par votre faute; jouissez en paix de la fortune dont la Providence a béni votre travail; et, au lieu d'exposer le bien de vos enfants et le vôtre, contentez-vous de l'entretenir en sûreté, sans plus vous permettre d'entreprises hasardeuses. Voilà, mon cher compère, un conseil de l'amitié, et, je crois, de la raison: si vous trouvez qu'il soit à votre usage, profitez-en.

Vos gazettes disent donc que M. Hume est mon bienfaiteur, et que je suis son protégé! Que Dieu me préserve d'être souvent protégé de la sorte, et de trouver en ma vie encore un pareil bienfaiteur! Je présume que cet article n'est que préparatoire, et qu'il en suivra bientôt un second, aussi véridique, aussi humain, aussi juste. Qu'importe, mon cher compère? Laissons dire, et M. Hume, et les plénipotentiaires, et les puissances, et les gazetiers, et le public, et tout le monde; qu'ils crient, qu'ils m'outragent, qu'ils m'insultent, qu'ils disent et fassent tout ce qu'ils voudront: mon ame, en dépit d'eux, restera toujours la même; il n'est pas au pouvoir des hommes de la changer. Le public désormais est mort pour moi; je vous prie, quand vous m'écrirez, de ne me reparler jamais de ce qu'on y dit.

MM. Becket et de Hondt ne m'ont point parlé de

la pension de mademoiselle Le Vasseur; et comme l'année n'est pas écoulée, cela ne presse pas : mais je vous prie de ne vous servir jamais de ces messieurs, pour me rien envoyer, ni pour rien qui me regarde; j'ai senti, dans plus d'une affaire, l'influence que M. Hume a sur eux. Il vient de m'en arriver une qui mérite d'être contée. M. du Peyrou ayant jugé à propos de m'envoyer mes livres, je l'avais prié de les adresser à ces messieurs, qui s'étaient offerts. Ayant une collection considérable d'estampes, dont les droits, exigés à la rigueur, auraient passé mes ressources, je les priai de tâcher de faire mitiger le droit, d'autant plus que la moitié de mes estampes ne valant pas ce droit, j'aimerais mieux les abandonner que de les payer sans rabais : ces messieurs promettent de faire de leur mieux; ils reçoivent mes livres, et, outre quinze louis de port, en prennent quinze autres chez mon banquier pour les frais de douane; gardent et fouillent les livres, tant qu'il leur plaît, sans me rien marquer de leur arrivée; m'envoient enfin sans avis un ballot que je les avais priés de m'envoyer sitôt que les miens arriveraient. J'ouvre ce ballot où mes estampes étaient; je trouve les porte feuilles vides, et pas une seule estampe ni petite ni grande, sans qu'ils aient même daigné me marquer ce qu'ils en avaient fait. Ainsi j'ai quinze louis de port, autant de douane, sans savoir sur quoi, et pour cent louis d'estampes perdues, sans qu'il m'en reste une seule *.

* Ces estampes, déplacées des porte feuilles qui les contenaient, se sont retrouvées dans un autre ballot.

Je ne sais si les livres que vous avez vus doivent payer à Londres mille écus de douane; mais je sais bien que si je les revends, comme il le faut bien, je n'en retirerai pas la moitié de cette somme. Il y a un seul article d'une livre sterling (c'est près d'un louis) pour une vieille guitare sourde, brisée et pourrie, qui m'a coûté six francs de France, et dont je ne les retrouverai jamais. Cela ne se ferait pas à Alger, mais cela se fait à Londres, graces aux bons soins de ces messieurs. Si je laisse long-temps mes livres dans leur magasin, et s'ils me font payer à proportion pour l'entrepôt, ne le pouvant pas, je serai forcé de leur laisser mes livres: ainsi j'aurai perdu, par leurs bons soins, tous mes livres, toutes mes estampes, et trente louis d'argent comptant. Que dites-vous de cela? Je crois que ces messieurs sont par eux-mêmes de fort honnêtes gens; mais je crois aussi qu'à mon égard ils cèdent trop à l'instigation d'autrui. C'est pourquoi je veux n'avoir avec eux, si je puis, aucune sorte d'affaires, de peur de m'en trouver toujours plus mal. Je chercherai, si vous y consentez, à me prévaloir sur vous des trois cents francs de mademoiselle Le Vasseur, soit par lettre de change, soit en vous envoyant d'Angleterre son reçu, en échange duquel vous en donnerez l'argent à celui qui vous le remettra.

Je dois avoir parmi mes livres un exemplaire de la musique du *Devin du village*: si vous persistez à vouloir le faire graver, je pourrais corriger cet exemplaire, et vous l'envoyer; mais il faut du temps, non-seulement pour attendre l'occasion, mais pour

le faire venir de Londres, parce qu'il faut que je donne commission à quelqu'un de confiance d'ouvrir la balle où il est, pour l'en tirer et me l'envoyer; ce qui ne peut se faire avant cet hiver. Je suis très-fâché que vous publiiez *la Reine fantasque*, parce que cela peut faire encore des tracasseries désagréables pour vous et pour moi.

Guy m'a écrit au sujet du *Dictionnaire de Musique;* il se plaint de vous et de vos propositions, qu'il trouve déraisonnables : je lui ai répondu qu'il fît comme il l'entendrait; que je vous aimais fort tous les deux; mais que des affaires de libraire à libraire, je ne m'en mêlerais de mes jours. Mille tendres salutations à madame Rey. J'embrasse la chère petite et son cher papa.

Voici une adresse dont il faut vous servir désormais, quand vous m'écrirez : ne faites point d'enveloppe; et, quoique mon nom ne paraisse point sur la lettre, soyez sûr que personne ne l'ouvrira que moi, et qu'elle me parviendra sûrement, pourvu que vous suiviez exactement l'adresse, et que vous affranchissiez jusqu'à Londres, sans quoi les lettres pour les provinces d'Angleterre restent au rebut.

LETTRE DCCXIII.

A M. D'IVERNOIS.

Wootton, le 16 août 1766.

Je suis extrêmement en peine de vous, monsieur, n'ayant point de vos nouvelles depuis le 21 juin : je vous ai marqué, il est vrai, que je ne vous écrirais pas; mais, comme vous n'étiez pas dans le même embarras que moi, je me flattais que mon silence ne produirait pas le vôtre; et j'espère au moins, puisque vous ne m'avez rien écrit de contraire à la promesse que vous m'avez faite de me venir voir cet automne, que cette promesse sera exécutée: ainsi je vous attends au mois de novembre, fâché seulement que vous ne preniez pas une meilleure saison.

Je vous prie de voir, en passant à Lyon, madame Boy de la Tour, ma bonne amie, et sa chère fille, et de m'apporter amplement de leurs nouvelles. Apprenez-moi le rétablissement de la première, et le bonheur de la seconde dans son mariage; rien ne manquera à mon plaisir en vous embrassant. Assurez-les de ma tendre et constante amitié pour elles, et dites-leur que vous leur expliquerez à votre retour pourquoi je ne leur ai point écrit, moi qui pense continuellement à elles, et pourquoi je n'écris plus à personne, hors le cas de nécessité.

Vous ne manquerez pas, je vous prie, en passant

à Paris, de voir madame la veuve Duchesne, libraire, et M. Guy, à qui je compte envoyer une lettre pour vous, où je rassemblerai ce que je peux avoir à vous dire d'ici à ce temps-là, concernant votre voyage. En attendant, je vous préviens de ne donner votre confiance à personne à Londres sur ce qui me regarde; mais de remettre, s'il se peut, les affaires que vous pourriez avoir dans cette capitale à votre retour, où vous pourrez aussi m'y rendre des services. Je vous prie aussi de ne m'amener personne de Londres, qui que ce puisse être, et quelque prétexte qu'ils puissent prendre pour vous accompagner : il suffira que vous preniez, pour la route, un domestique qui sache la langue; je ne vois pas que vous puissiez vous en passer; car dans la route, ni dans cette contrée, personne ne sait un seul mot de français.

Je ne vous envoie point cette lettre par M. Lucadou; vous en saurez la raison quand nous nous serons vus: ne me répondez pas non plus par son canal; mais envoyez votre lettre à M. du Peyrou, qui aura la bonté de me la faire parvenir; je vous avoue même que je désirerais que M. Lucadou ne fût pas prévenu de votre voyage, de crainte qu'il ne survînt des obstacles qui vous empêcheraient de l'achever. Je ne puis vous en dire ici davantage; mais tout ce que je désire pour ce moment le plus au monde, est de vous voir arriver en bonne santé. Je vous embrasse.

LETTRE DCCXIV.

A M. DU PEYROU.

Wootton, le 16 août 1766.

Je ne doute point, mon cher hôte, que les choses incroyables que M. Hume écrit partout ne vous soient parvenues, et je ne suis pas en peine de l'effet qu'elles feront sur vous. Il promet au public une relation de ce qui s'est passé entre lui et moi, avec le recueil des lettres. Si ce recueil est fait fidèlement, vous y verrez, dans celle que je lui ai écrite le 10 juillet, un ample détail de sa conduite et de la mienne, sur lequel vous pourrez juger entre nous; mais comme infailliblement il ne fera pas cette publication, du moins sans les falsifications les plus énormes, je me réserve à vous mettre au fait, par le retour de M. d'Ivernois; car vous copier maintenant cet immense recueil, c'est ce qui ne m'est pas possible, et ce serait rouvrir toutes mes plaies : j'ai besoin d'un peu de trève pour reprendre mes forces prêtes à me manquer; du reste je le laisse déclamer dans le public et s'emporter aux injures les plus brutales : je ne sais point quereller en charretier : j'ai un défenseur dont les opérations sont lentes, mais sûres; je les attends et je me tais.

Je vous dirai seulement un mot sur une pension du roi d'Angleterre dont il a été question, et dont

vous m'aviez parlé vous-même : je ne vous répondis pas sur cet article, non-seulement à cause du secret que M. Hume exigeait, au nom du roi, et que je lui ai fidèlement gardé jusqu'à ce qu'il l'ait publié lui-même, mais parce que, n'ayant jamais bien compté sur cette pension, je ne voulais vous flatter pour moi de cette espérance que quand je serais assuré de la voir remplir. Vous sentez que rompant avec M. Hume, après avoir découvert ses trahisons, je ne pouvais, sans infamie, accepter des bienfaits qui me venaient par lui : il est vrai que ces bienfaits et ces trahisons semblent s'accorder fort mal ensemble ; tout cela s'accorde pourtant fort bien. Son plan était de me servir publiquement avec la plus grande ostentation, et de me diffamer en secret avec la plus grande adresse : ce dernier objet a été parfaitement rempli ; vous aurez la clef de tout cela. En attendant, comme il publie partout qu'après avoir accepté la pension, je l'ai malhonnêtement refusée, je vous envoie une copie de la lettre que j'écrivis à ce sujet au ministre, par laquelle vous verrez ce qu'il en est. Je reviens maintenant à ce que vous m'en avez écrit.

Lorsqu'on vous marqua que la pension m'avait été offerte, cela était vrai ; mais lorsqu'on ajouta que je l'avais refusée, cela était parfaitement faux ; car, au contraire, sans aucun doute alors sur la sincérité de M. Hume, je ne mis, pour accepter cette pension, qu'une condition unique, savoir l'agrément de Milord Maréchal, que, vu ce qui s'était passé à Neuchâtel, je ne pouvais me dispenser d'ob-

tenir. Or, nous avions eu cet agrément avant mon départ de Londres; il ne restait de la part de la cour qu'à terminer l'affaire, ce que je n'espérais pourtant pas beaucoup; mais ni dans ce temps-là, ni avant, ni après, je n'en ai parlé à qui que ce fût au monde, hors le seul Milord Maréchal, qui sûrement m'a gardé le secret: il faut donc que ce secret ait été ébruité de la part de M. Hume. Or, comment M. Hume a-t-il pu dire que j'avais refusé, puisque cela était faux, et qu'alors mon intention n'était pas même de refuser? Cette anticipation ne montre-t-elle pas qu'il savait que je serais bientôt forcé à ce refus, et qu'il entrait même dans son projet de m'y forcer, pour amener les choses au point où il les a mises? La chaîne de tout cela me paraît importante à suivre pour le travail dont je suis occupé; et si vous pouviez parvenir à remonter, par votre ami, à la source de ce qu'il vous écrit, vous rendriez un grand service à la chose et à moi-même.

Les choses qui se passent en Angleterre à mon égard sont, je vous assure, hors de toute imagination : j'y suis dans la plus complète diffamation où il soit possible d'être, sans que j'aie donné à cela la moindre occasion, et sans que pas une ame puisse dire avoir eu personnellement le moindre mécontentement de moi. Il paraît maintenant que le projet de M. Hume et de ses associés est de me couper toute ressource, toute communication avec le continent, et de me faire périr ici de douleur et de misère. J'espère qu'ils ne réussiront pas; mais

deux choses me font trembler : l'une est qu'ils travaillent avec force à détacher de moi M. Davenport, et que, s'ils réussissent, je suis absolument sans asile, et sans savoir que devenir; l'autre, encore plus effrayante, est qu'il faut absolument que, pour ma correspondance avec vous, j'aie un commissionnaire à Londres, à cause de l'affranchissement jusqu'à cette capitale, qu'il ne m'est pas possible de faire ici; je me sers pour cela d'un libraire que je ne connais point, mais qu'on m'assure être fort honnête homme; si par quelque accident cet homme venait à me manquer, il ne me reste personne à qui adresser mes lettres en sûreté, et je ne saurais plus comment vous écrire : il faut espérer que cela n'arrivera pas; mais mon cher hôte, je suis si malheureux! il ne me faudrait que ce dernier coup.

Je tâche de fermer de tous côtés la porte aux nouvelles affligeantes; je ne lis plus aucun papier public; je ne réponds plus à aucune lettre, ce qui doit rebuter à la fin de m'en écrire; je ne parle que de choses indifférentes au seul voisin avec lequel je converse, parce qu'il est le seul qui parle français. Il ne m'a pas été possible, vu la cause, de n'être pas affecté de cette épouvantable révolution, qui, je n'en doute pas, a gagné toute l'Europe; mais cette émotion a peu duré; la sérénité est revenue, et j'espère qu'elle tiendra : car il me paraît difficile qu'il m'arrive désormais aucun malheur imprévu. Pour vous, mon cher hôte, que tout cela ne vous ébranle pas : j'ose vous prédire qu'un

jour l'Europe portera le plus grand respect à ceux qui en auront conservé pour moi dans mes disgraces.

LETTRE DCCXV.

A MADAME LA COMTESSE DE BOUFFLERS.

Wootton, le 30 août 1766.

Une chose me fait grand plaisir, madame, dans la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 27 du mois dernier, et qui ne m'est parvenue que depuis peu de jours; c'est de connaître à son ton que vous êtes en bonne santé.

Vous dites, madame, n'avoir jamais vu de lettre semblable à celle que j'ai écrite à M. Hume; cela peut être, car je n'ai, moi, jamais rien vu de semblable à ce qui y a donné lieu : cette lettre ne ressemble pas du moins à celles qu'écrit M. Hume; et j'espère n'en écrire jamais qui leur ressemblent.

Vous me demandez quelles sont les injures dont je me plains. M. Hume m'a forcé de lui dire que je voyais ses manœuvres secrètes, et je l'ai fait; il m'a forcé d'entrer là-dessus en explication; je l'ai fait encore, et dans le plus grand détail. Il peut vous rendre compte de tout cela, madame; pour moi, je ne me plains de rien.

Vous me reprochez de me livrer à d'odieux soupçons : à cela je réponds que je ne me livre point à des soupçons : peut-être auriez-vous pu, madame,

prendre pour vous un peu des leçons que vous me donnez, n'être pas si facile à croire que je croyais si facilement aux trahisons, et vous dire pour moi une partie des choses que vous vouliez que je me disse pour M. Hume.

Tout ce que vous m'alléguez en sa faveur forme un préjugé très-fort, très-raisonnable, d'un très-grand poids, surtout pour moi, et que je ne cherche point à combattre; mais les préjugés ne font rien contre les faits. Je m'abstiens de juger du caractère de M. Hume, que je ne connais pas; je ne juge que sa conduite avec moi, que je connais. Peut-être suis-je le seul homme qu'il ait jamais haï; mais aussi quelle haine! Un même cœur suffirait-il à deux comme celle-là?

Vous vouliez que je me refusasse à l'évidence, c'est ce que j'ai fait autant que j'ai pu; que je démentisse le témoignage de mes sens, c'est un conseil plus facile à donner qu'à suivre; que je ne crusse rien de ce que je sentais; que je consultasse les amis que j'ai en France : mais si je ne dois rien croire de ce que je vois et de ce que je sens, ils le croiront bien moins encore, eux qui ne le voient pas, et qui le sentent encore moins. Quoi, madame! quand un homme vient entre quatre yeux m'enfoncer, à coups redoublés, un poignard dans le sein, il faut, avant d'oser lui dire qu'il me frappe, que j'aille demander à d'autres s'il m'a frappé!

L'extrême emportement que vous trouvez dans ma lettre me fait présumer, madame, que vous n'êtes pas de sang froid vous-même, ou que la to-

pie que vous avez vue est falsifiée. Dans la circonstance funeste où j'ai écrit cette lettre, et où M. Hume m'a forcé de l'écrire, sachant bien ce qu'il en voulait faire, j'ose dire qu'il fallait avoir une ame forte pour se modérer à ce point. Il n'y a que les infortunés qui sentent combien, dans l'excès d'une affliction de cette espèce, il est difficile d'allier la douceur avec la douleur.

M. Hume s'y est pris autrement, je l'avoue; tandis qu'en réponse à cette même lettre il m'écrivait en termes décents et même honnêtes, il écrivait à M. d'Holbach et à tout le monde en termes un peu différents. Il a rempli Paris, la France, les gazettes, l'Europe entière, de choses que ma plume ne sait pas écrire, et qu'elle ne répètera jamais : était-ce comme cela, madame, que j'aurais dû faire?

Vous dites que j'aurais dû modérer mon emportement contre un homme qui m'a réellement servi. Dans la longue lettre que j'ai écrite, le 10 juillet, à M. Hume, j'ai pesé avec la plus grande équité les services qu'il m'a rendus : il était digne de moi d'y faire partout pencher la balance en sa faveur, et c'est ce que j'ai fait : mais quand tous ces grands services auraient eu autant de réalité que d'ostentation, s'ils n'ont été que des piéges qui couvraient les plus noirs desseins, je ne vois pas qu'ils exigent une grande reconnaissance.

Les liens de l'amitié sont respectables même après qu'ils sont rompus : cela est vrai, mais cela suppose que ces liens ont existé : malheureusement ils ont existé de ma part; aussi le parti que j'ai pris de

gémir tout bas et de me taire est-il l'effet du respect que je me dois.

Et les seules apparences de ce sentiment le sont aussi. Voilà, madame, la plus étonnante maxime dont j'aie jamais entendu parler. Comment! sitôt qu'un homme prend en public le masque de l'amitié, pour me nuire plus à son aise, sans même daigner se cacher de moi, sitôt qu'il me baise en m'assassinant, je dois n'oser plus me défendre, ni parer ses coups, ni m'en plaindre, pas même à lui!..... Je ne puis croire que c'est là ce que vous avez voulu dire; cependant en relisant ce passage dans votre lettre, je n'y puis trouver aucun autre sens.

Je vous suis obligé, madame, des soins que vous voulez prendre pour ma défense, mais je ne les accepte pas : M. Hume a si bien jeté le masque, qu'à présent sa conduite parle et dit tout à qui ne veut pas s'aveugler; mais quand cela ne serait pas, je ne veux point qu'on me justifie, parce que je n'ai pas besoin de justification, et je ne veux pas qu'on m'excuse, parce que cela est au-dessous de moi; je souhaiterais seulement que, dans l'abîme de malheurs où je suis plongé, les personnes que j'honore m'écrivissent des lettres moins accablantes, afin que j'eusse au moins la consolation de conserver pour elles tous les sentiments qu'elles m'ont inspirés.

LETTRE DCCXVI.

A M. D'IVERNOIS.

Wootton, le 30 août 1766.

J'ai lu, monsieur, dans votre lettre du 31 juillet, l'article de la gazette que vous y avez transcrit, et sur lequel vous me demandez des instructions pour ma défense. Eh! de quoi, je vous prie, voulez-vous me défendre? de l'accusation d'être un infame? Mon bon ami, vous n'y pensez pas : lorsqu'on vous parlera de cet article, et des étonnantes lettres qu'écrit M. Hume, répondez simplement : Je connais mon ami Rousseau; de pareilles accusations ne sauraient le regarder : du reste, faites comme moi, gardez le silence; et demeurez en repos : surtout ne me parlez plus de ce qu'on dit dans le public et dans les gazettes; il y a long-temps que tout cela est mort pour moi.

Il y a cependant un point sur lequel je désire que mes amis soient instruits, parce qu'ils pourraient croire, comme ils ont fait quelquefois, et toujours à tort, que des principes outrés me conduisent à des choses déraisonnables. M. Hume a répandu à Paris et ailleurs que j'avais refusé brutalement une pension de deux mille francs du roi d'Angleterre, après l'avoir acceptée : je n'ai jamais parlé à personne de cette pension que le roi voulait qui fût secrète, et je n'en aurais parlé de

ma vie, si M. Hume n'eût commencé. L'histoire en serait longue à déduire dans une lettre ; il suffit que vous sachiez comment je m'en défendis, quand, ayant découvert les manœuvres secrètes de M. Hume, je dus ne rien accepter par la médiation d'un homme qui me trahissait. Voici, monsieur, une copie de la lettre que j'écrivis à ce sujet à M. le général Conway, secrétaire d'état. J'étais d'autant plus embarrassé dans cette lettre que, par un excès de ménagement, je ne voulais ni nommer M. Hume, ni dire mon vrai motif : je l'envoie pour que vous jugiez, quant à présent, d'une seule chose, si j'ai refusé malhonnêtement. Quand nous nous verrons, vous saurez le reste : plaise à Dieu que ce soit bientôt! Toutefois, ne prenez rien sur vos affaires d'aucune espèce : je puis attendre, et, dans quelque temps que vous veniez, je vous verrai toujours avec le même plaisir. Je me rapporte en toute chose à la lettre que je vous ai écrite, il y a une quinzaine de jours, par voie d'ami ; je vous embrasse de tout mon cœur.

P. S. Il faut que vous ayez une mince opinion de mon discernement, en fait de style, pour vous imaginer que je me trompe sur celui de M. de Voltaire, et que je prends pour être de lui ce qui n'en est pas ; et il faut en revanche que vous ayez une haute opinion de sa bonne foi, pour croire que dès qu'il renie un ouvrage c'est une preuve qu'il n'est pas de lui.

LETTRE DCCXVII.

A MADAME LA DUCHESSE DE PORTLAND.

Wootton, le 3 septembre 1766.

MADAME,

Quand je n'aurais eu aucun goût pour la botanique, les plantes que M. Granville m'a remises de votre part m'en auraient donné; et, pour mériter les trésors que je tiens de vous, je voudrais apprendre à les connaître: mais, madame la duchesse, il me manque le plus essentiel pour cela, et ce n'est pas asez pour moi de vos herbes, il me faudrait de plus vos instructions; que ne suis-je à portée d'en profiter quelquefois! Si, commençant trop tard cette étude, je n'avais jamais l'honneur de savoir, j'aurais du moins le plaisir d'apprendre, et celui d'apprendre auprès de vous: j'y trouverais cette précieuse sérénité d'ame, que donne la contemplation des merveilles qui nous entourent; et, que j'en devinsse ou non meilleur botaniste, j'en deviendrais sûrement et plus sage et plus heureux. Voilà, madame la duchesse, un bien que j'aime à chercher à votre exemple, et qu'on ne recherche jamais en vain: plus l'esprit s'éclaire et s'instruit, plus le cœur demeure paisible; l'étude de la nature nous détache de nous-mêmes et nous élève à son auteur. C'est en ce sens qu'on devient vraiment

philosophe, c'est ainsi que l'histoire naturelle et la botanique ont un usage pour la sagesse et pour la vertu. Donner le change à nos passions par le goût des belles connaissances, c'est enchaîner les amours avec des liens de fleurs.

Daignez, madame la duchesse, recevoir avec bonté mon profond respect.

LETTRE DCCXVIII.

A M. ROUSTAN.

Wootton, le 7 septembre 1766.

Vous méritez bien, monsieur, l'exception que je fais pour vous de très-bon cœur au parti que j'ai pris de rompre toute correspondance de lettres, et de n'écrire plus à personne, hors les cas de nécessité. Je ne veux pas vous laisser un moment la fausse opinion que je ne vois en vous qu'un homme d'église, et j'ajouterai que je suis bien éloigné de voir les ecclésiastiques en général de l'œil que vous supposez; ils sont bien moins mes ennemis que des instruments aveugles et ostensibles dans les mains de mes ennemis adroits et cachés. Le clergé catholique, qui seul avait à se plaindre de moi, ne m'a jamais fait ni voulu aucun mal; et le clergé protestant, qui n'avait qu'à s'en louer, ne m'en a fait et voulu que parce qu'il est aussi stupide que courtisan, et qu'il n'a pas vu que ses ennemis et les miens le faisaient agir pour me nuire contre tous

ses vrais intérêts. Je reviens à vous, monsieur, pour qui mes sentiments n'ont point changé, parce que je crois les vôtres toujours les mêmes, et que les hommes de votre étoffe prennent moins l'esprit de leur état qu'ils n'y portent le leur. Je n'ai pas craint que les clameurs de M. Hume fissent impression sur vous, ni sur M. Abauzit, ni sur aucun de ceux qui me connaissent; et, quant au public, il est mort pour moi; ses jugements insensés l'ont tué dans mon cœur : je ne connais plus d'autre bien que celui de la paix de l'ame et des jours achevés en repos, loin du tumulte et des hommes; et si les méchants ne veulent pas m'oublier, peu m'importe; pour moi, je les ai parfaitement oubliés. M. Hume, en m'accablant publiquement des outrages que vous savez, a promis de publier les faits et les pièces qui les autorisent. Peut-être voudrait-il aujourd'hui n'avoir pas pris cet engagement, mais il est pris enfin : s'il le remplit, vous trouverez dans sa relation l'éclaircissement que vous demandez; s'il ne le remplit pas, vous en pourrez juger par-là même : un tel silence, après le bruit qu'il a fait, serait décisif. Il faut, monsieur, que chacun ait son tour; c'est à présent celui de M. Hume : le mien viendra tard; il viendra toutefois, je m'en fie à la Providence. J'ai un défenseur dont les opérations sont lentes, mais sûres; je les attends, et je me tais. Je suis touché du souvenir de M. Abauzit et de ses obligeantes inquiétudes : saluez-le tendrement et respectueusement de ma part; marquez-lui qu'il ne se peut pas qu'un homme qui sait honorer

dignement la vertu en soit dépourvu lui-même: assurez-le que, quoi que puissent faire et dire, et M. Hume, et les gazetiers, et les plénipotentiaires, et toutes les puissances de la terre, mon ame restera toujours la même: elle a passé par toutes les épreuves, et les a soutenues; il n'est pas au pouvoir des hommes de la changer. Je vous remercie de l'offre que vous me faites de m'instruire de ce qui se passe; mais je ne l'accepte pas: je ne prévois que trop ce qui arrivera, comme j'ai prévu tout ce qui arrive. La bourgeoisie n'a démenti en rien la haute opinion que j'avais d'elle; sa conduite, toujours sage, modérée, et ferme dans d'aussi cruelles circonstances, offre un exemple peut-être unique, et bien digne d'être célébré. Jamais ils n'ont mieux mérité de jouir de la liberté qu'au moment qu'ils la perdent; et j'ose dire qu'ils effacent la gloire de ceux qui la leur ont acquise. Vous devriez bien, monsieur, former la noble entreprise de célébrer ces hommes magnanimes, en faisant l'oraison funèbre de leur liberté: votre cœur seul, même sans vos talents, suffirait pour vous faire exécuter supérieurement cette entreprise; et jamais Isocrate et Démosthène n'ont traité de plus grand sujet. Faites-le, monsieur, avec majesté et simplicité; ne vous y permettez ni satire ni invective, pas un mot choquant contre les destructeurs de la république; les faits, sans y ajouter de réflexion, quand ils seront à leur charge. Détournez vos regards de l'iniquité triomphante, et ne voyez que la vertu dans les fers. Imitez cette ancienne prêtresse d'Athènes

qui ne voulut jamais prononcer d'imprécations contre Alcibiade, disant qu'elle était ministre des dieux, non pour excommunier et maudire, mais pour louer et bénir.

LETTRE DCCXIX.

A MILORD MARÉCHAL.

7 septembre 1766.

Je ne puis vous exprimer, Milord, à quel point, dans les circonstances où je me trouve, je suis alarmé de votre silence. La dernière lettre que j'ai reçue de vous était du.... Serait-il possible que les terribles clameurs de M. Hume eussent fait impression sur vous, et m'eussent, au milieu de tant de malheurs, ôté la seule consolation qui me restait sur la terre? Non, Milord: cela ne peut pas être; votre ame ferme ne peut être entraînée par l'exemple de la foule; votre esprit judicieux ne peut être abusé à ce point. Vous n'avez point connu cet homme, personne ne l'a connu, ou plutôt il n'est plus le même. Il n'a jamais haï que moi seul; mais aussi quelle haine! un même cœur pourrait-il suffire à deux comme celle-là? Il a marché jusqu'ici dans les ténèbres, il s'est caché; mais maintenant il se montre à découvert. Il a rempli l'Angleterre, la France, les gazettes, l'Europe entière, de cris auxquels je ne sais que répondre, et d'injures dont je me croirais digne si je daignais les repousser. Tout

cela ne décèle-t-il pas avec évidence le but qu'il a caché jusqu'à présent avec tant de soin? Mais laissons M. Hume, je veux l'oublier malgré les maux qu'il m'a faits: seulement qu'il ne m'ôte pas mon père; cette perte est la seule que je ne pourrais supporter. Avez-vous reçu mes deux dernières lettres, l'une du 20 juillet et l'autre du 9 août? Ont-elles eu le bonheur d'échapper aux filets qui sont tendus tout autour de moi, et au travers desquels peu de chose passe? Il paraît que l'intention de mon persécuteur et de ses amis est de m'ôter toute communication avec le continent, et de me faire périr ici de douleur et de misère; leurs mesures sont trop bien prises pour que je puisse aisément leur échapper. Je suis préparé à tout et je puis tout supporter hors votre silence. Je m'adresse à M. Rougemont; je ne connais que lui seul à Londres à qui j'ose me confier: s'il me refuse ses services, je suis sans ressource et sans moyens pour écrire à mes amis. Ah, Milord! qu'il me vienne une lettre de vous, et je me console de tout le reste!

LETTRE DCCXX.

A M. RICHARD DAVENPORT.

Wootton, le 11 septembre 1766.

Après le départ, monsieur, de ma précédente lettre, j'en reçus enfin une de M. Becket: il me marque que les estampes sont dans une des autres

caisses ; ainsi je n'ai plus rien à dire : mais vous m'avouerez que, ne les trouvant pas dans la caisse où elles devaient être, et trouvant les porte feuilles vides, il était assez naturel que je les crusse perdues. Il me reste à vous faire mes excuses de vous avoir donné pour cette affaire bien de l'embarras mal à propos.

Vous recevez si bien vos hôtes, et votre habitation me paraît si agréable, que j'ai grande envie de retourner vous y voir l'année prochaine. Si vous n'étiez pas pressé pour la plantation de votre jardin, et que vous voulussiez attendre jusqu'à l'année prochaine, il me viendrait peut-être quelques idées ; car quant à présent, j'ai l'esprit encore trop rempli de choses tristes pour qu'aucune idée agréable vienne s'y présenter ; mais l'asile où je suis, et la vie douce que j'y mène m'en rendront bientôt, quand rien du dehors ne viendra les troubler. Puissé-je être oublié du public, comme je l'oublie ! Quoi que vous en disiez, je préférerais, et je croirais faire une chose cent fois plus utile de découvrir une seule nouvelle plante, que de prêcher pendant cinquante ans tout le genre humain.

Nous avons depuis quelques jours un bien mauvais temps, dont je serais moins affligé, si j'espérais qu'il ne s'étendît pas jusqu'à Davenport. J'en salue de tout mon cœur les habitants, et surtout le bon et aimable maître.

LETTRE DCCXXI.

A MILORD MARÉCHAL.

Wootton, le 27 septembre 1766.

Je n'ai pas besoin, Milord, de vous dire combien vos deux dernières lettres m'ont fait de plaisir et m'étaient nécessaires. Ce plaisir a pourtant été tempéré par plus d'un article, par un, surtout, auquel je réserve une lettre exprès, et aussi par ceux qui regardent M. Hume, dont je ne saurais lire le nom ni rien qui s'y rapporte, sans un serrement de cœur et un mouvement convulsif, qui fait pis que de me tuer, puisqu'il me laisse vivre. Je ne cherche point, Milord, à détruire l'opinion que vous avez de cet homme, ainsi que toute l'Europe; mais je vous conjure, par votre cœur paternel, de ne me reparler jamais de lui sans la plus grande nécessité.

Je ne puis me dispenser de répondre à ce que vous m'en dites dans votre lettre du 5 de ce mois. *Je vois avec douleur*, me marquez-vous, *que vos ennemis mettront sur le compte de M. Hume tout ce qu'il leur plaira d'ajouter au démêlé d'entre vous et lui.* Mais que pourraient-ils faire de plus que ce qu'il a fait lui-même? Diront-ils de moi pis qu'il n'en a dit dans les lettres qu'il a écrites à Paris, par toute l'Europe, et qu'il a fait mettre dans toutes les gazettes? Mes autres ennemis me font du pis qu'ils peuvent et ne s'en cachent guère; lui fait pis

qu'eux et se cache, et c'est lui qui ne manquera pas de mettre sur leur compte le mal que jusqu'à ma mort il ne cessera de me faire en secret.

Vous me dites encore, Milord, que je trouve mauvais que M. Hume ait sollicité la pension du roi d'Angleterre à mon insu. Comment avez-vous pu vous laisser surprendre au point d'affirmer ainsi ce qui n'est pas? Si cela était vrai, je serais un extravagant tout au moins; mais rien n'est plus faux. Ce qui m'a fâché, c'était qu'avec sa profonde adresse il se soit servi de cette pension, sur laquelle il revenait à mon insu, quoique refusée, pour me forcer de lui motiver mon refus et de lui faire la déclaration qu'il voulait absolument avoir et que je voulais éviter, sachant bien l'usage qu'il en voulait faire. Voilà, Milord, l'exacte vérité, dont j'ai les preuves, et que vous pouvez affirmer.

Graces au ciel! j'ai fini quant à présent sur ce qui regarde M. Hume. Le sujet dont j'ai maintenant à vous parler est tel que je ne puis me résoudre à le mêler avec celui-là dans la même lettre; je le réserve pour la première que je vous écrirai. Ménagez pour moi vos précieux jours, je vous en conjure. Ah! vous ne savez pas, dans l'abîme de malheurs où je suis plongé, quel serait pour moi celui de vous survivre!

LETTRE DCCXXII.

A MADAME ***.

Wootton, le 27 septembre 1766.

Le cas que vous m'exposez, madame, est dans le fond très-commun, mais mêlé de choses si extraordinaires, que votre lettre a l'air d'un roman. Votre jeune homme n'est pas de son siècle; c'est un prodige ou un monstre. Il y a des monstres dans ce siècle, je le sais trop, mais plus vils que courageux, et plus fourbes que féroces. Quant aux prodiges, on en voit si peu que ce n'est pas la peine d'y croire; et si Cassius en est un de force d'ame, il n'en est assurément pas un de bon sens et de raison.

Il se vante de sacrifices qui, quoiqu'ils fassent horreur, seraient grands s'ils étaient pénibles, et seraient héroïques s'ils étaient nécessaires, mais où, faute de l'une et de l'autre de ces conditions, je ne vois qu'une extravagance qui me fait très-mal augurer de celui qui les a faits. Convenez, madame, qu'un amant qui oublie sa belle dans un voyage, qui en redevient amoureux quant il la revoit, qui l'épouse et puis qui s'éloigne, et l'oublie encore, qui promet sèchement de revenir à ses couches et n'en fait rien, qui revient enfin pour lui dire qu'il l'abandonne, qui part, et ne lui écrit que pour confirmer cette belle résolution; conve-

nez, dis-je, que si cet homme eut de l'amour, il n'en eut guère, et que la victoire dont il se vante avec tant de pompe lui coûte probablement beaucoup moins qu'il ne vous dit.

Mais, supposant cet amour assez violent pour se faire honneur du sacrifice, où en est la nécessité? c'est ce qui me passe. Qu'il s'occupe du sublime emploi de délivrer sa patrie, cela est fort beau, et je veux croire que cela est utile; mais ne se permettre aucun sentiment étranger à ce devoir, pourquoi cela? Tous les sentiments vertueux ne s'étaient-ils pas les uns les autres, et peut-on en détruire un sans les affaiblir tous? *J'ai cru longtemps*, dit-il, *combiner mes affections avec mes devoirs*. Il n'y a point là de combinaisons à faire, quand ces affections elles-mêmes sont des devoirs. *L'illusion cesse, et je vois qu'un vrai citoyen doit les abolir.* Quelle est donc cette illusion, et où a-t-il pris cette affreuse maxime? S'il est de tristes situations dans la vie, s'il est de cruels devoirs qui nous forcent quelquefois à leur en sacrifier d'autres, à déchirer notre cœur pour obéir à la nécessité pressante, ou à l'inflexible vertu, en est-il, en peut-il jamais être qui nous forcent d'étouffer des sentiments aussi légitimes que ceux de l'amour filial, conjugal, paternel? et tout homme qui se fait une expresse loi de n'être plus ni fils, ni mari, ni père, ose-t-il usurper le nom de citoyen, ose-t-il usurper le nom d'homme?

On dirait, madame, en lisant votre lettre, qu'il s'agit d'une conspiration. Les conspirations peu-

vent être des actes héroïques de patriotisme, et il y en a eu de telles; mais presque toujours elles ne sont que des crimes punissables, dont les auteurs songent bien moins à servir la patrie qu'à l'asservir, et à la délivrer de ses tyrans qu'à l'être. Pour moi, je vous déclare que je ne voudrais pour rien au monde avoir trempé dans la conspiration la plus légitime, parce qu'enfin ces sortes d'entreprises ne peuvent s'exécuter sans troubles, sans désordres, sans violences, quelquefois sans effusion de sang, et qu'à mon avis le sang d'un seul homme est d'un plus grand prix que la liberté de tout le genre humain. Ceux qui aiment sincèrement la liberté n'ont pas besoin, pour la trouver, de tant de machines, et, sans causer ni révolutions ni troubles, quiconque veut être libre l'est en effet.

Posons toutefois cette grande entreprise comme un devoir sacré qui doit régner sur tous les autres; doit-il pour cela les anéantir, et ces différents devoirs sont-ils donc à tel point incompatibles qu'on ne puisse servir la patrie sans renoncer à l'humanité? Votre Cassius est-il donc le premier qui ait formé le projet de délivrer la sienne, et ceux qui l'ont exécuté l'ont-ils fait au prix des sacrifices dont il se vante? Les Pélopidas, les Brutus, les vrais Cassius, et tant d'autres, ont-ils eu besoin d'abjurer tous les droits du sang et de la nature pour accomplir leurs nobles desseins? y eut-il jamais de meilleurs fils, de meilleurs maris, de meilleurs pères que ces grands hommes? La plupart, au contraire, concertèrent leurs entreprises au sein de leurs fa-

milles; et Brutus osa révéler, sans nécessité, son secret à sa femme, uniquement parce qu'il la trouva digne d'en être dépositaire. Sans aller si loin chercher des exemples, je puis, madame, vous en citer un plus moderne d'un héros à qui rien ne manque pour être à côté de ceux de l'antiquité, que d'être aussi connu qu'eux; c'est le comte Louis de Fiesque, lorsqu'il voulut briser les fers de Gênes, sa patrie, et la délivrer du joug des Doria. Ce jeune homme si aimable, si vertueux, si parfait, forma ce grand dessein presque dès son enfance, et s'éleva, pour ainsi dire, lui-même pour l'exécuter. Quoique très-prudent, il le confia à son frère, à sa famille, à sa femme aussi jeune que lui; et après des préparatifs très-grands, très-lents, très-difficiles, le secret fut si bien gardé, l'entreprise fut si bien concertée et eut un si plein succès, que le jeune Fiesque était maître de Gênes au moment qu'il périt par un accident.

Je ne dis pas qu'il soit sage de révéler ces sortes de secrets, même à ses proches, sans la plus grande nécessité: mais autre chose est, garder son secret, et autre chose, rompre avec ceux à qui on le cache: j'accorde même qu'en méditant un grand dessein l'on est obligé de s'y livrer quelquefois au point d'oublier pour un temps des devoirs moins pressants peut-être, mais non moins sacrés sitôt qu'on peut les remplir; mais que, de propos délibéré, de gaieté de cœur, le sachant, le voulant, on ait avec la barbarie de renoncer pour jamais à tout ce qui nous doit être cher, celle de l'accabler de cette

déclaration cruelle, c'est, madame, ce qu'aucune situation imaginable ne peut ni autoriser ni suggérer même à un homme dans son bon sens qui n'est pas un monstre. Ainsi je conclus, quoique à regret, que votre Cassius est fou, tout au moins; et je vous avoue qu'il m'a tout-à-fait l'air d'un ambitieux embarrassé de sa femme, qui veut couvrir du masque de l'héroïsme son inconstance et ses projets d'agrandissement: or ceux qui savent employer à son âge de pareilles ruses sont des gens qu'on ne ramène jamais, et qui rarement en valent la peine.

Il se peut, madame, que je me trompe; c'est à vous d'en juger. Je voudrais avoir des choses plus agréables à vous dire; mais vous me demandez mon sentiment, il faut vous le dire, ou me taire, ou vous tromper. Des trois partis j'ai choisi le plus honnête et celui qui pouvait le mieux vous marquer, madame, ma déférence et mon respect.

LETTRE DCCXXIII.

A M. DU PEYROU.

A Wootton, le 4 octobre 1766.

Tu quoque!...

J'ai reçu, mon cher hôte, votre lettre n° 32; je n'ai pas besoin de vous dire quel effet elle a fait sur moi; j'ai besoin plutôt de vous dire qu'elle ne m'a pas achevé. Celle n° 30 ne me préparait pas à

celle-là; ce que vous aviez écrit à Panckoucke m'y préparait encore moins; et j'aurais juré, surtout après la promesse que vous m'aviez faite, que vous étiez à l'épreuve du voyage de Genève. J'avais tort; je devrais savoir mieux que personne qu'il ne faut jurer de rien. Le soin que vous prenez de me ramasser les jugements du public sur mon compte m'apprend assez quels sont les vôtres, et je vois que si vous exigez que je me justifie, c'est surtout auprès de vous; car, quant au public, vous savez que vos soins là-dessus sont inutiles, que mon parti est pris sur ce point, et que de mon vivant je n'ai plus rien à lui dire.

Mais avant de parler de ma justification, parlons de la vôtre; car, enfin, je n'ai aucun tort avec vous, que je sache, et vous en avez avec moi de peu pardonnables; puisqu'avant de se résoudre d'accabler un ami dans mon état, il faut s'assurer d'avoir dix fois raison, après quoi l'on a tort encore. J'entre en matière.

Je vous disais dans ma précédente lettre que, lorsqu'on vous marqua que la pension m'avait été offerte, cela était vrai; mais que, lorsqu'on ajouta que je l'avais refusée, cela était faux; qu'il était faux même que j'eusse alors l'intention de la refuser; que, comme c'était alors un secret, je n'en avais parlé à qui que ce fût; qu'il fallait donc que ce bruit anticipé fût venu de M. Hume, qui lui-même avait exigé le secret, etc., etc.

Là-dessus, voici votre réponse; de peur de la mal extraire, je la transcrirai mot à mot.

« Votre lettre au général Conway est du 12 mai,
« et l'affaire de votre démêlé n'a éclaté dans ce pays
« et à Genève que sur la fin de juillet; à Paris, dans
« le courant du même mois, ou dans celui de juin.
« Il est donc possible que M. Hume n'ait parlé,
« dans sa lettre à d'Alembert, de votre pension,
« que sur le refus de l'accepter fait à M. Conway.
« Je dis possible, parce que, n'ayant pas la date de
« la lettre à d'Alembert, je ne peux pas l'assurer;
« mais l'époque en est du mois de juin au plus tôt.
« Ainsi, la conséquence que vous tirez contre Hume
« de cette circonstance n'est pas nécessaire, et le
« secret ébruité de la pension n'a eu lieu qu'après
« votre refus. Je vous fais cette réflexion pour vous
« engager à bien combiner les dates, à bien vous
« en assurer, avant d'établir sur elles aucunes in-
« ductions. Il me sera difficile d'avoir la date de
« cette lettre à d'Alembert, puisqu'elle ne se com-
« munique plus, mais je tâcherai d'en savoir ce
« que je pourrai. Ce que j'en savais venait d'une
« lettre de M. Fischer au capitaine Steiner de Cou-
« vet; la lettre était de fraîche date, et je vous écri-
« vis sur-le-champ son contenu, et cela le 31 juillet. »

Il paraît, par tout ce récit, que je vous en ai imposé dans le mien, en antidatant le bruit répandu de mon refus, pour en accuser M. Hume. Je crois que vous n'avez pas tiré positivement cette conséquence; mais, comme elle suit nécessairement de votre exposé, surtout de la fin, il a bien fallu, malgré vous, qu'elle se présentât au moins dans l'éloignement, puisqu'il était totalement impos-

sible, de la manière que vous présentez la chose, que je fusse dans l'erreur sur ce point; et, quand j'y aurais été, cette erreur sur pareil sujet eût été une étourderie impardonnable à mon âge, et ne pouvait que rendre mon caractère très-suspect. Or, sans vous parler des devoirs de l'amitié, ceux de l'équité, de l'humanité, du respect qu'on doit aux malheureux, voulaient que vous commençassiez par bien vous assurer des faits qui entraînaient cette conséquence, et que vous ne vous fiassiez pas légèrement à votre mémoire pour m'imputer une pareille méchanceté. Avant d'aller plus loin, je vous supplie de rentrer ici en vous-même, et de vous demander si j'ai tort ou raison.

Suivez maintenant ce que j'ai à vous dire.

Premièrement, je viens de relire, en entier, votre lettre du 31 juillet, n° 30, et je n'y ai pas trouvé un seul mot de M. d'Alembert, ni de M. Fischer, ni de M. Steiner, ni de rien de ce que vous dites y avoir mis à ce sujet, et il n'en est question, que je sache, dans aucune autre de vos lettres.

Mais voici ce que vous m'écriviez le 16 mars, dans votre n° 21:

« Si vous avez besoin d'un homme sûr, adressez-« vous hardiment à mon ami Cerjeat; je vous four-« nis son adresse à tout événement. Il me dit que « l'on prétend que le roi vous a offert une pension « que vous avez refusée, par la raison que vous « n'aviez pas voulu accepter celle que le roi de « Prusse voulait vous faire, que vous ne voulez pas « recevoir des Suisses, et que vous vous plaignez

« de l'accueil que vous avez trouvé en Angleterre. »

Voici là-dessus comment je raisonnais en vous écrivant le 16 août.

M. de Cerjeat n'a pu vous écrire de Londres plus tard que le commencement de mars, ce que vous me marquez de Neuchâtel du 16.

Or, au commencement de mars, j'étais encore à Londres, d'où je ne suis parti que le 19 pour ce pays.

Au commencement de mars, M. Hume avait encore toute ma confiance, et j'avais eu la bêtise de ne pas le pénétrer, quoiqu'il entrât dans son profond projet que je le pénétrasse, et que personne au monde ne le pénétrât que moi seul.

Au commencement de mars, j'étais très-déterminé, sauf l'aveu de Milord Maréchal, d'accepter la pension, si réellement elle m'était donnée; chose dont, à la vérité, j'ai toujours douté.

Et au commencement de mars, je n'avais parlé de cette pension à qui que ce fût, qu'au seul Milord Maréchal, du consentement de M. Hume, et l'on ne pouvait encore avoir la réponse.

Je concluais de là qu'il fallait que le bruit parvenu à M. de Cerjeat eût été répandu par M. Hume, qui m'avait recommandé le secret, et je pensais, comme je le pense encore, qu'il eût peut-être été très-important pour moi qu'on pût remonter à la source de ce premier bruit; mais j'avoue que dans l'état déplorable où j'achève ma malheureuse vie, il est plus aisé de m'accabler que de me servir.

Combinez et concluez vous-même; pour moi,

je n'ajouterai rien. Voilà, monsieur, mon premier grief. Commençons, si vous voulez bien, par le mettre en règle, avant que d'aller plus loin. Aussi-bien, je sens que mes forces achèvent de m'abandonner, et j'ai besoin d'un peu de relâche dans le travail cruel auquel, au lieu de consolations que j'attendais de vous, il vous plaît de me condamner. Je reprendrai votre lettre article par article; et, avec l'ame que je vous connais, vous gémirez de l'avoir écrite; mais, en attendant, elle aura fait son effet. Je vous embrasse, mon cher hôte, de tout mon cœur.

J'ai reçu réponse de Milord Maréchal sur l'affaire de M. d'Escherny. Dans ma première lettre, je vous ferai l'extrait de la sienne.

Je reçois en ce moment votre nº 33, et j'y vois que M. de Luze nie que nous ayons jamais couché tous trois dans la même chambre durant la route. M. de Luze nie cela! Mon Dieu! suis-je parmi des hommes? Mon Dieu! mais je crois que c'est un défaut de mémoire. Mon Dieu! demandez, de grace, à M. de Luze, comment donc nous couchâmes à Roye, je crois que c'est à Roye, la première nuit de notre départ de Paris? Rappelez-lui que nous occupâmes une chambre à trois lits, dont je donne ici le plan pour éviter une longue description.....

La main me tremble, je ne saurais tracer la figure. Il y avait deux lits des deux côtés de la porte, et un dans le fond à main droite, que j'occupai; la cheminée était entre mon lit et celui de M. de Luze, qui était à main droite en entrant.

M. Hume occupait celui de la gauche, et faisait diagonale avec moi. La table où nous avions soupé était devant la cheminée, entre le lit de M. de Luze et le mien. Je me couchai le premier, M. de Luze ensuite, M. Hume le dernier. Je le vois encore prendre sa chemise à manches étroites plissées... Mon Dieu!.... Parlez, de grace, à M. de Luze; et son domestique nie-t-il aussi? Non, ce domestique est un valet, mais c'est un homme. Malheureusement je ne l'ai pas revu depuis notre arrivée à Londres; il n'a point eu d'étrennes...... mais c'est un homme enfin. Si nous n'avions pas couché dans la même chambre, imaginez-vous à quel degré irait ma stupidité, d'aller choisir un pareil mensonge, et concevez-vous que Hume l'eût laissé passer sans le relever? J'ose dire plus : Hume, tout Hume qu'il est, ne le niera pas, s'il ne sait pas que M. de Luze le nie. Ah Dieu! parmi quels êtres suis-je! Toute chose cessante, parlez à M. de Luze, et me répondez un mot, un seul mot, et je ne vous demande plus rien. Il me paraît, messieurs, que vous avez l'un et l'autre peu de mémoire au service de la vérité et des malheureux.

Il n'y avait sur votre n° 33 qu'un petit brin de cire, très-légèrement mis, et le peu d'empreinte qui paraît n'est pas de votre cachet. Si cette lettre a été ouverte, jugez de ce qu'il en peut arriver!

LETTRE DCCXXIV.

AU MÊME.

A Wootton, le 25 octobre 1766.

J'apprends, mon cher hôte, par votre n° 34, le sujet qui vous conduit à Béfort. Tous mes vœux vous y accompagnent; puissiez-vous y recouvrer votre bonne ouïe! Je vois maintenant, avec une peine extrême, qu'elle ne s'affecte plus qu'à force de bruit.

J'ai vu aussi l'extrait de la lettre de Milord Maréchal, où il vous dit que je blâme M. Hume d'avoir demandé et obtenu la pension sans mon aveu. J'avoue rondement que si cela est je suis un extravagant tout au moins. Je n'ai rien à dire de plus sur cet article; et, dès que Milord Maréchal m'accuse, je ne sais plus me justifier, ou du moins je ne le sais que par-devant lui. Revenons à vous.

J'ai fait sur vos trois dernières lettres des réflexions qu'il faut que je vous communique. Supposons que je fusse mort avant de les avoir reçues, et par conséquent avant d'avoir pu m'expliquer avec vous, ni avec M. de Luze, ni avec Milord Maréchal.

Parce qu'une lettre de M. d'Alembert parlait d'un bruit répandu à Paris du refus de la pension du roi d'Angleterre, vous auriez continué de conclure que ce bruit n'avait pu courir à Londres au-

paravant, et, ayant parfaitement oublié ce que vous avait écrit M. de Cerjeat, vous seriez resté persuadé que j'avais antidaté ce même bruit, tout exprès pour en accuser M. Hume.

Milord Maréchal, qui prend pour un grief, ce dont je me plains, un fait que je lui rapporte en preuve d'un autre fait, aurait toujours vu que je blâmais M. Hume quand j'aurais dû le remercier; et il eût conclu de là que non-seulement je m'abusais sur le compte du bon David, mais que j'avais cherché les chicanes les plus ridicules pour avoir le plaisir de rompre avec lui.

M. de Luze, fondé sur cet admirable argument qu'il vous a donné pour bon, et que vous avez pris pour tel, que lorsqu'en route deux passagers couchent dans la même chambre il est impossible qu'il y en couche un troisième; M. de Luze, dis-je, eût tenu bon dans cette persuasion, que, puisqu'il avait toujours couché dans la même chambre que M. Hume, je n'y avais jamais couché. Il eût donc cru d'abord, comme il a fait, que la lettre à M. Hume, où je disais y avoir couché, était falsifiée. Mais, quand enfin l'on eût vérifié que la lettre était authentique sur cet article, il eût nécessairement conclu qu'avec une impudence incroyable j'avais inventé cette fausseté pour appuyer une calomnie.

Je pourrais ajouter ici l'article de M. Vernes, sur lequel vous êtes revenu deux fois de suite; mais je le réserve pour un autre lieu. Les trois précédents me suffisent, quant à présent.

De ces trois jugements communiqués entre vous et bien combinés, il eût résulté qu'avec tous mes beaux raisonnements, et avec toute la feinte probité dont je m'étais paré durant ma vie, je n'étais au fond qu'un insensé, un menteur, un calomniateur, un scélérat; et, comme l'autorité de mes plus vrais amis n'était pas suspecte, si ma mémoire eût passé à la postérité, elle n'y eût passé que comme celle d'un malfaiteur, dont on se souvient uniquement pour le détester.

Et tout cela, parce que M. de Luze n'a point de mémoire et raisonne mal; parce que M. du Peyrou n'a point de mémoire et raisonne mal; et parce que Milord Maréchal, prévenu que je blâme à tort le bon David, voit partout ce blâme, et même où je n'en ai point mis.

Cela m'a bien appris, mon cher hôte, ce que vaut l'opinion des hommes quels qu'ils soient, et à quoi tient ce qu'on appelle dans le monde honneur et réputation, puisque l'événement le plus cruel, le plus terrible de ma vie entière, celui dont j'ai porté le coup accablant avec le plus de constance, où je n'ai pas fait une démarche qui ne soit un acte de vertu, est précisément celui qui, si je n'y avais pas survécu, m'attirait une ignominie éternelle, non pas seulement de la part du stupide public, mais de la part des hommes du meilleur sens, et de mes plus solides amis.

En devenant insensible aux jugements du public, je n'ai fait que la moitié de ma tâche; j'ai gardé toute ma sensibilité à l'estime de ceux qui

ont toute la mienne, et par là je me suis assujetti à tous les jugements inconsidérés qu'ils peuvent faire, à toutes les erreurs où ils peuvent tomber, puisqu'enfin ils sont hommes. Prévoyant de loin tous les moyens détournés qu'on allait mettre en usage pour vous détacher de moi, tous les préjugés dont on allait tâcher de vous éblouir, quelles sages mesures n'ai-je pas prises pour vous en garantir? Comptant, comme j'avais droit de le faire, sur votre confiance en ma probité, j'avais commencé par vous conjurer de ne rien croire de moi que ce que je vous en écrirais moi-même : vous me l'aviez promis très-positivement; et la première chose que vous avez faite a été de manquer à cette promesse. Vous ne vous êtes pas contenté de vous livrer à tous les bruits du coin des rues, sur ce que je ne vous avais point écrit, mais même sur ce que je vous avais écrit; sitôt que quelqu'un s'est trouvé en contradiction avec moi, c'est lui que vous avez cru, et c'est moi que vous avez refusé de croire. Exemple : dans ce que je vous avais marqué des mauvais offices que le bon David me rendait auprès de M. Davenport, un M. de Bruhl écrit le contraire, et aussitôt vous me demandez si je suis bien sûr de ce que je vous ai écrit. Vous me permettrez de ne pas trouver, en cette occasion, la question fort obligeante. Je n'ai pas, il est vrai, l'honneur d'être envoyé d'un prince; mais, en revanche, je suis votre ami, et connu de vous ou devant l'être.

Le résultat de toutes ces réflexions, que je vous communique, est de me détacher pour jamais de

l'opinion des hommes, quels qu'ils soient, et même de ceux qui me sont les plus chers. Vous avez et vous aurez toujours toute mon estime; mais je me passerai de la vôtre, puisque vous la retirez si légèrement, et je me consolerai de la perdre, en méritant de la conserver toujours. Je suis las de passer ma vie en continuelles apologies, de me justifier sans cesse auprès de mes amis, et d'essuyer leurs réprimandes lorsque j'ai mérité tous leurs applaudissements. Ne vous gênez pas plus désormais que vous n'avez fait jusqu'ici sur ce chapitre; continuez, si cela vous amuse, à me rapporter les folies et les mensonges que vous entendez débiter sur mon compte. Rien de tout cela ne me fâchera plus, je vous le jure; mais je n'y répondrai de ma vie un seul mot.

Ceci, du reste, regarde uniquement l'avenir; car je vous ai promis d'examiner avec vous votre n° 32, et je veux tenir ma parole; mais il faut finir pour aujourd'hui. Dans l'état où je suis, la tâche que vous m'imposez ne peut se remplir sans reprendre haleine. Je finis donc en vous réitérant mes plus tendres vœux pour votre rétablissement, et en vous embrassant, mon cher hôte, de tout mon cœur.

LETTRE DCCXXV.

AU MÊME.

Wootton, le 15 novembre 1766.

Je vois avec douleur, cher ami, par votre n° 35, que je vous ai écrit des choses déraisonnables dont vous vous tenez offensé. Il faut que vous ayez raison d'en juger ainsi, puisque vous êtes de sang froid en lisant mes lettres, et que je ne le suis guère en les écrivant; ainsi vous êtes plus en état que moi de voir les choses telles qu'elles sont. Mais cette considération doit être aussi de votre part une plus grande raison d'indulgence : ce qu'on écrit dans le trouble ne doit pas être envisagé comme ce qu'on écrit de sang froid. Un dépit outré a pu me laisser échapper des expressions démenties par mon cœur, qui n'eut jamais pour vous que des sentiments honorables. Au contraire, quoique vos expressions le soient toujours, vos idées souvent ne le sont guère; et voilà ce qui, dans le fort de mes afflictions, a souvent achevé de m'abattre. En me supposant tous les torts dont vous m'avez chargé, il fallait peut-être attendre un autre moment pour me les dire, ou du moins vous résoudre à endurer ce qui en pouvait résulter. Je ne prétends pas, à Dieu ne plaise, m'excuser ici, ni vous charger, mais seulement vous donner des raisons, qui me semblent justes, d'oublier les torts d'un ami dans

mon état. Je vous en demande pardon de tout mon cœur ; j'ai grand besoin que vous me l'accordiez, et je vous proteste, avec vérité, que je n'ai jamais cessé un seul moment d'avoir pour vous tous les sentiments que j'aurais désiré vous trouver pour moi.

La punition a suivi de près l'offense. Vous ne pouvez douter du tendre intérêt que je prends à tout ce qui tient à votre santé, et vous refusez de me parler des suites de votre voyage de Béfort. Heureusement vous n'avez pu être méchant qu'à demi, et vous me laissez entrevoir un succès dont je brûle d'apprendre la confirmation. Écrivez-moi là-dessus en détail, mon aimable hôte ; donnez-moi tout à la fois le plaisir de savoir que vos remèdes opèrent, et celui d'apprendre que je suis pardonné. J'ai le cœur trop plein de ce besoin pour pouvoir aujourd'hui vous parler d'autre chose, et je finis en vous répétant du fond de mon ame que mon tendre attachement et mon vrai respect pour vous ne peuvent pas plus sortir de mon cœur que l'amour de la vertu.

LETTRE DCCXXVI.

A M. LALLIAUD.

Wootton, le 15 novembre 1766.

A peine nous connaissons-nous, monsieur, et vous me rendez les plus vrais services de l'amitié :

ce zèle est donc moins pour moi que pour la chose, et m'en est d'un plus grand prix. Je vois que ce même amour de la justice, qui brûla toujours dans mon cœur, brûle aussi dans le vôtre : rien ne lie tant les ames que cette conformité. La nature nous fit amis; nous ne sommes, ni vous ni moi, disposés à l'en dédire. J'ai reçu le paquet que vous m'avez envoyé par la voie de M. Dutens; c'est à mon avis la plus sûre. Le duplicata m'a pourtant déjà été annoncé, et je ne doute pas qu'il ne me parvienne. J'admire l'intrépidité des auteurs de cet ouvrage, et surtout s'ils le laissent répandre à Londres, ce qui me paraît difficile à empêcher. Du reste, ils peuvent faire et dire tout à leur aise : pour moi, je n'ai rien à dire de M. Hume, sinon que je le trouve bien insultant pour un bon-homme, et bien bruyant pour un philosophe. Bonjour, monsieur; je vous aimerai toujours, mais je ne vous écrirai pas, à moins de nécessité : cependant je serais bien aise, par précaution, d'avoir votre adresse. Je vous embrasse de tout mon cœur, et vous prie de dire à M. Sauttersheim que je suis sensible à son souvenir, et n'ai point oublié notre ancienne amitié. Je suis aussi surpris que fâché qu'avec de l'esprit, des talents, de la douceur, et une assez jolie figure, il ne trouve rien à faire à Paris. Cela viendra, mais les commencements y sont difficiles.

LETTRE DCCXXVII.

A MADEMOISELLE DEWES.

Wootton, le 9 décembre 1766.

Ma belle voisine, vous me rendez injuste et jaloux pour la première fois de ma vie : je n'ai pu voir sans envie les chaînes dont vous honoriez mon sultan; et je lui ai ravi l'avantage de les porter le premier : j'en aurais dû parer votre brebis chérie, mais je n'ai osé empiéter sur les droits d'un jeune et aimable berger; c'est déjà trop passer les miens de faire le galant à mon âge, mais puisque vous me l'avez fait oublier, tâchez de l'oublier vous-même, et pensez moins au barbon qui vous rend hommage, qu'au soin que vous avez pris de lui rajeunir le cœur.

Je ne veux pas, ma belle voisine, vous ennuyer plus long-temps de mes vieilles sornettes : si je vous contais toutes les bontés et amitiés dont votre cher oncle m'honore, je serais encore ennuyeux par mes longueurs; ainsi je me tais. Mais revenez l'été prochain en être le témoin vous-même, et ramenez madame la comtesse [a], à condition que nous serons cette fois-ci les plus forts, et qu'au lieu de vous laisser enlever comme cette année, vous nous aiderez à la retenir.

[a] Madame la comtesse Cowper, veuve du feu comte Cowper, et fille du comte de Granville.

LETTRE DCCXXVIII.

A MILORD MARÉCHAL.

11 décembre 1766.

Abréger la correspondance *!... Milord, que m'annoncez-vous, et quel temps prenez-vous pour cela! Serais-je dans votre disgrace? Ah! dans tous les malheurs qui m'accablent, voilà le seul que je ne saurais supporter. Si j'ai des torts, daignez les pardonner; en est-il, en peut-il être que mes sentiments pour vous ne doivent pas racheter? Vos bontés pour moi font toute la consolation de ma vie: voulez-vous m'ôter cette unique et douce consolation? Vous avez cessé d'écrire à vos parents! Eh! qu'importe tous vos parents, tous vos amis ensemble? ont-ils pour vous un attachement com-

* La lettre de Milord Maréchal à laquelle celle-ci sert de réponse se terminait ainsi: « Je suis vieux, infirme; j'ai trop peu de mé« moire. Je ne sais plus ce que j'ai écrit à M. du Peyrou, mais je « sais très-positivement que je désirais vous servir en assoupissant « une querelle sur des soupçons qui me paraissaient mal fondés, et « non pas vous ôter un ami. Peut-être ai-je fait quelques sottises: « pour les éviter à l'avenir, ne trouvez pas mauvais que j'abrège la « correspondance, comme j'ai déjà fait avec tout le monde, même « avec mes plus proches parents et amis, pour finir mes jours dans « la tranquillité. Bonsoir.

« Je dis *abréger;* car je désirerai toujours savoir de temps en temps « des nouvelles de votre santé, et qu'elle soit bonne. »

D'amples éclaircissements à ce sujet, et la preuve de l'amitié que Milord Maréchal conserva pour Rousseau jusqu'à ses derniers moments, se trouvent dans la *Réponse d'une anonyme* (madame La Tour de Franqueville) *à un anonyme*, et dans l'*Histoire de la vie et des ouvrages de J. J. Rousseau*, tom. I, et tom. II, article Keit.

parable au mien ? Eh! Milord, c'est votre âge, ce sont mes maux qui nous rendent plus utiles l'un à l'autre : à quoi peuvent mieux s'employer les restes de la vie, qu'à s'entretenir avec ceux qui nous sont chers? Vous m'avez promis une éternelle amitié; je la veux toujours, j'en suis toujours digne. Les terres et les mers nous séparent, les hommes peuvent semer bien des erreurs entre nous; mais rien ne peut séparer mon cœur du vôtre, et celui que vous aimâtes une fois n'a point changé. Si réellement vous craignez la peine d'écrire, c'est mon devoir de vous l'épargner autant qu'il se peut : je ne demande, à chaque fois, que deux lignes, toujours les mêmes, et rien de plus : *J'ai reçu votre lettre de telle date; je me porte bien, et je vous aime toujours.* Voilà tout; répétez-moi ces dix mots douze fois l'année, et je suis content. De mon côté j'aurai le plus grand soin de ne vous écrire jamais rien qui puisse vous importuner ou vous déplaire : mais cesser de vous écrire avant que la mort nous sépare! non, Milord, cela ne peut pas être; cela ne se peut pas plus que cesser de vous aimer.

Si vous tenez votre cruelle résolution, j'en mourrai; ce n'est pas le pire; mais j'en mourrai dans la douleur, et je vous prédis que vous y aurez du regret. J'attends une réponse, je l'attends dans les plus mortelles inquiétudes; mais je connais votre ame, et cela me rassure : si vous pouvez sentir combien cette réponse m'est nécessaire, je suis très-sûr que je l'aurai promptement.

LETTRE DCCXXIX.

A M. D'IVERNOIS.

Wootton, le 12 décembre 1766.

J'étais extrêmement en peine de vous, monsieur, quand j'ai reçu votre lettre du 19 novembre, qui m'a tranquillisé sur votre santé et sur votre amitié, mais qui m'a donné des douleurs, dont la perte de votre enfant, quelque touché que je sois de tout ce qui vous afflige, n'est pourtant pas la plus vive. Cette vie, monsieur, n'est le temps ni de la vérité, ni de la justice : il faut s'en consoler par l'attente d'une meilleure.

Tout bien pesé, je ne suis pas fâché que vous n'ayez pas fait cette année la bonne œuvre que vous vous étiez proposée; mais je le suis beaucoup que vous m'ayez laissé dans la plus parfaite incertitude sur l'avenir. Il m'importerait de savoir à quoi m'en tenir sur ce point. Il ne s'agit que d'un *oui* ou d'un *non* de votre part, que j'entendrai sans qu'il soit besoin de plus grande explication.

C'est à regret que je vous écris si rarement et si peu : ce n'est pas faute d'avoir de quoi vous entretenir; mais il faut attendre de plus sûres occasions. Mes respects à madame d'Ivernois; j'embrasse tendrement tout ce qui vous est cher, tous ceux qui m'aiment, et surtout votre associé.

LETTRE DCCXXX.

A M. DAVENPORT.

22 décembre 1766.

Quoique jusqu'ici, monsieur, malgré mes sollicitations et mes prières, je n'aie pu obtenir de vous un seul mot d'explication, ni de réponse sur les choses qu'il m'importe le plus de savoir, mon extrême confiance en vous m'a fait endurer patiemment ce silence, bien que très-extraordinaire. Mais, monsieur, il est temps qu'il cesse; et vous pouvez juger des inquiétudes dont je suis dévoré, vous voyant prêt à partir pour Londres sans m'accorder, malgré vos promesses, aucun des éclaircissements que je vous ai demandés avec tant d'instances. Chacun a son caractère; je suis ouvert et confiant plus qu'il ne faudrait peut-être : je ne demande pas que vous le soyez comme moi; mais c'est aussi pousser trop loin le mystère, que de refuser constamment de me dire sur quel pied je suis dans votre maison, et si j'y suis de trop ou non. Considérez, je vous supplie, ma situation, et jugez de mes embarras; quel parti puis-je prendre, si vous refusez de me parler? Dois-je rester dans votre maison malgré vous? en puis-je sortir sans votre assistance? Sans amis, sans connaissances, enfoncé dans un pays dont j'ignore la langue, je suis entièrement à la merci de vos gens : c'est à

votre invitation que j'y suis venu, et vous m'avez aidé à y venir ; il convient, ce me semble, que vous m'aidiez de même à en partir, si j'y suis de trop. Quand j'y resterais, il faudrait toujours, malgré toutes vos répugnances, que vous eussiez la bonté de prendre des arrangements qui rendissent mon séjour chez vous moins onéreux pour l'un et pour l'autre. Les honnêtes gens gagnent toujours à s'expliquer et s'entendre entre eux : si vous entriez avec moi dans les détails dont vous vous fiez à vos gens, vous seriez moins trompé et je serais mieux traité, nous y trouverions tous deux notre avantage ; vous avez trop d'esprit pour ne pas voir qu'il y a des gens à qui mon séjour dans votre maison déplaît beaucoup, et qui feront de leur mieux pour me le rendre désagréable.

Que si, malgré toutes ces raisons, vous continuez à garder avec moi le silence, cette réponse alors deviendra très-claire, et vous ne trouverez pas mauvais que, sans m'obstiner davantage inutilement, je pourvoie à ma retraite comme je pourrai, sans vous en parler davantage, emportant un souvenir très-reconnaissant de l'hospitalité que vous m'avez offerte, mais ne pouvant me dissimuler les cruels embarras où je me suis mis en l'acceptant.

LETTRE DCCXXXI.

A LORD VICOMTE DE NUNCHAM,

AUJOURD'HUI COMTE DE HARCOURT.

Wootton, le 24 décembre 1766.

Je croirais, milord, exécuter peu honnêtement la résolution que j'ai prise de me défaire de mes estampes et de mes livres, si je ne vous priais de vouloir bien commencer par en retirer les estampes dont vous avez eu la bonté de me faire présent. J'en fais assurément tout le cas possible, et la nécessité de ne rien laisser sous mes yeux qui me rappelle un goût auquel je veux renoncer pouvait seul en obtenir le sacrifice. S'il y a dans mon petit recueil, soit d'estampes, soit de livres, quelque chose qui puisse vous convenir, je vous prie de me faire l'honneur de l'agréer, et surtout par préférence ce qui me vient de votre digne ami M. Watelet, et qui ne doit passer qu'en main d'ami. Enfin, milord, si vous êtes à portée d'aider au débit du reste, je reconnaîtrai, dans cette bonté, les soins officieux dont vous m'avez permis de me prévaloir. C'est chez M. Davenport que vous pourrez visiter le tout, si vous voulez bien en prendre la peine. Il demeure en Piccadilly à côté de lord Égremond. Recevez, milord, je vous prie, les assurances de ma reconnaissance et de mon respect.

LETTRE DCCXXXII.

A M.....

Janvier 1767.

Ce que vous me marquez, monsieur, que M. Deyverdun a un poste chez le général Conway, m'explique une énigme à laquelle je ne pouvais rien comprendre, et que vous verrez dans la lettre dont je joins ici une copie faite sur celle que M. Hume a envoyée à M. Davenport. Je ne vous la communique pas pour que vous vérifiiez si ledit M. Deyverdun a écrit cette lettre, chose dont je ne doute nullement, ni s'il est en effet l'auteur des écrits en question, mis dans le *Saint-James Chronicle*, ce que je sais parfaitement être faux; d'ailleurs ledit M. Deyverdun, bien instruit, et bien préparé à son rôle de prête-nom, et qui peut-être l'a commencé lorsque lesdits écrits furent portés au *Saint-James Chronicle*, est trop sur ses gardes pour que vous puissiez maintenant rien savoir de lui; mais il n'est pas impossible que dans la suite des temps, ne paraissant instruit de rien, et gardant soigneusement le secret que je vous confie, vous parveniez à pénétrer le secret de toutes ces manœuvres, lorsque ceux qui s'y sont prêtés seront moins sur leurs gardes; et tout ce que je souhaite, dans cette affaire, est que vous découvriez la vérité par vous-même. Je pense aussi

qu'il importe toujours de connaître ceux avec qui l'on peut avoir à vivre, et de savoir si ce sont d'honnêtes gens : or, que ledit Deyverdun ait fait ou non les écrits dont il se vante, vous savez maintenant, ce me semble, à quoi vous en tenir avec lui. Vous êtes jeune, vous me survivrez, j'espère, de beaucoup d'années ; et ce m'est une consolation très-douce de penser qu'un jour, quand le fond de cette triste affaire sera dévoilé, vous serez à portée d'en vérifier par vous-même beaucoup de faits, que vous saurez de mon vivant sans qu'ils vous frappent, parce qu'il vous est impossible d'en voir les rapports avec mes malheurs. Je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE DCCXXXIII.

AU MÊME.

2 janvier 1767.

Quand je vous pris au mot, monsieur, sur la liberté que vous m'accordiez de ne vous pas répondre, j'étais bien éloigné de croire que ce silence pût vous inquiéter sur l'effet de votre précédente lettre : je n'y ai rien vu qui ne confirmât les sentiments d'estime et d'attachement que vous m'avez inspirés ; et ces sentiments sont si vrais, que si jamais j'étais dans le cas de quitter cette province, je souhaiterais que ce fût pour me rap-

procher de vous. Je vous avoue pourtant que je suis touché des soins de M. Davenport; et si content de sa société, que je ne me priverais pas sans regret d'une hospitalité si douce; mais comme il souffre à peine que je lui rembourse une partie des dépenses que je lui coûte, il y aurait trop d'indiscrétion à rester toujours chez lui sur le même pied, et je ne croirais pouvoir me dédommager des agréments que j'y trouve, que par ceux qui m'attendraient auprès de vous. Je pense souvent avec plaisir à la ferme solitaire que nous avons vue ensemble et à l'avantage d'y être votre voisin; mais ceci sont plutôt des souhaits vagues que des projets d'une prochaine exécution. Ce qu'il y a de bien réel est le vrai plaisir que j'ai de correspondre en toute occasion à la bienveillance dont vous m'honorez, et de la cultiver autant qu'il dépendra de moi.

Il y a long-temps, monsieur, que je me suis donné le conseil de la dame dont vous parlez : j'aurais dû le prendre plus tôt; mais il vaut mieux tard que jamais. M. Hume était pour moi une connaissance de trois mois, qu'il ne m'a pas convenu d'entretenir : après un premier mouvement d'indignation dont je n'étais pas le maître, je me suis retiré paisiblement : il a voulu une rupture formelle; il a fallu lui complaire : il a voulu ensuite un explication ; j'y ai consenti. Tout cela s'est passé entre lui et moi : il a jugé à propos d'en faire le vacarme que vous savez; il l'a fait tout seul, je me suis tu; je continuerai de me taire, et je n'ai

rien du tout à dire de M. Hume, sinon que je le trouve un peu insultant pour un bon-homme, et un peu bruyant pour un philosophe.

Comment va la botanique? vous en occupez-vous un peu? voyez-vous des gens qui s'en occupent? pour moi, j'en raffole, je m'y acharne, et je n'avance point : j'ai totalement perdu la mémoire, et de plus, je n'ai pas de quoi l'exercer; car avant de retenir il faut apprendre, et ne pouvant trouver par moi-même les noms des plantes, je n'ai nul moyen de les savoir : il me semble que tous les livres qu'on écrit sur la botanique ne sont bons que pour ceux qui la savent déjà. J'ai acquis votre *Stillingfleet*, et je n'en suis pas plus avancé. J'ai pris le parti de renoncer à toute lecture, et de vendre mes livres et mes estampes, pour acheter des plantes gravées : sans avoir le plaisir d'apprendre, j'aurai celui d'étudier; et pour mon objet cela revient à peu près au même.

Au reste, je suis très-heureux de m'être procuré une occupation qui demande de l'exercice; car rien ne me fait tant de mal que de rester assis, ou d'écrire ou lire; et c'est une des raisons qui me font renoncer à tout commerce de lettres, hors les cas de nécessité. Je vous écrirai dans peu ; mais de grace, monsieur, une fois pour toutes, ne prenez jamais mon silence pour un signe de refroidissement ou d'oubli, et soyez persuadé que c'est pour mon cœur une consolation très-douce d'être aimé de ceux qui sont aussi dignes que vous d'être aimés eux-mêmes : mes respects empressés à M. Mal-

thus, je vous en supplie; recevez ceux de mademoiselle Le Vasseur, et mes plus cordiales salutations.

LETTRE DCCXXXIV.

RÉPONSES

AUX QUESTIONS FAITES PAR M. DE CHAUVEL *.

A Wootton, le 5 janvier 1767.

Jamais, ni en 1759, ni en aucun autre temps, M. Marc Chappuis ne m'a proposé, de la part de M. de Voltaire, d'habiter une petite maison appelée l'Hermitage. En 1755, M. de Voltaire, me pressant de revenir dans ma patrie, m'invitait d'aller boire du lait de ses vaches. Je lui répondis. Sa lettre et la mienne furent publiques. Je ne me ressouviens pas d'avoir eu de sa part aucune autre invitation.

Ce que j'écrivis à M. de Voltaire, en 1760 **, n'était point une réponse. Ayant retrouvé par hasard le brouillon de cette lettre, je la transcris ici,

* Voyez dans la Correspondance de Voltaire sa lettre à Hume, datée de Ferney, 24 octobre 1766. Ces *Réponses* de Rousseau ont pour objet de détruire une partie des assertions calomnieuses qu'elle contient. Rousseau sans doute dédaigne de répondre aux autres, relatives aux relations qui avaient eu lieu entre Voltaire et lui. Mais M. Ginguené (note 11 de son ouvrage sur les *Confessions*) s'est chargé de cette noble tâche, et n'a rien laissé à désirer sur ce point.

** Voyez les *Confessions*, livre x, tome II.

permettant à M. de Chauvel d'en faire l'usage qu'il lui plaira[a].

Je ne me souviens point exactement de ce que j'écrivis il y a vingt-trois ans à M. du Theil : mais il est vrai que j'ai été domestique de M. de Montaigu, ambassadeur de France à Venise, et que j'ai mangé son pain, comme ses gentilshommes étaient ses domestiques et mangeaient son pain : avec cette différence, que j'avais partout le pas sur les gentilshommes, que j'allais au sénat, que j'assistais aux conférences, et que j'allais en visite chez les ambassadeurs et ministres étrangers ; ce qu'assurément les gentilshommes de l'ambassadeur n'eussent osé faire. Mais bien qu'eux et moi fussions ses domestiques, il ne s'ensuit point que nous fussions ses valets.

Il est vrai qu'ayant répondu sans insolence, mais avec fermeté, aux brutalités de l'ambassadeur, dont le ton ressemblait assez à celui de M. de Voltaire, il me menaça d'appeler ses gens, et de me faire jeter par les fenêtres. Mais ce que M. de Voltaire ne dit pas, et dont tout Venise rit beaucoup dans ce temps-là, c'est que, sur cette menace, je m'approchai de la porte de son cabinet, où nous étions ; puis l'ayant fermée, et mis la clef dans ma poche, je revins à M. de Montaigu, et lui dis : *Non pas, s'il vous plaît, monsieur l'ambassadeur. Les tiers sont incommodes dans les explications. Trouvez bon que celle-ci se passe entre nous.* A l'instant son excellence devint très-polie ; nous nous séparâmes fort hon-

[a] On trouvera cette lettre dans le livre x des *Confessions*.

nêtement; et je sortis de sa maison, non pas honteusement, comme il plaît à M. de Voltaire de me faire dire, mais en triomphe. J'allai loger chez l'abbé Patizel, chancelier du consulat. Le lendemain, M. Le Blond, consul de France, me donna un dîner, où M. de Saint-Cyr et une partie de la légation française se trouva; toutes les bourses me furent ouvertes, et j'y pris l'argent dont j'avais besoin, n'ayant pu être payé de mes appointements. Enfin, je partis accompagné et fêté de tout le monde; tandis que l'ambassadeur, seul et abandonné dans son palais, y rongeait son frein. M. Leblond doit être maintenant à Paris, et peut attester tout cela; le chevalier de Carrion, alors mon confrère et mon ami, secrétaire de l'ambassadeur d'Espagne, et depuis secrétaire de l'ambassade à Paris, y est peut-être encore, et peut attester la même chose. Des foules de lettres et de témoins la peuvent attester; mais qu'importe à M. de Voltaire?

Je n'ai jamais rien écrit ni signé de pareil à la déclaration que M. de Voltaire dit que M. de Montmollin a entre les mains signée de moi. On peut consulter là-dessus ma lettre du 8 août 1765, adressée à M. du Peyrou, imprimée avec les siennes à lord Wemyss.

Messieurs de Berne m'ayant chassé de leurs états en 1765, à l'entrée de l'hiver, le peu d'espoir de trouver nulle part la tranquillité dont j'avais si grand besoin, joint à ma faiblesse et au mauvais état de ma santé, qui m'ôtait le courage d'entreprendre un long voyage dans une saison si rude,

m'engagea d'écrire à M. le bailli de Nidau une lettre qui a couru Paris, qui a arraché des larmes à tous les honnêtes gens, et des plaisanteries au seul M. de Voltaire.

M. de Voltaire ayant dit publiquement à huit citoyens de Genève, qu'il était faux que j'eusse jamais été secrétaire d'un ambassadeur, et que je n'avais été que son valet, un d'entre eux m'instruisit de ce discours; et, dans le premier mouvement de mon indignation, j'envoyai à M. de Voltaire un démenti conditionnel, dont j'ai oublié les termes, mais qu'il avait assurément bien mérité.

Je me souviens très-bien d'avoir une fois dit à quelqu'un, que je me sentais le cœur ingrat, et que je n'aimais point les bienfaits. Mais ce n'était pas après les avoir reçus que je tenais ce discours; c'était au contraire pour m'en défendre; et cela, monsieur, est très-différent. Celui qui veut me servir à sa mode, et non pas à la mienne, cherche l'ostentation du titre de bienfaiteur; et je vous avoue que rien au monde ne me touche moins que de pareils soins. A voir la multitude prodigieuse de mes bienfaiteurs, on doit me croire dans une situation bien brillante. J'ai pourtant beau regarder autour de moi, je n'y vois point les grands monuments de tant de bienfaits. Le seul vrai bien dont je jouis est la liberté; et ma liberté, graces au ciel, est mon ouvrage. Quelqu'un s'ose-t-il vanter d'y avoir contribué? Vous seul, ô George Keit! pouvez le faire; et ce n'est pas vous qui m'accuserez d'ingratitude. J'ajoute à Milord Maréchal mon ami du Pey-

rou. Voilà mes vrais bienfaiteurs. Je n'en connais point d'autres. Voulez-vous donc me lier par des bienfaits? Faites qu'ils soient de mon choix et non pas du vôtre; et soyez sûr que vous ne trouverez de la vie un cœur plus vraiment reconnaissant que le mien. Telle est ma façon de penser, que je n'ai point déguisée; vous êtes jeune, vous pouvez la dire à vos amis; et si vous trouvez quelqu'un qui la blâme, ne vous fiez jamais à cet homme-là.

LETTRE DCCXXXV.

A M. DU PEYROU.

A Wootton, le 8 janvier 1767.

Que Dieu comble de ses bénédictions mon cher hôte, qui, par une réconciliation parfaite, accorde à mon cœur la paix dont il avait besoin! je prends à bon augure, dans ces circonstances, celle que vous m'annoncez pour le reste de mes jours à la fin de votre n° 38. Si je puis obtenir que le public m'oublie, comptez que je ne réveillerai plus ses souvenirs. La postérité me rendra justice, j'en suis très-sûr; cela me console des outrages de mes contemporains.

C'est sans contredit une chose bien douce qu'une réconciliation, mais elle est précédée de moments si tristes, qu'il n'en faut plus acheter à ce prix. La première source de notre petite mésintelligence est venue du défaut de votre mémoire et de la con-

fiance que vous n'avez pas laissé d'y avoir. Dans vos deux pénultièmes lettres, par exemple, parlant de ce que vous avait dit M. de Luze, vous supposez m'avoir écrit qu'il disait que je n'avais point couché à Calais dans la même chambre que M. Hume, fait qui est très-vrai. Si c'était là, en effet, ce que vous m'aviez écrit auparavant, j'aurais eu grand tort de m'en formaliser, et mes réponses seraient très-ridicules. Mais, mon cher hôte, votre nº 33 ne parlait point du tout de Calais, et décidait nettement que je n'avais jamais couché dans la même chambre avec M. Hume; voici vos propres termes:

De Luze doute que vous ayez en effet écrit que vous couchiez dans la même chambre où était Hume, parce que, dit-il, c'est lui, de Luze, qui a toujours pendant la route occupé la même chambre avec M. Hume, et que vous étiez seul dans la vôtre. Ce mot *toujours* est décisif, ce me semble, non-seulement pour Calais, mais pour toute la route; et ma réponse, très-blâmable quant à l'emportement, est juste quant au raisonnement.

Dans votre nº 36, vous me marquez que j'ai rompu publiquement avec M. Hume. Mon cher hôte, où avez vous pris cela? Mettez-vous donc sur mon compte le vacarme qu'a fait le bon David, pendant que je n'ai pas dit un seul mot, si ce n'est à lui seul, dans le plus grand secret, et seulement quand il m'y a forcé? Comme j'étais instruit de son projet, je craignais plus que la mort l'éclat de cette rupture; je m'en défendis de tout mon pouvoir, et je ne la fis enfin que par des lettres bien cachetées,

tandis qu'il faisait faire un grand détour aux siennes pour me les envoyer ouvertes par M. Davenport. Ces lettres, s'il ne les eût montrées, n'eussent été vues que de lui, et je n'en aurais parlé même à personne au monde, qu'à Milord Maréchal et à vous. Appelez-vous cela rompre publiquement?

Dans votre nº 38, vous m'accusez d'avoir mis de la méchanceté dans ma lettre du 10 juillet. Ce que je viens de dire répond d'avance à cette accusation. La méchanceté consiste dans le dessein de nuire. Quand ma lettre eût contenu des choses effroyables, quel mal pouvait-elle faire à M. Hume, n'étant vue que de lui seul? Il pouvait y avoir de la brutalité dans cette lettre, jamais de la méchanceté, puisqu'il n'en pouvait résulter aucun préjudice pour celui à qui elle était écrite, qu'autant qu'il le voulait bien. Mais, de grace, relisez avec moins de prévention cette lettre: dans la position où je l'ai écrite, elle est, j'ose le dire, un prodige de force d'ame et de modération. Forcé de m'expliquer avec un fourbe insigne, qui, sous l'appareil des services, travaille à ma diffamation, je pousse le ménagement jusqu'à ne lui parler qu'en tierce personne, pour éviter, dans ce que j'avais à lui dire, la dureté des apostrophes. Cette lettre est pleine de ses éloges (vous voyez comment il me les a rendus); partout la raison qui discute, pas un seul trait d'insulte ou d'humeur, pas un mouvement d'indignation, pas un mot dur, si ce n'est quand la force du raisonnement le rend si nécessaire, qu'on ne saurait ôter le mot sans énerver l'argument; encore,

alors même, ce mot n'est-il jamais direct et affirmatif, mais hypothétique et conditionnel. Si vous blâmez cette lettre, j'en suis d'autant plus fâché que je veux qu'on juge par elle de l'ame qui l'a dictée.

Cette sévérité de jugements, qui va jusqu'à l'injustice, est aussi loin de votre cœur que de votre raison, et ne vient que du défaut de votre mémoire. Vous recevez des éclaircissements qui vous font changer d'idée, et vous oubliez que je ne suis pas instruit de ce changement; vous voyez que ma rupture avec M. Hume est publique, et vous oubliez que je n'ai aucune part à cette publicité; vous voyez que je lui dis des choses dures qui sont imprimées, et vous oubliez également que c'est lui qui m'a forcé de les lui dire, et que c'est lui qui les a fait imprimer. Ce que vous avez écrit vous échappe ou se modifie, et il résulte de tout cela que je vous parais déraisonner toujours, parce qu'au lieu de répondre à votre idée présente, que je ne saurais deviner, je réponds à celle que vous m'avez communiquée, et dont vous ne vous souvenez plus.

Il y aurait à cela deux remèdes en votre pouvoir: le premier serait que vous voulussiez bien présumer un peu moins de votre mémoire et un peu plus de ma raison, en sorte que, quand ma réponse cadrerait mal avec ce que vous croyez m'avoir écrit, vous supposassiez qu'il faut que vous m'ayez écrit autre chose, plutôt que de conclure que je ne sais ce que je dis; l'autre serait de garder des copies des lettres que vous m'écrivez, pour y

avoir recours au besoin sur mes réponses. Un troisième moyen serait que toutes les fois que je réponds à quelque article de vos lettres, je commençasse par transcrire dans la mienne l'article auquel je réponds; mais cette manière de s'armer jusqu'aux dents avec ses amis me paraît si cruelle, que j'aime cent fois mieux me présenter nu et être navré.

Outre les emportements très-condamnables que je me reproche de mon côté, je tâcherai de me guérir aussi d'une mauvaise fierté qui me fait négliger des avis utiles, pour vous mettre en garde sur ce qu'on vous dit contre moi. Par exemple, quand vous commençâtes à me parler de M. Brulh avec de grands éloges, je ne voulus rien vous répondre là-dessus, et, en effet, je n'ai rien à dire contre ces éloges, parce que je ne connais point du tout le caractère de M. Brulh. Mais ce que j'aurais pourtant dû vous dire, est qu'il vint me voir à Chiswick, et que son abord, son air, son ton, ses manières, me repoussèrent à tel point, qu'il ne fut pas en moi de le bien recevoir.

Je finis sur ce sujet désagréable, pour ne vous en reparler jamais. J'aurais, sur certaines questions que vous me faites dans votre lettre, beaucoup de choses à vous dire que je n'ose confier au papier. J'ignore encore si l'ami qui devait venir cet automne pourra venir ce printemps. Je crains qu'il ne soit enveloppé dans les malheurs de sa patrie; s'il ne vient pas, je ne vois qu'une ressource pour vous parler en sûreté, c'est un chiffre auquel je travaille, et qu'il faudra bien risquer de vous envoyer

par la poste, faute de plus sûre voie. Examinez avec grand soin l'état du cachet de la lettre qui le contiendra, pour savoir si elle n'a point été ouverte; je vous préviens qu'elle sera cachetée avec le talisman arabesque que vous connaissez, et dont on ne saurait lever et rappliquer l'empreinte sans qu'il y paraisse. Je viens de recevoir de M. de Cerjeat une invitation trop obligeante pour que j'en méconnaisse la source. Quand vous aurez mon chiffre, nous en dirons davantage. Adieu, mon cher hôte, je sens toute votre amitié, et vous devez connaître assez mon cœur pour juger de la mienne. Mille tendres respects à la bonne maman. Milord Maréchal me disait que les hivers étaient doux en Angleterre : nous avons ici un pied de glace et trois pieds de neige; je ne sentis de ma vie un froid si piquant.

On vient de m'apprendre que les papiers publics disent la santé de Milord Maréchal en mauvais état. Eh quoi! mon Dieu! toujours des malheurs, et toujours des plus terribles! Ce qui me rassure un peu, est qu'en conférant la date de sa dernière lettre avec celle de ces nouvelles, je les crois fausses; mais je ne puis me défendre d'une extrême inquiétude; il ne m'écrira peut-être de très-long-temps; si vous avez de ses nouvelles récentes, je vous conjure de m'en donner. Je vous embrasse.

Recevez les remerciements et respects de mademoiselle Le Vasseur.

Je compte tirer dans quelques jours sur vos banquiers une lettre de change de 800 francs.

LETTRE DCCXXXVI.

A M. LE MARQUIS DE MIRABEAU.

Wootton, le 31 janvier 1767.

Il est digne de l'ami des hommes de consoler les affligés. La lettre, monsieur, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, la circonstance où elle a été écrite, le noble sentiment qui l'a dictée, la main respectable dont elle vient, l'infortuné à qui elle s'adresse, tout concourt à lui donner dans mon cœur le prix qu'elle reçoit du vôtre : en vous lisant, en vous aimant par conséquent, j'ai souvent désiré d'être connu et aimé de vous. Je ne m'attendais pas que ce serait vous qui feriez les avances, et cela précisément au moment où j'étais universellement abandonné; mais la générosité ne sait rien faire à demi, et votre lettre en a bien la plénitude. Qu'il serait beau que l'ami des hommes donnât retraite à l'ami de l'égalité! Votre offre m'a si vivement pénétré, j'en trouve l'objet si honorable à l'un et à l'autre, que par un autre effet, bien contraire, vous me rendrez malheureux peut-être, par le regret de n'en pas profiter; car, quelque doux qu'il me fût d'être votre hôte, je vois peu d'espoir à le devenir; mon âge plus avancé que le vôtre, le grand éloignement, mes maux qui me rendent les voyages très-pénibles, l'amour du repos, de la solitude, le désir d'être oublié pour mourir en paix,

me font redouter de me rapprocher des grandes villes où mon voisinage pourrait réveiller une sorte d'attention qui fait mon tourment. D'ailleurs, pour ne parler que de ce qui me tiendrait plus près de vous, sans douter de ma sûreté du côté du parlement de Paris, je lui dois ce respect de ne pas aller le braver dans son ressort, comme pour lui faire avouer tacitement son injustice; je le dois à votre ministère, à qui trop de marques affligeantes me font sentir que j'ai eu le malheur de déplaire, et cela sans que j'en puisse imaginer d'autre cause qu'un malentendu d'autant plus cruel que, sans lui, ce qui m'attira mes disgrâces m'eût dû mériter des faveurs. Dix mots d'explication prouveraient cela; mais c'est un des malheurs attachés à la puissance humaine, et à ceux qui lui sont soumis, que quand les grands sont une fois dans l'erreur, il est impossible qu'ils en reviennent. Ainsi, monsieur, pour ne point m'exposer à de nouveaux orages, je me tiens au seul parti qui peut assurer le repos de mes derniers jours. J'aime la France, je la regretterai toute ma vie; si mon sort dépendait de moi, j'irais y finir mes jours, et vous seriez mon hôte, puisque vous n'aimez pas que j'aie un patron; mais, selon toute apparence, mes vœux et mon cœur feront seuls le voyage, et mes os resteront ici.

Je n'ai pas eu, monsieur, sur vos écrits, l'indifférence de M. Hume, et je pourrais si bien vous en parler, qu'ils sont, avec deux traités de botanique, les seuls livres que j'aie apportés avec moi

dans ma malle; mais outre que je crois votre sublime amour-propre trop au-dessus de la petite vanité d'auteur, pour ne pas dédaigner ces formulaires d'éloges, je suis déjà trop loin de ces sortes de matières pour pouvoir en parler avec justesse et même avec plaisir : tout ce qui tient par quelque côté à la littérature et à un métier pour lequel certainement je n'étais pas né, m'est devenu si parfaitement insupportable, et son souvenir me rappelle tant de tristes idées, que, pour n'y plus penser, j'ai pris le parti de me défaire de tous mes livres, qu'on m'a très mal à propos envoyés de Suisse : les vôtres et les miens sont partis avec tout le reste. J'ai pris toute lecture dans un tel dégoût, qu'il a fallu renoncer à mon Plutarque : la fatigue même de penser me devient chaque jour plus pénible. J'aime à rêver, mais librement, en laissant errer ma tête et sans m'asservir à aucun sujet; et, maintenant que je vous écris, je quitte à tout moment la plume pour vous dire en me promenant mille choses charmantes, qui disparaissent sitôt que je reviens à mon papier. Cette vie oisive et contemplative que vous n'approuvez pas, et que je n'excuse pas, me devient chaque jour plus délicieuse; errer seul, sans fin et sans cesse, parmi les arbres et les rochers qui entourent ma demeure, rêver, ou plutôt extravaguer à mon aise, et, comme vous dites, bayer aux corneilles; quand ma cervelle s'échauffe trop, la calmer en analysant quelque mousse ou quelque fougère; enfin me livrer sans gêne à mes fantaisies, qui, graces au ciel,

sont toutes en mon pouvoir : voilà, monsieur, pour moi la suprême jouissance, à laquelle je n'imagine rien de supérieur dans ce monde pour un homme à mon âge et dans mon état. Si j'allais dans une de vos terres, vous pouvez compter que je n'y prendrais pas le plus petit soin en faveur du propriétaire; je vous verrais voler, piller, dévaliser, sans jamais en dire un seul mot, ni à vous ni à personne : tous mes malheurs me viennent de cette ardente haine de l'injustice, que je n'ai jamais pu dompter. Je me le tiens pour dit : il est temps d'être sage, ou du moins tranquille; je suis las de guerres et de querelles; je suis bien sûr de n'en avoir jamais avec les honnêtes gens, et je n'en veux plus avec les fripons, car celles-là sont trop dangereuses. Voyez donc, monsieur, quel homme utile vous mettriez dans votre maison. A Dieu ne plaise que je veuille avilir votre offre par cette objection! mais c'en est une dans vos maximes, et il faut être conséquent.

En censurant cette nonchalance, vous me répéterez que c'est n'être bon à rien, que n'être bon que pour soi * : mais peut-on être vraiment bon pour soi, sans être, par quelque côté, bon pour les autres? D'ailleurs, considérez qu'il n'appartient pas à tout ami des hommes d'être, comme vous, leur bienfaiteur en réalité. Considérez que je n'ai ni état ni fortune, que je vieillis, que je suis infirme, abandonné, persécuté, détesté, et qu'en

* C'est la même pensée que dans l'*Émile*, livre v; mais elle reçoit ici à la fois une modification et une exception.

voulant faire du bien je ferais du mal, surtout à moi-même. J'ai reçu mon congé bien signifié par la nature et par les hommes : je l'ai pris et j'en veux profiter. Je ne délibère plus si c'est bien ou mal fait, parce que c'est une résolution prise, et rien ne m'en fera départir. Puisse le public m'oublier comme je l'oublie! S'il ne veut pas m'oublier, peu m'importe qu'il m'admire ou qu'il me déchire; tout cela m'est indifférent; je tâche de n'en rien savoir, et quand je l'apprends, je ne m'en soucie guère. Si l'exemple d'une vie innocente et simple est utile aux hommes, je puis leur faire encore ce bien-là; mais c'est le seul, et je suis bien déterminé à ne vivre plus que pour moi et pour mes amis, en très-petit nombre, mais éprouvés, et qui me suffisent : encore aurais-je pu m'en passer, quoique ayant un cœur aimant et tendre, pour qui des attachements sont de vrais besoins; mais ces besoins m'ont souvent coûté si cher, que j'ai appris à me suffire à moi-même, et je me suis conservé l'ame assez saine pour le pouvoir. Jamais sentiment haineux, envieux, vindicatif, n'approcha de mon cœur. Le souvenir de mes amis donne à ma rêverie un charme que le souvenir de mes ennemis ne trouble point. Je suis tout entier où je suis, et point où sont ceux qui me persécutent. Leur haine, quand elle n'agit pas, ne trouble qu'eux, et je la leur laisse pour toute vengeance. Je ne suis pas parfaitement heureux, parce qu'il n'y a rien de parfait ici-bas, surtout le bonheur; mais j'en suis aussi près que je puisse l'être dans cet exil. Peu de chose

de plus comblerait mes vœux; moins de maux corporels, un climat plus doux, un ciel plus pur, un air plus serein, surtout des cœurs plus ouverts, où, quand le mien s'épanche, il sentît que c'est dans un autre. J'ai ce bonheur en ce moment, et vous voyez que j'en profite : mais je ne l'ai pas tout-à-fait impunément; votre lettre me laissera des souvenirs qui ne s'effaceront pas, et qui me rendront parfois moins tranquille. Je n'aime pas les pays arides, et la Provence m'attire peu; mais cette terre en Angoumois, qui n'est pas encore en rapport, et où l'on peut retrouver quelquefois la nature, me donnera souvent des regrets qui ne seront pas tous pour elle. Bonjour, monsieur le marquis. Je hais les formules, et je vous prie de m'en dispenser. Je vous salue très-humblement et de tout mon cœur.

LETTRE DCCXXXVII.

A M. D'IVERNOIS.

Wootton, le 31 janvier 1767.

Jamais, monsieur, je n'ai écrit, ni dit, ni pensé rien de pareil aux extravagances qu'on vous dit avoir été trouvées écrites de ma main dans les papiers de M. Le Nieps, non plus que rien de ce que M. de Voltaire publie, avec son impudence ordinaire, être écrit et signé de moi dans les mains du ministre Montmollin. Votre inépuisable crédulité

ne me fâche plus, mais elle m'étonne toujours, et d'autant plus en cette occasion, que vous avez pu voir dans vos liaisons que je ne suis pas visionnaire, et dans le *Contrat social*, que je n'ai jamais approuvé le gouvernement démocratique. Avez-vous donc assez grande opinion de la probité de mes ennemis pour les croire incapables d'inventer des mensonges, et peuvent-ils obtenir votre estime aux dépens de celle que vous me devez?

Tandis que votre facilité à tout croire en montre si peu pour moi, la mienne pour vous et vos magnanimes compatriotes augmente de jour en jour. Le courage et la fermeté n'est pas en eux ce qui frappe, je m'y attendais; mais je ne m'attendais pas, je l'avoue, à voir tant de sagesse en même temps au milieu des plus grands dangers. Voici la première fois qu'un peuple a montré ce grand et beau spectacle: il mérite d'être inscrit dans les fastes de l'histoire. Vos magistrats, messieurs, se conduisent dans toute cette affaire comme un peuple forcené; et vous vous conduisez, dans les périls terribles qui vous menacent, avec toute la dignité des plus respectables magistrats. Je crois voir le sénat de Rome, assis gravement dans la place publique, attendant la mort de la main des Gaulois. Voici la première et dernière fois que, depuis notre entrevue de Thonon, je me serai permis de vous parler de vos affaires; mais je n'ai pu refuser ce mot d'admiration à celle que vous m'inspirez. Vous savez quel fut constamment mon avis dans cette entrevue; et, comme je vous rends de bon cœur la jus-

tice qui vous est due, j'espère que vous ne me refuserez pas non plus, dans l'occasion, celle que vous me devez. Je n'ai rien de plus à vous dire. De tels hommes n'ont assurément pas besoin de conseils, et ce n'est pas à moi de leur en donner. Mon service est fait pour le reste de ma vie; il ne me reste qu'à mourir en repos, si je puis.

Vous ne doutez pas, mon ami, du tendre empressement que j'aurais de vous voir. Cependant il convient, pour mon repos et pour votre avantage, que nous ne nous livrions à ce plaisir que quand tout sera fini de manière ou d'autre dans votre ville. Le public, qui me connaît si peu, et qui me juge si mal, ne doute pas que je n'aille toujours semant parmi vous la discorde; et l'on prétend m'avoir vu moi-même, le mois dernier, caché en Suisse pour cet effet. Tout ce que vous feriez de bien serait mal, sitôt qu'on présumerait que c'est moi qui l'ai conseillé. Ne venez donc que couronné d'un rameau d'olives, afin que nous goutions le plaisir de nous voir dans toute sa pureté. Puisse arriver bientôt cet heureux moment! personne au monde n'y sera plus sensible que le cœur de votre ami.

LETTRE DCCXXXVIII.

A M. DUTENS.

Wootton, le 5 février 1767.

J'étais, monsieur, vraiment peiné de ne pouvoir, faute de savoir votre adresse, vous faire les remerciements que je vous devais. Je vous en dois de nouveaux pour m'avoir tiré de cette peine, et surtout pour le livre de votre composition que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer *. Je suis fâché de ne pouvoir vous en parler avec connaissance; mais ayant renoncé pour ma vie à tous les livres, je n'ose faire exception pour le vôtre: car, outre que je n'ai jamais été assez savant pour juger de pareille matière, je craindrais que le plaisir de vous lire ne me rendît le goût de la littérature, qu'il m'importe de ne jamais laisser ranimer. Seulement je n'ai pu m'empêcher de parcourir l'article de la botanique, à laquelle je me suis consacré pour tout amusement; et si votre sentiment est aussi bien établi sur le reste, vous aurez forcé les modernes à rendre l'hommage qu'ils doivent aux anciens. Vous avez très-sagement fait de ne pas appuyer sur les

* C'est l'ouvrage intitulé : *Recherches sur l'origine des découvertes attribuées aux modernes*, publié en 1766, et dont la quatrième édition est de 1812, 2 vol. in-8°. Dutens, auteur et éditeur de beaucoup d'ouvrages, était un Français établi à Londres, où il est mort en 1812, étant membre de la Société royale, et ayant le titre d'historiographe du roi de la Grande-Bretagne.

vers de Claudien; l'autorité eût été d'autant plus faible, que des trois arbres qu'il nomme après le palmier, il n'y en a qu'un qui porte les deux sexes sur différents individus*. Au reste, je ne conviendrais pas tout-à-fait avec vous que Tournefort soit le plus grand botaniste du siècle : il a la gloire d'avoir fait le premier de la botanique une étude vraiment méthodique; mais cette étude encore après lui n'était qu'une étude d'apothicaire. Il était réservé à l'illustre Linnæus d'en faire une science philosophique. Je sais avec quel mépris on affecte en France de traiter ce grand naturaliste, mais le reste de l'Europe l'en dédommage, et la postérité l'en vengera. Ce que je dis est assurément sans partialité, et par le seul amour de la vérité et de la justice; car je ne connais ni M. Linnæus, ni aucun de ses disciples, ni aucun de ses amis.

Je n'écris point à M. Lalliaud, parce que je me suis interdit toute correspondance, hors les cas de nécessité; mais je suis vivement touché et de son zèle, et de celui de l'estimable anonyme dont il m'a envoyé l'écrit**, et qui, prenant si généreu-

* Voici ces vers qui, en effet, rapprochés de ceux qui les précèdent et de ceux qui les suivent, n'offrent autre chose qu'un trait d'imagination, ne prouvant rien par lui-même.

> « Vivunt in Venerem frondes, omnisque vicissim
> « Felix arbor amat, nutant ad mutua palmæ
> « Fœdera, populeo suspirat populus ictu,
> « Et platani platanis, alnoque assibilat annus. »
>
> CLAUDIAN. de Nuptiis Honorii et Mariæ.

** *Précis pour M. Jean-Jacques Rousseau, en réponse à l'*Exposé succinct *de M. Hume*, réimprimé sous le titre d'*Observations sur l'Exposé succinct*, et inséré dans l'édition de Genève (tome IV du premier *Supplément*), et dans l'édition de Poinçot, tome XXVII.

sement ma défense, sans me connaître, me rend ce zèle pur avec lequel j'ai souvent combattu pour la justice et la vérité, ou pour ce qui m'a paru l'être, sans partialité, sans crainte, et contre mon propre intérêt. Cependant je désire sincèrement qu'on laisse hurler tout leur soûl ce troupeau de loups enragés, sans leur répondre. Tout cela ne fait qu'entretenir les souvenirs du public; et mon repos dépend désormais d'en être entièrement oublié. Votre estime, monsieur, et celle des hommes de mérite qui vous ressemblent, est assez pour moi. Pour plaire aux méchants, il faudrait leur ressembler; je n'achèterai pas à ce prix leur bienveillance.

Agréez, monsieur, je vous supplie, mes salutations et mon respect.

Vous pouvez, monsieur, remettre à M. Davenport ou m'expédier par la poste à son adresse ce que vous pourrez prendre la peine de m'envoyer; l'une et l'autre voie est à votre choix, et me paraît sûre. Quand M. Davenport n'est pas à Londres, il n'y a plus alors que la poste pour les lettres, et le *waggon d'Ashbourn* pour les gros paquets. On m'écrit qu'il se fait à Londres une collecte pour l'infortuné peuple de Genève; si vous savez qui est chargé des deniers de cette collecte, vous m'obligerez d'en informer M. Davenport.

LETTRE DCCXXXIX.

A M. LE DUC DE GRAFFTON.

Wootton, le 7 février 1767.

MONSIEUR LE DUC,

Je vous dois des remerciements que je vous prie d'agréer. Quoique les droits qu'on avait exigés pour mes livres à la douane me parussent forts pour la chose et pour ma bourse, j'étais bien éloigné d'en demander et d'en désirer le remboursement. Vos bontés, très-gratuites sur ce point, en sont d'autant plus obligeantes; et puisque vous voulez que j'y reconnaisse même celles du roi, je me tiens aussi flatté qu'honoré d'une grace d'un prix inestimable, par la source dont elle vient, et je la reçois avec la reconnaissance et la vénération que je dois aux faveurs de sa majesté, passant par des mains aussi dignes de les répandre.

Daignez, monsieur le duc, recevoir avec bonté les assurances de mon profond respect.

LETTRE DCCXL.

A MADAME LATOUR.

A Wootton, le 7 février 1767.

Je viens de recevoir, dans la même brochure, deux pièces, dont on ne m'a point voulu nommer les auteurs. La lecture de la première m'a fait chérir le sien, sans me le faire connaître. Pour la seconde, en la lisant, le cœur m'a battu, et j'ai reconnu ma chère Marianne. J'espère qu'elle me connaît aussi.

LETTRE DCCXLI.

A M. GUY.

Wootton, le 7 février 1767.

J'ai lu, monsieur, avec attendrissement l'ouvrage de mes défenseurs*, dont vous ne m'aviez point parlé. Il me semble que ce n'était pas pour moi que leurs honorables noms devaient être un secret, comme si l'on voulait les dérober à ma reconnais sance. Je ne vous pardonnerais jamais surtout de m'avoir tu celui de la dame, si je ne l'eusse à l'ins-

* C'est le *Précis* ou *Observations sur l'Exposé succinct* dont il a été parlé ci-devant page 239; ces *Observations* étaient suivies d'une lettre de madame *** (La Tour de Franqueville) à l'auteur de la *Justification de M. Rousseau.*

tant deviné. C'est de ma part un bien petit mérite : je n'ai pas assez d'amis capables de ce zèle et de ce talent, pour avoir pu m'y tromper. Voici une lettre pour elle, à laquelle je n'ose mettre son nom, à cause des risques que peuvent courir mes lettres, mais où elle verra que je la reconnais bien. Je vous charge, M. Guy, ou plutôt j'ose vous permettre, en la lui remettant, de vous mettre en mon nom à genoux devant elle, et de lui baiser la main droite, cette charmante main plus auguste que celles des impératrices et des reines, qui sait défendre et honorer si pleinement et si noblement l'innocence avilie. Je me flatte que j'aurais reconnu de même son digne collègue, si nous nous étions connus auparavant, mais je n'ai pas eu ce bonheur ; et je ne sais si je dois m'en féliciter ou m'en plaindre, tant je trouve noble et beau que la voix de l'équité s'élève en ma faveur, du sein même des inconnus. Les éditeurs du factum de M. Hume disent qu'il abandonne sa cause au jugement des esprits droits et des cœurs honnêtes : c'est là ce qu'eux et lui se garderont bien de faire, mais ce que je fais, moi, avec confiance, et qu'avec de pareils défenseurs j'aurai fait avec succès. Cependant on a omis dans ces deux pièces des choses très-essentielles ; et on y a fait des méprises qu'on eût évitées si, m'avertissant à temps de ce qu'on voulait faire, on m'eût demandé des éclaircissements. Il est étonnant que personne n'ait encore mis la question sous son vrai point de vue ; il ne fallait que cela seul, et tout était dit.

Au reste, il est certain que la lettre que je vous écrivis a été traduite par extraits faits, comme vous pouvez penser, dans les papiers de Londres, et il n'est pas difficile de comprendre d'où venaient ces extraits, ni pour quelle fin.

Mais voici un fait assez bizarre qu'il est fâcheux que mes dignes défenseurs n'aient pas su. Croiriez-vous que les deux feuilles que j'ai citées du Saint-James Chronicle ont disparu en Angleterre? M. Davenport les a fait chercher inutilement chez l'imprimeur et dans les cafés de Londres, sur une indication suffisante, par son libraire, qu'il m'a assuré être un honnête homme, et il n'a rien trouvé; les feuilles sont éclipsées. Je ne ferai point de commentaires sur ce fait, mais convenez qu'il donne à penser. Oh! mon cher monsieur Guy, faut-il donc mourir dans ces contrées éloignées, sans revoir jamais la face d'un ami sûr, dans le sein duquel je puisse épancher mon cœur!

LETTRE DCCXLII.

A MILORD COMTE DE HARCOURT.

Wootton, le 7 février 1767.

Il est vrai, milord, que je vous croyais ami de M. Hume; mais la preuve que je vous croyais encore plus ami de la justice et de la vérité est que, sans vous écrire, sans vous prévenir en aucune façon, je vous ai cité et nommé, avec confiance,

sur un fait qui était à sa charge, sans crainte d'être démenti par vous. Je ne suis pas assez injuste pour juger mal par M. Hume de tous ses amis : il en a qui le connaissent et qui sont très-dignes de lui ; mais il en a aussi qui ne le connaissent pas, et ceux-là méritent qu'on les plaigne, sans les en estimer moins. Je suis très-touché, milord, de vos lettres, et très-sensible au courage que vous avez de vous montrer de mes amis parmi vos compatriotes et vos pareils ; mais je suis fâché pour eux qu'il faille à cela du courage : je connais des gens mieux instruits chez lesquels on y mettrait de la vanité.

Je vous prouverai, milord, mon entière et pleine confiance en me prévalant de vos offres ; et dès à présent j'ai une grace à vous demander, c'est de me donner des nouvelles de M. Watelet. Il est ancien ami de M. d'Alembert, mais il est aussi mon ancienne connaissance ; et les seuls jugements que je crains sont ceux des gens qui ne me connaissent pas. Je puis bien dire de M. Watelet, au sujet de M. d'Alembert, ce que j'ai dit de vous au sujet de M. Hume ; mais je connais l'incroyable ruse de mes ennemis capable d'enlacer dans ses piéges adroits la raison et la vertu mêmes. Si M. Watelet m'aime toujours, de grace, pressez-vous de me le dire, car j'ai grand besoin de le savoir. Agréez, milord, je vous supplie, mes très-humbles salutations et mon respect.

LETTRE DCCXLIII.

A M. DAVENPORT.

Le 7 février 1767.

J'ai reçu hier, monsieur, votre lettre du 3, par laquelle j'apprends avec grand plaisir votre entier rétablissement. Je ne puis pas vous annoncer le mien tout-à-fait de même; je suis mieux cependant que ces jours derniers.

Je suis fort sensible aux soins bienfaisants de M. Fitzherbert, surtout si, comme j'aime à le croire, il en prend autant pour mon honneur que pour mes intérêts. Il semble avoir hérité des empressements de son ami M. Hume. Comme j'espère qu'il n'a pas hérité de ses sentiments, je vous prie de lui témoigner combien je suis touché de ses bontés.

Voici une lettre pour M. le duc de Graffton, que je vous prie de fermer avant de la lui faire passer. Je dois des remerciements à tout le monde; et vous, monsieur, à qui j'en dois le plus, êtes celui à qui j'en fais le moins: mais, comme vous ne vous étendez pas en paroles, vous aimez sans doute à être imité. Mes salutations, je vous supplie, et celles de mademoiselle Le Vasseur à vos chers enfants et aux dames de votre maison. Agréez son respect et mes très-humbles salutations.

LETTRE DCCXLIV.

AU MÊME.

Février 1767.

Bien loin, monsieur, qu'il puisse jamais m'être entré dans l'esprit d'être assez vain, assez sot, et assez mal appris pour refuser les graces du roi, je les ai toujours regardées et les regarderai toujours comme le plus grand honneur qui me puisse arriver. Quand je consultai Milord Maréchal si je les accepterais, ce n'était certainement pas que je fusse là-dessus en doute, mais c'est qu'un devoir particulier et indispensable ne me permettait pas de le faire que je n'eusse son agrément. J'étais bien sûr qu'il ne le refuserait pas. Mais, monsieur, quand le roi d'Angleterre et tous les souverains de l'univers mettraient à mes pieds tous leurs trésors et toutes leurs couronnes, par les mains de David Hume, ou de quelque autre homme de son espèce, s'il en existe, je les rejetterais toujours avec autant d'indignation que, dans tout autre cas, je les recevrais avec respect et reconnaissance. Voilà mes sentiments, dont rien ne me fera départir. J'ignore à quel sort, à quels malheurs la Providence me réserve encore; mais ce que je sais, c'est que les sentiments de droiture et d'honneur qui sont gravés dans mon cœur n'en sortiront jamais qu'avec mon dernier

soupir. J'espère, pour cette fois, que je me serai exprimé clairement.

Il ne faut pas, mon cher monsieur, je vous en prie, mettre tant de formalités à l'affaire de mes livres : ayez la bonté de montrer le catalogue à un libraire; qu'il note les prix de ceux des livres qui en valent la peine : sur cette estimation, voyez s'il y en a quelques-uns dont vous ou vos amis puissiez vous accommoder; brûlez le reste, et ne cédez rien à aucun libraire, afin qu'il n'aille pas sonner la trompette par la ville, qu'il a des livres à moi. Il y en a quelques-uns, entre autres le livre *de l'Esprit*, *in*-4°, de la première édition, qui est rare, et où j'ai fait quelques notes aux marges; je voudrais bien que ce livre-là ne tombât qu'entre des mains amies. J'espère, mon bon et cher hôte, que vous ne me ferez pas le sensible affront de refuser le petit cadeau de mes ouvrages.

Les estampes avaient été mises par mon ami dans le ballot des livres de botanique qui m'a été envoyé; elles ne s'y sont pas trouvées, et les portefeuilles me sont arrivés vides : j'ignore absolument où Becket a jugé à propos de fourrer ce qui était dedans.

Je voulais remettre à des moments plus tranquilles de vous parler en détail de vos envois; ce qui m'en plaît le plus est que si vous entendez que je reste dans votre maison jusqu'à ce que la muscade et la cannelle soient consommées, je n'en démarrerai pas d'un bon siècle. Le tabac est très-bon, et même trop bon, puisqu'il s'en consomme plus vite : je vous fais mon remerciement de l'em-

plette, et non pas de la chose, puisque c'est une commission, et vous savez les règles. L'eau de la reine de Hongrie m'a fait le plus grand plaisir, et j'ai reconnu là un souvenir et une attention de M. Luzonne, à quoi j'ai été fort sensible. Mais qu'est-ce que c'est que des petits carrés de savon parfumé? à quoi diable sert ce savon? je veux mourir si j'en sais rien, à moins que ce ne soit à faire la barbe aux puces. Le café n'a pas encore été essayé, parce que vous en aviez laissé, et qu'ayant été malade il en a fallu suspendre l'usage. Je me perds au milieu de tout cet inventaire. J'espère que, pour le coup, vous ne ferez pas de même, et que vous recueillerez les mémoires des marchands, afin que quand vous serez ici, et qu'il s'agira de savoir ce que tout cela coûte, vous ne me disiez pas, comme à l'ordinaire, Je n'en sais rien. Tant de richesses me mettraient de bonne humeur si les désastres de nos pauvres Génevois et mes inquiétudes sur Milord Maréchal n'empoisonnaient toute ma joie. J'ai craint pour vous l'impression de ces temps humides, et je la sens aussi pour ma part. Voici le plus mauvais mois de l'année; il faut espérer que celui qui le suivra nous traitera mieux. Ainsi soit-il. Mademoiselle Le Vasseur et moi faisons nos salutations à tout ce qui vous appartient, et vous prions d'agréer les nôtres.

LETTRE DCCXLV.

A M. D'IVERNOIS.

Wootton, le 7 février 1767.

J'ai fait, cher ami, une étourderie épouvantable, qui sûrement me coûtera plus cher qu'à vous. Dans une distraction causée par la diversité des affaires pressées, je vous ai adressé en droiture une lettre dans laquelle je parlais ouvertement de votre futur voyage, et d'autres choses où le secret n'était pas moins requis. Comme je ne doute pas un instant que cette lettre ne soit interceptée, je vous en transcris ce que j'ai pu tirer d'un premier chiffon barbouillé, qu'il a fallu recommencer*.

Voilà ce que je vous écrivais il y a huit jours, et que je vous confirme : mais ayant appris depuis lors à quelle extrémité votre pauvre peuple est réduit, je sens déchirer mes entrailles patriotiques, et je crois devoir vous dire qu'il est, selon moi, temps de céder. Vous le pouvez sans honte, puisque la résistance est inutile, et vous le devez pour conserver ce qui vous reste, après vos lois et votre liberté. Quand je dis ce qui vous reste, je n'entends pas bassement vos biens, mais votre pays, vos familles, et ces multitudes de pauvres compatriotes, à qui le pain est encore plus nécessaire que la liberté. J'apprends que vous vous co-

* C'est la lettre DCCXXXVII, du 31 janvier, ci-devant page 235.

tisez généreusement pour ces pauvres gens; je voudrais bien pouvoir suivre ce bon exemple. J'enverrai quelque bagatelle aux collecteurs de Londres, selon mes moyens; mais je vous prie d'avoir recours pour moi à madame Boy de La Tour, afin qu'étant une des causes innocentes des misères de ce pauvre peuple, je contribue aussi en quelque chose à son soulagement.

Adieu, mon ami; je vous embrasse tendrement. J'ai le plus grand besoin de vous voir; mais, encore un coup, ne venez que quand vos affaires seront finies. Ce délai importe, et vous pourriez trouver quelque obstacle à passer. Malgré mon étourderie, venez à petit bruit autant qu'il sera possible. Mais j'ai changé d'avis sur votre séjour à Londres, et je serais bien aise que vous vous y arrêtassiez quelques jours pour connaître un peu par vous-même l'air du bureau; car enfin, si de là vous voulez absolument venir, personne n'aura le pouvoir de vous en empêcher. J'embrasse nos amis; ne m'oubliez pas, je vous en supplie, auprès de madame d'Ivernois.

Bien des remerciements et respects de mademoiselle Le Vasseur. Si je ne vous ai pas toujours répété la même chose à chaque lettre, c'est qu'il me semblait que cela n'avait plus besoin d'être dit, car il n'y a pas de fois qu'elle ne m'en ait chargé.

LETTRE DCCXLVI.

A MILORD MARÉCHAL.

Le 8 février 1767.

Quoi! Milord, pas un seul mot de vous! Quel silence, et qu'il est cruel! Ce n'est pas le pis encore, madame la duchesse de Portland m'a donné les plus grandes alarmes en me marquant que les papiers publics vous avaient dit fort mal, et me priant de lui dire de vos nouvelles. Vous connaissez mon cœur, vous pouvez juger de mon état; craindre à la fois pour votre amitié et pour votre vie, ah! c'en est trop. J'ai écrit aussitôt à M. Rougemont pour avoir de vos nouvelles : il m'a marqué qu'en effet vous aviez été fort malade, mais que vous étiez mieux. Il n'y a pas là de quoi me rassurer assez, tant que je ne recevrai rien de vous. Mon protecteur, mon bienfaiteur, mon ami, mon père, aucun de ces titres ne pourra-t-il vous émouvoir? Je me prosterne à vos pieds pour vous demander un seul mot. Que voulez-vous que je marque à madame de Portland? lui dirai-je : *Madame, Milord Maréchal m'aimait, mais il me trouve trop malheureux pour m'aimer encore; il ne m'écrit plus?* La plume me tombe des mains.

LETTRE DCCXLVII.

A M. GRANVILLE.

Wootton, février 1767.

Je crois, monsieur, la tisane du médecin espagnol meilleure et plus saine que le bouillon rouge du médecin français; la provision de miel n'est pas moins bonne, et si les apothicaires fournissaient d'aussi bonnes drogues que vous, ils auraient bientôt ma pratique : mais, badinage à part, que j'aie avec vous un moment d'explication sérieuse.

Jadis j'aimais avec passion la liberté, l'égalité; et, voulant vivre exempt des obligations dont je ne pouvais m'acquitter en pareille monnaie, je me refusais aux cadeaux même de mes amis, ce qui m'a souvent attiré bien des querelles. Maintenant j'ai changé de goût, et c'est moins la liberté que la paix que j'aime ; je soupire incessamment après elle; je la préfère désormais à tout; je la veux à tout prix avec mes amis; je la veux même avec mes ennemis, s'il est possible. J'ai donc résolu d'endurer désormais des uns tout le bien, et des autres tout le mal qu'ils voudront me faire, sans disputer, sans m'en défendre, et sans leur résister en quelque façon que ce soit. Je me livre à tous pour faire de moi, soit pour, soit contre, entièrement à leur volonté : ils peuvent tout, hors de m'engager dans une dispute, ce qui très-certainement

n'arrivera plus de mes jours. Vous voyez, monsieur, d'après cela, combien vous avez beau jeu avec moi dans les cadeaux continuels qu'il vous plaît de me faire : mais il faut tout vous dire; sans les refuser, je n'en serai pas plus reconnaissant que si vous ne m'en faisiez aucun. Je vous suis attaché, monsieur, et je bénis le ciel, dans mes misères, de la consolation qu'il m'a ménagée en me donnant un voisin tel que vous : mon cœur est plein de l'intérêt que vous voulez bien prendre à moi, de vos attentions, de vos soins, de vos bontés, mais non pas de vos dons : c'est peine perdue, je vous assure; ils n'ajoutent rien à mes sentiments pour vous; je ne vous en aimerai pas moins, et je serai beaucoup plus à mon aise si vous voulez bien les supprimer désormais.

Vous voilà bien averti, monsieur; vous savez comment je pense, et je vous ai parlé très-sérieusement. Du reste, votre volonté soit faite et non pas la mienne; vous serez toujours le maître d'en user comme il vous plaira.

Le temps est bien froid pour se mettre en route. Cependant si vous êtes absolument résolu de partir, recevez tous mes souhaits pour votre bon voyage et pour votre prompt et heureux retour. Quand vous verrez madame la duchesse de Portland, faites-lui ma cour, je vous supplie; rassurez-la sur l'état de Milord Maréchal. Cependant, comme je ne serai parfaitement rassuré moi-même que quand j'aurai de ses nouvelles, sitôt que j'en aurai reçu j'aurai l'honneur d'en faire part à madame la duchesse.

Adieu, monsieur, derechef; bon voyage, et souvenez-vous quelquefois du pauvre hermite votre voisin.

Vous verrez sans doute votre aimable nièce: je vous prie de lui parler quelquefois du captif qu'elle a mis dans ses chaînes et qui s'honore de les porter.

LETTRE DCCXLVIII.

A MILORD COMTE DE HARCOURT.

Wootton, le 14 février 1767.

Vous m'avez donné, milord, le premier vrai plaisir que j'ai goûté depuis long-temps, en m'apprenant que j'étais toujours aimé de M. Watelet. Je le mérite, en vérité, par mes sentiments pour lui; et moi qui m'inquiète très-médiocrement de l'estime du public, je sens que je n'aurais jamais pu me passer de la sienne. Il ne faut absolument point que ses estampes soient en vente avec les autres; et puisque, de peur de reprendre un goût auquel je veux renoncer, je n'ose les avoir avec moi, je vous prie de les prendre au moins en dépôt, jusqu'à ce que vous trouviez à les lui renvoyer, ou à en faire un usage convenable. Si vous trouviez par hasard à les changer entre les mains de quelque amateur contre un livre de botanique, à la bonne heure, j'aurais le plaisir de mettre à ce livre le nom de M. Watelet; mais pour les vendre, jamais. Pour le reste, puisque vous voulez bien chercher à m'en

défaire, je laisse à votre entière disposition le soin de me rendre ce bon office, pourvu que cela se fasse de la part des acheteurs, sans faveur et sans préférence, et qu'il ne soit pas question de moi. Puisque vous ne dédaignez pas de vous donner pour moi ce petit tracas, j'attends de la candeur de vos sentiments que vous consulterez plus mon goût que mon avantage; ce sera m'obliger doublement. Ce n'est point un produit nécessaire à ma subsistance; je le destine en entier à des livres de botanique, seul et dernier amusement auquel je me suis consacré.

L'honneur que vous faites à mademoiselle Le Vasseur de vous souvenir d'elle l'autorise à vous assurer de sa reconnaissance et de son respect. Agréez, milord, je vous supplie, les mêmes sentiments de ma part.

P. S. Il doit y avoir parmi mes estampes un petit portefeuille contenant de bonnes épreuves de celles de tous mes écrits. Oserai-je me flatter que vous ne dédaignerez pas ce faible cadeau, et de placer ce portefeuille parmi les vôtres? Je prends la liberté de vous prier, milord, de vouloir bien donner cours à la lettre ci-jointe.

LETTRE DCCXLIX.

A M. DU PEYROU.

Wootton, le 14 février 1767.

Je confesse, mon cher hôte, le tort que j'ai eu de ne pas répondre sur-le-champ à votre n° 39; car malgré la honte d'avouer votre crédulité, je vois que l'autorité du voiturier Le Comte avait fait une grande impression sur votre esprit. Je me fâchais d'abord de cette petite faiblesse, qui me paraissait peu d'accord avec le grand sens que je vous connais; mais chacun a les siennes, et il n'y a qu'un homme bien estimable à qui l'on n'en puisse pas reprocher de plus grandes que celles-là. J'ai été malade, et je ne suis pas bien; j'ai eu des tracas qui ne sont pas finis, et qui m'ont empêché d'exécuter la résolution que j'avais prise de vous écrire au plus vite que je n'étais pas à Morges; mais j'ai pensé que mon n° 7 vous le dirait assez, et d'ailleurs qu'une nouvelle de cette espèce disparaîtrait bientôt pour faire place à quelque autre aussi raisonnable.

Vous savez que j'ai peu de foi aux grands guérisseurs. J'ai toujours eu une médiocre opinion du succès de votre voyage de Béfort, et vos dernières lettres ne l'ont que trop confirmée. Consolez-vous, mon cher hôte; vos oreilles resteront à peu près ce qu'elles sont; mais quoi que j'aie pu vous en

dire dans ma colère, les oreilles de votre esprit sont assez ouvertes pour vous consoler d'avoir le tympan matériel un peu obstrué : ce n'est pas le défaut de votre judiciaire qui vous rend crédule, c'est l'excès de votre bonté; vous estimez trop mes ennemis pour les croire capables d'inventer des mensonges et de payer des pieds-plats pour les divulguer : il est vrai que, si vous n'êtes pas détrompé, ce n'est pas leur faute.

Je tremble que Milord Maréchal ne soit dans le même cas, mais d'une manière bien plus cruelle, puisqu'il ne s'agit pas de moins que de perdre l'amitié de celui de tous les hommes à qui je dois le plus et à qui je suis le plus attaché. Je ne sais ce qu'ont pu manœuvrer auprès de lui le bon David et le fils du jongleur qui est à Berlin; mais Milord Maréchal ne m'écrit plus, et m'a même annoncé qu'il cesserait de m'écrire, sans m'en dire aucune autre raison, sinon qu'il était vieux, qu'il écrivait avec peine, qu'il avait cessé d'écrire à ses parents, etc. Vous jugez si mon cœur est la dupe de pareils prétextes. Madame la duchesse de Portland, avec qui j'ai fait connaissance l'été dernier chez un voisin, m'a porté en même temps le plus sensible coup, en me marquant que les nouvelles publiques l'avaient dit à l'extrémité, et me demandant de ses nouvelles. Dans ma frayeur, je me suis hâté d'écrire à M. Rougemont pour savoir ce qu'il en était. Il m'a rassuré sur sa vie, en me marquant qu'en effet il avait été fort mal, mais qu'il était beaucoup mieux. Qui me rassurera maintenant sur

son cœur? Depuis le 22 novembre, date de sa dernière lettre, je lui ai écrit plusieurs fois, et sur quel ton! Point de réponse. Pour comble, je ne sais quelle contenance tenir vis-à-vis de madame de Portland, à qui je ne puis différer plus long-temps de répondre, et à qui je ne veux pas dire ma peine. Rendez-moi, je vous en conjure, le service essentiel d'écrire à Milord Maréchal; engagez-le à ne pas me juger sans m'entendre, à me dire au moins de quoi je suis accusé. Voilà le plus cruel des malheurs de ma vie et qui terminera tous les autres.

J'oubliais de vous dire que M. le duc de Graffton, premier commissaire de la trésorerie, ayant appris la vexation exercée à la douane, au sujet de mes livres, a fait ordonner au douanier de rembourser cet argent à Becket, qui l'avait payé pour moi, et que, dans le billet par lequel il m'en a fait donner avis, il a ajouté un compliment très-honnête de la part du roi. Tout cela est fort honorable, mais ne console pas mon cœur de la peine secrète que vous savez. Je vous embrasse, mon cher hôte, de tout mon cœur.

LETTRE DCCL.

A M. DUTENS.

Wootton, le 16 février 1767.

Je suis bien reconnaissant, monsieur, des soins obligeants que vous voulez bien prendre pour la

vente de mes bouquins; mais, sur votre lettre et celles de M. Davenport, je vois à cela des embarras qui me dégoûteraient tout-à-fait de les vendre, si je savais où les mettre; car ils ne peuvent rester chez M. Davenport, qui ne garde pas son appartement toute l'année. Je n'aime point une vente publique, même en permettant qu'elle se fasse sous votre nom; car, outre que le mien est à la tête de la plupart de mes livres, on se doutera bien qu'un fatras si mal choisi et si mal conditionné ne vient pas de vous. Il n'y a dans ces quatre ou cinq caisses qu'une centaine au plus de volumes qui soient bons et bien conditionnés: tout le reste n'est que du fumier, qui n'est pas même bon à brûler, parce que le papier en est pourri : hors quelques livres que je prenais en paiement des libraires, je me pourvoyais magnifiquement sur les quais, et cela me fait rire de la duperie des acheteurs qui s'attendraient à trouver des livres choisis et de bonnes éditions. J'avais pensé que ce qui était de débit se réduisant à si peu de chose, M. Davenport et deux ou trois de ses amis auraient pu s'en accommoder entre eux sur l'estimation d'un libraire; le reste eût servi à plier du poivre, et tout cela se serait fait sans bruit. Mais assurément tout ce fatras, qui m'a été envoyé bien malgré moi de Suisse, et qui n'en valait ni le port ni la peine, vaut encore moins celle que vous voulez bien prendre pour son débit. Encore un coup, mon embarras est de savoir où les fourrer. S'il y avait dans votre maison quelque garde-meuble ou grenier vide où l'on pût les mettre

sans vous incommoder, je vous serais obligé de vouloir bien le permettre, et vous pourriez y voir à loisir s'il s'y trouverait par hasard quelque chose qui pût vous convenir ou à vos amis. Autrement je ne sais en vérité que faire de toute cette friperie qui me peine cruellement, quand je songe à tous les embarras qu'elle donne à M. Davenport. Plus il s'y prête volontiers, plus il est indiscret à moi d'abuser de sa complaisance. S'il faut encore abuser de la vôtre, j'ai, comme avec lui, la nécessité pour excuse, et la persuasion consolante du plaisir que vous prenez l'un et l'autre à m'obliger. Je vous en fais, monsieur, mes remerciements de tout mon cœur, et je vous prie d'agréer mes très-humbles salutations.

Si la vente publique pouvait se faire sans qu'on vît mon nom sur les livres et qu'on se doutât d'où ils viennent, à la bonne heure. Il m'importe fort peu que les acheteurs voient ensuite qu'ils étaient à moi; mais je ne veux pas risquer qu'ils le sachent d'avance, et je m'en rapporte là-dessus à votre candeur...

LETTRE DCCLI.

A MADEMOISELLE THÉODORE,

DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE *.

Sans date.

On ne peut être plus surpris que je le suis, mademoiselle, de recevoir une lettre datée de l'Académie royale de Musique, par laquelle on réclame des conseils de ma part pour y bien vivre. Vos expressions peignent l'honnêteté avec tant de franchise et de candeur, que je ne vous renverrai pas, pour en recevoir, à ceux qui ont coutume d'en donner à celles qui s'y présentent. Je ne puis cependant pas vous fournir les préceptes que vous me demandez: ne doutez nullement de ma bonne volonté à vous satisfaire; mais je suis moi-meme fort embarrassé pour mon propre compte, quoique je ne sois pas dans une carrière aussi glissante: je suis donc hors d'état de vous diriger dans celle où vous êtes entrée.

Je n'ai à vous conseiller que de vous arrêter à deux principes généraux qui me paraissent être la base de toutes nos actions, dans tel état que le destin nous ait placés. Le premier, c'est de ne ja-

* On trouve dans le tome des *Mélanges*, une pièce de vers adressée à une demoiselle *Théodore*, qu'on peut supposer la même que celle dont il s'agit ici.

mais vous écarter du respect que vous paraissez avoir pour les bonnes mœurs; et, pour y réussir, évitez l'impulsion du cœur et des sens, et qu'une extrême prudence en soit le correctif.

Le second, dont vous devez sentir toute la nécessité, c'est de fuir, autant que vous le pourrez, la société de vos compagnes et de leurs adulateurs; rien ne perd aussi facilement que le poison de la louange et l'air contagieux de cet endroit.... Jetez les yeux autour de vous, et vous remarquerez que ceux ou celles qui le respirent sans être en garde contre son effet ont le teint flétri et l'extérieur de machines détraquées. Voilà, mademoiselle, les seules réflexions que je vous engage à faire. Quant au reste, vous me paraissez être douée de toute la pénétration nécessaire pour parer aux inconvénients qui renaissent à chaque moment dans ce séjour. Acceptez, je vous prie, la considération qu'a pour vous votre, etc.

LETTRE DCCLII.

A M. GRANVILLE.

Février 1767.

J'étais, monsieur, extrêmement inquiet de votre départ mercredi au soir; mais je me rassurai le jeudi matin, le jugeant absolument impraticable; j'étais bien éloigné de penser même que vous le voulussiez essayer. De grace, ne faites plus de pareils

essais, jusqu'à ce que le temps soit bien remis et le chemin bien battu. Que la neige qui vous retient à Calwich ne laisse-t-elle une galerie jusqu'à Wootton, j'en ferais souvent la mienne; mais dans l'état où est maintenant cette route, je vous conjure de ne la pas tenter, ou je vous proteste que, le lendemain du jour où vous viendrez ici, vous me verrez chez vous quelque temps qu'il fasse. Quelque plaisir que j'aie à vous voir, je ne veux pas le prendre au risque de votre santé.

Je suis très-sensible à votre bon souvenir. Je ne vous dis rien de vos envois; seulement, comme les liqueurs ne sont point à mon usage, et que je n'en bois jamais, vous permettrez que je vous renvoie les deux bouteilles, afin qu'elles ne soient pas perdues. J'enverrais chercher du mouton, s'il n'y avait tant de viande à mon garde-manger, que je ne sais plus où la mettre. Bonjour, monsieur. Vous parlez toujours d'un pardon dont vous avez plus besoin que d'envie, puisque vous ne vous corrigez point. Comptez moins sur mon indulgence, mais comptez toujours sur mon plus sincère attachement.

LETTRE DCCLIII.

AU MÊME.

28 février 1767.

Que fait mon bon et aimable voisin? comment se porte-t-il? J'ai appris avec grand plaisir son heureuse arrivée à Bath, malgré les temps affreux qui ont dû traverser son voyage: mais maintenant comment s'y trouve-t-il? la santé, les eaux, les amusements, comment va tout cela? Vous savez, monsieur, que rien de ce qui vous touche ne peut m'être indifférent: l'attachement que je vous ai voué s'est formé de liens qui sont votre ouvrage; vous vous êtes acquis trop de droits sur moi pour ne m'en avoir pas un peu donné sur vous; et il n'est pas juste que j'ignore ce qui m'intéresse si véritablement. Je devrais aussi vous parler de moi, parce qu'il faut vous rendre compte de votre bien; mais je ne vous dirais toujours que les mêmes choses: paisible, oisif, souffrant, prenant patience, pestant quelquefois contre le mauvais temps qui m'empêche d'aller autour des rochers furetant des mousses, et contre l'hiver qui retient Calwich désert si long-temps. Amusez-vous, monsieur, je le désire, mais pas assez pour reculer le temps de votre retour, car ce serait vous amuser à mes dépens. Mademoiselle Le Vasseur vous demande la

permission de vous rendre ici ses devoirs, et nous vous supplions l'un et l'autre d'agréer nos très-humbles salutations.

LETTRE DCCLIV.

A M. DUTENS.

Wootton, le 2 mars 1767.

Tous mes livres, monsieur, et tout mon avoir ne valent assurément pas les soins que vous voulez bien prendre et les détails dans lesquels vous voulez bien entrer avec moi. J'apprends que M. Davenport a trouvé les caisses dans une confusion horrible; et, sachant ce que c'est que la peine d'arranger des livres dépareillés, je voudrais pour tout au monde ne l'avoir pas exposé à cette peine, quoique je sache qu'il la prend de très-bon cœur. S'il se trouve dans tout cela quelque chose qui vous convienne et dont vous vouliez vous accommoder de quelque manière que ce soit, vous me ferez plaisir sans doute, pourvu que ce ne soit pas uniquement l'intention de me faire plaisir qui vous détermine. Si vous voulez en transformer le prix en une petite rente viagère, de tout mon cœur; quoiqu'il ne me semble pas que, l'Encyclopédie et quelques autres livres de choix ôtés, le reste en vaille la peine, et d'autant moins que le produit de ces livres n'étant point nécessaire à ma subsistance, vous serez absolument le maître de prendre votre temps

pour les payer tout à loisir en une ou plusieurs fois, à moi ou à mes héritiers, tout comme il vous conviendra le mieux. En un mot, je vous laisse absolument décider de toute chose, et m'en rapporte à vous sur tous les points, hors un seul, qui est celui des sûretés dont vous me parlez : j'en ai une qui me suffit, et je ne veux entendre parler d'aucune autre ; c'est la probité de M. Dutens.

Je me suis fait envoyer ici le ballot qui contenait mes livres de botanique, dont je ne veux pas me défaire, et quelques autres dont j'ai renvoyé à M. Davenport ce qui s'est trouvé sous ma main ; c'est ce que contenait le ballot qui est rayé sur le catalogue. Les livres dépareillés l'ont été dans les fréquents déménagements que j'ai été forcé de faire ; ainsi je n'ai pas de quoi les compléter. Ces livres sont de nulle valeur, et je n'en vois aucun autre usage à faire que de les jeter dans la rivière, ne pouvant les anéantir d'un acte de ma volonté.

Vos lettres, monsieur, et tout ce que je vois de vous m'inspirent non-seulement la plus grande estime, mais une confiance qui m'attire et me donne un vrai regret de ne pas vous connaître personnellement. Je sens que cette connaissance m'eût été très-agréable dans tous les temps, et très-consolante dans mes malheurs. Je vous salue, monsieur, très-humblement et de tout mon cœur.

LETTRE DCCLV.

A MILORD COMTE DE HARCOURT.

Wootton, le 5 mars 1767.

Je ne suis pas surpris, milord, de l'état où vous avez trouvé mes estampes; je m'attendais à pis : mais il me paraît cependant singulier qu'il ne s'en soit pas trouvé une seule de M. Watelet; quoique, parmi beaucoup de gravures qu'il m'avait données, il y en eût peu des siennes, il y en avait pourtant : la préférence qu'on leur a donnée fait honneur à son burin. J'en avais un beaucoup plus grand nombre de M. l'abbé de Saint-Non. Si elles s'y trouvent, je ne voudrais pas non plus qu'elles fussent vendues; car quoique je n'aie pas l'honneur de le connaître personnellement, elles étaient un cadeau de sa part. Si vous ne les aviez pas, milord, et qu'elles pussent vous plaire, vous m'obligeriez beaucoup de vouloir les agréer. Le papier que vous avez eu la bonté de m'envoyer est de la main de Milord Maréchal, et me rappelle qu'il y a dans mon recueil un portrait de lui, sans nom, mais tête nue et très-ressemblant, que pour rien au monde je ne voudrais perdre, et dont j'avais oublié de vous parler : c'est la seule estampe que je veuille me réserver; et quand elle me laisserait la fantaisie d'avoir les portraits des hommes qui lui ressemblent, ce goût ne serait pas ruineux.

Je sens avec combien d'indiscrétion j'abuse de votre temps et de vos bontés; mais quelque peine que vous donne la recherche de ce portrait, j'en aurais une infiniment plus grande à m'en voir privé. Si vous parvenez à le retrouver, je vous supplie, milord, de vouloir bien l'envoyer à M. Davenport, afin qu'il le joigne au premier envoi qu'il aura la bonté de me faire.

Comme, après tout, mon recueil était assez peu de chose, que probablement il ne s'est pas accru dans les mains des douaniers et des libraires, et que les retranchements que j'y fais font du reste un objet de très-peu de valeur, j'ai à me reprocher de vous avoir embarrassé de ces bagatelles; mais, pour vous dire la vérité, milord, je ne cherchais qu'un prétexte pour me prévaloir de vos offres et vous montrer ma confiance en vos bontés.

J'oubliais de vous parler de la découpure de M. Huber; c'est effectivement M. de Voltaire en habit de théâtre*. Comme je ne suis pas tout-à-fait aussi curieux d'avoir sa figure que celle de

* Huber était un Génevois qui s'était attaché à Voltaire, et qui, pendant vingt ans, vécut avec lui dans une intime familiarité. Habile dans les arts du dessin, il s'était acquis une réputation par un talent vraiment extraordinaire, celui de découper le papier de manière à représenter les objets les plus délicats et les plus compliqués. Il excellait surtout à figurer ainsi le profil de Voltaire, et y avait acquis une telle facilité qu'il découpait ce profil sans y voir, ou les mains derrière le dos. Il le faisait exécuter par son chat, en lui présentant à mordre une tranche de fromage, et il avait une manière plus originale encore de le représenter lui-même sur la neige. — La plupart des découpures de Huber, exécutées sur vélin, sont en Angleterre dans les cabinets des curieux. On les a litographiées à Paris.

Milord Maréchal, vous pouvez, milord, à votre choix, garder, ou jeter, ou donner, ou brûler ce chiffon; pourvu qu'il ne me revienne pas, c'est tout ce que je désire. Agréez, milord, je vous supplie, les assurances de mon respect.

LETTRE DCCLVI.

A MILORD MARÉCHAL.

Le 19 mars 1767.

C'en est donc fait, Milord; j'ai perdu pour jamais vos bonnes graces et votre amitié, sans qu'il me soit même possible de savoir et d'imaginer d'où me vient cette perte, n'ayant pas un sentiment dans mon cœur, pas une action dans ma conduite qui n'ait dû, j'ose le dire, confirmer cette précieuse bienveillance que, selon vos promesses tant de fois réitérées, jamais rien ne pouvait m'ôter. Je conçois aisément tout ce qu'on a pu faire auprès de vous pour me nuire: je l'ai prévu, je vous en ai prévenu; vous m'avez assuré qu'on ne réussirait jamais, j'ai dû le croire. A-t-on réussi malgré tout cela? voilà ce qui me passe; et comment a-t-on réussi au point que vous n'ayez pas même daigné me dire de quoi je suis coupable, ou du moins de quoi je suis accusé? Si je suis coupable, pourquoi me taire mon crime? si je ne le suis pas, pourquoi me traiter en criminel? En m'annonçant que vous cesserez de m'écrire, vous

me faites entendre que vous n'écrirez plus à personne; cependant j'apprends que vous écrivez à tout le monde, et que je suis le seul excepté, quoique vous sachiez dans quel tourment m'a jeté votre silence. Milord, dans quelque erreur que vous puissiez être, si vous connaissiez, je ne dis pas mes sentiments, vous devez les connaître, mais ma situation, dont vous n'avez pas l'idée, votre humanité du moins vous parlerait pour moi.

Vous êtes dans l'erreur, Milord, et c'est ce qui me console : je vous connais trop bien pour vous croire capable d'une aussi incompréhensible légèreté, surtout dans un temps où, venu par vos conseils dans le pays que j'habite, j'y vis accablé de tous les malheurs les plus sensibles à un homme d'honneur. Vous êtes dans l'erreur, je le répète : l'homme que vous n'aimez plus mérite sans doute votre disgrace; mais cet homme, que vous prenez pour moi, n'est pas moi : je n'ai point perdu votre bienveillance, parce que je n'ai point mérité de la perdre, et que vous n'êtes ni injuste ni inconstant. On vous aura figuré sous mon nom un fantôme; je vous l'abandonne, et j'attends que votre illusion cesse, bien sûr qu'aussitôt que vous me verrez tel que je suis, vous m'aimerez comme auparavant.

Mais en attendant, ne pourrai-je du moins savoir si vous recevez mes lettres? ne me reste-t-il nul moyen d'apprendre des nouvelles de votre santé qu'en m'informant au tiers et au quart, et n'en recevant que de vieilles, qui ne me tranquil-

lisent pas? Ne voudriez-vous pas du moins permettre qu'un de vos laquais m'écrivît de temps en temps comment vous vous portez? Je me résigne à tout, mais je ne conçois rien de plus cruel que l'incertitude continuelle où je vis sur ce qui m'intéresse le plus.

LETTRE DCCLVII.

A M. DU PEYROU.

Wootton, le 22 mars 1767.

Apostille d'une lettre de M. L. Dutens, du 19, confirmée par une lettre de M. Davenport de même date, en conséquence d'un message reçu la veille de M. le général Conway.

« Je viens d'apprendre de M. Davenport la nou-« velle agréable que le roi vous avait accordé une « pension de cent livres sterling. La manière dont « le roi vous donne cette marque de son estime « m'a fait autant de plaisir que la chose même; et « je vous félicite de tout mon cœur de ce que ce « bienfait vous est conféré du plein gré de sa ma-« jesté et du secrétaire d'état, sans que la moindre « sollicitation y ait eu part. »

Le plus vrai plaisir que me fasse cette nouvelle est celui que je sais qu'elle fera à mes amis; c'est pourquoi, mon cher hôte, je me presse de vous la communiquer : faites-la, par la même raison, passer à mon ancien et respectable ami M. Roguin,

et aussi, je vous en prie, à mon ami M. d'Ivernois : je vous embrasse de tout mon cœur.

Comme dans peu j'irai, si je puis, à Londres, ne m'écrivez plus que sous mon propre nom ; et si vous écrivez à M. d'Ivernois, donnez-lui le même avis.

LETTRE DCCLVIII.

A M. DUTENS.

Wootton, le 26 mars 1767.

J'espère, monsieur, que cette lettre, destinée à vous offrir mes souhaits de bon voyage, vous trouvera encore à Londres. Ils sont bien vifs et bien vrais pour votre heureuse route, agréable séjour, et retour en bonne santé. Témoignez, je vous prie, dans le pays où vous allez, à tous ceux qui m'aiment, que mon cœur n'est pas en reste avec eux, puisque avoir de vrais amis et les aimer est le seul plaisir auquel il soit encore sensible. Je n'ai aucune nouvelle de l'élargissement du pauvre Guy : je vous serai très-obligé si vous voulez bien m'en donner, avec celle de votre heureuse arrivée. Voici une correction omise à la fin de l'errata que je lui ai envoyé ; ayez la bonté de la lui remettre.

Je reçois, monsieur, comme je le dois la grace dont il plaît au roi de m'honorer, et à laquelle j'avais si peu lieu de m'attendre. J'aime à y voir, de la part de M. le général Conway, des marques d'une

bienveillance que je désirais bien plus que je n'osais l'espérer. L'effet des faveurs du prince n'est guère, en Angleterre, de capter à ceux qui les reçoivent celles du public. Si celle-ci faisait pourtant cet effet, j'en serais d'autant plus comblé, que c'est encore un bonheur auquel je dois peu m'attendre; car on pardonne quelquefois les offenses qu'on a reçues, mais jamais celles qu'on a faites; et il n'y a point de haine plus irréconciliable que celle des gens qui ont tort avec nous.

Si vous payez trop cher mes livres, monsieur, je mets le trop sur votre conscience, car pour moi je n'en peux mais. Il y en a encore ici quelques-uns qui reviennent à la masse, entre autres l'excellente *Historia fiorentina*, de Machiavel, *ses Discours* sur Tite Live, et le traité *de Legibus romanis*, de Sigonius. Je prierai M. Davenport de vous les faire passer. La rente* que vous me proposez, trop forte pour le capital, ne me paraît pas acceptable, même à mon âge; cependant la condition d'être éteinte à la mort du premier mourant des deux la rend moins disproportionnée; et, si vous le préférez ainsi, j'y consens, car tout est absolument égal pour moi.

Je songe, monsieur, à me rapprocher de Londres, puisque la nécessité l'ordonne; car j'y ai une répugnance extrême que la nouvelle de la pension augmente encore. Mais, quoique comblé des attentions généreuses de M. Davenport, je ne puis rester plus long-temps dans sa maison, où même mon

* Celle de dix livres sterling.

séjour lui est très à charge; et je ne vois pas qu'ignorant la langue, il me soit possible d'établir mon ménage à la campagne, et d'y vivre sur un autre pied que celui où je suis ici. Or j'aimerais autant me mettre à la merci de tous les diables de l'enfer qu'à celle des domestiques anglais. Ainsi mon parti est pris; si, après quelques recherches que je veux faire encore dans ces provinces, je ne trouve pas ce qu'il me faut, j'irai à Londres ou aux environs me mettre en pension comme j'étais, ou bien prendre mon petit ménage à l'aide d'un petit domestique français ou suisse, fille ou garçon, qui parle anglais, et qui puisse faire mes emplettes. L'augmentation de mes moyens me permet de former ce projet, le seul qui puisse m'assurer le repos et l'indépendance, sans lesquels il n'est point de bonheur pour moi.

Vous me parlez, monsieur, de M. Frédéric Dutens, votre ami, et probablement votre parent. Avec mon étourderie ordinaire, sans songer à la diversité des noms de baptême, je vous ai pris tous deux pour la même personne; et, puisque vous êtes amis, je ne me suis pas beaucoup trompé. Si j'ai son adresse, et qu'il ait pour moi la même bonté que vous, j'aurai pour lui la même confiance, et j'en userai dans l'occasion.

Derechef, monsieur, recevez mes vœux pour votre heureux voyage, et mes très-humbles salutations.

LETTRE DCCLIX.

A M. LE GÉNÉRAL CONWAY.

Wootton, le 26 mars 1767.

MONSIEUR,

Aussi touché que surpris de la faveur dont il plaît au roi de m'honorer, je vous supplie d'être auprès de sa majesté l'organe de ma vive reconnaissance. Je n'avais droit à ses attentions que par mes malheurs; j'en ai maintenant aux égards du public par ses graces, et je dois espérer que l'exemple de sa bienveillance m'obtiendra celle de tous ses sujets. Je reçois, monsieur, le bienfait du roi comme l'arrhe d'une époque heureuse autant qu'honorable, qui m'assure, sous la protection de sa majesté, des jours désormais paisibles. Puissé-je n'avoir à les remplir que des vœux les plus purs et les plus vifs pour la gloire de son règne et pour la prospérité de son auguste maison!

Les actions nobles et généreuses portent toujours leur récompense avec elles. Il vous est aussi naturel, monsieur, de vous féliciter d'en faire, qu'il est flatteur pour moi d'en être l'objet. Mais ne parlons point de mes talents, je vous supplie; je sais me mettre à ma place, et je sens, à l'impression que font sur mon cœur vos bontés, qu'il est en moi quelque chose plus digne de votre estime que

de médiocres talents, qui seraient moins connus s'ils m'avaient attiré moins de maux, et dont je ne fais cas que par la cause qui les fit naître, et par l'usage auquel ils étaient destinés.

Je vous supplie, monsieur, d'agréer les sentiments de ma gratitude et mon profond respect.

LETTRE DCCLX.

A MILORD COMTE DE HARCOURT.

Wootton, le 2 avril 1767.

J'apprends, milord, par M. Davenport, que vous avez eu la bonté de me défaire de toutes mes estampes, hors une. Serais-je assez heureux pour que cette estampe exceptée fût celle du roi? je le désire assez pour l'espérer; en ce cas, vous auriez bien lu dans mon cœur, et je vous prierais de vouloir conserver soigneusement cette estampe jusqu'à ce que j'aie l'honneur de vous voir et de vous remercier de vive voix: je la joindrais à celle de Milord Maréchal, pour avoir le plaisir de contempler quelquefois les traits de mes bienfaiteurs, et de me dire en les voyant qu'il est encore des hommes bienfaisants sur la terre.

Cette idée m'en rappelle une autre, que ma mémoire absolument éteinte avait laissée échapper : ce portrait du roi avec une vingtaine d'autres me viennent de M. Ramsay, qui ne voulut jamais m'en dire le prix; ainsi ce prix lui appartient et non pas

à moi : mais comme probablement il ne voudrait pas plus l'accepter aujourd'hui que ci-devant, et que je n'en veux pas non plus faire mon profit, je ne vois à cela d'autre expédient que de distribuer aux pauvres le produit de ces estampes; et je crois, milord, qu'une fonction de charité ne peut rien avoir que l'humanité de votre cœur dédaigne. La difficulté serait de savoir quel est ce produit, ne pouvant moi-même me rappeler le nombre et la qualité de ces estampes; ce que je sais, c'est que ce sont toutes gravures anglaises, dont je n'avais que quelques autres avant celles-là. Pour ne pas abuser de vos bontés, milord, au point de vous engager dans de nouvelles recherches, je ferai une évaluation grossière de ces gravures, et j'estime que le prix n'en pourrait guère passer quatre ou cinq guinées : ainsi, pour aller au plus sûr, ce sont cinq guinées sur le produit du tout que je prends la liberté de vous prier de vouloir bien distribuer aux pauvres. Vous voyez, milord, comment j'en use avec vous. Quoique je sois persuadé que mon importunité ne passe pas votre complaisance, si j'avais prévu jusqu'où je serais forcé de la porter, je me serais gardé de m'oublier à ce point. Agréez, milord, je vous supplie, mes très-humbles excuses et mon respect.

LETTRE DCCLXI.

A M. DU PEYROU.

A Wootton, le 2 avril 1767.

O mon cher et aimable hôte! qu'avez-vous fait? Vous êtes tombé dans le pot au noir bien cruellement pour moi. Votre n° 42, que vous avez envoyé pour plus de sûreté par une autre voie, est précisément tombé à Londres entre les mains de mon cousin Jean Rousseau, qui demeure chez M. Colombies, à qui on l'a malheureusement adressé. Or vous saurez que mon très-cher cousin est en secret l'ame damnée du bon David, alerte pour saisir et ouvrir toutes les lettres et paquets qui m'arrivent à Londres; et la vôtre a été ouverte très-certainement, ce qui est d'autant plus aisé, que vous cachetez toujours très-mal, avec de mauvaise cire, et que vous en mettez trop peu; la cire noire ne cachète jamais bien. Votre lettre a très-certainement été ouverte.

Mon cher hôte, je suis de tous côtés sous le piége; il est impossible que je m'en tire si votre ami ne m'en tire pas, mais j'espère qu'il le fera; il n'y a certainement que lui qui le puisse, et il semble que la Providence l'a envoyé dans mon voisinage pour cette bonne œuvre. Il s'agit premièrement de sauver mes papiers, car on les guette avec une grande vigilance, et l'on espère bien qu'ils n'échap-

peront pas. Toutefois, s'il m'envoie l'exprès que je lui ai demandé avant que M. Davenport arrive, ils sont tout prêts; je les lui remettrai, et ils passeront entre les mains de votre ami, qui ne saurait y veiller avec trop de soin, ni trop attendre une occasion sûre pour vous les faire passer; car rien ne presse, et l'essentiel est qu'ils soient en sûreté.

Reste à savoir si ma lettre à M. de C. est allée sûrement et en droiture. Les gens qui portent et rapportent mes lettres, ceux de la poste, tout m'est également suspect; je suis dans les mains de tout le monde, sans qu'il me soit possible de faire un seul mouvement pour me dégager. Vous me faites rire par le sang froid avec lequel vous me marquez, *Adressez-vous à celui-ci ou à celui-là;* c'est comme si vous me disiez, Adressez-vous à un habitant de la lune. S'adresser est un mot bientôt dit, mais il faut savoir comment; il n'y a que la face d'un ami qui puisse me tirer d'affaire, toutes les lettres ne font que me trahir et m'embourber. Celles que je reçois et que j'écris sont toutes vues par mes ennemis; ce n'est pas le moyen de me tirer de leurs mains.

Si le ciel veut que ma précédente lettre à M. de C. ait échappé à mes gardes, qu'il l'ait reçue, et qu'il envoie l'exprès, nous sommes forts; car j'ai mon second chiffre tout prêt; je le ferai partir avec cette lettre-ci, et j'espère qu'il ne tombera plus dans les mains de M. Colombies, ni de mon cher cousin. S'il m'arrive de me servir du premier, ce sera pour donner le change; n'ajoutez aucune foi à ce que je

vous marquerai de cette manière, à moins que vous ne lisiez en tête ce mot, écrit de ma main, Vrai.

Je vous enverrai une note exacte des paquets que j'envoie à votre ami, et que j'aurai bien droit d'appeler le mien, s'il accomplit en ma faveur la bonne œuvre qu'il veut bien faire; et cette note sera assez détaillée pour que, si j'ai le bonheur de passer en terre ferme, vous puissiez indiquer les paquets dont nous aurons besoin.

Je ne puis vous écrire plus long-temps. Je donnerais la moitié de ma vie pour être en terre ferme, et l'autre pour pouvoir vous embrasser encore une fois, et puis mourir.

Il faut que je vous marque encore que ce n'est ni pour le *Contrat social*, ni pour les *Lettres de la montagne*, que le pauvre Guy a été mis à la Bastille; c'est pour les *Mémoires de M. de la Chalotais*. Panckoucke est, je crois, de bonne foi; mais n'écoutez aucune de ses nouvelles; elles viennent toutes de mauvaise main.

Je tiens cette lettre et le chiffre tout prêts, mais viendra-t-on les chercher? Viendra-t-on me chercher moi-même? O destinée! ô mon ami! priez pour moi; il me semble que je n'ai pas mérité les malheurs qui m'accablent.

Le courrier n'arrivant point, j'ai le temps d'ajouter encore quelques mots. Que vous envoyiez vos lettres par la France ou par la Hollande, cela est bien indifférent à la chose; c'est entre Londres et Wootton que le filet est tendu, et il est impossible que rien en échappe.

Pour être prêt au moment que l'homme arrivera, s'il arrive, je vais cacheter cette lettre avec le second chiffre. Le 6 avril, je fais partir par la poste une espèce de *duplicata* de cette lettre. Il sera intercepté, cela est sûr; mais peut-être le laissera-t-on passer après l'avoir lu.

LETTRE DCCLXII.

AU MÊME.

A Wootton, le 4 avril 1767.

Votre nº 42, mon cher hôte, m'est parvenu, après avoir été ouvert, et ne pouvait manquer de l'être par la voie que vous avez choisie; puisqu'il a été adressé par monsieur votre parent à M. Colombies de Londres, lequel a pour commis un mien cousin, l'ame damnée du bon David, et alerte pour intercepter et ouvrir tout ce qui m'est adressé du continent, presque sans exception.

Votre inutile précaution porte sur cette supposition bien fausse que nos lettres sont ouvertes entre Londres et Neuchâtel; et point du tout, c'est entre Londres et Wootton; et, comme de quelque adresse que vous vous serviez, il faut toujours qu'elles passent ici par d'autres mains avant d'arriver dans les miennes, il s'ensuit que, par quelque route qu'elles viennent, cela est très-indifférent pour la sûreté. Les précautions sont telles, qu'il est impossible qu'il en échappe aucune sans

être ouverte, à moins qu'on ne le veuille bien. Ainsi, la poste me trahit et ne saurait me servir. Il n'y a dans ma position que la vue d'un homme sûr qui puisse m'être utile. Présence ou rien.

Je fais des tentatives pour aller à Londres, je doute qu'elles me réussissent; d'ailleurs ce voyage est très-hasardeux, à cause du dépôt qui est ici dans mes mains, qui vous appartient, et dont l'ardent désir de vous le faire passer en sûreté fait tout le tourment de ma vie. Le désir de s'emparer de ce dépôt à ma mort, et peut-être de mon vivant, est une des principales raisons pourquoi je suis si soigneusement surveillé. Or, tant que je suis ici, il est en sûreté dans ma chambre; je suis presque assuré qu'il lui arrivera malheur en route, sitôt que j'en serai éloigné. Voilà, mon cher hôte, ce qui fait que quand même je serais libre de me déplacer, je ne m'y exposerais qu'avec crainte, presque assuré de perdre mon dépôt dans le transport. Que de tentatives j'ai faites pour le mettre en sûreté! Mais que puis-je faire tant que personne ne vient à mon secours? Quand vous m'écrivez tranquillement, *Adressez-vous à celui-ci ou à celui-là*, c'est comme si vous m'écriviez, Adressez-vous à un habitant de la lune. Mon cher hôte, libre et maître dans sa maison à Neuchâtel, parlant la langue, et entouré de gens de bonne volonté, juge de ma situation par la sienne. Il se trompe un peu.

J'ai travaillé un peu à ma besogne au milieu du tumulte et des orages dont j'étais entouré; c'est

mon travail, ce sont mes matériaux pour la suite, qui me tiennent en souci; je souffre à penser qu'il faudra que tout cela périsse. Mais, si je ne suis secouru, je n'ai qu'un parti à prendre, et je le prendrai quand je me sentirai pressé, soit par la mort, soit par le danger; c'est de brûler le tout, plutôt que de le laisser tomber entre les mains de mes ennemis. Vous voilà averti, mon cher hôte; si vous trouvez que j'ai mieux à faire, apprenez-le-moi, mais n'oubliez pas que vos lettres seront vues.

Je vous ai donné avis de la pension. Je vois d'ici, sur cet avis, toutes les fausses idées que vous vous faites sur ma situation : votre erreur est excusable, mais elle est grande. Si vous saviez comment, par qui, et pourquoi cette pension m'est venue, vous m'en féliciteriez moins. Vous me demanderez peut-être un jour pourquoi je ne l'ai pas refusée; je crois que j'aurai de quoi bien répondre à cela.

Il importait de vous donner, une fois pour toutes, les explications contenues dans cette lettre, que je suis pressé de finir. Je l'adresse à M. Rougemont, de Londres, en qui seul je puis prendre confiance; si on la lui laisse arriver, elle vous arrivera. Mille remerciements empressés et respects à la plus digne des mamans. Recevez ceux de mademoiselle Le Vasseur. Je vous embrasse, mon cher hôte, de tout mon cœur.

Vous devez comprendre pourquoi je ne vous parle pas ici de votre ami; faites de même.

LETTRE DCCLXIII.

A M. D'IVERNOIS.

Wootton, le 6 avril 1767.

J'ai reçu, mon bon ami, votre dernière lettre, et lu le mémoire que vous y avez joint. Ce mémoire est fait de main de maître et fondé sur d'excellents principes; il m'inspire une grande estime pour son auteur quel qu'il soit: mais n'étant plus capable d'attention sérieuse et de raisonnements suivis, je n'ose prononcer sur la balance des avantages respectifs et sur la solidité de l'ouvrage qui en résultera; ce que je crois voir bien clairement, c'est qu'il vous offre, dans votre position, l'accommodement le meilleur et le plus honorable que vous puissiez espérer. Je voudrais, tant ma passion de vous savoir pacifiés est vive, donner la moitié de mon sang pour apprendre que cet accord a reçu sa sanction. Peut-être ne serait-il pas à désirer que j'en fusse l'arbitre; je craindrais que l'amour de la paix ne fût plus fort dans mon cœur que celui de la liberté. Mes bons amis, sentez-vous bien quelle gloire ce serait pour vous de part et d'autre que ce saint et sincère accord fût votre propre ouvrage, sans aucun concours étranger? Au reste, n'attendez rien ni de l'Angleterre ni de personne que de vous seuls; vos ressources

sont toutes dans votre prudence et dans votre courage ; elles sont grandes, graces au ciel.

J'ai prié M. du Peyrou de vous donner avis que le roi m'avait gratifié d'une pension. Si jamais nous nous revoyons, je vous en dirai davantage; mais mon cœur, qui désire ardemment ce bonheur, ne me le promet plus. Je suis trop malheureux en toute chose pour espérer plus aucun vrai plaisir en cette vie. Adieu, mon ami; adieu, mes amis. Si votre liberté est exposée, vous avez du moins l'avantage et la gloire de pouvoir la défendre et la réclamer ouvertement. Je connais des gens plus à plaindre que vous. Je vous embrasse.

LETTRE DCCLXIV.

A M. LE MARQUIS DE MIRABEAU.

Wootton, le 8 avril 1767.

Je différais, monsieur, de vous répondre, dans l'espoir de m'entretenir avec vous plus à mon aise quand je serais délivré de certaines distractions assez graves; mais les découvertes que je fais journellement sur ma véritable situation les augmentent, et ne me laissent plus guère espérer de les voir finir : ainsi, quelque douce que me fût votre correspondance, il y faut renoncer au moins pour un temps, à moins d'une mise aussi inégale dans la quantité que dans la valeur. Pour éclaircir un problème singulier qui m'occupe dans ce prétendu

pays de liberté, je vais tenter, et bien à contre-cœur, un voyage de Londres. Si, contre mon attente, je l'exécute sans obstacle et sans accident, je vous écrirai de là plus au long.

Vous admirez Richardson, monsieur le marquis : combien vous l'admireriez davantage, si, comme moi, vous étiez à portée de comparer les tableaux de ce grand peintre à la nature; de voir combien ses situations, qui paraissent romanesques, sont naturelles; combien ses portraits, qui paraissent chargés, sont vrais! Si je m'en rapportais uniquement à mes observations, je croirais même qu'il n'y a de vrais que ceux-là; car les capitaines Tomlinson me pleuvent, et je n'ai pas aperçu jusqu'ici vestige d'aucun Belfort; mais j'ai vu si peu de monde, et l'île est si grande, que cela prouve seulement que je suis malheureux.

Adieu, monsieur. Je ne verrai jamais le château de Trye; et, ce qui m'afflige encore davantage, selon toute apparence, je ne serai jamais à portée d'en voir le seigneur; mais je l'honorerai et chérirai toute ma vie : je me souviendrai toujours que c'est au plus fort de mes misères que son noble cœur m'a fait des avances d'amitié; et la mienne, qui n'a rien de méprisable, lui est acquise jusqu'à mon dernier soupir.

LETTRE DCCLXV.

A MILORD COMTE DE HARCOURT.

Wootton, le 11 avril 1767.

Je ne puis, milord, que vous réitérer mes très-humbles excuses et remerciements de toutes les peines que vous avez bien voulu prendre en ma faveur. Je vous suis très-obligé de m'avoir conservé le portrait du roi : je le reverrai souvent avec grand plaisir, et je me livre envers sa majesté à toute la plénitude de ma reconnaissance, très-assuré qu'en faisant le bien elle n'a point d'autre vue que de bien faire. Puisque vous savez au juste à quoi monte le produit des estampes dont M. Ramsay avait eu l'honnêteté de me faire cadeau, vous pouvez y borner la distribution que vous voulez bien avoir la bonté de faire aux pauvres, et remettre le surplus à M. Davenport, qui veut bien se charger de me l'apporter. J'aspire, milord, au moment d'aller vous rendre mes actions de grace et mes devoirs en personne, et il ne tiendra pas à moi que ce ne soit avant votre départ de Londres. Recevez en attendant, je vous supplie, milord, mes très-humbles salutations et mon respect.

P. S. Je ne vous parle point de ma santé, parce qu'elle n'est pas meilleure, et que ce n'est pas la peine d'en parler pour n'avoir que les mêmes choses

à dire. Celle de mademoiselle Le Vasseur, à laquelle vous avez la bonté de vous intéresser, est très-mauvaise, et il n'est pas bien étonnant qu'elle empire de jour en jour.

LETTRE DCCLXVI.

A M. DAVENPORT.

Wootton, le 30 avril 1767.

Un maître de maison, monsieur, est obligé de savoir ce qui se passe dans la sienne, surtout à l'égard des étrangers qu'il y reçoit. Si vous ignorez ce qui se passe dans la vôtre à mon égard depuis Noël, vous avez tort; si vous le savez et que vous le souffriez, vous avez plus grand tort: mais le tort le moins excusable est d'avoir oublié votre promesse, et d'être allé tranquillement vous établir à Davenport, sans vous embarrasser si l'homme qui vous attendait ici sur votre parole y était à son aise ou non. En voilà plus qu'il ne faut pour me faire prendre mon parti. Demain, monsieur, je quitte votre maison. J'y laisse mon petit équipage et celui de mademoiselle Le Vasseur, et j'y laisse le produit de mes estampes et livres pour sûreté des frais faits pour ma dépense depuis Noël. Je n'ignore ni les embûches qui m'attendent, ni l'impuissance où je suis de m'en garantir; mais, monsieur, j'ai vécu; il ne me reste qu'à finir avec courage une carrière passée avec honneur. Il est

aisé de m'opprimer, mais difficile de m'avilir. Voilà ce qui me rassure contre les dangers que je vais courir. Recevez derechef mes vifs et sincères remerciements de la noble hospitalité que vous m'avez accordée. Si elle avait fini comme elle a commencé, j'emporterais de vous un souvenir bien tendre, qui ne s'effacerait jamais de mon cœur. Adieu, monsieur : je regretterai souvent la demeure que je quitte; mais je regretterai beaucoup davantage d'avoir eu un hôte si aimable, et de n'en avoir pu faire mon ami.

LETTRE DCCLXVII.

A M. LE GÉNÉRAL CONWAY.

Douvres, 1767.

MONSIEUR,

J'ose vous supplier de vouloir bien prendre sur vos affaires le temps de lire cette lettre, seul et avec attention. C'est à votre jugement éclairé, c'est à votre ame saine que j'ai à parler. Je suis sûr de trouver en vous tout ce qu'il faut pour peser avec sagesse et avec équité ce que j'ai à vous dire. J'en serai moins sûr si vous consultez tout autre que vous.

J'ignore avec quel projet j'ai été amené en Angleterre : il y en a eu un, cela est certain; j'en juge par son effet, aussi grand, aussi plein qu'il aurait

pu l'être, quand ce projet eût été une affaire d'état. Mais comment le sort, la réputation d'un pauvre infortuné, pourraient-ils jamais faire une affaire d'état? C'est ce qui est trop peu concevable pour que je puisse m'arrêter à pareille supposition. Cependant, que les hommes les plus élevés, les plus distingués, les plus estimables; qu'une nation tout entière se prête aux passions d'un particulier qui veut en avilir un autre, c'est ce qui se conçoit encore moins. Je vois l'effet; la cause m'est cachée, et je me suis tourmenté vainement pour la pénétrer : mais quelle que soit cette cause, les suites en seront les mêmes; et c'est de ces suites qu'il s'agit ici. Je laisse le passé dans son obscurité; c'est maintenant l'avenir que j'examine.

J'ai été traité dans mon honneur aussi cruellement qu'il soit possible de l'être. Ma diffamation est telle en Angleterre, que rien ne l'y peut relever de mon vivant. Je prévois cependant ce qui doit arriver après ma mort, par la seule force de la vérité, et sans qu'aucun écrit posthume de ma part s'en mêle; mais cela viendra lentement, et seulement quand les révolutions du gouvernement auront mis tous les faits passés en évidence. Alors ma mémoire sera réhabilitée; mais de mon vivant je ne gagnerai rien à cela.

Vous concevez, monsieur, que cette ignominie, intolérable au cœur d'un homme d'honneur, rend au mien le séjour de l'Angleterre insupportable. Mais on ne veut pas que j'en sorte; je le sens, j'en ai mille preuves, et cet arrangement est très-

naturel; on ne doit pas me laisser aller publier au-dehors les outrages que j'ai reçus dans l'île, ni la captivité dans laquelle j'ai vécu; on ne veut pas non plus que mes mémoires passent dans le continent et ailleurs instruire une autre génération des maux que m'a fait souffrir celle-ci. Quand je dis *on*, j'entends les premiers auteurs de mes disgraces: à Dieu ne plaise que l'idée que j'ai, monsieur, de votre respectable caractère me permette jamais de penser que vous ayez trempé dans le fond du projet! Vous ne me connaissiez point; on vous a fait croire de moi beaucoup de choses; l'illusion de l'amitié vous a prévenu pour mes ennemis, ils ont abusé de votre bienveillance, et, par une suite de mon malheur ordinaire, les nobles sentiments de votre cœur, qui vous auraient parlé pour moi si j'eusse été mieux connu de vous, m'ont nui par l'opinion qu'on vous en a donnée. Maintenant le mal est sans remède; il est presque impossible que vous soyez désabusé; c'est ce que je ne suis pas à portée de tenter : et, dans l'erreur où vous êtes, la prudence veut que vous vous prêtiez aux mesures de mes ennemis.

J'oserai pourtant vous faire une proposition qui, je crois, doit parler également à votre cœur et à votre sagesse : la terrible extrémité où je suis réduit en fait, je l'avoue, ma seule ressource; mais cette ressource en est peut-être également une pour mes ennemis contre les suites désagréables que peut avoir pour eux mon dernier désespoir.

Je veux sortir, monsieur, de l'Angleterre ou de la vie; et je sens bien que je n'ai pas le choix. Les manœuvres sinistres que je vois m'annoncent le sort qui m'attend, si je feins seulement de vouloir m'embarquer. J'y suis déterminé pourtant, parce que toutes les horreurs de la mort n'ont rien de comparable à celles qui m'environnent. Objet de la risée et de l'exécration publique, je ne me vois environné que des signes affreux qui m'annoncent ma destinée. C'est trop souffrir, monsieur, et toute interdiction de correspondance m'annonce assez que, sitôt que l'argent qui me reste sera dépensé, je n'ai plus qu'à mourir. Dans ma situation, ce sera un soulagement pour moi, et c'est le seul désormais qui me reste; mais j'ai bien de la peine à penser que mon malheur ne laisse après lui nulle trace désagréable. Quelque habilement que la chose ait été concertée, quelque adroite qu'en soit l'exécution, il restera des indices peu favorables à l'hospitalité nationale. Je suis malheureusement trop connu pour que ma fin tragique ou ma disparition demeurent sans commentaires; et quand tant de complices garderaient le secret, tous mes malheurs précédents mettront trop de gens sur la trace de celui-ci pour que les ennemis de mes ennemis (car tout le monde en a) n'en fassent pas quelque jour un usage qui pourra leur déplaire. On ne sait jusqu'où ces choses-là peuvent aller, et l'on n'est plus maître de les arrêter quand une fois elles marchent. Convenez, monsieur, qu'il y aurait quelque avantage

à pouvoir se dispenser d'en venir à cette extrémité.

Or on le peut, *et prudemment* on le doit. Daignez m'écouter. Jusqu'à présent j'ai toujours pensé à laisser après moi des mémoires qui missent au fait la postérité des vrais événements de ma vie : je les ai commencés, déposés en d'autres mains, et désormais abandonnés. Ce dernier coup m'a fait sentir l'impossibilité d'exécuter ce dessein, et m'en a totalement ôté l'envie.

Je suis sans espoir, sans projet, sans désir même de rétablir ma réputation détruite, parce que je sais qu'après moi cela viendra de soi-même, et qu'il me faudrait des efforts immenses pour y parvenir de mon vivant. Le découragement m'a gagné; la douce amitié, l'amour du repos, sont les seules passions qui me restent, et je n'aspire qu'à finir paisiblement mes jours dans le sein d'un ami. Je ne vois plus d'autre bonheur pour moi sur la terre; et, quand j'aurais désormais à choisir, je sacrifierais tout à cet unique désir qui m'est resté.

Voilà, monsieur, l'homme qui vous propose de le laisser aller en paix, et qui vous engage sa foi, sa parole, tous les sentiments d'honneur dont il fait profession, et toutes ces espérances sacrées qui font ici-bas la consolation des malheureux, que non-seulement il abandonne pour toujours le projet d'écrire sa vie et ses mémoires, mais qu'il ne lui échappera jamais, ni de bouche, ni par écrit, un seul mot de plainte sur les malheurs qui lui sont arrivés en Angleterre; qu'il ne parlera jamais de M. Hume, ou qu'il n'en parlera qu'avec honneur;

et que, lorsqu'il sera pressé de s'expliquer sur les plaintes indiscrètes qui, dans le fort de ses peines, lui sont quelquefois échappées, il les rejettera sans mystère sur son humeur aigrie et portée à la défiance et aux ombrages par des malheurs continuels. Je pourrai parler de la sorte avec vérité, n'ayant que trop d'injustes soupçons à me reprocher par ce malheureux penchant, ouvrage de mes désastres, et qui maintenant y met le comble. Je m'engage solennellement à ne jamais écrire quoi que ce puisse être, et sous quelque prétexte que ce soit, pour être imprimé ou publié, ni sous mon nom, ni en anonyme, ni de mon vivant, ni après ma mort.

Vous trouverez, monsieur, ces promesses bien fortes; elles ne le sont pas trop pour la détresse où je suis. Vous me demanderez des garants pour leur exécution; cela est très-juste : les voici; je vous prie de les peser.

Premièrement, tous mes papiers relatifs à l'Angleterre y sont encore dans un dépôt. Je les ferai tous remettre entre vos mains, et j'y en ajouterai quelques autres assez importants qui sont restés dans les miennes. Je partirai à vide et sans autres papiers qu'un petit portefeuille absolument nécessaire à mes affaires, et que j'offre à visiter *.

Secondement, vous aurez cette lettre signée pour garant de ma parole; et de plus, une autre déclaration que je remettrai en partant à qui vous me prescrirez, et telle que, si j'étais capable de jamais

* *J'offre à visiter.* Conforme au texte de l'édition originale.

l'enfreindre de mon vivant, ou après ma mort, cette seule pièce anéantirait tout ce que je pourrais dire, en montrant dans son auteur un infame qui, se jouant de ses promesses les plus solennelles, ne mérite d'être écouté sur rien. Ainsi mon travail détruisant son propre objet, en rendrait la peine aussi ridicule que vaine.

En troisième lieu, je suis prêt à recevoir toujours avec le même respect et la même reconnaissance la pension dont il plaît au roi de m'honorer. Or, je vous demande, monsieur, si lorsqu'honoré d'une pension du prince, j'étais assez vil, assez infame pour mal parler de son gouvernement, de sa nation et de ses sujets, il serait possible en aucun temps qu'on m'écoutât sans indignation, sans mépris, et sans horreur. Monsieur, je me lie par les liens les plus forts et les plus indissolubles. Vous ne pouvez pas supposer que je veuille rétablir mon honneur par des moyens qui me rendraient le plus vil des mortels.

Il y a, monsieur, un quatrième garant, plus sûr, plus sacré que tous les autres, et qui vous répond de moi, c'est mon caractère connu pendant cinquante et six ans. Esclave de ma foi, fidèle à ma parole, si j'étais capable de gloire encore, je m'en ferais une illustre et fière de tenir plus que je n'aurais promis; mais, plus concentré dans moi-même, il me suffit d'avoir en cela la conscience de mon devoir. Eh! monsieur, pouvez-vous penser que, de l'humeur dont je suis, je puisse aimer la vie en portant la bassesse et le remords dans ma solitude?

Quand la droiture cessera de m'être chère, c'est alors que je serai vraiment mort au bonheur.

Non, monsieur, je renonce pour jamais à tous souvenirs pénibles. Mes malheurs n'ont rien d'assez amusant pour les rappeler avec plaisir; je suis assez heureux si je suis libre, et que je puisse rendre mon dernier soupir dans le sein d'un ami. Je ne vous promets en ceci que ce que je me promets à moi-même, si je puis goûter encore quelques jours de paix avant ma mort.

Je n'ai parlé jusqu'ici, monsieur, qu'à votre raison: je n'ai qu'un mot maintenant à dire à votre cœur. Vous voyez un malheureux réduit au désespoir, n'attendant plus que la manière de sa dernière heure. Vous pouvez rappeler cet infortuné à la vie, vous pouvez vous en rendre le sauveur, et du plus misérable des hommes en faire encore le plus heureux. Je ne vous en dirai pas davantage, si ce n'est ce dernier mot qui vaut la peine d'être répété. Je vois mon heure extrême qui se prépare; je suis résolu, s'il le faut, de l'aller chercher, et de périr ou d'être libre; il n'y a plus de milieu.

LETTRE DCCLXVIII.

A M. E. J.....

CHIRURGIEN.

Le 13 mai [1] 1767.

Vous me parlez, monsieur, dans une langue littéraire de sujets de littérature, comme à un homme de lettres; vous m'accablez d'éloges si pompeux, qu'ils sont ironiques; et vous croyez m'enivrer d'un pareil encens? Vous vous trompez, monsieur, sur tous ces points: je ne suis point homme de lettres: je le fus pour mon malheur; depuis long-temps j'ai cessé de l'être; rien de ce qui se rapporte à ce métier ne me convient plus. Les grands éloges ne m'ont jamais flatté; aujourd'hui surtout que j'ai plus besoin de consolation que d'encens, je les trouve bien déplacés: c'est comme si, quand vous allez voir un pauvre malade, au lieu de le panser, vous lui faisiez des compliments.

J'ai livré mes écrits à la censure publique: elle les traite aussi sévèrement que ma personne: à la bonne heure; je ne prétends point avoir eu raison: je sais seulement que mes intentions étaient assez droites, assez pures, assez salutaires, pour devoir

[1] Il y a certainement une erreur dans l'indication du mois, ce doit être avril au lieu de mai. Le 13 mai il était en route pour revenir en France. Conséquemment cette lettre devrait être placée après celle adressée à milord comte de Harcourt.

m'obtenir quelque indulgence. Mes erreurs peuvent être grandes; mes sentiments auraient dû les racheter. Je crois qu'il y a beaucoup de choses sur lesquelles on n'a pas voulu m'entendre: telle est, par exemple, l'origine du droit naturel, sur laquelle vous me prêtez des sentiments qui n'ont jamais été les miens. C'est ainsi qu'on aggrave mes fautes réelles de toutes celles qu'on juge à propos de m'attribuer. Je me tais devant les hommes, et je remets ma cause entre les mains de Dieu, qui voit mon cœur.

Je ne répondrai donc point, monsieur, ni aux reproches que vous me faites au nom d'autrui, ni aux louanges que vous me donnez de vous-même; les uns ne sont pas plus mérités que les autres. Je ne vous rendrai rien de pareil, tant parce que je ne vous connais pas que parce que j'aime à être simple et vrai en toutes choses. Vous vous dites chirurgien: si vous m'eussiez parlé botanique, et des plantes que produit votre contrée, vous m'auriez fait plaisir, et j'en aurais pu causer avec vous: mais pour de mes livres, et de toute autre espèce de livres, vous m'en parleriez inutilement, parce que je ne prends plus d'intérêt à tout cela. Je ne vous réponds point en latin, par la raison ci-devant énoncée; il ne me reste de cette langue qu'autant qu'il en faut pour entendre les phrases de Linnæus. Recevez, monsieur, mes très-humbles salutations.

LETTRE DCCLXIX.

A M. LE MARQUIS DE MIRABEAU.

Calais, le 22 mai 1767.

J'arrive ici, monsieur, après bien des aventures bizarres, qui feraient un détail plus long qu'amusant. Je voudrais de tout mon cœur aller finir mes jours au château de Trye; mais, pour entreprendre un pareil établissement, il faudrait plus de certitude de sa durée, que vous ne pouvez la donner. Je ne vois pour moi qu'un repos stable, c'est dans l'état de Venise; et, malgré l'immensité du trajet, je suis déterminé à le tenter. Ma situation, à tous égards, me forcera à des stations que je rendrai aussi courtes qu'il me sera possible. Je désire ardemment d'en faire une petite à Paris pour vous y voir, si j'y puis garder l'incognito convenable, et que je sois assuré que ce court séjour ne déplaise pas. Permettez que je vous consulte là-dessus, résolu de passer tout droit et le plus promptement qu'il me sera possible, si vous jugez que ce soit le meilleur parti. Je ne vous en dirai pas davantage ici, monsieur; mais j'attends avec empressement de vos nouvelles, et je compte m'arrêter à Amiens pour cela. Ayez la bonté de m'y répondre un mot sous le couvert de M. Barthélemi Midy, négociant. Cette réponse réglera ma marche. Puisse-t-elle, monsieur, me livrer à l'ardent désir que j'ai de voir et d'embrasser le respectable ami des hommes!

LETTRE DCCLXX.

A M. DU PEYROU.

Calais, le 22 mai 1767.

J'arrive ici transporté de joie d'avoir la communication rouverte et sûre avec mon cher hôte, et de n'avoir plus l'espace des mers entre nous. Je pars demain pour Amiens, où j'attendrai de vos nouvelles, sous le couvert de M. Barthélemi Midy, négociant. Je ne vous en dirai pas davantage aujourd'hui; mais je n'ai pas voulu tarder à rompre, aussitôt qu'il m'était possible, le silence forcé que je garde avec vous depuis si long-temps.

LETTRE DCCLXXI.

A M. LE MARQUIS DE MIRABEAU.

Amiens, le 2 juin 1767.

J'ai différé, monsieur, de vous écrire jusqu'à ce que je pusse vous marquer le jour de mon départ et le lieu de mon arrivée. Je compte partir demain, et arriver après-demain au soir à Saint-Denys, où je séjournerai le lendemain vendredi pour y attendre de vos nouvelles. Je logerai aux *Trois Maillets*. Comme on trouve des fiacres à Saint-Denys, sans prendre la peine d'y venir vous-même, il suffit que

vous ayez la bonté d'envoyer un domestique qui nous conduise dans l'asile hospitalier que vous voulez bien me destiner. Il m'a été impossible de rester inconnu comme je l'avais désiré, et je crains bien que mon nom ne me suive à la piste. A tout événement, quelque nom que me donnent les autres, je prendrai celui de M. Jacques, et c'est sous ce nom que vous pourrez me faire demander aux *Trois Maillets*. Rien n'égale le plaisir avec lequel je vais habiter votre maison, si ce n'est le tendre empressement que j'ai d'en embrasser le vertueux maître.

LETTRE DCCLXXII.

A M. DU PEYROU.

Le 5 juin 1767.

Je n'ai pu, mon cher hôte, attendre, comme je l'avais compté, de vos nouvelles à Amiens. Les honneurs publics qu'on a voulu m'y rendre, et mon séjour en cette ville, devenu trop bruyant par les empressements des citoyens et des militaires, m'ont forcé de m'en éloigner au bout de huit jours. Je suis maintenant chez le digne ami des hommes, où, après une si longue interruption, j'attends enfin quelques mots de vous. Mon intention est de ne rien épargner pour avoir avec vous une entrevue dont mon cœur a le plus grand besoin; et si vous pouvez venir jusqu'à Dijon, je partirai pour m'y

rendre à la réception de votre réponse, pleurant d'attendrissement et de joie au seul espoir de vous embrasser. Je ne vous en dirai pas ici davantage. Écrivez-moi sous le couvert de M. le marquis de Mirabeau à Paris. Votre lettre me parviendra. Je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE DCCLXXIII.

A M. LE MARQUIS DE MIRABEAU.

Fleury *, ce vendredi à midi, 5 juin 1767.

Il faut, monsieur, jouir de vos bontés et de vos soins, et ne vous remercier plus de rien. L'air, la maison, le jardin, le parc, tout est admirable; et je me suis dépêché de m'emparer de tout par la possession, c'est-à-dire par la jouissance. J'ai parcouru tous les environs, et au retour j'ai trouvé M. Garçon, qui m'a tiré de peine sur votre retour d'hier, et m'a donné l'espoir de vous voir demain. Je ne veux point me laisser donner d'inquiétudes; mais, quelque agréable et douce que me soit l'habitation de votre maison, mon intention est toujours de les prévenir. Mille très-humbles salutations et respects de mademoiselle Le Vasseur.

* Maison de campagne du marquis de Mirabeau, dans le territoire de Meudon, à deux lieues de Paris.

LETTRE DCCLXXIV.

AU MÊME.

Ce mardi, 9 juin 1767.

Votre présence, monsieur, votre noble hospitalité, vos bontés de toute espèce, ont mis le comble aux sentiments que m'avaient inspirés vos écrits et vos lettres. Je vous suis attaché par tous les liens qui peuvent rendre un homme respectable et cher à un autre; mais je suis venu d'Angleterre avec une résolution qu'il ne m'est pas même permis de changer, puisque je ne saurais devenir votre hôte à demeure, sans contracter des obligations qu'il n'est pas en mon pouvoir ni même en ma volonté de remplir; et, pour répondre une fois pour toutes à un mot que vous m'avez dit en passant, je vous répète et vous déclare que jamais je ne reprendrai la plume pour le public, sur quelque sujet que ce puisse être; que je ne ferai ni ne laisserai rien imprimer de moi avant ma mort, même de ce qui reste encore en manuscrit; que je ne puis ni ne veux rien lire désormais de ce qui pourrait réveiller mes idées éteintes, pas même vos propres écrits; que dès à présent je suis mort à toute littérature, sur quelque sujet que ce puisse être, et que jamais rien ne me fera changer de résolution sur ce point. Je suis assurément pénétré pour vous de reconnaissance, mais non pas jusqu'à

vouloir ni pouvoir me tirer de mon anéantissement mental. N'attendez rien de moi, à moins que, pour mes péchés, je ne devienne empereur ou roi; encore ce que je ferai dans ce cas sera-t-il moins pour vous que pour mes peuples, puisque en pareil cas, quand je ne vous devrais rien, je ne le ferais pas moins.

En outre, quoi que vous puissiez faire, au Bignon je serais chez vous, et je ne puis être à mon aise que chez moi; je serais dans le ressort du parlement de Paris, qui, par raison de convenance, peut, au moment qu'on y pensera le moins, faire une excursion nouvelle, *in animâ vili* : je ne veux pas le laisser exposé à la tentation.

J'irais pourtant voir votre terre avec grand plaisir si cela ne faisait pas un détour inutile, et si je ne craignais un peu, quand j'y serais, d'avoir la tentation d'y rester : là-dessus toutefois votre volonté soit faite; je ne résisterai jamais au bien que vous voudrez me faire, quand je le sentirai conforme à mon bien réel ou de fantaisie; car pour moi c'est tout un. Ce que je crains n'est pas de vous être obligé, mais de vous être inutile.

Je suis très-surpris et très en peine de ne recevoir aucune nouvelle d'Angleterre; et surtout de Suisse, dont j'en attends avec inquiétude. Ce retard me met dans le cas de faire à vous et à moi le plaisir de rester ici jusqu'à ce que j'en aie reçu, et par conséquent celui de vous y embrasser quelquefois encore, sachant que les œuvres de miséricorde plaisent à votre cœur. Je remets donc à ces

doux moments ce qu'il me reste à vous dire, et surtout à vous remercier du bien que vous m'avez procuré dimanche au soir, et que par la manière dont je l'ai senti je mérite d'avoir encore. *Vale, et me ama.*

LETTRE DCCLXXV.

A M. DU PEYROU.

Le 10 juin 1767.

Je reçois, mon cher hôte, votre n° 46; je n'ai point reçu les trois précédents. Je veux supposer, pour ma consolation, que la goutte n'est point venue, et que, selon vos arrangements, vous arriverez aujourd'hui ou demain à Paris. Cela étant, allez, je vous supplie, au Luxembourg voir M. le marquis de Mirabeau; vous saurez par lui de mes nouvelles. Il n'est prévenu de rien, parce que je ne l'ai pas vu depuis la réception de votre lettre; mais il suffira de vous nommer. Ne sachant si cette lettre vous parviendra, je n'en dirai pas ici davantage. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Si par hasard M. le marquis de Mirabeau n'était pas chez lui, demandez M. Garçon, son secrétaire.

LETTRE DCCLXXVI.

A M. LE MARQUIS DE MIRABEAU.

Ce vendredi, 19 juin 1767.

Je lirai votre livre, puisque vous le voulez; ensuite j'aurai à vous remercier de l'avoir lu: mais il ne résultera rien de plus de cette lecture que la confirmation des sentiments que vous m'avez inspirés, et de mon admiration pour votre grand et profond génie, ce que je me permets de vous dire en passant et seulement une fois. Je ne vous réponds pas même de vous suivre toujours, parce qu'il m'a toujours été pénible de penser, fatigant de suivre les pensées des autres, et qu'à présent je ne le puis plus du tout. Je ne vous remercie point, mais je sors de votre maison fier d'y avoir été admis, et plus désireux que jamais de conserver les bontés et l'amitié du maître. Du reste, quelque mal que vous pensiez de la sensibilité prise pour toute nourriture, c'est l'unique qui m'est restée; je ne vis plus que par le cœur. Je veux vous aimer autant que je vous respecte: c'est beaucoup; mais voilà tout; n'attendez jamais de moi rien de plus. J'emporterai si je puis votre livre de plantes; s'il m'embarrasse trop, je le laisserai, dans l'espoir de revenir quelque jour le lire plus à mon aise. Adieu, mon cher et respectable hôte; je pars plein de vous, et content de moi, puisque j'emporte votre estime et votre amitié.

LETTRE DCCLXXVII.

A M. DU PEYROU.

Au Château de Trye, le 21 juin 1767.

J'arrive heureusement, mon cher hôte, avec M. Coindet, qui vous rendra compte de l'état des choses. J'espère, les premiers embarras levés, pouvoir couler ici des jours assez tranquilles, sous la protection du grand prince qui me donne cet asile. Donnez-m'y souvent de vos nouvelles, cher ami; vous savez combien elles sont nécessaires à mon bonheur. Vous pouvez remettre vos lettres à M. Coindet, ou les faire mettre à la poste sous cette adresse, *à M. Manoury, lieutenant des chasses de M. le prince de Conti, pour remettre à M. Renou, au château de Trye, par Gisors.* Quand vous aurez quelque paquet à me faire tenir, il y a un carrosse de Gisors qui va à Paris tous les mercredis, et revient tous les samedis: mais je ne sais pas où en est le bureau à Paris; cela n'est pas difficile à trouver; il faut se servir par le carrosse de la même adresse. M. Coindet va partir, je suis très-pressé; je finis en vous embrassant de tout mon cœur.

LETTRE DCCLXXVIII.

A M. LE MARQUIS DE MIRABEAU.

Trye-le-Château, le 24 juin 1767.

J'espérais, monsieur, vous rendre compte un peu en détail de ce qui regarde mon arrivée et mon habitation; mais une douleur fort vive qui me tient depuis hier à la jointure du poignet me donne à tenir la plume une difficulté qui me force d'abréger. Le château est vieux, le pays est agréable, et j'y suis dans un hospice qui ne me laisserait rien à regretter, si je ne sortais pas de Fleury. J'ai apporté votre livre de plantes dont j'aurai grand soin; j'ai apporté votre *Philosophie rurale*, que j'ai essayé de lire et de suivre sans pouvoir en venir à bout: j'y reviendrai toutefois. Je réponds de la bonne volonté, mais non pas du succès. J'ai aussi apporté la clef du parc; j'étais en train d'emporter toute la maison; je vous renverrai cette clef par la première occasion. Je vous prie de me garder le secret sur mon asile; M. le prince de Conti le désire ainsi, et je m'y suis engagé. Le nom de Jacques ne lui ayant pas plu, j'y ai substitué celui que je signe ici, et sous lequel j'espère, monsieur, recevoir de vos nouvelles à l'adresse suivante. Agréez, monsieur, mes salutations très-humbles. Je vous révère et vous embrasse de tout mon cœur.

RENOU.

LETTRE DCCLXXIX.

A MILORD HARCOURT.

Le 10 juillet 1767.

Je reçois seulement en ce moment, milord, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 7 mai, et le billet que vous m'avez envoyé sous la même date. En vous remerciant de l'une et de l'autre, et en vous réitérant mes très-humbles excuses de la peine que vous avez bien voulu prendre en ma faveur, permettez qu'étant éloigné de vous je prenne la liberté de me recommander à l'honneur de votre souvenir, de vous assurer que vos bontés ne sortiront point de ma mémoire, et de vous renouveler les protestations de ma reconnaissance et de mon respect.

Je vous demande la permission, milord, de ne point dater, quant à présent, du lieu de ma retraite, et de ne plus signer un nom sous lequel j'ai vécu si malheureux. Vous ne tarderez pas d'être instruit de celui que j'ai pris, et sous lequel je vous rendrai désormais mes hommages, si vous me permettez de vous les renouveler quelquefois. Si vous m'honorez d'une réponse, M. Watelet est à portée de me la faire passer.

LETTRE DCCLXXX.

A M. DU PEYROU.

Le 22 juillet 1767.

Je suis, mon cher hôte, dans les plus grandes alarmes de n'avoir aucune nouvelle de vous depuis votre départ. Si vous m'avez écrit, il faut que vos lettres se soient dévoyées, et je n'imagine que la goutte qui ait pu vous empêcher d'écrire. Cette idée me fait frémir, en pensant à ce que c'est que d'être pris de la goutte hors de chez soi, et peut-être même en route dans un cabaret. Ah, cher ami! si je le croyais bien, si je savais où, rien ne m'empêcherait d'aller vous y joindre; votre silence me tient dans une angoisse d'autant plus cruelle que, dans le doute, je mets toujours les choses au pis. De grace, si ma lettre vous parvient, en quelque état que vous soyez, faites-moi écrire un mot; faites-le écrire à double, l'un où je suis, directement à mon adresse que vous savez, et l'autre à l'adresse de M. Coindet, que vous savez aussi. Il est étonnant que je ne sache ou que je ne me rappelle pas votre nom de baptême : cela me tient en quelque embarras pour vous distinguer, en écrivant à M. du Peyrou d'Amsterdam, à qui j'adresse cette lettre. Je n'ai pas le courage de vous parler de moi jusqu'à ce que j'aie de vos nouvelles. Donnez-m'en, je vous conjure, le plus tôt que vous

pourrez. Adieu, mon cher hôte : puisse la Providence vous conduire et vous ramener heureusement!

LETTRE DCCLXXXI.

A M. LE MARQUIS DE MIRABEAU.

Trye, le 26 juillet 1767.

J'aurais dù, monsieur, vous écrire en recevant votre dernier billet; mais j'ai mieux aimé tarder quelques jours encore à réparer ma négligence, et pouvoir vous parler en même temps du livre* que vous m'avez envoyé. Dans l'impossibilité de le lire tout entier, j'ai choisi les chapitres où l'auteur casse les vitres, et qui m'ont paru les plus importants. Cette lecture m'a moins satisfait que je ne m'y attendais; et je sens que les traces de mes vieilles idées, racornies dans mon cerveau, ne permettent plus à des idées si nouvelles d'y faire de fortes impressions. Je n'ai jamais pu bien entendre ce que c'était que cette évidence qui sert de base au despotisme légal, et rien ne m'a paru moins évident que le chapitre qui traite de toutes ces évidences. Ceci ressemble assez au système de l'abbé de Saint-Pierre, qui prétendait que la raison humaine allait toujours en se perfectionnant,

* L'*Ordre naturel et essentiel des Sociétés politiques* (1767, in-4°, ou 2 vol. in-12), par *Mercier de La Rivière*, ancien intendant de la Martinique.

attendu que chaque siècle ajoute ses lumières à celles des siècles précédents. Il ne voyait pas que l'entendement humain n'a toujours qu'une même mesure et très-étroite, qu'il perd d'un côté tout autant qu'il gagne de l'autre, et que des préjugés toujours renaissants nous ôtent autant de lumières acquises que la raison cultivée en peut remplacer. Il me semble que l'évidence ne peut jamais être dans les lois naturelles et politiques qu'en les considérant par abstraction. Dans un gouvernement particulier, que tant d'éléments divers composent, cette évidence disparaît nécessairement. Car la science du gouvernement n'est qu'une science de combinaisons, d'applications et d'exceptions, selon les temps, les lieux, les circonstances. Jamais le public ne peut voir avec évidence les rapports et le jeu de tout cela. Et, de grace, qu'arrivera-t-il? que deviendront vos droits sacrés de propriété dans de grands dangers, dans des calamités extraordinaires, quand vos valeurs disponibles ne suffiront plus, et que le *salus populi suprema lex esto* sera prononcé par le despote?

Mais supposons toute cette théorie des lois naturelles toujours parfaitement évidente, même dans ses applications, et d'une clarté qui se proportionne à tous les yeux; comment des philosophes qui connaissent le cœur humain peuvent-ils donner à cette évidence tant d'autorité sur les actions des hommes? comme s'ils ignoraient que chacun se conduit très-rarement par ses lumières et très-fréquemment par ses passions. On prouve

que le plus véritable intérêt du despote est de gouverner légalement, cela est reconnu de tous les temps; mais qui est-ce qui se conduit sur ses plus vrais intérêts? le sage seul, s'il existe. Vous faites donc, messieurs, de vos despotes autant de sages. Presque tous les hommes connaissent leurs vrais intérêts, et ne les suivent pas mieux pour cela. Le prodigue qui mange ses capitaux sait parfaitement qu'il se ruine, et n'en va pas moins son train: de quoi sert que la raison nous éclaire quand la passion nous conduit?

> « Video meliora proboque,
> « Deteriora sequor. »

Voilà ce que fera votre despote, ambitieux, prodigue, avare, amoureux, vindicatif, jaloux, faible; car c'est ainsi qu'ils font tous, et que nous faisons tous. Messieurs, permettez-moi de vous le dire, vous donnez trop de force à vos calculs, et pas assez aux penchants du cœur humain et au jeu des passions. Votre système est très-bon pour les gens de l'Utopie; il ne vaut rien pour les enfants d'Adam.

Voici, dans mes vieilles idées, le grand problème en politique, que je compare à celui de la quadrature du cercle en géométrie, et à celui des longitudes en astronomie: *Trouver une forme de gouvernement qui mette la loi au-dessus de l'homme.*

Si cette forme est trouvable, cherchons-la et tâchons de l'établir. Vous prétendez, messieurs, trouver cette loi dominante dans l'évidence des

autres. Vous prouvez trop; car cette évidence a dû être dans tous les gouvernements, ou ne sera jamais dans aucun.

Si malheureusement cette forme n'est pas trouvable, et j'avoue ingénument que je crois qu'elle ne l'est pas, mon avis est qu'il faut passer à l'autre extrémité, et mettre tout d'un coup l'homme autant au-dessus de la loi qu'il peut l'être, par conséquent établir le despotisme arbitraire et le plus arbitraire qu'il est possible : je voudrais que le despote pût être dieu. En un mot, je ne vois point de milieu supportable entre la plus austère démocratie et le hobbisme le plus parfait : car le conflit des hommes et des lois, qui met dans l'état une guerre intestine continuelle, est le pire de tous les états politiques.

Mais les Caligula, les Néron, les Tibère!..... Mon Dieu!..... je me roule par terre, et je gémis d'être homme.

Je n'ai pas entendu tout ce que vous avez dit des lois dans votre livre, et ce qu'en dit l'auteur nouveau dans le sien. Je trouve qu'il traite un peu légèrement des diverses formes de gouvernement, bien légèrement surtout des suffrages. Ce qu'il a dit des vices du despotisme électif est très-vrai, ces vices sont terribles. Ceux du despotisme héréditaire, qu'il n'a pas dits, le sont encore plus.

Voici un second problème qui depuis long-temps m'a roulé dans l'esprit.

Trouver dans le despotisme arbitraire une forme de succession qui ne soit ni élective ni héréditaire, ou

plutôt qui soit à la fois l'une et l'autre, et par laquelle on s'assure, autant qu'il est possible, de n'avoir ni des Tibère ni des Néron.

Si jamais j'ai le malheur de m'occuper derechef de cette folle idée, je vous reprocherai toute ma vie de m'avoir ôté de mon râtelier. J'espère que cela n'arrivera pas; mais, monsieur, quoi qu'il arrive, ne me parlez plus de votre *despotisme légal.* Je ne saurais le goûter ni même l'entendre; et je ne vois là que deux mots contradictoires, qui réunis ne signifient rien pour moi.

Je connais d'autant moins votre principe de population, qu'il me paraît inexplicable en lui-même, contradictoire avec les faits, impossible à concilier avec l'origine des nations. Selon vous, monsieur, la population multiplicative n'aurait dû commencer que quand elle a cessé réellement. Dans mes vieilles idées, sitôt qu'il y a eu pour un sou de ce que vous appelez richesses ou valeur disponible, sitôt que s'est fait le premier échange, la population multiplicative a dû cesser; c'est aussi ce qui est arrivé.

Votre système économique est admirable. Rien n'est plus profond, plus vrai, mieux vu, plus utile. Il est plein de grandes et sublimes vérités qui transportent. Il s'étend à tout : le champ est vaste; mais j'ai peur qu'il n'aboutisse à des pays bien différents de ceux où vous prétendez aller.

J'ai voulu vous marquer mon obéissance en vous montrant que je vous avais du moins parcouru. Maintenant, illustre ami des hommes et le mien,

je me prosterne à vos pieds pour vous conjurer d'avoir pitié de mon état et de mes malheurs, de laisser en paix ma mourante tête, de n'y plus réveiller des idées presque éteintes, et qui ne peuvent renaître que pour m'abîmer dans de nouveaux gouffres de maux. Aimez-moi toujours, mais ne m'envoyez plus de livres, n'exigez plus que j'en lise; ne tentez pas même de m'éclairer si je m'égare : il n'est plus temps. On ne se convertit point sincèrement à mon âge. Je puis me tromper, et vous pouvez me convaincre, mais non pas me persuader. D'ailleurs, je ne dispute jamais; j'aime mieux céder et me taire : trouvez bon que je m'en tienne à cette résolution. Je vous embrasse de la plus tendre amitié et avec le plus vrai respect.

OBSERVATION. — Cette lettre, extrêmement remarquable, était provoquée par le marquis de Mirabeau, qui avait envoyé à Rousseau l'ouvrage de M. Mercier la Rivière (sur *l'ordre essentiel des sociétés*), *prédicateur de la doctrine du despotisme légal.* Par la réunion de ces deux mots qui se repoussent, on voulait établir l'opinion la plus révoltante; celle qui veut que le caprice d'un homme soit une loi, ou qui donne force de loi à toutes les bizarreries dont puisse être affecté le cerveau d'un roi malade. Telle était la forme de gouvernement dont *l'ami des hommes* aurait voulu gratifier ses amis. Avec quelle énergie Rousseau combat un si déplorable système! A cette lettre M. de Mirabeau fit une réponse volumineuse, datée du 30 juillet, et dans laquelle il tâche de faire revenir *son cher et digne ami;* c'est ainsi qu'il appelle Jean-Jacques à diverses reprises. Il explique la science économique; et l'on voit que son but était d'enrôler Rousseau dans sa secte. « Pour être économiste, lui « dit-il, il faut être honnête homme ou le devenir. C'est à ce « titre que vous l'êtes, mon digne ami, et cela sans vous con-

« vertir. Nous n'avons qu'un seul et même but, qui est le bon-
« heur de l'humanité. » Le marquis faisait, comme on sait, une exception en faveur de sa femme et de ses enfants, envers lesquels il fut injuste et dur. Rousseau sut résister aux raisons du marquis, et s'obstina à dire qu'il ne savait plus lire, ni comprendre, et qu'il ne meublait sa tête que de foin. Il en fit cependant sortir, cinq ans après, ses *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, qui ne prouvent pas en faveur de *la doctrine du despotisme légal*.

LETTRE DCCLXXXII.

A M. DU PEYROU.

Le 1er août 1767.

Si, comme je l'espère, mon très-cher hôte, vous avez reçu ma lettre précédente, vous y aurez vu combien j'avais besoin de la vôtre du 20 pour me tranquilliser sur votre voyage. Grace à Dieu, vous voilà arrivé exempt de goutte; et, quand même elle vous prendrait où vous êtes, ce qui, je me flatte, n'arrivera pas, j'en serais moins effrayé que de vous savoir arrêté en route dans une auberge, malheur que j'ai craint dans ces circonstances pardessus tout. Si votre vie ambulante de cette année pouvait, pour cette fois, vous exempter de la goutte, je ne désespérerais pas qu'avec vos précautions et la botanique, vous n'en fussiez peut-être délivré tout-à-fait. Ainsi soit-il.

Je ne vous dirai pas ce qui s'est passé ici depuis votre départ; peut-être cela changera-t-il avant

votre retour. Son altesse, qui malheureusement a fait un voyage, doit revenir dans peu de jours.

J'écris, comme vous le désirez, à Douvres; mais je tire un mauvais augure, pour le sort des lettres de change, de ce que votre lettre ne vous a pas été renvoyée. Si vous m'eussiez consulté quand vous la fîtes partir, je vous aurais conseillé d'attendre une autre occasion. J'espère que vous aurez été plus heureux à retirer l'opéra.

Je suis encore incertain sur la meilleure voie pour avoir recours à vos banquiers, c'est-à-dire sur le meilleur nom à prendre. Comme cela ne presse point du tout, nous aurons le temps d'en délibérer. S'il ne vous était pas incommode de vous charger vous-même du semestre échu quand vous viendrez me voir, cela ferait que, n'ayant rien à recevoir d'eux jusqu'à l'année prochaine, j'aurais tout le temps de penser aux meilleurs arrangements pour cela. En attendant, il est à croire que l'affaire de la pension sera déterminée de manière ou d'autre; elle ne l'est pas jusqu'ici.

Je comprends que celle de vos affaires que vous avez terminée la première où vous êtes est celle d'autrui, et je vous reconnais bien là. Tâchez, cher ami, d'arranger si solidement les vôtres, que vous n'ayez pas souvent de pareils voyages à faire. Il vaut encore mieux s'aller promener au creux du vent par la pluie, qu'en Hollande par le beau temps.

Je n'ai ici ni carte, ni livres, ni instructions, pour votre route; mais je suis très-sûr que vous pouvez venir ici en droiture sans avoir besoin de

passer par Paris. Je crois que Beauvais n'est pas fort éloigné de votre route; il y en a une de Beauvais à Gisors, et la distance de ces deux villes n'est que de six lieues; les mêmes chevaux de poste les font, à ce qu'on m'a dit. Ce château est sur la même route, ou du moins très-près et seulement à demi-lieue de Gisors. Vous pouvez aisément vous arranger pour y venir mettre pied à terre, et vous enverrez votre voiture et vos gens à Gisors.

Je vous prie de dire pour moi mille choses à monsieur et à madame Rey. Voyez aussi, de grace, ma petite filleule; embrassez-la de ma part. Je serais bien aise d'avoir à votre retour quelques détails sur la figure et le caractère de cette chère enfant; elle a cinq ans passés; on doit commencer d'y voir quelque chose.

J'attends de vos nouvelles avec la plus vive impatience; instruisez-moi le plus tôt que vous pourrez du temps de votre départ, et, s'il se peut, de celui de votre arrivée. Cette idée me fait d'avance tressaillir de joie. Ma sœur vous baise les mains, et partage mon empressement. Adieu, mon cher hôte, je vous embrasse de tout mon cœur.

Ne pourriez-vous point trouver où vous êtes l'*Agrostographia*, ou *Traité des Gramen* de Scheuzer? Il est impossible de l'avoir à Paris. Si vous pouviez aussi trouver la *Méthode de Ludwig*, ou quelque autre bon livre de botanique, vous me feriez grand plaisir. Les miens sont en Angleterre avec mes guenilles, et l'on ne se presse pas de me les renvoyer.

LETTRE DCCLXXXIII.

A M. GRANVILLE.

De France, le 1er août 1767.

Si j'avais eu, monsieur, l'honneur de vous écrire autant de fois que je l'ai résolu, vous auriez été accablé de mes lettres; mais les tracas d'une vie ambulante, et ceux d'une multitude de survenants ont absorbé tout mon temps, jusqu'à ce que je sois parvenu à obtenir un asile un peu plus tranquille. Quelque agréable qu'il soit, j'y sens souvent, monsieur, la privation de votre voisinage et de votre société, et j'en remplis souvent la solitude du souvenir de vos bontés pour moi. Peu s'en est fallu que je ne sois retourné jouir de tout cela chez mon ancien et aimable hôte; mais la manière dont vos papiers publics ont parlé de ma retraite m'a déterminé à la faire entière, et à exécuter un projet dont vous avez été le premier confident. Je vous disais alors qu'en quelque lieu que je fusse je ne vous oublierais jamais; j'ajoute maintenant qu'à ce souvenir si bien dû se joindra toute ma vie le regret de l'entretenir de si loin.

Permettez du moins que ce regret soit tempéré par le plaisir de vous demander et d'apprendre quelquefois de vos nouvelles, et à réitérer de temps en temps les assurances de ma reconnaissance et de mon respect.

LETTRE DCCLXXXIV.

A M. GUY.

Écrite de Normandie, le 6 août 1767.

Remerciez mon excellente amie, madame La Tour, de son petit billet, et dites-lui que les premiers épanouissements de mon cœur seront pour elle; je ne peux rien de plus quant à présent. Elle m'avait envoyé son adresse, mais sa lettre est restée avec mes papiers, et il m'est impossible de m'en ressouvenir.

LETTRE DCCLXXXV.

A M. LE MARQUIS DE MIRABEAU.

Trye, le 12 août 1767.

Je suis affligé, monsieur, que vous me mettiez dans le cas d'avoir un refus à vous faire; mais ce que vous me demandez est contraire à ma plus inébranlable résolution, même à mes engagements, et vous pouvez être assuré que de ma vie une ligne de moi ne sera imprimée de mon aveu. Pour ôter même une fois pour toutes les sujets de tentation, je vous déclare que dès ce moment je renonce pour jamais à toute autre lecture que des livres de plantes, et même à celle des articles de vos lettres qui pour-

raient réveiller en moi des idées que je veux et dois étouffer. Après cette déclaration, monsieur, si vous revenez à la charge, ne vous offensez pas que ce soit inutilement.

Vous voulez que je vous rende compte de la manière dont je suis ici. Non, mon respectable ami; je ne déchirerai pas votre noble cœur par un semblable récit. Les traitements que j'éprouve en ce pays de la part de tous les habitants sans exception, et dès l'instant de mon arrivée, sont trop contraires à l'esprit de la nation et aux intentions du grand prince qui m'a donné cet hospice, pour que je les puisse imputer qu'à un esprit de vertige dont je ne veux pas même rechercher la cause. Puissent-ils rester ignorés de toute la terre! et puissé-je parvenir moi-même à les regarder comme non avenus!

Je fais des vœux pour l'heureux voyage de ma bonne et belle compatriote que je crois déjà partie. Je suis bien fier que madame la comtesse ait daigné se rappeler un homme qui n'a eu qu'un moment l'honneur de paraître à ses yeux, et dont les abords ne sont pas brillants; elle aurait trop à faire s'il fallait qu'elle gardât un peu des souvenirs qu'elle laisse à quiconque a eu le bonheur de la voir. Recevez mes plus tendres embrassements.

LETTRE DCCLXXXVI.

A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Trye, le 16 août 1767.

Je compte si parfaitement, madame la maréchale, sur la continuation de toutes vos bontés pour moi, que je viens y recourir avec la plus parfaite confiance, en vous suppliant d'obtenir de M. le prince de Conti la permission de quitter ce séjour sans encourir sa disgrace. J'ose désirer encore de savoir si le gouvernement approuve, ou non, que je m'établisse dans quelque coin du royaume, où je puisse vivre et mourir en paix, sous la protection de son altesse, ou si je dois continuer ma route pour chercher un asile ailleurs. Je vous conjure, madame la maréchale, par une mémoire respectable et si chère à votre cœur, de vouloir prendre les informations nécessaires pour me tirer de l'incertitude où je suis sur ce qu'il m'est permis de faire; car ma résolution est de n'accepter plus de logement gratuit chez personne. Le grand prince qui a bien voulu m'en accorder un sera mon dernier hôte, et je crois devoir à l'honneur qu'il m'a fait de n'en accepter plus de personne un semblable. Mais, pour oser me donner un asile indépendant, il faut, quelque obscur et reculé qu'il soit, et quelque incognito que je garde, que j'aie quelque sûreté d'y être laissé

en paix. Ah! madame, que je vous doive le repos des derniers jours de ma vie; il m'en paraîtra cent fois plus doux!

LETTRE DCCLXXXVII.

A M. LE MARQUIS DE MIRABEAU.

Ce 22 août 1767.

Je vous dois bien des remerciements, monsieur, pour votre dernière lettre, et je vous les fais de tout mon cœur. Elle m'a tiré d'une grande peine; car, vous étant aussi sincèrement attaché que je le suis, je ne pouvais rester un moment tranquille dans la crainte de vous avoir déplu. Graces à vos bontés, me voilà tranquillisé sur ce point. Vous me trouvez grognon; passe pour cela: je réponds du moins que vous ne me trouverez jamais ingrat; mais n'exigez rien de ma déférence et de mon amitié contre la clause que j'ai le plus expressément stipulée; car je vous confirme, pour la dernière fois, que ce serait inutilement.

J'ai tort de n'avoir rien mis pour M. l'abbé; mais ce tort n'est qu'extérieur et apparent, je vous jure. Il me semble que les hommes de son ordre doivent deviner l'impression qu'ils font sans qu'on la leur témoigne. La raison même qui m'empêchait de répondre à sa politesse est obligeante pour lui, puisque c'était la crainte d'être entraîné dans des discussions que je me suis interdites, et où j'avais peur

de n'être pas le plus fort. Je vous dirai tout franchement que j'ai parcouru chez vous quelques pages de son ouvrage, que vous aviez négligemment laissé sur le bureau de M. Garçon, et que, sentant que je mordais un peu à l'hameçon, je me suis dépêché de fermer le livre avant que j'y fusse tout-à-fait pris. Or, prêchez et patrocinez tout à votre aise, je vous promets que je ne rouvrirai de mes jours ni celui-là, ni les vôtres, ni aucun autre de pareil acabit: hors l'Astrée, je ne veux plus que des livres qui m'ennuient, ou qui ne parlent que de mon foin.

Je crains bien que vous n'ayez deviné trop juste sur la source de ce qui se passe ici, et dont vous ne sauriez même avoir l'idée; mais tout cela n'étant point dans l'ordre naturel des choses, ne fournit point de conséquence contre le séjour de la campagne, et ne m'en rebute assurément pas. Ce qu'il faut fuir n'est pas la campagne, mais les maisons des grands et des princes qui ne sont point les maîtres chez eux, et ne savent rien de ce qui s'y fait. Mon malheur est, premièrement, d'habiter dans un château, et non pas sous un toit de chaume, chez autrui, et non pas chez moi, et surtout d'avoir un hôte si élevé, qu'entre lui et moi il faut nécessairement des intermédiaires. Je sens bien qu'il faut me détacher de l'espoir d'un sort tranquille et d'une vie rustique; mais je ne puis m'empêcher de soupirer en y songeant. Aimez-moi et plaignez-moi. Ah! pourquoi faut-il que j'aie fait des livres! j'étais si peu fait pour ce triste métier! J'ai le cœur serré, je finis et vous embrasse.

LETTRE DCCLXXXVIII.

A M. D'IVERNOIS.

Au château de Trye, ce 24 août 1767.

Je n'ai reçu que depuis peu de jours, mon bon ami, votre lettre du 20 mai, adressée à Wootton; elle était dans le plus triste état du monde, à demi brûlée, et paraissant avoir été ouverte plusieurs fois: les pièces que vous y avez jointes, ayant grossi le paquet, ont augmenté la curiosité. Je ne sais pourquoi vous vous obstinez à m'envoyer de pareilles pièces; peine qui ne peut servir de rien, ni à vous, ni à moi, ni à personne, et qui empêchera toujours que vos lettres ne me parviennent fidèlement. Quand vos affaires seront accommodées, apprenez-le-moi pour consoler mon cœur: jusque-là ne me parlez que de vous.

Lorsque je doutais que vous vinssiez me voir à Wootton, ce n'était pas de votre volonté que j'étais en peine, mais bien des obstacles que vous trouveriez à l'exécuter: soyez persuadé que, si vous m'étiez venu voir en Angleterre, de quelque manière que vous vous y fussiez pris, vous n'auriez point passé Londres. Si jamais la concorde renaît parmi vous, j'ai lieu d'espérer que, n'ayant plus à courir si loin, vous aurez moins de difficultés à me rejoindre: M. du Peyrou vous en indiquera les moyens quand il sera temps, et soyez sûr que

l'espoir de vous embrasser est un de ceux qui me font encore aimer la vie.

Je ne sais comment j'avais oublié de vous rendre compte de l'affaire dont vous m'aviez chargé à Berlin; j'aurais juré de vous en avoir rendu compte il y a long-temps; car, dans mon premier moment de relâche, j'écrivis à cet effet à Milord Maréchal; c'était précisément quand M. Michel venait d'être nommé. Milord me répondit qu'il était allé exprès à Berlin pour parler aux ministres de votre affaire; qu'il fallait nécessairement que vous vous adressassiez directement à eux ou au vice-gouverneur; que, depuis la nomination du dernier, il ne lui convenait plus de se mêler d'aucune affaire qui regardât Neuchâtel en aucune sorte; qu'il avait refusé au colonel Chaillet de se mêler d'une affaire pareille à celle qu'il venait de proposer à ma sollicitation, et qu'il me priait de ne plus me charger à l'avenir de recommandations auprès de lui, de quelque espèce qu'elles pussent être. Je ne doute pas qu'en vous adressant directement au ministère, votre affaire ne passât sans difficulté, d'autant plus qu'elle a déjà été proposée, et qu'on est toujours bien venu dans cette cour-là quand on se présente avec de l'argent. En partant de l'île de Saint-Pierre, je laissai vos papiers avec tous les miens à M. du Peyrou, des mains de qui vous les retirerez sans difficulté quand il vous plaira.

Je n'ai laissé nuls papiers à l'île de Saint-Pierre qu'il m'importe de ravoir; mais comme j'aime toujours mieux qu'ils soient en mains amies qu'en

d'autres, si vous voulez les retirer en mon nom, vous n'avez qu'à m'envoyer la formule du billet qu'il faut que je fasse pour cela, et je vous l'enverrai sans délai.

Comme, lorsque vos affaires publiques seront terminées, vous pourriez avoir quelque voyage à faire dans le pays où je suis sans passer par Neuchâtel, je vous préviens que, si de Paris vous pouvez vous rendre au château de Trye, près de Gisors, et demander M. Renou, il vous donnera de mes nouvelles sûres. Gisors est à quinze petites lieues de Paris, et il y a un carrosse public qui part de Gisors tous les mercredis, et de Paris tous les samedis, et fait la route en été dans un jour. Je vous embrasse, mon bon ami, de tout mon cœur, ainsi que tout ce qui vous est cher, et tous nos amis.

M. du Peyrou étant tombé malade à Paris, cette lettre a été prodigieusement retardée.

Ce 8 novembre.

Autre retard bien plus long; M. du Peyrou étant retombé malade ici, et y ayant été retenu plus de deux mois, vous pouvez juger si ces longs retards me tiennent en inquiétude, et me rendent vos promptes nouvelles nécessaires, sur les tristes choses que j'apprends.

LETTRE DCCLXXXIX.

A M. DU PEYROU.

Le 8 septembre 1767.

J'ai reçu avant-hier au soir votre lettre du 3; malgré l'oubli, elle avait été décachetée; mais l'enveloppe à Milord Maréchal, qu'il a eu l'imprudence de me laisser, ne l'avait point été. Que cela vous serve de règle quand vous m'écrirez. Je prendrai le parti de porter moi-même cette lettre à la poste; mais, comme cela sera remarqué, et qu'on y pourvoira pour la suite, je n'y reviendrai pas, et je vous dirai tout dans celle-ci.

Que j'ai craint cette cruelle goutte, cruelle pour l'un et pour l'autre, pour moi surtout à divers égards! J'espère encore que cette atteinte n'aura pas de suite, et ne vous empêchera pas de me venir voir. Mon excellent et cher hôte, ce sera la dernière fois que nous nous verrons; j'en ai le pressentiment trop bien fondé. Puisse ce dernier des heureux moments de ma vie achever de vous dévoiler le cœur de votre ami! Coindet fera tous ses efforts pour venir avec vous; évitez ce cortége; après ce que je sais, il empoisonnerait mes plaisirs. J'étais sûr que, puisque vous jugiez à propos de le consulter sur votre route, il ferait en sorte de vous dégoûter de venir ici directement. Il vous aura embarrassé de traverses inutiles, et de fausses dif-

ficultés des maîtres de poste. Gardez sa lettre, et montrez cet article à gens instruits, vous verrez ce qu'ils vous diront.

Mon cher hôte, vous m'avez perdu sans le vouloir, sans le savoir, et bien innocemment, mais sans ressource. Le concours fortuit de mon voyage ici et du vôtre en Hollande a passé chez mes persécuteurs pour une affaire arrangée entre nous. On vous a cru chargé d'une négociation avec Rey. Le papier que vous avez adressé pour moi à Coindet par son canal les a encore effarouchés; leur conscience agitée alarme leurs têtes, et leur persuade toujours que j'écris. Connaissant si peu le charme d'une vie oisive, solitaire et simple, ils ne peuvent croire que c'est tout de bon que j'herborise, que ces papiers et ces petits livres étaient destinés à coller et dessiner des plantes sur le transparent; et j'ai vu clairement que Coindet, à qui j'ai parlé de cet emploi que j'en voulais faire, n'en a rien cru. Tous ses propos, toutes ses manœuvres m'ont dit tout ce qui se passait dans son ame et qu'il croyait bien caché; et ce Coindet, qui se croit si fin, n'est qu'un fat. Fiez-vous encore moins qu'à lui à la dame à qui il vous a présenté, et dont il est, envers moi, l'ame damnée. Elle m'a trompé six ans; il y en a deux qu'elle ne me trompe plus, et j'avais tout à fait rompu avec elle. M. le prince de Conti, qui ne sait rien de tout cela, et poussé par quelqu'un qui, pour mieux cacher son jeu, montre avoir peu de liaison avec elle, m'a remis, pour ainsi dire, entre ses mains, comme en celles d'une

amie, et elle fait usage de ce moyen pour m'achever. De mon côté, profitant enfin de vos avis, je feins de ne rien voir; en m'étouffant le cœur, je leur rends caresses pour caresses. Ils dissimulent pour me perdre, et je dissimule pour me sauver; mais, comme je n'y gagne rien, je sens que je ne saurais dissimuler encore long-temps; il faut tôt ou tard que l'orage crève. Tout ceci vous surprend trop pour pouvoir le croire. Vous vous rappelez le voyage auprès de moi, l'argent offert, le passeport; et, ne devinant pas à quoi tout cela était destiné, votre honnête cœur demeure incrédule; soit: je ne demande pas à vous persuader quant à présent; mais je demande que vous suspendiez les actes de votre confiance en elle pour ce qui me regarde, en attendant que vous sachiez si j'ai tort ou raison.

Je crois que M. le prince de Conti et madame de Luxembourg, me voyant menacé de bien des dangers, ont voulu sincèrement m'en mettre à couvert, en s'assurant, à la vérité, de moi par des entours qui n'ont pas paru suffisants aux deux dames pour rassurer leur ami. On a donc suscité contre moi toute la maison du prince, les prêtres, les paysans, tout le pays. On n'a pas douté, connaissant la fierté de mon caractère, que je ne me dérobasse à l'opprobre avec promptitude et indignation. C'est ce que j'ai cent fois voulu faire, et que j'aurais fait à la fin peut-être, si ma pauvre sœur, la raison, et une rechute de ma maladie, n'étaient venues à mon secours. Madame de V., qui ne m'a vu venir qu'à regret, n'a pu déguiser assez, ni Coindet non plus,

leur extrême désir de m'en voir sortir. Cet empressement, si peu naturel à des amis dans ma position, m'a fait ouvrir les yeux, et m'a rendu patient et sage. Ma sœur, le seul véritable ami qu'avec vous j'aie dans le monde, et qu'à cause de cela mes ennemis ont en haine, me disait sans cesse, quoiqu'elle portât la plus grande et plus sensible part des outrages : *Attendez, souffrez, et prenez patience, le prince ne vous abandonnera pas. Voulez-vous donner à vos ennemis l'avantage qu'ils demandent, de crier que vous ne pouvez durer nulle part?* Les sages discours de cette pauvre fille étaient renforcés par la raison. Où aller? Où me réfugier? Où trouver un plus sûr abri contre mes ennemis? Où ne m'atteindront-ils pas, s'ils m'atteignent ici même? Où aller aux approches de l'hiver, et sentant déjà les atteintes de mon mal? Une dernière réflexion m'a décidé à tout souffrir et à rester, quoi qu'on fasse. Si l'on ne voulait que s'assurer de moi, c'est ici qu'il me faudrait laisser; car j'y suis à leur merci, pieds et poings liés : mais on veut absolument m'attirer à Paris; pourquoi? je vous le laisse à deviner. La partie sans doute est liée : on veut ma perte, on veut ma vie, pour se délivrer de ma garde une fois pour toutes. Il est impossible de donner à ce qui se passe une autre explication. Ainsi, rien ne pourra me tirer d'ici que la force ouverte. Outrages, ignominie, mauvais traitements, j'endurerai tout, et je me suis déterminé d'y périr. Mon Dieu! si le public était instruit de ce qui se passe, quelle indignation pour les Français, qu'on les fît les sa-

tellites des Anglais pour assouvir la rage d'un Écossais, et qu'on les forçât de me punir eux-mêmes d'avoir cherché chez eux un asile contre la barbarie de leurs ennemis naturels!

Voilà des explications qu'il fallait absolument vous donner, pour régler votre conduite à mon égard au milieu de mes ennemis qui vous trompent, et pour vous éclairer sur les vrais services que votre amitié peut me rendre dans l'occasion. J'espère que vous pourrez venir. Vous devez sentir combien mon cœur a besoin de cette consolation; si je la perds, que j'aie au moins celle de voir votre ami M. de Luze. S'il vous porte mes derniers embrassements, je me console et me résigne. Mais lequel des deux qui vienne, qu'il tâche surtout de venir seul. J'ai demandé permission à M. le prince de Conti de vous recevoir dans son château. Je n'ai point de réponse encore; si vous arrivez avant elle, il convient de loger à Gisors; il n'y a que demi-lieue d'ici, et nous pourrons également passer les journées ensemble. Si je puis vous recevoir au château, votre laquais sera logé près de vous, et nous ferons en sorte qu'il ne meure pas de faim. Je vous embrasse dans les plus tendres élans d'un cœur brisé d'affliction, mais tout plein de vous.

Marquez-moi la réception de cette lettre bien exactement et promptement; mais n'entrez dans aucun des articles qu'elle contient. Présence ou rien; souvenez-vous de cela. Ah! cette funeste goutte! Cher ami, quelque douloureuse qu'elle

puisse être, elle vous fera moins de mal qu'à moi. Quand vous viendrez, vous ou M. de Luze, ne me prévenez point du jour dans vos lettres; venez sans avertir, c'est le plus sûr.

LETTRE DCCXC.

A M. DE SARTINE,

LIEUTENANT-GÉNÉRAL DE POLICE.

A Trye-le-Château, le 9 septembre 1767.

MONSIEUR,

Permettez que j'aie l'honneur d'exécuter près de vous l'ordre exprès que m'a donné l'auteur d'un livre intitulé, *Dictionnaire de musique, par J.-J. Rousseau*, qui s'imprime chez la veuve Duchesne. Cet ordre est, monsieur, de m'opposer de sa part, comme je fais, à la publication de cet ouvrage qui porte son nom, jusqu'à ce qu'il ait été de nouveau soumis à la censure, attendu que des passages raturés et rétablis dans le manuscrit peuvent faire naître des difficultés que le premier censeur, étant mort, ne pourrait lever, et que l'auteur veut prévenir. Vous êtes très-humblement supplié, monsieur, d'arrêter ladite publication jusqu'à ce temps-là.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect.

RENOU.

OBSERVATION. — Rousseau ne pouvait écrire en son nom au magistrat chargé de la police, à cause de l'arrêt du parlement.

C'eût été braver l'autorité et compromettre le prince du sang, qui, lui donnant un asile, semblait lui garantir sa tranquillité. Il prit donc cette tournure et soumit son *Dictionnaire de musique* à la censure; agissant toujours d'après son principe *d'obéissance aux lois*.

LETTRE DCCXCI.

A M. DU PEYROU.

Le 9 septembre 1767.

Aujourd'hui, mon cher hôte, j'écris à M. de Sartine et à Guy, pour arrêter la publication du Dictionnaire jusqu'à ce qu'il ait été soumis derechef à la censure. Vous pouvez comprendre que j'ai des raisons graves pour prendre cette précaution. Si cette cruelle goutte vous laisse en état d'aller, voyez Guy sur-le-champ, je vous en supplie; sachez s'il a reçu ma lettre, et s'il se met en devoir d'en exécuter le contenu. Faites-moi passer sa réponse, et répondez-moi vous-même aussitôt que vous pourrez. Vous devez comprendre que je ne serai pas à mon aise jusqu'au moment où je recevrai des nouvelles de cette affaire. Si mon malheur veut que la goutte vous retienne, priez M. de Luze de vouloir bien se charger de ma commission, car elle ne souffre aucun retard. Donnez-moi de vos nouvelles; aimez et plaignez votre ami; c'est tout ce que j'ai la force de vous dire. Adieu.

LETTRE DCCXCII.

A MADAME LA MARQUISE DE MESMES.

Du 12 septembre 1767.

Je reconnais, madame, vos bontés ordinaires dans les soins que vous prenez pour me procurer un asile où l'on veuille bien ne pas m'interdire le feu et l'eau; mais je connais trop bien ma situation, pour attendre de ces soins bienfaisants un succès qui me procure le repos après lequel j'ai vainement soupiré, et que je ne cherche plus parce que je ne l'espère plus.

Vivement touché de l'intérêt que M. le comte de *** veut bien prendre à mes malheurs, je vous supplie, madame, de vouloir bien lui faire passer les témoignages de ma très-humble reconnaissance; c'est une de mes peines de ne pouvoir aller moi-même la lui témoigner : mais quant au voyage ici que son excellence daigne proposer, je ne suis pas assez vain pour en accepter l'offre, et ces honneurs bruyants ne conviennent plus à l'état d'humiliation dans lequel je suis appelé à finir mes jours : je ne crois pas non plus qu'il convienne de risquer auprès de M. le comte de ***, ni auprès de personne, aucune demande en ma faveur, puisque ce ne serait qu'aller chercher d'infaillibles refus qui ne feraient qu'empirer ma situation, s'il était possible.

Le parti que j'ai pris d'attendre ici ma destinée est le seul qui me convienne, et je ne puis faire aucune espèce de démarche sans aggraver sur ma tête le poids de mes malheurs; je sais que ceux qui ont entrepris de me chasser d'ici n'épargneront aucune sorte d'efforts pour y parvenir; mais je les attends; je m'y prépare, et il ne reste plus qu'à savoir lesquels auront le plus de constance, eux pour persécuter, ou moi pour souffrir. Que si la patience m'échappe à la fin, et que mon courage succombe, mon parti en pareil cas est encore pris : c'est de m'éloigner, si je peux, de l'orage qui m'accable; mais sans empressement, sans précaution, sans crainte, sans me cacher, sans me montrer, et avec la simplicité qui convient à l'innocence. Je considère, madame, qu'ayant près de soixante ans, accablé de malheurs et d'infirmités, les restes de mes tristes jours ne valent pas la fatigue de les mettre à couvert : je ne vois plus rien dans cette vie qui puisse me flatter ni me tenter; loin d'espérer quelque chose, je ne sais pas même que désirer. L'amour seul du repos me restait encore; l'espoir m'en est ôté : je n'en ai plus d'autre; je n'attends plus, je n'espère plus que la fin de mes misères : que je l'obtienne de la nature ou des hommes, cela m'est assez indifférent; et, de quelque manière qu'on veuille disposer de moi, l'on me fera toujours moins de mal que de bien. Je pars de cette idée, madame; je les mets tous au pis, et je me tranquillise dans ma résignation.

Il suit de là que tous ceux qui veulent bien s'in-

téresser encore à moi doivent cesser de se donner en ma faveur des mouvements inutiles : remettre, à mon exemple, mon sort dans les mains de la Providence, et ne plus vouloir résister à la nécessité, voilà ma dernière résolution ; que ce soit la vôtre aussi, madame, à mon égard, et même à l'égard de cette chère enfant que le ciel vous enlève sans qu'aucun secours humain puisse vous la rendre ; que tous les soins que vous lui rendrez désormais soient pour contenter votre tendresse et la lui montrer, mais qu'ils ne réveillent plus en vous une espérance cruelle qui donne la mort à chaque fois qu'on la perd.

LETTRE DCCXCIII.

A M. DU PEYROU.

Le 12 septembre 1767.

Vous me consolez beaucoup, mon cher hôte, par votre lettre du 9 ; car j'en avais reçu une auparavant de M. Coindet, qui m'avait appris vos vives souffrances ; et même j'en ai reçu de lui une autre du 10, qui ne me permet de me livrer qu'avec crainte à l'espoir que vous me donniez la veille, puisqu'il me marque que vous êtes toujours le même. Ne me trompez pas, mon très-aimable hôte, sur votre état, quel qu'il soit ; car l'incertitude et le doute me tuent, et me font toujours les maux pires qu'ils ne sont. Quand vous serez en conva-

lescence, donnez-vous tout le temps de vous bien rétablir où vous êtes; et, quand vos forces seront suffisamment revenues pour aller à la campagne, venez ici passer une quinzaine de jours. Vous y trouverez un bon air, un beau pays, un logement au château, une terre bien garnie de gibier, et la permission de chasser autant que cela vous amusera. J'espère que ce voyage, après lequel je soupire avec passion, sera salutaire à l'un et à l'autre, et effacera jusqu'aux dernières traces des maux de votre corps et de mon cœur. Du reste, ne vous pressez point; rien ne périclite, et retardez plutôt de quelques jours pour pouvoir m'en donner davantage, que de vous exposer avant le parfait rétablissement. Vous pouvez m'avertir quelques jours d'avance, afin qu'on prépare votre chambre; ou si vous venez sans être attendu, que ce soit d'aussi bonne heure qu'il se pourra. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Je ne vois point d'inconvénient de me prévenir du jour où vous arriverez.

LETTRE DCCXCIV.

AU MÊME.

Le 18 septembre 1767.

Je vous écrivis hier, mon cher hôte, en même temps qu'à M. de Luze; et j'ai tellement égaré ma lettre, qu'il m'est impossible de la retrouver. Je

ne sais pas même quand celle-ci pourra partir, n'étant pas en état aujourd'hui de la porter moi-même à Gisors, et trouvant très-difficilement des exprès pour y envoyer. En vous marquant la joie que m'avait causée la vue de votre écriture, je vous grondais de vous être fatigué à écrire trois pages. Trois lignes dans votre état suffisent pour me tranquilliser; et non-seulement vous devez garder le lit jusqu'à ce que vous soyez bien délivré, mais ménager votre attention et vos forces pour vous mettre en état de venir ici plus tôt achever de vous rétablir. Par le cours que prend votre goutte, il me semble qu'elle veuille se transformer en sciatique. Ordinairement les douleurs de celle-ci sont moindres; et je sais par l'exemple de mon défunt ami Gauffecourt, qui s'en était guéri, qu'on s'en débarrasse plus aisément.

Vous me donnez d'excellentes nouvelles qui me font grand plaisir. Je suis bien aise que vous ayez en main toutes les pièces sur lesquelles vous pourrez juger à loisir si je suis timbré ou non; mais il est très-vrai que je n'avais pas compté que le tout vous revînt si facilement.

Je ne me sens pas bien depuis quelque temps, et je crains de payer le long relâche dont j'ai joui. M. Hume a dit partout que M. de Luze lui avait assuré que je n'avais point de maladies. Le frère Côme, ni Morand, ni Malouin, etc., ne sont sûrement pas là-dessus de l'avis de M. de Luze; et malheureusement, en ce moment surtout, j'en suis encore moins. Si les peines de l'ame remédiaient

aux maux du corps, je devrais me porter à merveille. Mais du courage et un ami sont un grand remède aux premières, au lieu qu'il n'y a de remède aux dernières que la patience et la mort. J'apprends que Robert, peu content de George, n'est pas non plus fort à son aise. Il faut espérer qu'enfin tout changera ou finira.

Bonjour, mon cher hôte; donnez-moi de vos nouvelles; mais si vous écrivez vous-même, quatre lignes suffisent. Entre nous, les mots d'amitié n'ont plus besoin de se dire. Deux mots sur les affaires, et quatre sur la santé. Voilà tout.

J'envoie cette lettre aujourd'hui, ainsi elle doit vous arriver demain.

LETTRE DCCXCV.

AU MÊME.

Le 21 septembre 1767.

Pas un mot de vous, mon très-cher hôte, depuis plus de huit jours! Que ce silence m'inquiète! Serait-ce une rechute? M. de Luze n'aurait-il pas eu du moins la charité de m'écrire un mot? Quelque lettre serait-elle égarée? J'ai écrit à M. de Luze dans la semaine; je vous avais écrit le même jour. Je perdis ma lettre; je vous écrivis le lendemain. Mon Dieu! être si proche, vous savoir malade, et ne point apprendre de vos nouvelles! Que sera-ce donc quand nous serons éloignés? Si de quelques

jours je n'apprends rien de vous, je prendrai le parti d'envoyer un exprès à Paris, si j'en trouve, car c'est encore une autre difficulté. Que je suis à plaindre!

M. le prince de Conti, qui devait venir ici la semaine dernière, n'est point venu. Il a pris la peine de m'écrire pour me marquer la cause de son retard, et m'annoncer son voyage pour la semaine prochaine. J'aurais passionnément désiré que vos forces vous eussent permis de venir ici pour le même temps, afin d'avoir le plaisir de vous présenter à lui. Cependant, comme il est très-dangereux de se déplacer, après une pareille attaque, avant le plus parfait rétablissement, gardez-vous d'anticiper sur votre convalescence ; mais, mon ami, donnez-moi de vos nouvelles, ou je ne sais ce que je ferai.

LETTRE DCCXCVI.

AU MÊME.

27 septembre 1767.

Vous pouvez, mon cher hôte, juger du plaisir que m'a fait votre dernière lettre, par l'inquiétude que vous avez trouvée dans ma précédente, et que vous blâmez avec raison : mais considérez qu'après tant de longues agitations si propres à troubler ma tête, au lieu du repos dont j'avais besoin pour la raffermir, je me trouve ici submergé dans des

mers d'indignités et d'iniquités, au moment même où tout paraissait concourir à rendre ma retraite honorable et paisible. Cher ami, si avec un cœur malheureusement trop sensible, et si cruellement et si continuellement navré, il reste dans ma tête encore quelques fibres saines, il faut que naturellement le tout ne fût pas trop mal conformé. Le seul remède efficace encore, et dont j'ose espérer tout, est le cœur d'un ami pressé sur le mien : venez donc; je n'ai que vous seul, vous le savez; c'est bien assez; je n'en regrette qu'un, je n'en veux plus d'autre : vous serez désormais tout le genre humain pour moi. Venez verser sur mes blessures enflammées le baume de l'amitié et de la raison : l'attente de cet élixir salutaire en anticipe déjà l'effet.

Ce que vous me marquez de Neuchâtel n'est pas un spécifique bon pour mon état; je crois que vous le sentez suffisamment; et malheureusement mes devoirs sont toujours si cruels, ma position est toujours si dure, que j'ose à peine livrer mon cœur à ses vœux secrets, entre le prince qui m'a donné asile, et les peuples qui m'ont persécuté.

M. le prince de Conti n'est point encore venu; j'ignore quand il viendra; on l'attendait hier. Je ne sais ce qu'il fera; mais je lis dans la contenance des comploteurs qu'ils craignent peu son arrivée; que leur partie est bien liée, et qu'ils sont sûrs, malgré leur maître, de parvenir à me chasser d'ici. Nous verrons ce qu'il en sera; je crois que c'est le cas de faire *pouf*: ils ne s'y attendent pas.

Le parti que vous prenez de ne sortir du lit que parfaitement rétabli est très-sage; mais il ne faut pas sauter trop brusquement de vos rideaux dans la rue, cela serait dangereux : faites mettre des nattes dans votre chambre, au défaut de tapis de pied; donnez-vous le temps de vous bien rétablir, avant de songer à venir, et en attendant arrangez tellement vos affaires, que vous n'ayez à partir d'ici que quand vous vous y ennuierez: faites en sorte de vous laisser maître de tout votre temps; je ne puis trop vous recommander cette précaution : j'aime mieux vous avoir plus tard, et vous garder plus long-temps. Enfin, je vous conjure derechef, avec instance, de pourvoir si bien d'avance à toute chose, que rien ne puisse vous faire partir d'ici que votre volonté.

Nous avons ici des échecs, ainsi n'en apportez pas; mais, si vous voulez apporter quelques volants, vous ferez bien, car les miens sont gâtés ou ne valent rien : je suis bien aise que vous vous renforciez assez aux échecs pour me donner du plaisir à vous battre; voilà tout ce que vous pouvez espérer; car, à moins que vous ne receviez avantage, mon pauvre ami, vous serez battu, et toujours battu. Je me souviens qu'ayant l'honneur de jouer, il y a six ou sept ans, avec M. le prince de Conti, je lui gagnai trois parties de suite, tandis que tout son cortége me faisait des grimaces de possédés: en quittant le jeu, je lui dis gravement : Monseigneur, je respecte trop votre altesse pour ne pas toujours gagner. Mon ami, vous se-

rez battu, et bien battu; je ne serais pas même fâché que cela vous dégoûtât des échecs, car je n'aime pas que vous preniez du goût pour des amusements si fatigants et si sédentaires.

A propos de cela, parlons de votre régime; il est bon pour un convalescent, mais très-mauvais à prendre à votre âge, pour quelqu'un qui doit agir et marcher beaucoup : ce régime vous affaiblira et vous ôtera le goût de l'exercice. Ne vous jetez point comme cela, je vous en conjure, dans les extrêmes systématiques; ce n'est pas ainsi que la nature se mène : croyez-moi, prenez-moi pour le médecin de votre corps, comme je vous prends pour le médecin de mon ame; nous nous en trouverons bien tous deux. Je vous préviens même qu'il me serait impossible de vous tenir ici aux légumes, attendu qu'il y a ici un grand potager d'où je ne saurais avoir un poil d'herbe, parce que son altesse a ordonné à son jardinier de me fournir de tout : voilà, mon ami, comment les princes, si puissants et si craints où ils ne sont pas, sont obéis et craints dans leur maison. Vous aurez ici d'excellent bœuf, d'excellent potage, d'excellent gibier. Vous mangerez peu; je me charge de votre régime, et je vous promets qu'en partant d'ici vous serez gras comme un moine, et sain comme une bête; car ce n'est pas votre estomac, mais votre cervelle que je veux mettre au régime frugivore. Je vous ferai brouter avec moi de mon foin. Ainsi soit-il. Bonjour.

Mille choses de ma part à M. de Luze. Hélas! avec

qui nous nous sommes vus ! dans quel moment nous nous sommes quittés ! Ne nous reverrons-nous point ?

LETTRE DCCXCVII.

AU MÊME.

Ce lundi 5 octobre 1767.

Je vous écris, mon cher hôte, un mot très à la hâte, pour vous proposer si, avant de venir ici, vous ne pourriez point aller voir Robert, sans le prévenir de votre visite, afin que nous en ayons des nouvelles sûres. Du reste, rien ne me paraît pressé, ni pour lui, ni pour moi : donnez-vous tout le temps de reprendre vos forces et de vous accoutumer à l'air. Je ne puis vous dire à quel point la brièveté du temps que vous pouvez me donner m'afflige ; je vous conjure au moins de prendre toutes les mesures possibles pour pouvoir le prolonger autant qu'il dépendra de vous. Mon cher hôte, je suis peut-être appelé au malheur de vieillir, mais tout me dit que le jour où vous me quitterez sera le dernier où j'aurai souhaité de vivre.

Je vous envoie une liste que j'avais faite de livres de botanique que je voulais acquérir à loisir ; comme elle est considérable, et que les livres sont chers, je souhaiterais seulement d'acquérir, s'il était possible, un ou deux des quatre ou cinq premiers. Si, dans quelqu'une de vos courses, vous

pouviez, à l'aide de Panckoucke, recouvrer surtout le premier, vous me feriez un très-grand plaisir. Il n'y a presque point de livres de botanique chez les libraires de Paris, et l'on y est très-barbare sur cet article; cependant, je crois que Didot le jeune ou Chevalier en ont quelques-uns. Sans vouloir compter avec vous à la rigueur, ce qui me serait bien impossible, je vous prie pourtant de tenir toujours note exacte de vos déboursés pour moi, afin de me laisser la liberté de vous donner les commissions. Je vous embrasse.

LETTRE DCCXCVIII.

AU MÊME.

9 octobre 1767.

Je vous écris un mot à la hâte pour vous dire que le patron de la case est venu ici mardi, seul, et n'a point chassé; de sorte que j'ai profité de tous les moments que ce grand prince, et, pour plus dire, que ce digne homme a passés ici: il me les a donnés tous. Vous connaissez mon cœur; jugez comment j'ai senti cette grace: hélas! que ne peut-il voir le mal et en couper la source! mais il ne me reste qu'à me résigner; et c'est ce que je fais aussi pleinement qu'il se peut.

Cher hôte, venez : nous aurons des légumes, non pas de son jardin, car il n'en est pas le maître; mais un bon-homme qu'on trompait s'est détaché

de la ligue, et je compte m'arranger avec lui pour mes fournitures, que je n'ai pu faire jusqu'ici, ni sans payer, ni en payant. Samedi, soupant avec son altesse, je mangeai du fruit pour la seule fois depuis deux mois : je le lui dis tout bonnement; le lendemain, il m'envoya le bassin qu'on lui avait servi la veille, et qui me fit grand plaisir; car il faut vous dire que je suis ici environné de jardins et d'arbres, comme Tantale au milieu des eaux. Mon état à tous égards ne peut se représenter; mais venez : il changera du moins tandis que vous serez avec moi.

Votre précaution d'aller par degrés est excellente; continuez de même, et ne vous pressez point : mais je vous conjure de si bien faire, que vous vous pressiez encore moins de partir d'ici quand vous y serez. Vous faites très-bien de porter à vos pieds vos nattes et vos tapis de pied : la façon dont vous me proposez cette terrible énigme m'a fait mourir de rire; je suis l'Œdipe qui fera l'effort de la deviner, c'est que vous avez des pantoufles de laine garnies de paille : si vos attaques d'échecs sont de la force de vos énigmes, je n'ai qu'à me bien tenir. Bonjour.

Les oreilles ont dû vous tinter pendant que son altesse était ici. Bonjour derechef; je ne croyais écrire qu'un mot, et je ne saurais finir.

LETTRE DCCXCIX.

A M. DUTENS.

16 octobre 1767.

Puisque M. Dutens juge plus commode que la petite rente qu'il a proposée pour prix des livres de J.J. Rousseau soit payée à Londres, même pour cette année, où cependant l'un et l'autre sont en ce pays, soit. Il y aura toutefois, sur la formule de la lettre de change qu'il lui a envoyée, un petit retranchement à faire, sur lequel il serait à propos que M. Frédéric Dutens fût prévenu ; c'est celui du lieu de la date : car quoique Rousseau sache très-bien que sa demeure est connue de tout le monde, il lui convient cependant de ne point autoriser de son fait cette connaissance. Si cette suppression pouvait faire difficulté, M. Dutens serait prié de chercher le moyen de la lever, ou de revenir au paiement du capital, faute de pouvoir établir commodément celui de la rente.

J. J. Rousseau a laissé entre les mains de M. Davenport un supplément de livres à la disposition de M. Dutens, pour être réunis à la masse.

LETTRE DCCC.

A M. DU PEYROU.

Le 17 octobre 1767.

J'ai, mon cher hôte, votre lettre du 13, et j'y vois, avec la plus grande joie, que vos forces revenues graduellement, et par là plus solidement, vous mettent en état de faire à Paris le grand garçon; mais je voudrais bien que vous n'y fissiez pas trop l'homme, et que vous vinssiez ici affermir votre virilité, de peur d'être tenté de l'exercer où vous êtes. Vous me paraissez en train d'abuser un peu de la permission que je vous ai donnée d'y prolonger votre séjour. Écoutez: j'ai bien mesuré cette permission sur les besoins de votre santé, mais non pas sur ceux de vos plaisirs, et je ne me sens pas assez désintéressé sur ce point pour consentir que vous vous amusiez à mes dépens. Ne venez pas, après vous être solacié à Paris tout à votre aise, me dire ici que vous êtes pressé de partir, que vos affaires vous talonnent, etc.; je vous avertis qu'un tel langage ne prendrait pas du tout; que, sur ce point, je n'entendrais pas raillerie; et que j'ai tout au moins le droit d'exiger que vous ne soyez pas plus pressé de partir d'ici, que vous ne l'avez été d'y venir. Pensez à cela très-sérieusement, je vous prie; et faites surtout les choses d'assez bonne grace pour mériter que je vous pardonne les huit

jours dont vous avez eu le front de me parler. Au premier moment où vous vous déplairez ici, partez-en, rien n'est plus juste; mais arrangez-vous de telle sorte qu'il n'y ait que l'ennui qui vous en puisse chasser : j'ai dit.

Je ne suis pas absolument fâché des petits tracas qu'a pu vous donner la recherche des livres de botanique; promenades, diversions, distractions, sont choses bonnes pour la convalescence : mais il ne faut pas vous inquiéter du peu de succès de vos recherches; j'en étais déjà presque sûr d'avance; et c'était en prévoyant qu'on trouverait peu de livres de botanique à Paris, que j'en notais un grand nombre pour mettre au hasard la rencontre de quelqu'un. Il est étonnant à quel point de crasse ignorance et de barbarie on reste en France, sur cette belle et ravissante étude, que l'illustre Linnæus a mise à la mode dans tout le reste de l'Europe. Tandis qu'en Allemagne et en Angleterre les princes et les grands font leurs délices de l'étude des plantes, on la regarde encore ici comme une étude d'apothicaire; et vous ne sauriez croire quel profond mépris on a conçu pour moi, dans ce pays, en me voyant herboriser. Ce superbe tapis dont la terre est couverte ne montre à leurs yeux que lavements et qu'emplâtres, et ils croient que je passe ma vie à faire des purgations. Quelle surprise pour eux, s'ils avaient vu madame la duchesse de Portland, dont j'ai l'honneur d'être l'herboriste, grimper sur des rochers où j'avais peine à la suivre, pour aller chercher la *chamædrys frutescens* et la

saxifraga alpina! Or, pour revenir, il n'y a donc rien de surprenant que vous ne trouviez pas à Paris des livres de plantes; et je prendrai le parti de faire venir d'ailleurs ceux dont j'aurai besoin.

Si M. de Luze n'est pas encore parti, comme je l'espère, je vous prie de lui dire mille bonnes choses pour moi, et de l'en charger d'autant pour madame de Luze. J'ose à peine vous parler de la bonne maman, sentant bien qu'en cette occasion ses vœux sont très-opposés aux miens; mais, en vérité, c'est presque la seule où je ne lui fisse pas, et même avec plaisir, le sacrifice de ma propre satisfaction.

Voilà l'heure de la poste qui presse; le domestique attend et m'importune: il faut finir en vous embrassant.

LETTRE DCCCI.

A MADAME LATOUR.

Ce 29 octobre 1767.

Chère et respectable Marianne, ce n'est pas sans souffrir que je me suis abstenu si long-temps de vous écrire. Dans peu vous aurez de mes nouvelles par une voie sûre; daignez attendre et ne pas mal penser de votre ami.

LETTRE DCCCII.

A M. LE MARQUIS DE MIRABEAU.

Ce 12 décembre 1767.

Je consens de tout mon cœur, mon illustre ami, que vous fassiez imprimer, avec les précautions dont vous parlez, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et je vous remercie de l'honnêteté avec laquelle vous voulez bien me demander mon consentement pour cela.

Vous voilà donc embarqué tout de bon dans les guerres littéraires : que j'en suis affligé, et que je vous plains! Sans prendre la liberté de vous dire là-dessus rien de mon chef, j'oserai vous transcrire ici deux vers du Tasse que je me rappelle, et auxquels je n'ajouterai rien :

« Giunta è tua gloria al sommo, e per innanzi
« Fuggir le dubbie guerre a te conviene. »

Je vous honore et vous embrasse, monsieur, de tout mon cœur.

LETTRE DCCCIII.

A M. DU PEYROU.

Ce 6 janvier 1768.

J'étais, mon cher hôte, dans un tel souci sur votre voyage, que, tant pour retirer le paquet ci-joint, que je savais être au bureau, que dans l'attente de votre lettre, la poste étant arrivée hier plus tard qu'à l'ordinaire, j'envoyai trois fois de suite à Gisors : enfin je la reçois cette lettre si impatiemment attendue; et, après l'avoir déchirée pour l'ouvrir plus vite, au lieu du détail que j'y cherchais, j'y vois pour début celui du départ de mes lettres. Mon Dieu! qu'en le lisant vous me paraissiez haïssable! Ma foi, si c'est là de la politesse, je la donne au diable de bien bon cœur.

Enfin vous voilà heureusement arrivé, malgré ce premier accident dont l'histoire m'eût fait trembler, si votre lettre n'eût été datée de Paris. Convenez qu'en ce moment-là vous dûtes sentir qu'il n'est pas inutile à un convalescent d'avoir avec soi un ami en route, et qu'au fond du cœur vous m'avez su gré de ma tricherie. Voilà les seules que je sais faire, mais je ne m'en corrigerai pas.

Je suis très-charmé que vous soyez content de vos petits repas tête à tête, et je désire extrêmement que vous preniez l'habitude de dîner en ville le moins qu'il se pourra, d'autant plus que le froid

terrible qu'il fait, et dont l'influence m'est bien cruelle, la neige abondante par laquelle il se terminera probablement, doivent vous empêcher de songer à votre départ jusqu'à ce que le temps s'adoucisse, et que les chemins deviennent praticables; quoique je vous avoue bien que votre long séjour à Paris ne me laisserait pas sans inquiétude, si vous n'aviez avec vous un bon surveillant qui, j'espère, ne s'embarrassera pas plus que moi de vous déplaire pour vous conserver. Je me tranquillise donc, et je tranquillise de mon mieux ma pauvre sœur, non moins inquiète que moi, espérant que, dans ce temps rigoureux, vous veillerez attentivement l'un sur l'autre, en sorte que vous vous rendiez tous deux à vos Pénates, sains et saufs. Ainsi soit-il. Cette bonne fille est transportée de joie de votre heureuse arrivée, et je vois avec grand plaisir qu'elle cède à cette pente si naturelle et si honorable au cœur humain, de s'attacher aux gens avec plus de tendresse par les soins qu'on leur a rendus. Quant à ce que vous ajoutez, qu'elle s'est fait gronder plus d'une fois par son frère, à cause des soins, des attentions et des complaisances qu'elle avait pour vous, cela me paraît si plaisant, que, n'étant pas aussi gaillard que vous, je n'y trouve rien à répondre.

Vous avez raison de croire que les détails de vos déjeuners et dîners me font grand plaisir : ajoutez même, et grand bien; car ils me rendent l'appétit que le froid excessif m'ôte.

Voici, mon cher hôte, une réponse de madame

l'abbesse de Gomer-Fontaine. Cette réponse était accompagnée d'un petit billet très-obligeant pour moi, et pour ma sœur, de jolies breloques de religieuses. Cette dame est jeune, bonne, très-aimable; et je crois que vous auriez assez aimé à lui rendre des douceurs qui fussent autant de son goût, que les siennes l'étaient du vôtre. Je ne manquerai pas de lui faire quelquefois votre cour, sitôt que la saison le permettra.

LETTRE DCCCIV.

A MILORD COMTE DE HARCOURT.

13 janvier 1768.

Je me reprocherais, milord, d'avoir tardé si longtemps à vous écrire et à vous remercier, si je ne me rendais le témoignage que la volonté y était tout entière, et que ce que je veux faire est toujours ce que je fais le moins. J'ai, entre autres, été depuis trois mois garde-malade, et je n'ai pas quitté le chevet d'un ami, qui, grace au ciel! est enfin parfaitement rétabli. Je vous offre, milord, les prémices de mes loisirs; et c'est avec autant d'empressement que de reconnaissance que, touché de toutes les bontés dont vous m'avez honoré, je vous en demande la continuation. Il ne tiendra pas à moi qu'en les cultivant avec le plus grand soin, je ne vous témoigne en toute occasion combien elles me sont précieuses.

J'ai reçu depuis long-temps l'argent du billet que vous prîtes la peine de m'envoyer pour le produit des estampes; et c'est encore un de mes torts les moins excusables de ne vous en avoir pas tout de suite accusé la réception; mais je me reposais un peu en cela sur votre banquier, qui n'aura pas manqué de vous en donner avis. Vous me demandez, milord, ce qu'il fallait faire des estampes de M. Watelet: nous étions convenus que, puisque vous ne les aviez pas, et qu'elles vous étaient agréables, vous les ajouteriez à vos portefeuilles, d'autant plus qu'elles ne pouvaient passer décemment et convenablement que dans les mains d'un ami de l'auteur: ainsi j'espère qu'à ce titre vous ne dédaignerez pas de les accepter. A l'égard de l'estampe du roi, je désire extrêmement qu'elle me parvienne: et, si vous permettez que j'abuse encore de vos bontés, j'ose vous supplier de la faire envelopper avec soin dans un rouleau. Je désire extrêmement recevoir bientôt cette belle estampe, que j'aurai soin de faire encadrer convenablement, pour avoir les traits de mon auguste bienfaiteur incessamment gravés sous mes yeux, comme ses bontés le sont dans mon cœur.

Daignez, milord, continuer à m'honorer des vôtres, et quelquefois des marques de votre souvenir: je tâcherai, de mon côté, de ne me pas laisser oublier de vous, en vous renouvelant, autant que cela ne vous importunera pas, les assurances de mon plus entier dévouement et de mon plus vrai respect.

LETTRE DCCCV.

A M. LE MARQUIS DE MIRABEAU.

13 janvier 1768.

J'ai, mon illustre ami, pour vous écrire, laissé passer le temps des sots compliments dictés non par le cœur, mais par le jour et par l'heure, et qui partent à leur moment comme la détente d'une horloge. Mes sentiments pour vous sont trop vrais pour avoir besoin d'être dits, et vous les méritez trop bien pour manquer de les connaître. Je vous plains du fond de mon cœur des tracas où vous êtes; car, quoi que vous en disiez, je vous vois embarqué, sinon dans des querelles littéraires, au moins dans des querelles économiques et politiques; ce qui serait peut-être encore pis, s'il était possible. Je suis prêt à tomber en défaillance au seul souvenir de tout cela; permettez que je n'en parle plus, que je n'y pense plus que par le tendre intérêt que je prends à votre repos, à votre gloire. Je puis bien tenir les mains élevées pendant le combat, mais non pas me résoudre à le regarder.

Parlons de chansons, cela vaudra mieux: serait-il possible que vous songeassiez tout de bon à faire un opéra? Oh! que vous seriez aimable, et que j'aimerais bien mieux vous voir chanter à l'Opéra que crier dans le désert! non qu'on ne vous écoute et qu'on ne vous lise, mais on ne vous suit ni ne

veut vous entendre. Ma foi, monsieur, faisons comme les nourrices, qui, quand les enfants grondent, leur chantent et les font danser. Votre seule proposition m'a déjà mis, moi vieux radoteur, parmi ces enfants-là; et il s'en faut peu que ma muse chenue ne soit prête à se ranimer aux accents de la vôtre, ou même à la seule annonce de ces accents. Je ne vous en dirai pas aujourd'hui davantage, car votre proposition m'a tout l'air de n'être qu'une vaine amorce, pour voir si le vieux fou mordrait encore à l'hameçon. A présent que vous en avez à peu près le plaisir, dites-moi rondement ce qui en est; et je vous dirai franchement, moi, ce que j'en pense, et ce que je crois y pouvoir faire: après cela, si le cœur vous en dit, nous en pourrons causer avec mon aimable payse, qui nous donnera sur tout cela de très-bons conseils. Adieu, mon illustre ami; je vous embrasse avec respect, mais de tout mon cœur.

LETTRE DCCCVI.

A MADAME LATOUR.

A Trye, le 20 janvier 1768.

Lorsque je vous écrivis un mot, il y a trois mois, chère Marianne, j'avais le cœur plein d'espérances flatteuses qui se sont bien cruellement évanouies. L'interception d'une correspondance directe étant plus que probable, je comptais, entre autres, épan-

cher ce cœur dans le vôtre par une voie qui me paraissait aussi sûre que douce. Il n'en est plus question : le ciel, qui veut qu'il ne manque rien à ma misère, m'ôte la plus précieuse consolation des infortunés.

Sentirsi, ho Dei! morir,
Et non poter mai dio :
Morir mi sento!
MÉTASTASE.

Il ne me reste plus qu'à prendre mon parti de bonne grace, et je le prends du moins irrévocablement : je me condamne à un silence éternel sur mes malheurs, et je ferai tout pour en effacer le souvenir et le sentiment dans mon cœur même. Ma dernière consolation est d'approcher de leur terme; et comme ceux qui les veulent prolonger au-delà de ma vie sont mortels aussi, ce terme ne sera qu'un peu reculé peut-être; mais enfin le temps et la vérité reprendront leur empire; et, quoique mes contemporains puissent faire, ma mémoire ne restera pas toujours sans honneur. La destinée du grand R......*, avec lequel j'ai tant de choses communes, sera la mienne jusqu'au bout. Il n'a point eu le bonheur de se voir justifié de son vivant; mais il l'a été par l'un de ses plus cruels ennemis, après la mort de l'un et de l'autre. Je compte trop, non sur mon bonheur, mais sur la Providence, pour ne pas espérer au moins celui-là; et il m'est doux de penser qu'un jour le nom de ma chère Marianne recevra les honneurs qui lui seront dus,

* Jean-Baptiste Rousseau.

à la tête du petit nombre de ceux qui ont eu le courage de me défendre de mon vivant.

Je finis sur cette matière, pour n'y revenir de mes jours, et je vous supplie que ce soit aujourd'hui la dernière fois qu'il en sera question entre nous. Mais donnez-moi quelquefois de vos nouvelles; recevez des miennes avec bonté; que ma digne avocate soit toujours mon amie, et qu'elle soit sûre que, pour les services vrais, dont je fais cas, et rendus en silence, tels que celui que j'ai reçu d'elle, la reconnaissance de ce cœur qu'on traite d'ingrat est des plus rares parmi les hommes, puisqu'elle se tourne toute en attachement.

Je crois que le mieux serait de nous écrire directement; et, comme que ce soit, ne reparlons, dans aucune de nos lettres, du sujet de celle-ci. Je suppose que vous savez sous quel nom je suis connu ici.

LETTRE DCCCVII.

A M. GRANVILLE.

Trye, le 25 janvier 1768.

Je n'aurais pas tardé si long-temps, monsieur, à vous remercier du plaisir que m'a fait la lettre dont vous m'avez honoré le 6 novembre, sans beaucoup de tracas qui, venus à la traverse, m'ont empêché de disposer de mon temps comme j'aurais voulu. Les témoignages de votre souvenir et

de votre amitié me seront toujours aussi chers que vos honnêtetés et vos bontés m'ont été sensibles pendant tout le temps que j'ai eu le bonheur d'être votre voisin. Ce qui ajoute à mon déplaisir de vous écrire si tard est la crainte que cette lettre, vous trouvant déjà parti de Calwich, ne fasse un bien long circuit pour vous aller chercher à Bath. Je désire fort, monsieur, que vous ayez cette fois entrepris ce voyage annuel plus par habitude que par nécessité, et que toutefois les eaux vous fassent tant de bien que vous puissiez jouir en paix de la belle saison qui s'approche, dans votre charmante demeure, sans aucun ressentiment de vos précédentes incommodités. Vous y trouverez, je pense, à votre retour, un barbouillage nouvellement imprimé, où je me suis mêlé de bavarder sur la musique, et dont j'ai fait adresser un exemplaire à M. Rougemont, avec prière de vous le faire passer. Aimant la musique, et vous y connaissant aussi bien que vous faites, vous ne dédaignerez peut-être pas de donner quelques moments de solitude et d'oisiveté à parcourir une espèce de livre qui en traite tant bien que mal : j'aurais voulu pouvoir mieux faire; mais enfin le voilà tel qu'il est.

Le défaut d'occasion, monsieur, pour faire partir cette lettre, rend sa date bien surannée, et me l'a fait écrire à deux fois : l'occasion même d'un ami prêt à partir, et qui veut bien s'en charger, ne me laisse pas le temps de transcrire ma réponse à l'aimable bergère de Calwich, et me force à la laisser partir un peu barbouillée : veuillez lui faire

excuser cette petite irrégularité, ainsi que celle du défaut de signature, dont vous pouvez savoir la raison. Recevez, monsieur, mes salutations empressées et mes vœux pour l'affermissement de votre santé.

L'HERBORISTE
DE LA DUCHESSE DE PORTLAND.

P. S. Comme l'exemplaire du *Dictionnaire de Musique* qui vous était destiné avait été adressé à M. Vaillant, qui n'a jamais paru fort soigneux des commissions qui me regardent, j'en ai fait envoyer depuis un second à M. Rougemont pour vous le faire passer au défaut du premier.

LETTRE DCCCVIII.

A MADEMOISELLE DEWES.

Le 25 janvier 1768.

Si je vous ai laissé, ma belle voisine, une empreinte que vous avez bien gardée, vous m'en avez laissé une autre que j'ai gardée encore mieux. Vous n'avez mon cachet que sur un papier qui peut se perdre, mais j'ai le vôtre empreint dans mon cœur, d'où rien ne peut l'effacer. Puisqu'il était certain que j'emportais votre gage, et douteux que vous eussiez conservé le mien, c'était moi seul qui devais désirer de vérifier la chose; c'est moi seul qui perds à ne l'avoir pas fait. Ai-je

donc besoin, pour mieux sentir mon malheur, que vous m'en fassiez encore un crime? cela n'est pas trop humain. Mais votre souvenir me console de vos reproches; j'aime mieux vous savoir injuste qu'indifférente, et je voudrais être grondé de vous tous les jours au même prix. Daignez donc, ma belle voisine, ne pas oublier tout-à-fait votre esclave, et continuer à lui dire quelquefois ses vérités. Pour moi, si j'osais à mon tour vous dire les vôtres, vous me trouveriez trop galant pour un barbon. Bonjour, ma belle voisine. Puissiez-vous bientôt, sous les auspices du cher et respectable oncle, donner un pasteur à vos brebis de Calwich!

LETTRE DCCCIX.

A M. LE MARQUIS DE MIRABEAU.

Trye, le 28 janvier 1768.

Je me souviens, mon illustre ami, que le jour où je renonçai aux petites vanités du monde, et en même temps à ses avantages, je me dis entre autres, en me défaisant de ma montre: Grace au ciel, je n'aurai plus besoin de savoir l'heure qu'il est. J'aurais pu me dire la même chose sur le quantième, en me défaisant de mon almanach; mais, quoique je n'y tienne plus par les affaires, j'y tiens encore par l'amitié; cela rend mes correspondances plus douces et moins fréquentes: c'est pourquoi je suis sujet à me tromper dans mes dates

de semaine, et même quelquefois de mois. Car, quoique avec l'almanach je sache bien trouver le quantième dans la semaine, sachant le jour, quand il s'agit de trouver aussi la semaine, je suis totalement en défaut. J'y devrais pourtant être moins avec vous qu'avec tout autre, puisque je n'écris à personne plus souvent et plus volontiers qu'à vous.

Conclusion : nous ne ferons d'opéra ni l'un ni l'autre ; c'est de quoi j'étais d'avance à peu près sûr. J'avoue pourtant que, dans ma situation présente, quelque distraction attachante et agréable me serait nécessaire. J'aurais besoin, sinon de faire de la musique, au moins d'en entendre, et cela me ferait même beaucoup plus de bien. Je suis attaché plus que jamais à la solitude ; mais il y a tant d'entours déplaisants à la mienne, et tant de tristes souvenirs m'y poursuivent malgré moi, qu'il m'en faudrait une autre encore plus entière, mais où des objets agréables pussent effacer l'impression de ceux qui m'occupent, et faire diversion au sentiment de mes malheurs. Des spectacles où je pusse être seul dans un coin et pleurer à mon aise, de la musique qui pût ranimer un peu mon cœur affaissé ; voilà ce qu'il me faudrait pour effacer toutes les idées antérieures, et me ramener uniquement à mes plantes, qui m'ont quitté pour trop long-temps cet hiver. Je n'aurai rien de tout cela, car en toutes choses les consolations les plus simples me sont refusées ; mais il me faut un peu de travail sur moi-même pour y suppléer de mon propre fonds.

On dit à Paris que je retourne en Angleterre. Je n'en suis pas surpris; car le public me connaît si bien, qu'il me fait toujours faire exactement le contraire des choses que je fais en effet. M. Davenport m'a écrit des lettres très-honnêtes et très-empressées pour me rappeler chez lui. Je n'ai pas cru devoir répondre brutalement à ses avances, mais je n'ai jamais marqué l'intention d'y retourner. Honoré des bienfaits du souverain, et des bontés de beaucoup de gens de mérite dans ce pays-là, j'y suis attaché par reconnaissance, et je ne doute pas qu'avec un peu de choix dans mes liaisons je n'y pusse vivre agréablement; mais l'air du pays qui m'en a chassé n'a pas changé depuis ma retraite, et ne me permet pas de songer au retour. Celui de France est de tous les airs du monde celui qui convient le mieux à mon corps et à mon cœur; et tant qu'on me permettra d'y vivre en liberté, je ne choisirai point d'autre asile pour y finir mes jours.

On me presse pour la poste, et je suis forcé de finir brusquement, en vous saluant avec respect et vous embrassant de tout mon cœur.

LETTRE DCCCX.

A MADAME LATOUR.

Ce 28 janvier 1768.

Je crains bien, chère Marianne, qu'une lettre que je vous écrivis il y a dix ou douze jours ne se soit égarée par ma faute, en ce que, m'étant trèsmal à propos fié à ma mémoire, qui est entièrement éteinte, au lieu de mettre sur l'adresse la rue du Croissant, je mis seulement la rue du Gros-Chenet. Ce qui augmenterait mon chagrin de cette perte est que j'entrais, dans cette lettre, dans bien des détails que j'aurais désiré n'être vus que de vous. Peut-être aussi que votre silence ne vient que de ce que vous ignorez mon adresse. Elle est tout simplement, A M. Renou, à Trye, par Gisors. J'attends de vous un mot d'éclaircissement, et j'attends en même temps des nouvelles de votre santé, et l'assurance que vous m'aimez toujours.

LETTRE DCCCXI.

A M. D'IVERNOIS.

Trye, le 29 janvier 1768.

J'ai reçu, mon digne ami, votre paquet du 22, et il me serait également parvenu sous l'adresse que je vous ai donnée, quand vous n'auriez pas

pris l'inutile précaution de la double enveloppe, sous laquelle il n'est pas même à propos que le nom de votre ami paraisse en aucune façon. C'est avec le plus sensible plaisir que j'ai enfin appris de vos nouvelles; mais j'ai été vivement ému de l'envoi de votre famille à Lausanne : cela m'apprend assez à quelle extrémité votre pauvre ville et tant de braves gens dont elle est pleine sont à la veille d'être réduits. Tout persuadé que je sois que rien ici-bas ne mérite d'être acheté au prix du sang humain, et qu'il n'y a plus de liberté sur la terre que dans le cœur de l'homme juste, je sens bien toutefois qu'il est naturel à des gens de courage, qui ont vécu libres, de préférer une mort honorable à la plus dure servitude; cependant, même dans le cas le plus clair de la juste défense de vous-mêmes, la certitude où je suis qu'eussiez-vous pour un moment l'avantage, vos malheurs n'en seraient ensuite que plus grands et plus sûrs, me prouve qu'en tout état de cause les voies de fait ne peuvent jamais vous tirer de la situation critique où vous êtes qu'en aggravant vos malheurs. Puis donc que, perdus de toutes façons, supposé qu'on ose pousser la chose à l'extrême, vous êtes prêts à vous ensevelir sous les ruines de la patrie, faites plus : osez vivre pour sa gloire au moment qu'elle n'existera plus. Oui, messieurs, il vous reste, dans le cas que je suppose, un dernier parti à prendre, et c'est, j'ose le dire, le seul qui soit digne de vous : c'est, au lieu de souiller vos mains dans le sang de vos compatriotes, de leur

abandonner ces murs qui devaient être l'asile de la liberté, et qui vont n'être plus qu'un repaire de tyrans; c'est d'en sortir tous, tous ensemble, en plein jour, vos femmes et vos enfants au milieu de vous; et, puisqu'il faut porter des fers, d'aller porter du moins ceux de quelque grand prince, et non pas l'insupportable et odieux joug de vos égaux. Et ne vous imaginez pas qu'en pareil cas vous resteriez sans asile; vous ne savez pas quelle estime et quel respect votre courage, votre modération, votre sagesse, ont inspiré pour vous dans toute l'Europe. Je n'imagine pas qu'il s'y trouve aucun souverain, je n'en excepte aucun, qui ne reçût avec honneur, j'ose dire avec respect, cette colonie émigrante d'hommes trop vertueux pour ne savoir pas être sujets aussi fidèles qu'ils furent zélés citoyens. Je comprends bien qu'en pareil cas plusieurs d'entre vous seraient ruinés : mais je pense que des gens qui savent sacrifier leur vie au devoir, sauraient sacrifier leurs biens à l'honneur, et s'applaudir de ce sacrifice; et, après tout, ceci n'est qu'un dernier expédient pour conserver sa vertu et son innocence quand tout le reste est perdu. Le cœur plein de cette idée, je ne me pardonnerais pas de n'avoir osé vous la communiquer. Du reste, vous êtes éclairés et sages; je suis très-sûr que vous prendrez toujours en tout le meilleur parti, et je ne puis croire qu'on laisse jamais aller les choses au point qu'il est bon d'avoir prévu d'avance pour être prêts à tout événement.

Si vos affaires vous laissent quelques moments à

donner à d'autres choses qui ne sont rien moins que pressées, en voici une qui me tient au cœur, et sur laquelle je voudrais vous prier de prendre quelque éclaircissement, dans quelqu'un des voyages que je suppose que vous ferez à Lausanne, tandis que votre famille y sera. Vous savez que j'ai à Nion une tante qui m'a élevé, et que j'ai toujours tendrement aimée, quoique j'aie une fois, comme vous pouvez vous en souvenir, sacrifié le plaisir de la voir à l'empressement d'aller avec vous joindre nos amis. Elle est fort vieille; elle soigne un mari fort vieux, j'ai peur qu'elle n'ait plus de peine que son âge ne comporte, et je voudrais lui aider à payer une servante pour la soulager. Malheureusement, quoique je n'aie augmenté ni mon train, ni ma cuisine, que je n'aie aucun domestique à mes gages, et que je sois ici logé et chauffé gratuitement, ma position me rend la vie ici si dispendieuse, que ma pension me suffit à peine pour les dépenses inévitables dont je suis chargé. Voyez, cher ami, si cent francs de France par an pourraient jeter quelque douceur dans la vie de ma pauvre vieille tante, et si vous pourriez les lui faire accepter. En ce cas, la première année courrait depuis le commencement de celle-ci, et vous pourriez la tirer sur moi d'avance, aussitôt que vous aurez arrangé cette petite affaire-là. Mais je vous conjure de voir que cet argent soit employé selon sa destination, et non pas au profit de parents ou voisins âpres, qui souvent obsèdent les vieilles gens. Pardon, cher ami: je choisis bien mal mon temps; mais il se peut qu'il n'y en ait pas à perdre.

24.

LETTRE DCCCXII.

AU MÊME.

Du château de Trye, ce 9 février 1768.

Dans l'incertitude, mon excellent ami, de la meilleure voie pour vous faire passer cette lettre sûrement et promptement, je prends le parti de risquer directement ce duplicata, et d'en adresser un autre à M. Coindet, pour vous le faire passer. C'est une lettre qu'il a reçue et qu'il m'a envoyée qui a occasioné la mienne. Le temps me presse; je suis rendu de fatigue et navré de douleur, dans la crainte d'une catastrophe. Au nom de Dieu, faites-moi passer des nouvelles sitôt que le sort de votre pauvre état sera décidé. Ô la paix, la paix, mon bon ami! Hélas! il n'y a que cela de bon dans cette courte vie. J'embrasse nos amis; je vous embrasse de toute la tendresse de mon cœur. J'implore la bénédiction du ciel sur vos soins patriotiques, et j'en attends le succès avec la plus vive impatience.

J'espère que vous avez reçu ma précédente, que je vous ai adressée en droiture. C'est toujours la voie qu'il faut préférer, surtout pour tout ce qui peut demander du secret.

LETTRE DCCCXIII.

AU MÊME.

Le 9 février 1768.

On m'a communiqué, mon bon ami, quelques articles des deux projets d'accommodement qui vous sont proposés, et j'apprends que le Conseil général, qui doit en décider, est fixé au 28. Quoique tant de précipitation ne me laisse pas le temps de peser suffisamment ces articles, quoique je ne sois pas sur les lieux, que j'ignore l'état des choses, que je n'aie ni papiers, ni livres, et que ma mémoire, absolument éteinte, ne me rappelle pas même votre constitution, je suis trop affecté de votre situation pour ne pas vous dire, bien qu'à la hâte, mon opinion sur les moyens qu'on vous offre d'en sortir. Quelque mal digérée que soit cette opinion, je ne laisse pas, messieurs, de vous l'exposer avec confiance, non pas en moi, mais en vous, très-sûr que, si je me trompe, vous démêlerez aisément mon erreur.

Dans l'extrait qui m'a été envoyé, il n'y a, du projet appelé le *second*, qu'un seul article, qui est aussi le second; savoir, l'élection de la moitié du petit Conseil par le Conseil général : ce second article n'étant bon à pas grand'chose, je ne dirai rien du projet dont il est tiré.

Je parlerai de l'autre, après avoir posé deux principes que vous ne contesterez pas : l'un qu'un accommodement ne suppose pas qu'on cède tout d'un côté et rien de l'autre, mais qu'on se rapproche des deux côtés ; l'autre, qu'il n'est pas question de victoire dans cette affaire, ni de donner gain de cause aux négatifs ou aux représentants, mais de faire le plus grand bien de la chose commune, sans songer si l'on est Rutule ou Troyen.

Cela posé, j'oserai vous dire que ce projet me paraît non-seulement acceptable, mais avec quelques changements, et l'addition d'un ou deux articles, le meilleur peut-être que vous puissiez adopter.

Le petit Conseil tend fortement à la plus dure aristocratie : les maximes des représentants vont, par leurs conséquences, non-seulement à l'excès, mais à l'abus de la démocratie, cela est certain. Or il ne faut ni l'un ni l'autre dans votre république ; vous le sentez tous : entre le petit Conseil, violent aristocrate, et le Conseil général, démocrate effréné, où trouver une force intermédiaire qui contienne l'un et l'autre, et soit la clef du gouvernement ? Elle existe cette force, c'est le Conseil du Deux-cents ; mais pourquoi cette force ne va-t-elle pas à son but ? pourquoi le Deux-cents, au lieu de contenir le Vingt-cinq, en est-il l'esclave ? N'y a-t-il pas moyen de corriger cela ? Voilà précisément de quoi il s'agit.

Avant d'entrer dans l'examen des moyens, permettez-moi, messieurs, d'insister sur une réflexion

dont j'ai le cœur plein. Les meilleures institutions humaines ont leurs défauts: la vôtre, excellente à tant d'égards, a celui d'être une source éternelle de divisions intestines. Des familles dominantes s'enorgueillissent, abusent de leur pouvoir, excitent la jalousie; le peuple, sentant son droit, s'indigne d'être ainsi traîné dans la fange par ses égaux; des tribunaux concurrents se chicanent, se contre-pointent; des brigues disposent des élections; l'autorité et la liberté, dans un conflit perpétuel, portent leurs querelles jusqu'à la guerre civile: j'ai vu vos concitoyens armés s'entr'égorger dans vos murs; en ce moment même, cette horrible catastrophe est prête à renaître; et quand, dans vos plans de réforme, vous devriez, par des moyens de concorde et de paix, par des établissements doux et sages, tâcher de couper la racine à ces maux, vous allez, comme à plaisir, les attiser, en excitant parmi vous de nouvelles animosités, de nouvelles haines, par la plus dure de toutes les censures, par l'inquisition du grabeau. Cela, messieurs, permettez-moi de le dire, n'est assurément pas bien pensé. Premièrement, le Conseil ne souffrira jamais un établissement trop humiliant pour de fiers magistrats; et quand ils le souffriraient, je dis, pour le bien de la paix et de la patrie, il ne serait point à désirer qu'il eût lieu. Loin d'établir de nouveaux grabeaux, vous feriez mieux d'abolir ceux qui existent, mais qui, très-heureusement ne signifiant rien du tout, peuvent rester sans danger.

Cela dit, je passe à mon sujet: il s'agit d'un gou-

vernement mixte, mais difficile à combiner, où le peuple soit libre sans être maître, et où le magistrat commande sans tyranniser. Le vice de votre constitution n'est pas de trop gêner la liberté du peuple; au contraire, cette liberté légitime ne va que trop loin, et, quoi qu'on en puisse dire, il n'est pas bon que le Conseil général soit trop nécessaire à tout.

Mais le vice inhérent et fondamental est dans le défaut de balance et d'équilibre dans les trois autres Conseils qui composent le gouvernement; ces trois Conseils, dont deux sont à peu près inutiles, sont si mal combinés, que leur force est en raison inverse de leur autorité légale, et que l'inférieur domine tout: il est impossible que ce vice reste, et que la machine puisse aller bien.

Ce qu'il y a d'heureux pourtant dans cette machine, qui ne laisse pas d'être admirable, est que cet important équilibre peut s'établir sans rien changer aux principales pièces; tous les ressorts sont bons, il ne s'agit que de les faire jouer un peu différemment.

Mais ce qu'il y a de fâcheux est que cette réforme demande des sacrifices, et précisément de la part des deux corps qui jusqu'ici ont paru le moins disposés à en faire; savoir, le Conseil général et celui des Vingt-cinq.

Or, voilà que, par plusieurs articles que j'ai sous les yeux, les Vingt-cinq offrent d'eux-mêmes presque tout ce qu'on pourrait avoir à leur demander; même, en un sens, davantage. Ajoutez un seul ar-

ticle, mais indispensable, et le petit Conseil a fait, de son côté, tous les pas nécessaires vers un accord raisonnable et solide: cet article regarde l'élection des syndics, dans la supposition, presque impossible, que le cas qui se présente ici pour la première fois, depuis la fondation de la république, y pût renaître une seconde fois; auquel cas, au lieu de présenter derechef le Conseil en corps, comme on va faire, il faudrait, selon moi, se résoudre à présenter de nouveaux candidats, tirés des Soixante: je dirai mes raisons ci-après.

Que le Conseil général veuille céder à son tour, ou plutôt échanger, contre l'élection des Soixante qu'il gagne, un droit, un seul droit qu'il prétend, mais qu'on lui conteste, et dont il n'est point en possession; au moyen de cela, tout est fait: je parle du droit de prononcer souverainement et en dernier ressort sur l'objet des représentations; en un mot, c'est le droit négatif qu'il s'agit d'accorder au Deux-cents, déjà juge suprême de tous les autres appels. Peut-être est-il parlé, dans le projet, de cet article, et cela doit être, mais l'extrait que j'ai n'en dit rien.

Avec ces additions, et quelques légères modifications au reste, le projet, dont les articles sont sous mes yeux, me paraît offrir un moyen de pacification convenable à tout le monde, raisonnable du moins, solide et durable autant qu'on peut l'espérer de l'état présent des choses et de la disposition des esprits; et je crois qu'il en résulterait un gouvernement qui, sans être plus composé que

l'ancien, serait mieux lié dans ses parties, et par conséquent plus fort dans son tout.

C'est surtout dans le second article que consiste essentiellement la bonté du projet : par cet article, le Conseil des Soixante est en entier élu par le Conseil général, et tous les membres du petit Conseil doivent être tirés du Soixante (car il faut ôter d'ici les auditeurs). L'idée de donner une existence à ce Conseil des Soixante, qui n'était rien auparavant, est très-bonne ; elle est due aux médiateurs : il faut en profiter, et leur en savoir gré. Ceçi suppose qu'on revêtira ce corps de nouvelles attributions qui lui donneront du poids dans l'état ; mais bien qu'il soit rempli par le peuple, ce n'est pourtant pas en lui-même que s'opèrera son plus grand effet, mais dans le Deux-cents, dont les membres rentreront ainsi dans la dépendance du Conseil général, maître de leur ouvrir ou fermer à son gré la porte des grandes magistratures. Voilà précisément la solution très-simple et très-sûre du problème que je proposais au commencement de cette lettre.

Par le premier article, on accorde au Conseil général l'élection de la moitié des Deux-cents : je ne serais pas trop d'avis qu'on acceptât cette concession ; ces moitiés d'élection sont moins efficaces qu'embarrassantes. Il ne faut pas considérer les élections faites par le peuple, par leur effet subséquent, qui n'est rien, mais par leur effet antérieur, qui est tout. Les syndics sont élus par le Conseil général : voyez toutefois comment ils le

traitent! Le peuple ne doit pas espérer de ses créatures plus de reconnaissance qu'il n'en a pour ses bienfaiteurs. Ce n'est pas à ce qu'on fait après être élu ; mais à ce qu'on a fait pour être élu, qu'il faut regarder en bonne politique. Quand le peuple tire ses magistrats de son propre sein, il n'augmente de rien sa force ; mais quand il les tire d'un autre corps, il se donne de la force sur ce corps-là. Voilà pourquoi l'élection du Soixante vous donnera de l'ascendant en Deux-cents, et pourquoi l'élection du petit Conseil donnera de l'ascendant aux Deux-cents en Soixante. Vous en auriez par les syndics sur le Vingt-cinq même, s'il était plus nombreux, ou que le choix ne fût pas forcé. C'est ainsi que les plus simples moyens, les meilleurs en toute chose, vont tout remettre dans l'ordre légitime et naturel.

Il suit de là que le privilége d'élire la moitié du Deux-cents vous est beaucoup moins avantageux qu'il ne semble, et cela est trop remuant pour votre ville, trop bruyant pour votre Conseil général. Le jeu de la machine doit être aussi facile que simple, et toujours sans bruit, autant qu'il se peut. L'élection du Deux-cents, laissée au petit Conseil, a pourtant de grands inconvénients, je l'avoue; mais n'y aurait-il pas, pour y pourvoir, quelque expédient plus court et mieux entendu? Par exemple, où serait le mal que cette élection fût une des nouvelles attributions dont on revêtirait le Conseil des Soixante? Le petit Conseil lui-même y devrait d'autant moins répugner que, par sa présidence et par son nombre, qui fait pres-

que la moitié du nombre total, il n'aurait guère moins d'influence dans ces élections que s'il continuait seul à les faire : je n'imagine pas que ceci fasse une grande difficulté.

Mais je crains que l'article de l'élection des syndics n'en fasse davantage, et ne coûte beaucoup au Conseil; car il y a, chez les hommes les plus éclairés, des entêtements dont ils ne se doutent pas eux-mêmes, et souvent ils agissent par obstination, pensant agir par raison. Ils s'effraieront de la possibilité d'un cas qui ne saurait même arriver désormais, surtout si la loi qui doit y pourvoir passe. Le Conseil des Vingt-cinq sent trop sa puissance absolue; il sent trop que tout dépend de lui, que lui seul ne dépend de rien, de rien du tout; cela doit le rendre dur, exigeant, impérieux, quelquefois injuste. Pour son propre intérêt, pour se faire supporter, il faut qu'il dépende de quelque chose; car le ton qu'il a pris ne peut être souffert par des hommes. Eh! quelle plus légère dépendance peut-il s'imposer que celle, non pas de souffrir, mais de prévoir, seulement dans un cas extrême, la perte passagère d'un syndicat en idée, et qui réellement ne sortira jamais de son corps? Cependant ce sacrifice idéal et purement chimérique, peut et doit produire un grand effet, pour leur rendre cet esprit humain et patriotique qui paraît s'être éteint parmi eux. Eh! s'il en reste un seul à qui quelque goutte de sang génevois coule encore dans les veines, comment ne frémit-il pas en songeant au péril auquel ils viennent d'exposer

l'état pour vous asservir, et dont ils n'ont été garantis eux-mêmes que par votre fermeté, par votre sagesse, par la modération des médiateurs, quoique si cruellement prévenus? Comment les chefs de la république pouvaient-ils ne pas prévoir, en exposant ainsi sa liberté, que le peuple en aurait avant eux déploré la perte, mais qu'ils l'auraient sentie avant lui! En voyant un moyen si doux, mais si sûr, de garantir leurs successeurs de pareille incartade, ils devraient, s'ils aimaient leur pays, le proposer eux-mêmes, quand personne avant eux ne l'aurait proposé. Pour moi, je vous déclare que cet article me paraît d'une si grande importance, que rien, selon moi, ne devait vous y faire renoncer, pas, quand on vous céderait tout le reste, pas, quand les Conseils voudraient en échange renoncer au droit négatif.

Mais je ne vous dissimulerai pas non plus que ce droit négatif attribué, non pas au petit Conseil, ni même au Soixante, mais au Deux-cents, me paraît si nécessaire au bon ordre, au maintien de toute police, à la tranquillité publique, à la force du gouvernement, que, quand on y voudrait renoncer, vous ne devriez jamais le permettre. S'il n'y a point d'arbitres des plaintes, comment finiront-elles? Si le Conseil général, auteur des lois, veut être aussi juge des faits, vous n'êtes plus citoyens, vous êtes magistrats; c'est l'anarchie d'Athènes, tout est perdu. Que chacun rentre dans sa sphère, et s'y tienne, tout est sauvé. Encore une fois, ne soyez ni négatifs ni représentants;

soyez patriotes, et ne reconnaissez pour vos droits que ceux qui sont utiles à cette petite mais illustre république, que de si dignes citoyens couvrent de gloire.

Ce n'est point, messieurs, à des gens comme vous qu'il faut tout dire. Je ne m'arrêterai point à vous détailler les avantages du projet proposé, dans l'état où vous pouvez raisonnablement demander qu'on le mette, et où les changements à faire sont autant contre vous que pour vous. Je n'ai rien dit, par exemple, de l'abolition du plus grand fléau de votre patrie, de cette autorité devenue héréditaire et tyrannique, usurpée et réunie par des familles qui en abusaient si cruellement. C'est à cette première entrée qu'il faut attendre et repousser au passage tout ce qui est de même sang, ou de même nom; car une fois dans le Conseil, soyez sûrs qu'ils parviendront au syndicat malgré vous; mais ils n'entreront pas dans le Conseil malgré vous: c'est à vous d'y veiller, et cela devient très-facile. Encore une fois, cette observation ni d'autres pareilles ne sont pas de celles qu'on a besoin de vous rappeler; c'est assez d'avoir établi les principes, les conséquences ne vous échapperont pas.

Je me suis hâté, mon bon ami, de vous faire *ab hoc* et *ab hâc* mes petites observations, dans la crainte de les rendre trop tardives. Si je me suis trompé dans cet examen trop précipité, hommes sages et respectables, pardonnez mon erreur à mon zèle: je crois sincèrement que le projet dont il s'agit serait, dans son exécution, favorable à la

liberté, à la tranquillité, à la paix; je crois, de plus, que cette paix vous est très-nécessaire, que les circonstances sont propres à la faire avantageusement, et ne le redeviendront peut-être jamais. Puissé-je en apprendre bientôt l'heureuse nouvelle et mourir de joie au même instant! je mourrais plus heureusement que je n'ai vécu. Je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE DCCCXIV.

A M. DU PEYROU.

10 février 1768.

Votre n° 5, mon cher hôte, me donne le plaisir impatiemment attendu d'apprendre votre heureuse arrivée, dont je félicite bien sincèrement l'excellente maman et tous vos amis. Vous aviez tort, ce me semble, d'être inquiet de mon silence. Pour un homme qui n'aime pas à écrire, j'étais assurément bien en règle avec vous qui l'aimez. Votre dernière lettre était une réponse; je la reçus le dimanche au soir: elle m'annonçait votre départ pour le mardi matin, auquel cas il était de toute impossibilité qu'une lettre que je vous aurais écrite à Paris vous y pût trouver encore, et il était naturel que j'attendisse, pour vous écrire à Neuchâtel, de vous y savoir arrivé, la neige ou d'autres accidents, dans cette saison, pouvant vous arrêter en route. Ma santé, du reste, est à peu près comme

quand vous m'avez quitté; je garde mes tisons; l'indolence et l'abattement me gagnent : je ne suis sorti que trois fois depuis votre départ, et je suis rentré presque aussitôt. Je n'ai plus de cœur à rien, pas même aux plantes. Manoury, plus noir de cœur que de barbe, abusant de l'éloignement et des distractions de son maître, ne cesse de me tourmenter, et veut absolument m'expulser d'ici; tout cela ne rend pas ma vie agréable; et quand elle cesserait d'être orageuse, n'y voyant plus même un seul objet de désir pour mon cœur, j'en trouverais toujours le reste insipide.

Mademoiselle Renou, qui n'attendait pas moins impatiemment que moi des nouvelles de votre arrivée, l'a apprise avec la plus grande joie, que votre bon souvenir augmente encore. Pas un de nos déjeûners ne se passe sans parler de vous; et j'en ai un renseignement mémorial toujours présent dans le pot-de-chambre qui vous servait de tasse, et dont j'ai pris la liberté d'hériter.

J'ai reçu votre vin, dont je vous remercie, mais que vous avez eu tort d'envoyer : il est agréable à boire; mais pour naturel, je n'en crois rien. Quoi qu'il en soit, il arrivera de cette affaire comme de beaucoup d'autres, que l'un fait la faute et que l'autre la boit.

Rendez, je vous prie, mes salutations et amitiés à tous vos bons amis et les miens, surtout à votre aimable camarade de voyage à qui je serai toujours obligé. Mes respects, en particulier, à la reine des mères, qui est la vôtre, et aussi à la reine des

femmes, qui est madame de Luze. Je suis bien fâché de n'avoir pas un lacet à envoyer à sa charmante fille, bien sûr qu'elle méritera de le porter.

Il faut finir, car la bonne madame Chevalier est pressée et attend ma lettre. Je prends l'unique expédient que j'ai de vous écrire d'ici en droiture, en vous adressant ma lettre chez M. Junet. Adieu, mon cher hôte; je vous embrasse et vous recommande, sur toute chose, l'amusement et la gaieté: vous me direz, Médecin, guéris-toi toi-même; mais les drogues pour cela me manquent, au lieu que vous les avez.

J'ai tant lanterné que la bonne dame est partie, et ma lettre n'ira que demain peut-être, ou du moins ne marchera pas aussi sûrement.

LETTRE DCCCXV.

A M. D'IVERNOIS.

Du château de Trye, ce 23 février 1768.

Je reçois, mon bon ami, avec votre lettre du 17, le mémoire que vous y avez joint; et quand je serais en état d'y faire les observations que vous me demandez, il est clair que le temps me manquerait pour cela, puisque cette lettre, écrite sur le moment même, aura peine, supposé même que rien n'en suspende la marche, à vous arriver avant le 28. Mais, mon excellent ami, je sens que ma mémoire est éteinte, que ma tête est en confusion,

que de nouvelles idées n'y peuvent plus entrer, qu'il me faut même un temps et des efforts infinis pour reprendre la trace de celles qui m'ont été familières. Je ne suis plus en état de comparer, de combiner; je ne vois qu'un nuage en parcourant votre mémoire; je n'y vois qu'une chose claire, que je savais, mais qui m'est bien confirmée, c'est que les rédacteurs de ce mémoire sont assez instruits, assez éclairés, assez sages pour faire par eux-mêmes une besogne tout aussi bonne qu'elle peut l'être, et que, dans l'objet qui les occupe, ils n'ont besoin que de temps, et non pas de conseils, pour la rendre parfaite. J'y vois bien clairement encore que, comme je l'avais prévu, la précipitation de ma lettre précédente, et l'ignorance d'une foule de choses qu'il fallait savoir m'y ont fait tomber dans de grandes bévues, dont vous en relevez dans votre lettre une qui maintenant me saute aux yeux.

Cependant je suis dans la plus intime persuasion que votre état a le plus grand besoin d'une prompte pacification, et que de plus longs délais vous peuvent précipiter dans les plus grands malheurs. Dans cette position, il me vient une idée qui doit sûrement être venue à quelqu'un d'entre vous, et dont je ne vois pas pourquoi vous ne feriez pas usage, parce qu'elle peut avoir de grands avantages sans aucun inconvénient. Ce serait, pour vous donner le temps de peser un ouvrage qui demande cependant la plus prompte exécution, de faire un réglement provisionnel qui n'eût force de loi que

pour vingt ans, durant lesquels on aurait le temps d'en observer la force et la marche, et au bout desquels il serait abrogé, modifié, ou confirmé, selon que l'expérience en aurait fait sentir les inconvénients ou les avantages. Pour moi, je n'aperçois que ce seul expédient pour concilier la diligence avec la prudence; et j'avoue que je n'en aperçois pas le danger. La paix, mes amis, la paix, et promptement, ou je meurs de peur que tout n'aille mal.

Vous ne recevrez point le duplicata de ma lettre par M. Coindet: il n'en a pas été content, et me l'a rendue. Je m'en étais douté d'avance.

L'article IX, page 40, commence par ces mots, *S'il se publiait....* Il faut, ce me semble, ajouter ces deux-ci, *dans l'état;* car, enfin, il me paraît absurde et ridicule que le gouvernement de Genève prétende avoir juridiction sur les livres qui s'impriment hors de son territoire dans tout le reste du monde; et parce que le petit Conseil a fait une fois cette faute, il ne faut pas pour cela la consacrer dans vos lois, d'autant plus que je ne demande, ni ne désire, ni n'approuve que l'on revienne jamais sur cette affaire, puisque ayant fait un serment solennel de ne rentrer jamais dans Genève, si ce petit grief était redressé, il ne dépendrait pas de moi de tirer aucun parti de ce redressement, ce dont je suis bien aise de vous prévenir, de peur que votre zèle amical ne vous inspirât dans la suite quelque démarche inutile sur un point qui doit à jamais rester dans l'oubli.

Au reste, je mets si peu de fierté à cette résolution, que si, par quelque démarche respectueuse, je pouvais ôter une partie du levain d'aigreur qui fermente encore, je la ferais de tout mon cœur.

Je finis à la hâte ce griffonnage, que je n'ai pas même le temps de relire, tant je suis pressé de le faire partir.

Eh mon Dieu! cher ami, j'oublie de vous parler de ce que vous avez fait pour ma bonne tante, et de l'argent que vous avez avancé pour moi. Hélas! je suis si occupé de vous, que je ne songe pas même à ce que vous faites pour moi. Mais, mon digne ami, vous connaissez mon cœur, je m'en flatte, et vous êtes bien sûr que cet oubli ne durera pas long-temps. Ah! plaise au ciel que votre première lettre m'annonce une bonne nouvelle! Si je tarde encore un instant, ma lettre n'est plus à temps. Je vous embrasse.

LETTRE DCCCXVI.

A MADAME LA COMTESSE DE BOUFFLERS.

Le 25 février 1768.

Je vieillis dans les ennuis, mon ame est affaiblie, ma tête est perdue; mais mon cœur est toujours le même: il n'est pas étonnant qu'il me ramène à vos pieds. Madame, vous n'êtes pas exempte de torts envers moi: je sens vivement les miens; mais tant de maux soufferts n'ont-ils rien expié?

Je ne sais pas revenir à demi; vous me connaissez assez pour en être assurée. Ne dois-je donc plus rien espérer de vous? Ah! madame, rentrez en vous-même, et consultez votre ame noble. Voyez qui vous sacrifiez, et à qui! Je vous demande une heure entre le ciel et vous pour cette comparaison. Souvenez-vous du temps où vous avez tout fait pour moi. Combien vos soins bienfaisants seront honorés un jour! Eh! pourquoi détruire ainsi votre propre ouvrage? pourquoi vous en ôter tout le prix? Pensez que, dans l'ordre naturel, vous devez beaucoup me survivre, et qu'enfin la vérité reprendra ses droits. Les hommes fins et accrédités peuvent tout pendant leur vie; ils fascinent aisément les yeux de la multitude, toujours admiratrice de la prospérité : mais leur crédit ne leur survit pas, et sa chute met à découvert leurs intrigues. Ils peuvent produire une erreur publique, mais ils ne la peuvent éterniser; et j'ose prédire que vous verrez tôt ou tard ma mémoire en honneur. Faudra-t-il qu'alors mon souvenir, fait pour vous flatter, vous trouble? Faudra-t-il que vous vous disiez en vous-même : J'ai vu sans pitié traîner, étouffer dans la fange, un homme digne d'estime, dont les sentiments avaient bien mérité de moi? Non, madame, jamais la générosité que je vous connais ne vous permettra d'avoir un pareil reproche à vous faire. Pour l'amour de vous, tirez-moi de l'abîme d'iniquités où je suis plongé. Faites-moi finir mes jours en paix : cela dépend de vous, et fera la gloire et la douceur des vôtres. Les

motifs que je vous présente vous montrent de quelle espèce sont ceux que je crois faits pour vous émouvoir. De toutes les réparations que je pouvais vous faire, voilà, madame, celle qui m'a paru la plus digne de vous et de moi.

OBSERVATION. — La liaison entre madame de Boufflers et le prince de Conti, qui avait donné la jouissance du château de Trye à Rousseau, devait faire supposer à celui-ci qu'elle était toujours la même à son égard. Il est probable que le commérage et les tracasseries de Thérèse commençaient déjà à lui rendre cette demeure désagréable, et que, voulant en sortir, il cherchait un moyen de faire connaître au prince les motifs qui devaient le justifier et le déterminer à renoncer à la généreuse hospitalité qu'il en recevait.

LETTRE DCCCXVII.

A M. DU PEYROU.

3 mars 1768.

Votre n° 6, mon cher hôte, m'afflige en m'apprenant que vous avez un nouveau ressentiment de goutte, assez fort pour vous empêcher de sortir. Je crois bien que ces petits accès plus fréquents vous garantiront de grandes attaques. Mais comme l'un de ces deux états est aussi incommode que l'autre est douloureux, je ne sais si vous vous accommoderiez d'avoir ainsi changé vos grandes douleurs en petite monnaie; mais il est à présumer que ce n'est qu'une queue de cette goutte effarou-

chée, et que tout reprendra dans peu son cours naturel. Apprenez donc, une fois pour toutes, à ne vouloir pas guérir malgré la nature; car c'est le moyen presque assuré d'augmenter vos maux.

A mon égard, les conseils que vous me donnez sont plus aisés à donner qu'à suivre. Les herborisations et les promenades seraient en effet de douces diversions à mes ennuis, si elles m'étaient laissées; mais les gens qui disposent de moi n'ont garde de me laisser cette ressource. Le projet dont MM. Manoury et Deschamps sont les exécuteurs demande qu'il ne m'en reste aucune. Comme on m'attend au passage, on n'épargne rien pour me chasser d'ici, et il paraît que l'on veut réussir dans peu, de manière ou d'autre. Un des meilleurs moyens que l'on prend pour cela est de lâcher sur moi la populace des villages voisins. On n'ose plus mettre personne au cachot, et dire que c'est moi qui le veux ainsi; mais on a fermé, barré, barricadé le château de tous les côtés : il n'y a plus ni passage ni communication par les cours ni par la terrasse; et, quoique cette clôture me soit très-incommode à moi-même, on a soin de répandre, par les gardes et par d'autres émissaires, que c'est le Monsieur du château qui exige tout cela pour faire pièce aux paysans. J'ai senti l'effet de ce bruit dans deux sorties que j'ai faites, et cela ne m'excitera pas à les multiplier. J'ai prié le fermier de me faire faire une clef de son jardin, qui est assez grand, et ma résolution est de borner mes promenades à ce jardin et au petit jardin du prince, qui, comme vous sa-

vez, est grand comme la main et enfoncé comme un puits. Voilà, mon cher hôte, comment, au cœur du royaume de France, les mains étrangères s'appesantissent encore sur moi. A l'égard du patron de la case, on l'empêche de rien savoir de ce qui se passe et de s'en mêler. Je suis livré seul et sans ressource à ma constance et à mes persécuteurs. J'espère encore leur faire voir que la besogne qu'ils ont entreprise n'est pas si facile à exécuter qu'ils l'ont cru. Voilà bien du verbiage pour deux mots de réponse qu'il vous fallait sur cet article. Mais j'eus toujours le cœur expansif; je ne serai jamais bien corrigé de cela, et votre devise ne sera jamais la mienne.

J'ai découvert avec une peine infinie les noms de botanique de plusieurs plantes de Garsault. J'ai aussi réduit, avec non moins de peine, les phrases de Sauvages à la nomenclature triviale de Linnæus, qui est très-commode. Si le plaisir d'avoir un jardin vous rend un peu de goût pour la botanique, je pourrai vous épargner beaucoup de travail pour la synonymie, en vous envoyant pour vos exemplaires ce que j'ai noté dans les miens; et il est absolument nécessaire de débrouiller cette partie critique de la botanique pour reconnaître la même plante, à qui souvent chaque auteur donne un nom différent.

Je ne vous parle point de vos affaires publiques; non que je cesse jamais d'y prendre intérêt, mais parce que cet intérêt, borné par ses effets à des vœux aussi vrais qu'impuissants de voir bientôt ré-

tablir la paix dans toutes vos contrées, ne peut contribuer en rien à l'accélérer.

Adieu, mon cher hôte : mes hommages à la meilleure des mères ; mille choses au bon M. Jeannin, et à tous ceux qui m'aiment, et à tous ceux que vous aimez.

LETTRE DCCCXVIII.

A M. MOULTOU.

A Trye, par Gisors, le 7 mars 1768.

Comme j'ignore, monsieur, ce que M. Coindet a pu vous écrire, je veux vous rendre compte moi-même de ce que j'ai fait. Sitôt qu'il m'eut envoyé votre première lettre, j'en écrivis une à M. d'Ivernois, le seul correspondant que je me sois laissé à Genève, et auquel même, depuis mon funeste départ pour l'Angleterre, je n'avais pas écrit plus de cinq ou six fois. Cette lettre, raisonnée de mon mieux, mais pressante et impartiale autant qu'il était possible, péchait en plusieurs points faute de connaissance de la situation de vos affaires, dont je ne savais absolument rien que ce qui en était dit dans la vôtre. J'y blâmais fortement le grabeau proposé; j'y proposais le projet du Conseil, dont j'avais l'extrait dans votre lettre, comme excellent en lui-même, sauf quelques changements et additions, les unes favorables, les autres contraires aux représentants, selon qu'il m'avait paru nécessaire

pour faire un tout plus solide et bien pondéré. J'avais écrit cette lettre à la hâte, elle était très-longue : je l'envoyai ouverte à M. Coindet, le priant de la faire passer à son adresse, et de vous en envoyer en même temps une copie. Quelques jours après il me marqua n'avoir rien fait de tout cela, parce qu'il ne trouvait pas que cette lettre allât à son but. Il est venu me voir, et je me la suis fait rendre : j'offre de vous l'envoyer quand il vous plaira, afin que vous en puissiez juger vous-même. Comme le moment pressait, et que je prévoyais un peu ce qu'a fait M. Coindet, j'avais envoyé en même temps le brouillon de la même lettre, en duplicata, directement à M. d'Ivernois, dont les amis ne l'ont pas non plus approuvée; et il m'est arrivé ce qu'il arrive ordinairement à tout homme impartial entre deux partis échauffés, qui cherche sincèrement l'intérêt commun et ne va qu'au bien de la chose; j'ai déplu également des deux côtés. Voyant les esprits si peu disposés encore à se rapprocher, et sentant toutefois combien la plus prompte pacification vous est à tous importante et nécessaire, j'ai eu depuis une autre idée que j'ai communiquée encore à M. d'Ivernois ; mais je ne sais s'il aura reçu ma lettre : ce serait de tâcher du moins de faire un réglement provisionnel pour vingt ans, au bout desquels on pourrait l'annuler ou le confirmer, selon qu'on l'aurait reconnu bon ou mauvais à l'usage : on doit tout faire pour apaiser ce moment de chaleur qui peut avoir les suites les plus funestes. Quand on ne se fera plus un devoir cruel

de m'affliger, quand je ne serai plus, et que les circonstances seront changées, les esprits se rapprocheront naturellement, et chacun sentira tôt ou tard que son plus vrai bien n'est que dans le bien de la patrie.

Vous devez le savoir, monsieur; si j'en avais été cru, non-seulement on n'eût point soutenu les représentations, mais on n'en eût point fait; car naturellement je sentais qu'elles ne pouvaient avoir ni succès ni suite, que tout était contre les représentants, et qu'ils seraient infailliblement les victimes de leur zèle patriotique. J'étais bien éloigné de prévoir le grand et beau spectacle qu'ils viennent de donner à l'univers, et qui, quoi qu'en puissent dire nos contemporains, fera l'admiration de la postérité. Cela devrait bien guérir vos magistrats, d'ailleurs si éclairés, si sages sur tout autre point, de l'erreur de regarder le peuple de Genève comme une populace ordinaire. Tant qu'ils ont agi sur ce faux préjugé, ils ont fait de grandes fautes qu'ils ont bien payées; et je prédis qu'il en sera de même tant qu'ils s'obstineront dans ce mépris très-mal entendu: quand on veut asservir un peuple libre, il faut savoir employer des moyens assortis à son génie, et rien n'est plus aisé; mais ils sont loin de ces moyens-là. Je reviens à moi: le malheur que j'ai eu d'être impliqué dans les commencements de vos troubles m'a fait un devoir, dont je ne me suis jamais départi, de n'être ni la cause ni le prétexte de leur continuation. C'est ce qui m'a empêché d'aller purger le décret

c'est ce qui m'a fait renoncer à ma bourgeoisie, c'est ce qui m'a fait faire le serment solennel de ne rentrer jamais dans Genève, c'est ce qui m'a fait écrire et parler à tous mes amis comme j'ai toujours fait; et j'ai encore renouvelé en dernier lieu, à M. d'Ivernois, les mêmes déclarations que j'ai souvent faites sur cet article, ajoutant même que, s'il ne tenait qu'à une démarche aussi respectueuse qu'il soit possible pour apaiser l'animosité du Conseil, j'étais prêt à la faire hautement et de tout mon cœur: pourvu que vous ayez la paix, rien ne me coûtera, monsieur, je vous proteste, et cela sans espoir d'aucun retour de justice et d'honnêteté de la part de personne. Les réparations qui me sont dues ne me seront faites qu'après ma mort, je le sais, mais elles seront grandes et sincères; j'y compte, et cela me suffit. Malheureusement je ne peux rien, je n'ai nulle espèce de crédit dans Genève, pas même parmi les représentants. Si j'en avais eu, je vous le répète, tout ce qui s'est fait ne se serait point fait. D'ailleurs je ne puis qu'exhorter, mais je ne veux pas tromper: je dirai, comme je le crois, que la paix vaut mieux que la liberté, qu'il ne reste plus d'asile à la liberté sur la terre que dans le cœur de l'homme juste, et que ce n'est pas la peine de se batailler pour le reste; mais quand il s'agira de peser un projet et d'en dire mon sentiment, je le dirai sans déguisement. Encore une fois, je veux exhorter, mais non pas tromper.

Je suis bien aise, monsieur, que vous pensiez

savoir que je suis tranquille, et que cela vous fasse plaisir. Cependant, si vous connaissiez ma véritable situation, vous ne me croiriez pas si hors des mains de M. Hume, et vous ne vous adresseriez pas à M. Coindet pour dire le mal que vous pouvez penser de cet homme-là. Adieu, monsieur: je ferai toujours cas de votre amitié, et je serai toujours flatté d'en recevoir des témoignages; mais comme vous n'ignorez ni mon habitation ni le nom que j'y porte, vous me ferez plaisir de m'écrire directement par préférence, ou de faire passer vos lettres par d'autres mains; et surtout ne soyez jamais la dupe de ceux qui font le plus de bruit de leur grande amitié pour moi. J'oubliais de vous dire que M. Coindet ne m'envoya que le 29, c'est-à-dire le lendemain du Conseil général, votre lettre du 10; que je ne la reçus que le 3 mars, et que par conséquent il n'était plus temps d'en faire usage. Du reste, ordonnez; je suis prêt.

LETTRE DCCCXIX.

A M. D'IVERNOIS.

Au château de Trye, le 8 mars 1768.

Votre lettre, mon ami, du 29, me fait frémir. Ah! cruels amis, quelles angoisses vous me donnez! n'ai-je donc pas assez des miennes? Je vous exhorte, de toutes les puissances de mon ame, de renoncer à ce malheureux grabeau qui sera la cause de votre

perte, et qui va susciter contre vous la clameur universelle qui jusqu'à présent était en votre faveur. Cherchez d'autres équivalents, consultez vos lumières; pesez, imaginez, proposez : mais, je vous en conjure, hâtez-vous de finir, et de finir en hommes de bien et de paix, et avec autant de modération, de sagesse et de gloire que vous avez commencé. N'attendez pas que votre étonnante union se relâche, et ne comptez pas qu'un pareil miracle dure encore long-temps. L'expédient d'un réglement provisionnel peut vous faire passer sur bien des choses qui pourront avoir leur correctif dans un meilleur temps : ce moment court et passager vous est favorable; mais si vous ne le saisissez rapidement, il va vous échapper; tout est contre vous, et vous êtes perdus. Je pense bien différemment de vous sur la chance générale de l'avenir; car je suis très-persuadé que dans dix ans, et surtout dans vingt, elle sera beaucoup plus avantageuse à la cause des représentants, et cela me paraît infaillible : mais on ne peut pas tout dire par lettres, cela deviendrait trop long. Enfin, je vous en conjure derechef, par vos familles, par votre patrie, par tous vos devoirs, finissez et promptement, dussiez-vous beaucoup céder; ne changez pas la constance en opiniâtreté : c'est le seul moyen de conserver l'estime publique que vous avez acquise, et dont vous sentirez le prix un jour. Mon cœur est si plein de cette nécessité d'un prompt accord, qu'il voudrait s'élancer au milieu de vous, se verser dans tous les vôtres pour vous la faire sentir.

Je diffère de vous rembourser les cent francs que vous avez avancés pour moi, dans l'espoir d'une occasion plus commode. Lorsque vous songerez à réaliser votre ancien projet, point de confidents, point de bruit, point de noms, et surtout défiez-vous par préférence de ceux qui font ostentation de leur grande amitié pour moi. Adieu, mon ami: Dieu veuille bénir vos travaux et les couronner! Je vous embrasse.

LETTRE DCCCXX.

A M. LE MARQUIS DE MIRABEAU.

9 mars 1768.

Je ne vous répéterai pas, mon illustre ami, les monotones excuses de mes longs silences, d'autant moins que ce serait toujours à recommencer; car à mesure que mon abattement et mon découragement augmentent, ma paresse augmente en même raison. Je n'ai plus d'activité pour rien; plus même pour la promenade, à laquelle d'ailleurs je suis forcé de renoncer depuis quelque temps. Réduit au travail très-fatigant de me lever ou de me coucher, je trouve cela de trop encore; du reste, je suis nul. Ce n'est pas seulement là le mieux pour ma paresse, c'est le mieux aussi pour ma raison; et comme rien n'use plus vainement la vie que de regimber contre la nécessité, le meilleur parti qui

me reste à prendre, et que je prends, est de laisser faire sans résistance ceux qui disposent ici de moi.

La proposition d'aller vous voir à Fleury est aussi charmante qu'honnète, et je sens que l'aimable société que j'y trouverais serait en effet un spécifique excellent contre ma tristesse. Vos expédients, mon illustre ami, vont mieux à mon cœur que votre morale; je la trouve trop haute pour moi, plus stoïque que consolante; et rien ne me paraît moins calmant pour les gens qui souffrent que de leur prouver qu'ils n'ont point de mal. Ce pélerinage me tente beaucoup, et c'est précisément pour cela que je crains de ne le pouvoir faire : il ne m'est pas donné d'avoir tant de plaisir. Au reste, je ne prévois d'obstacle vraiment dirimant que la durée de mon état présent qui ne me permettrait pas d'entreprendre un voyage, quoique assez court. Quant à la volonté, je vous jure qu'elle y est tout entière, de même que la sécurité. J'ai la certitude que vous ne voudriez pas m'exposer, et l'expérience que votre hospitalité est aussi sûre que douce. De plus, le refuge que je suis venu chercher au sein de votre nation sans précaution d'aucune espèce, sans autre sûreté que mon estime pour elle, doit montrer ce que j'en pense, et que je ne prends pas pour argent comptant les terreurs que l'on cherche à me donner. Enfin, quand un homme de mon humeur, et qui n'a rien à se reprocher, veut bien, en se livrant sans réserve à ceux qu'il pourrait craindre, se soumettre aux précautions suffisantes pour ne les pas forcer à le voir,

assurément une telle conduite marque, non pas de l'arrogance, mais de la confiance; elle est un témoignage d'estime auquel on doit être sensible, et non pas une témérité dont on se puisse offenser: je suis certain qu'aucun esprit bien fait ne peut penser autrement.

Comptez donc, mon illustre ami, qu'aucune crainte ne m'empêchera de vous aller voir. Je n'ai rien altéré du droit de ma liberté, et difficilement ferais-je jamais de ce droit un usage plus agréable que celui que vous m'avez proposé. Mais mon état présent ne me permet cet espoir qu'autant qu'il changera en mieux avec la saison; c'est de quoi je ne puis juger que quand elle sera venue. En attendant recevez mon respect, mes remerciements, et mes embrassements les plus tendres.

LETTRE DCCCXXI.

A M. DE LALANDE.

Mars 1768.

Vous n'êtes pas, monsieur, de ceux qui s'amusent à rendre aux infortunés des honneurs ironiques, et qui couronnent la victime qu'ils veulent sacrifier.

Ainsi, tout ce que je conclus des louanges dont il vous plaît de m'accabler dans la lettre que vous m'avez fait la faveur de m'écrire, est que la générosité vous entraîne à outrer le respect que l'on doit à l'adversité. J'attribue à un sentiment aussi

louable le compte avantageux que vous avez bien voulu rendre de mon Dictionnaire, et votre extrait me paraît fait avec beaucoup d'esprit, de méthode, et d'art. Si cependant vous eussiez choisi moins scrupuleusement les endroits où la musique française est le plus maltraitée, je ne sais si cette réserve eût été nuisible à la chose, mais je crois qu'elle eût été favorable à l'auteur. J'aurais bien aussi quelquefois désiré un autre choix des articles que vous avez pris la peine d'extraire, quelques-uns de ces articles n'étant que de remplissage, d'autres extraits ou compilés de divers auteurs, tandis que la plupart des articles importants m'appartiennent uniquement, et sont meilleurs en eux-mêmes, tels que *Accent*, *Consonnance*, *Dissonance*, *Expression*, *Goût*, *Harmonie*, *Intervalle*, *Licence*, *Opéra*, *Son*, *Tempérament*, *Unité de mélodie*, *Voix*, etc., et surtout l'article *Enharmonique*, dans lequel j'ose croire que ce genre difficile, et jusqu'à présent très-mal entendu, est mieux expliqué que dans aucun autre livre. Pardon, monsieur, de la liberté avec laquelle j'ose vous dire ma pensée; je la soumets avec une pleine confiance à votre décision, qui n'exige pas de vous une nouvelle peine, puisque vous avez été appelé à lire le livre entier, ennui dont je vous fais à la fois mes remerciements et mes excuses.

Je me souviens, monsieur, avec plaisir et reconnaissance de la visite dont vous m'honorâtes à Montmorency, et du désir qu'elle me laissa de jouir quelquefois du même avantage. Je compte parmi les malheurs de ma vie celui de ne pouvoir cultiver

une si bonne connaissance, et mériter peut-être un jour de votre part moins d'éloges et plus de bontés.

LETTRE DCCCXXII.

A M. DU PEYROU.

Le 24 mars 1768.

J'ai répondu, mon cher hôte, à votre n° 6, et il me semble que cette réponse aurait dû vous être parvenue avant le départ de votre n° 7; mais, n'ayant ni mémoire pour me rappeler les dates, ni soin pour suppléer à ce défaut, je ne puis rien affirmer, et je laisse un peu notre correspondance au hasard, comme toutes les choses de la vie, qui, tout bien compté, ne valent pas la sollicitude qu'on prend pour elles. J'approuve cependant très-fort que vous n'ayez pas la même indifférence, et que vous vous pressiez de vouloir mettre en règle nos affaires pécuniaires; je vous avoue même que sur ce point je n'avais consenti à laisser les choses comme elles sont restées, que parce qu'il me semblait qu'à tout prendre, ce qui demeurait dans vos mains valait bien ce qui a passé dans les miennes.

Je n'ai point prétendu, non plus que vous, annuler en partie l'arrangement que nous avions fait ensemble, mais en entier, et vous avez dû voir par ma précédente lettre que la chose ne peut être autrement. Il s'ensuit de cette résiliation, comme vous

avez vu dans mon mémoire, que je vous reste débiteur des cent louis que j'ai reçus de vous, et qu'il faut que je vous restitue, puisque, outre le recueil de tous mes écrits et papiers, qui est entre vos mains, et dont il ne s'agit plus, vous ne croyez pas devoir vous permettre de prendre cette somme sur les trois cents louis que vous avez reçus de Milord Maréchal; j'avais cru, moi, l'y pouvoir assigner, parce qu'enfin si ces trois cents louis appartenaient à quelqu'un, c'était à moi, depuis que Milord Maréchal m'en avait fait présent, que même il me les avait voulu remettre, et que c'était à mon instante prière qu'il avait cherché à m'en constituer la rente par préférence. Vous avez la preuve de cela dans les lettres qu'il m'a écrites à ce sujet, et qui sont entre vos mains avec les autres. D'ailleurs, il me semblait que sans rien changer à la destination de cette rente, quatre ou cinq ans, dont une partie est déjà écoulée, suffisaient pour acquitter ces cent louis. Ainsi, vous laissant nanti de toutes manières, je ne songeais guère à ce remboursement actuel, en quoi j'avais tort; car il est clair que tous ces raisonnements, bons pour moi, ne pouvaient avoir pour vous la même force.

Bref, j'ai reçu de vous cent louis qu'il faut vous restituer; rien n'est plus clair ni plus juste. Il reste à voir, mon cher hôte, par quelle voie vous voulez que je vous rembourse cette somme. Je n'ai pas des banquiers à mes ordres, et je ne puis vous la faire tenir à Neuchâtel; mais je puis, en nous arrangeant, vous la faire payer à Paris, à Lyon,

ou ici : choisissez, et marquez-moi votre décision. J'attends là-dessus vos ordres, et je pense que plus tôt cette affaire sera terminée, et mieux ce sera.

Pour vous punir de ne rien dire de précis sur votre santé, je ne vous dirai rien de la mienne. Dans votre précédente lettre vous étiez content de votre estomac et de votre état, à la goutte près, à laquelle vous devez être accoutumé. Dans celle-ci vous trouvez chez vous la nature en décadence. Pourquoi cela? Parce que vous êtes sourd et goutteux; mais il y a vingt ans que vous l'êtes, et votre état n'est empiré que pour avoir à toute force voulu guérir. On ne meurt point de la surdité, et l'on ne meurt guère de la goutte que par sa faute. Mais vous aimez à vous affubler la tête d'un drap mortuaire; et, d'ici à l'âge de quatre-vingts ans que vous êtes fait pour atteindre, vous passerez votre vie à faire des arrangements pour la mort. Croyez-moi, mon cher hôte, tenez votre ame en état de ne la pas craindre; du reste, laissez-la venir quand elle voudra, sans lui faire l'honneur de tant songer à elle, et soyez sûr que vos héritiers sauront bien arranger vos papiers, sans vous tant tourmenter pour leur en épargner la peine.

Je suis bien obligé à M. Panckoucke de vouloir bien songer à moi dans la distribution de sa traduction de Lucrèce. Je la lirais avec plaisir si je lisais quelque chose; mais vous auriez pu lui dire que je ne lis plus rien. D'ailleurs, je ne vois pas pourquoi vous voulez lui indiquer M. Coindet. Son confrère Guy était plus à sa portée. Vous devez

savoir que je n'aime pas extrêmement que M. Coindet se donne tant de peine pour mes affaires; et, si j'en étais le maître, il ne s'en donnerait plus du tout.

Mademoiselle Renou vous remercie de vos bonnes amitiés, et vous fait les siennes; mettez-nous l'un et l'autre aux pieds de la bonne maman. Je compte répondre à madame de Luze dans ma première lettre; je salue M. Jeannin, et vous embrasse, mon cher hôte, de tout mon cœur.

Je vais aujourd'hui dîner à Gisors, où je suis attendu; et je compte y porter moi-même cette lettre à la poste. Comme il faut tout prévoir, à votre exemple, et que je puis mourir d'apoplexie, au cas que vous n'ayez plus de mes nouvelles par moi-même, adressez-vous à ceux qui seront en possession de ce que je laisse ici; ils vous paieront vos cent louis. Adieu.

LETTRE DCCCXXIII.

A M. D'IVERNOIS.

24 mars 1768.

Enfin je respire; vous aurez la paix, et vous l'aurez avec un garant sûr qu'elle sera solide, savoir, l'estime publique et celle de vos magistrats, qui, vous traitant jusqu'ici comme un peuple ordinaire, n'ont jamais pris, sur ce faux préjugé, que de fausses mesures. Ils doivent être enfin gué-

ris de cette erreur, et je ne doute pas que le discours tenu par le procureur-général en Deux-cents ne soit sincère. Cela posé, vous devez espérer que l'on ne tentera de long-temps de vous surprendre, ni de tromper les puissances étrangères sur votre compte; et ces deux moyens manquant, je n'en vois plus d'autres pour vous asservir. Mes dignes amis, vous avez pris les seuls moyens contre lesquels la force même perd son effet, l'union, la sagesse, et le courage. Quoi que puissent faire les hommes, on est toujours libre quand on sait mourir.

Je voudrais à présent que de votre côté vous ne fissiez pas à demi les choses, et que la concorde une fois rétablie ramenât la confiance et la subordination aussi pleine et entière que s'il n'y eût jamais eu de dissension. Le respect pour les magistrats fait dans les républiques la gloire des citoyens, et rien n'est si beau que de savoir se soumettre après avoir prouvé qu'on savait résister. Le peuple de Genève s'est toujours distingué par ce respect pour ses chefs qui le rend lui-même si respectable. C'est à présent qu'il doit ramener dans son sein toutes les vertus sociales que l'amour de l'ordre établit sur l'amour de la liberté. Il est impossible qu'une patrie qui a de tels enfants ne retrouve pas enfin ses pères; et c'est alors que la grande famille sera tout à la fois illustre, florissante, heureuse, et donnera vraiment au monde un exemple digne d'imitation. Pardon, cher ami; emporté par mes désirs, je fais ici sottement le prédicateur; mais après avoir vu ce que vous étiez, je suis plein

de ce que vous pouvez être. Des hommes si sages n'ont assurément pas besoin d'exhortation pour continuer à l'être; mais moi, j'ai besoin de donner quelque essor aux plus ardents vœux de mon cœur.

Au reste, je vous félicite en particulier d'un bonheur qui n'est pas toujours attaché à la bonne cause, c'est d'avoir trouvé pour le soutien de la vôtre des talents capables de la faire valoir. Vos mémoires sont des chefs-d'œuvre de logique et de diction. Je sais quelles lumières règnent dans vos cercles, qu'on y raisonne bien, qu'on y connaît à fond vos édits; mais on n'y trouve pas communément des gens qui tiennent ainsi la plume: celui qui a tenu la vôtre, quel qu'il soit, est un homme rare; n'oubliez jamais la reconnaissance que vous lui devez.

A l'égard de la réponse amicale que vous me demandez sur ce qui me regarde, je la ferai avec la plus pleine confiance. Rien dans le monde n'a plus affligé et navré mon cœur que le décret de Genève. Il n'en fut jamais de plus inique, de plus absurde, et de plus ridicule. Cependant il n'a pu détacher mes affections de ma patrie, et rien au monde ne les en peut détacher. Il m'est indifférent, quant à mon sort, que ce décret soit annulé ou subsiste, puisqu'il ne m'est possible en aucun cas de profiter de mon rétablissement; mais il ne me serait pourtant pas indifférent, je l'avoue, que ceux qui ont commis la faute sentissent leur tort, et eussent le courage de le réparer. Je crois qu'en

pareil cas j'en mourrais de joie, parce que j'y verrais la fin d'une haine implacable, et que je pourrais de bonne grace me livrer aux sentiments respectueux que mon cœur m'inspire, sans crainte de m'avilir. Tout ce que je puis vous dire à ce sujet est que si cela arrivait, ce qu'assurément je n'espère pas, le Conseil serait content de mes sentiments et de ma conduite, et il connaîtrait bientôt quel immortel honneur il s'est fait. Mais je vous avoue aussi que ce rétablissement ne saurait me flatter s'il ne vient d'eux-mêmes; et jamais, de mon consentement, il ne sera sollicité. Je suis sûr de vos sentiments; les preuves m'en sont inutiles: mais celles des leurs me toucheraient d'autant plus que je m'y attends moins. Bref, s'ils font cette démarche d'eux-mêmes, je ferai mon devoir; s'ils ne la font pas, ce ne sera pas la seule injustice dont j'aurai à me consoler; et je ne veux pas, en tout état de cause, risquer de servir de pierre d'achoppement au plus parfait rétablissement de la concorde.

Voici un mandat sur la veuve Duchesne pour les cent francs que vous avez bien voulu avancer à ma bonne vieille tante. Je vous redois autre chose, mais malheureusement je n'en sais pas le montant.

LETTRE DCCCXXIV.

A MADAME LA COMTESSE DE BOUFFLERS.

Trye, 24 mars 1768.

Votre lettre me touche, madame, parce que j'y crois reconnaître le langage du cœur; ce langage qui, de votre part, m'eût rendu le plus heureux des hommes, et à bien peu de frais. Mais, n'espérant plus rien, et ne sachant plus même que désirer, je ne vous importunerai plus de mes plaintes. Si mon sort, quel qu'il soit, vous en arrachait quelqu'une, je m'en croirais moins malheureux.

La lettre de M. le prince de Conti me met en grande peine sur son état actuel. Oserais-je espérer, madame, que vous voudrez bien m'en faire écrire un mot par quelqu'un de vos gens, ou ceux de son altesse?

Je finis brusquement, étant attendu pour aller à Gisors.

Observation. — Il paraît que Jean-Jacques avait toujours sur le cœur la lettre que lui avait écrite madame de Boufflers, à l'occasion de sa rupture avec David Hume, et que nous avons rapportée dans le récit de cette querelle. (*Histoire de J. J. Rousseau*, tome I.) S'il avait connu celle de cette dame à son ennemi, il aurait admiré la noble franchise de son caractère, au lieu de lui faire des reproches.

LETTRE DCCCXXV.

A M. LE DUC DE CHOISEUL.

A Trye, le 27 mars 1768.

NOTA. — Cette lettre, la seule de Jean-Jacques au duc de Choiseul [1], mérite une attention particulière, et, pour être bien comprise, a besoin de quelques éclaircissements. Il est nécessaire de savoir à quelle occasion elle fut écrite, et de connaître les rapports qui existèrent entre l'auteur d'*Émile* et le ministre le plus célèbre du 18e siècle.

M. Le duc de Choiseul venait quelquefois souper à Montmorency chez le maréchal de Luxembourg, dans le temps où Rousseau passait plusieurs heures de la journée avec ce maréchal. Le ministre ayant appris de M. de Luxembourg les débuts de Jean-Jacques dans la carrière diplomatique, et ses relations avec M. de Montaigu, ambassadeur à Venise, témoigna quelques regrets de ce qu'il avait abandonné cette carrière, et le désir de l'y faire rentrer. Rousseau, sensible à cette marque de bienveillance, *s'affectionna* au duc de Choiseul, et ce sentiment accrut la haute estime qu'il avait pour ses talents. Le ministre venait de faire signer le pacte de famille qui mettait le sceau à sa gloire, et paraissait, dit Jean-Jacques, *annoncer un homme d'état du premier ordre*. Ce pacte, en effet, dans lequel les princes de la maison de Bourbon se garantissent mutuellement leurs trônes, a, même aujourd'hui, cela de remar-

[1] Il a dû lui en écrire une autre pour obtenir un passeport en 1769, mais elle n'a pas été conservée. L'autographe de celle-ci est entre les mains de M. Beuchot. L'écriture en est soignée. M. Beuchot la tenait de monsieur le cardinal de Beausset. Nous ignorons comment elle était passée dans les mains de ce prélat : elle est parfaitement conservée ; ce qui prouve que le ministre et le cardinal y mettaient quelque prix.

quable, qu'il semble avoir servi de base ou de modèle au pacte bien plus fameux et bien plus important que nous avons vu conclure sous nos yeux.

« Plein de reconnaissance pour les bontés de M. de Choiseul, « dit Rousseau, ignorant d'ailleurs totalement dans sa retraite, « ses goûts et sa manière de vivre, il le regardait d'avance « comme le vengeur du public; et mettant alors la dernière « main au *Contrat social*, il marqua dans un seul trait ce qu'il « pensait des précédents ministères et de celui qui commençait « à les éclipser. Il manqua dans cette occasion, comme il le re- « marque lui-même, à sa plus constante maxime, et de plus, « ne songea pas que quand on veut louer et blâmer fortement « dans un même article sans nommer les gens, il faut tellement « approprier la louange à ceux qu'elle regarde, que le plus « ombrageux amour propre ne puisse y trouver de quiproquo. »

Jean-Jacques oublia tellement cette maxime, que, même aujourd'hui que nous possédons tous les renseignements désirables, la louange ne paraît nullement *appropriée à celui qu'elle regarde*, ainsi qu'on pourra le voir dans le passage où elle est insérée et que nous rapporterons dans l'une des notes de cette lettre.

Le *Contrat social* parut quelque temps avant l'*Émile*. Des officieux ne manquèrent pas de faire remarquer au duc de Choiseul le passage qui le concernait, en l'interprétant à leur manière, c'est-à-dire, en détournant l'allusion, de sorte que dans *l'article où le blâme et la louange étaient fortement* distribués, le ministre pût se méprendre au point de se croire l'objet du premier et non de la seconde. Quand il ne l'eût pas fait, il était toujours désagréable pour lui que d'autres commissent cette méprise. En résultat, l'auteur était à ses yeux au moins un maladroit, s'il n'était un malveillant.

Dans les premiers jours de juin 1762, il fut question de ce passage entre Jean-Jacques et le maréchal de Luxembourg. Voici ce qu'en rapporte le premier : « Un matin que j'étais seul « avec M. de Luxembourg, il me dit : Avez-vous parlé mal de « M. de Choiseul dans le *Contrat social*? Moi! lui dis-je en re-

« culant de surprise, non, je vous jure; mais j'en ai fait, en « revanche, et d'une plume qui n'est pas louangeuse, le plus bel « éloge que jamais peut-être ministre ait reçu : et tout de suite « je lui rapportai le passage. Et dans l'*Émile ?* reprit-il. Pas un « mot, répondis-je ; il n'y a pas un seul mot qui le regarde. Ah! « dit-il avec plus de vivacité qu'il n'en avait d'ordinaire, il fal- « lait faire la même chose dans l'autre livre, ou être plus clair. « J'ai cru l'être, ajoutai-je, je l'estimais assez pour cela. Il allait « prendre la parole; je le vis prêt à s'ouvrir : il se retint et se « tut. Malheureuse prudence de courtisan, qui, dans les meil- « leurs cœurs, domine l'amitié même! »

Ce fut quelque jours après (le 9 juin) que Rousseau partit pour se mettre à l'abri du décret de prise de corps lancé contre lui, le 8 juin. Il n'eut ni le temps, ni l'occasion de se justifier envers le duc de Choiseul. Accueilli en Suisse par un décret fait neuf jours après celui de Paris, il oublia cet incident qui perdait de son importance à mesure que les condamnations se multipliaient : de la Suisse, dans laquelle il passa trois ans et demi, il se rendit en Angleterre, d'où il revint au mois de mai 1767. Le prince de Conti mit à sa disposition le château de Trye, près de Gisors, et l'y alla voir. Ce fut pendant son séjour chez cet hôte illustre et bienveillant que Jean-Jacques écrivit au duc de Choiseul la lettre qu'on va lire. Cette circonstance me porte à croire que c'est sur les observations du prince que Rousseau se permit cette démarche bien tardive. Le *Contrat social* avait paru au mois d'avril 1762, et six années devaient avoir effacé la louange. Mais le souvenir de l'offense a plus de durée, et c'est probablement cette considération qui fit prendre la plume à Jean-Jacques pour donner les explications qui le justifiaient. Il ne le fit, d'après le début de sa lettre, qu'avec *la certitude d'être écouté;* cette particularité et la promptitude avec laquelle répondit le duc (dès le lendemain), autorisent à croire qu'un personnage avait entrepris de détruire les préventions, et ce personnage influent ne pouvait guère être un autre que le prince de Conti.

MONSEIGNEUR,

Vous daignez m'écouter. De quel poids je me sens soulagé! Si vous eussiez bien voulu me voir, il me semble que je n'aurais eu besoin de vous rien dire et qu'à l'instant vous auriez lu dans mon cœur.

Un mot que me dit M. de Luxembourg [1] à mon départ pour la Suisse autorise le detail dans lequel je vais entrer, et qui serait superflu s'il vous eût rendu ma réponse: mais le meilleur et le plus aimable des hommes n'en fut pas toujours le plus courageux [2].

On vous a donné de quelques passages de mes écrits des interprétations, non-seulement si fausses et si peu naturelles que le public ne s'en est jamais douté; mais si contraires à mes vues, que le seul de ces passages [3] qu'on m'ait cité contient l'éloge

[1] C'est lorsque ce maréchal lui demanda s'il avait parlé mal du duc de Choiseul.

[2] Témoins le genre de protection que donna M. De Luxembourg à Rousseau, lors de l'arrêt du parlement, et qui se borna à favoriser sa fuite avec des circonstances qui prouvent combien le maréchal craignait d'être compromis; le soin qu'il prit de se faire rendre les lettres dans lesquelles il approuvait, et l'impression d'Émile, et la doctrine de cet ouvrage. Si le maréchal, si le prince de Conti, si M. de Malesherbes eússent dit hautement: « M. Rousseau ne voulait « point imprimer *Émile* en France; c'est nous qui l'y avons engagé, « autorisé même en quelque sorte par l'influence que devaient avoir « sur son esprit et le rang que nous occupons et les fonctions (de « directeur de la librairie) dont l'un de nous est revêtu; » croira-t-on que cette déclaration, qui n'eût contenu que *la plus exacte vérité*, n'eût produit aucun effet?

[3] C'est *probablement* le passage suivant. (Voy. tom. v. de la pré-

le plus vrai, le plus grand, j'ose dire le plus digne, que vous recevrez peut-être jamais, et dont trop de modestie a pu seule vous empêcher de sentir l'application. Monsieur le duc, je n'ai point de protestation à vous faire. Je dirai les faits; et vous jugerez.

Tous les ministres qui vous ont précédé depuis long-temps, m'ont paru fort au-dessous de leurs

sente édition, *Contrat social*, liv. III, chap. VI.) « Ceux qui parviennent dans les monarchies, ne sont le plus souvent que de petits « brouillons, de petits fripons, de petits intrigants; à qui les petits « talents qui font, dans les cours, parvenir aux grandes places, ne « servent qu'à montrer au public leur ineptie aussitôt qu'ils y sont « parvenus. Le peuple se trompe bien moins sur ce choix que le « prince; et un homme d'un vrai mérite est presque aussi rare dans « le ministère, qu'un sot à la tête d'un gouvernement républicain. « Aussi, quand par quelque heureux hasard un de ces hommes nés « pour gouverner prend le timon des affaires dans une monarchie « presque abîmée par ces tas de jolis régisseurs, on est tout surpris « des ressources qu'il trouve, et cela fait époque dans un pays. » Non-seulement Jean-Jacques, en s'exprimant ainsi, manquait à sa maxime comme il le dit lui-même, mais il ne songeait pas que l'allusion de la part d'un écrivain du premier ordre, qui n'en fait jamais ni de malignes, ni de louangeuses, devait être difficile à saisir. Ses ennemis pouvaient facilement persuader au ministre que l'auteur le comprenait dans ces *petits fripons et ces petits intrigants*. L'injustice de ce jugement ne suffisait pas pour détromper le ministre, parce que celui qui prononçait ainsi pouvait être injuste. Enfin l'expression dont se servait Rousseau, *quand par quelque heureux hasard*, n'est point assez positive. Il ne dit pas si cet *heureux hasard* est arrivé, ni si le timon des affaires est, dans le moment où il parle, entre les mains d'un homme *né pour gouverner*: enfin, il n'écrivait pas pour le moment: conséquemment l'allusion était sans objet si le duc de Choiseul cessait d'être ministre. En résumé, ses ennemis pouvaient agir comme ils ont fait, sans être dépourvus de motifs. Ils furent cette fois moins injustes que méchants. Aujourd'hui, malgré la lettre de Rousseau, malgré la certitude de l'existence d'un passage relatif au duc de Choiseul, dans le Contrat social, on aurait de la peine à sentir l'allusion, et même on ne l'y soupçonnerait point sans la connaissance de tous ces détails.

places : toutes les personnes, n'importe le sexe[1], qui se sont mêlées de l'administration, n'ont eu, selon moi, que de petites vues, des demi-talents, des passions basses, et de l'avarice plutôt que de l'ambition. Enfin, j'eus pour eux tous un mépris peut-être injuste, mais qui allait jusqu'à la haine, et que je n'ai jamais beaucoup déguisé. Tous mes penchants, au contraire, vous favorisèrent dès le premier instant. Je préjugeai que vous alliez rendre au ministère l'éclat obscurci par ces gens-là, et quand le bruit courut que de vous et d'une des personnes dont je viens de parler, l'un des deux déplacerait l'autre, je fis en votre faveur des vœux qui ne furent pas aussi secrets qu'il l'aurait fallu. Peu

[1] Ici il y a bien une allusion à madame de Pompadour, et je me suis trompé en disant, dans l'*Histoire de Rousseau*, qu'il avait confondu madame de Pompadour avec madame du Barry. Celle-ci ne devint la maîtresse de Louis XV qu'à la fin de 1768, conséquemment après la lettre au duc de Choiseul, et long-temps après la publication du Contrat social. Mais il y a, sur la liaison entre le duc de Choiseul et madame de Pompadour, des récits contradictoires qu'il serait difficile de concilier, sans la supposition d'une de ces intrigues si communes à la cour ; 1° dans la *Biographie universelle*, à l'article *Choiseul*, il est dit que madame de Pompadour *resta toute sa vie attachée à ce ministre, et ne cessa de le lui prouver* : 2° à l'article Louis XV, du même ouvrage, l'auteur (M. de la Cretelle) dit *que la jalousie du duc de Choiseul et celle de la favorite, formaient à la cour deux puissantes cabales, entre lesquelles le roi affectait la neutralité.* Le même auteur, dans son *Histoire de France pendant le 18e siècle*, représente le ministre et la maîtresse du roi comme intimement liés, agissant toujours de concert, et toujours ayant les mêmes intérêts ; ce qui est conforme à la vérité. Il n'en paraît pas moins vrai que chacun avait un parti ; mais les deux chefs s'entendaient secrètement, et s'amusaient dans cette intrigue qui pouvait leur faire connaître leurs véritables amis aux dépens des courtisans : c'est la seule manière d'expliquer comment l'un des deux (du ministre ou de la favorite) pouvait déplacer l'autre.

après M. de Luxembourg, par hasard, vous parla de moi, et sur l'essai que j'avais fait à Venise, vous offrîtes de m'occuper[1]. Je fus d'autant plus sensible à cette offre, que jamais les gens en place ne m'ont gâté par leurs bontés. Environ dans le même temps éclata ce célèbre pacte de famille[2]: quel augure n'en tirai-je point pour une administration qui commençait ainsi! Je mettais alors la dernière main au *Contrat social*[3]: le cœur plein de vous, j'y portai mon jugement et mon pronostic avec une confiance que le temps a confirmée, et que l'avenir ne démentira pas.

Vous qu'honore la vérité, reconnaissez son langage. Le passage dont je viens de vous donner l'explication est le seul où j'aie voulu parler de vous. Si l'on a cherché de sinistres applications à quelque autre, j'en appelle au bon sens pour la réfuter, et je suis prêt à montrer partout ce que j'ai voulu dire. Me serais-je aussi sottement contredit moi-même en faisant l'éloge et la satire du même en même temps? Cela est-il donc dans mon caractère, et m'a-t-on vu quelquefois souffler ainsi de la même bouche le froid et le chaud? Qu'on se figure un étranger à ma place, au sein de la France, où il se plaît, aimant à publier des vérités hardies mais générales, dont jamais ni satire ni nulle appli-

[1] Nous en avons rappelé les circonstances dans la notice qui précède cette lettre.

[2] Signé le 15 août 1761.

[3] Publié dans les premiers mois de 1762, quelque temps avant l'*Émile*.

cation personnelle [1] et maligne n'a souillé les écrits, qui jamais ne repoussa qu'avec décence et dignité les traits envenimés de ses adversaires, et qui fonda toujours sa fière sécurité sur des principes et des maximes irréprochables : concevra-t-on jamais qu'un tel homme, animé jusqu'alors de sentiments grands et nobles, passe tout-à-coup, sans sujet, sans motif, aux derniers termes de la plus brutale, de la plus extravagante férocité; aille provoquer à plaisir l'indignation d'un ministre, l'espoir de la nation, qui vient de marquer pour lui de la bienveillance, et cherche si tard à s'ôter dans ses malheurs l'estime et la commisération du public, qui, tout en aimant la satire, dit avec raison des satiriques punis, *il n'a que ce qu'il mérite?* Je connais les hommes et leurs inconséquences; je sais trop que je n'en suis pas exempt; mais je prononce hautement que celle-là n'est pas dans la nature. D'ailleurs, si j'eusse été capable de penser et d'écrire de telles folies, me serais-je abstenu de les dire, moi, si confiant, si ouvert, si facile à montrer ma pensée en toute chose? La terre est couverte de mes implacables ennemis, qui tous ont été mes amis ou feint de l'être, et cette remarque ajoute au poids de ce que je vais affirmer. Monseigneur, je défie toute

[1] C'est une justice rigoureuse qu'il se rend; et il est en effet remarquable que lorsqu'il a répondu à ses critiques, il laisse de côté la personne pour ne s'occuper que de l'ouvrage, ou, s'il parle de l'auteur, c'est toujours en termes honorables. S'il s'évertue aux dépens de l'abbé Gautier, il ne s'attache qu'à la singularité de sa logique, à la marche que suit ce pauvre critique en copiant celle de Rousseau, et jusqu'à sa prosopopée de Fabricius. Dans sa réplique à l'archevêque, il rend un hommage éclatant aux vertus du prélat.

ame vivante de m'avoir jamais ouï parler de vous et de votre administration qu'avec le plus grand honneur. Enfin, daignez voir comment je suis revenu dans ce pays. Pour aller à Londres, je traversai la France avec un passe-port qu'on disait m'être nécessaire. Sous ma propre direction, j'y suis revenu seul, me livrer pleinement à vous, me jeter dans vos bras, si j'ose ainsi parler, avec empressement, sans précaution, sans crainte, sans autre sûreté que votre humanité et mon innocence, et sachant très-bien que les prétextes ne vous auraient pas manqué pour m'opprimer, si vous l'aviez voulu. Quoique je me sentisse dans votre disgrace, j'ai compté sur votre générosité, et j'ai bien fait. Mais cette conduite prouve la vérité de mon estime, et ce que j'ai pensé de vous dans tous les temps. Un homme qui dans le secret de son cœur se serait senti coupable, eût pu trouver la même sûreté dans le même asile, mais jamais il n'eût osé l'y chercher.

Voilà, monsieur le duc, ce que j'avais à vous dire, et que j'aurais ardemment désiré vous dire de bouche, quoique je ne sache point du tout parler : mais mon cœur eût parlé pour moi, et vous auriez entendu son langage. Sans être exempt d'inquiétude sur la route de ma lettre [1], je ne crains

[1] Ces inquiétudes ne détruisent pas les conjectures que nous avons faites en présumant que c'était d'après les insinuations du prince de Conti que Jean-Jacques écrivit au duc de Choiseul. Elles prouvent seulement que le prince ne se chargea point de faire remettre la lettre. En supposant fondé ce que nous ne donnons que comme une conjecture, il eût été maladroit de laisser croire au ministre que cette

assurément pas qu'une fois parvenue entre vos mains elle puisse jamais me nuire: mais un penchant naturel me faisait espérer, je l'avoue, qu'en me présentant à vous, ce penchant n'agirait pas sur moi seul. Sûr que je n'étais dans votre disgrace que par l'effet d'une erreur, j'ai toujours espéré que cette erreur serait détruite, et que j'aurais enfin quelque part à vos bontés. J'y compte maintenant, j'y ai des droits, j'ose le dire, et je les réclamerai sans rougir; puisque, de toutes les graces que vous pouvez répandre, je n'aspire qu'à celle de jouir sous votre protection du repos et de la liberté que je n'ai point mérité de perdre, et dont je n'abuserai jamais.

Agréez monseigneur, je vous supplie, mon sincère et profond respect.

SIGNÉ J. J. ROUSSEAU.

Si vous m'honorez d'une réponse sous le nom de Renou, trois mots suffisent, *Je vous crois;* et je suis content.

OBSERVATION. — Au haut de cette lettre autographe, sont écrits au crayon par le duc de Choiseul, ces mots, *répondu le* 29. Nous ignorons si cette réponse est telle que la désirait Jean-Jacques. Les plaintes qu'il fait contre ce ministre postérieurement à cette lettre, peuvent paraître sans motif et consé-

démarche était suggérée. Nous devons rappeler cependant qu'il y avait six mois que le prince de Conti était allé voir Jean-Jacques à Trye. Dans la lettre du 9 octobre 1767, on voit que ce prince passa les journées du mardi 4 octobre 1767 et du samedi suivant avec Rousseau. Il n'est point question d'autres visites de sa part dans la correspondance. Mais il n'était pas nécessaire que le prince allât voir Rousseau pour l'engager à écrire au duc de Choiseul.

quemment injustes. Il va même au point de le signaler comme son ennemi personnel, l'accolant à Voltaire dont il lui était impossible de révoquer en doute les intentions malveillantes. Ces plaintes répétées, pourraient faire présumer que la réponse de M. de Choiseul ne fut point aussi favorable que nous le supposons, soit d'après la promptitude avec laquelle il la fit, soit d'après le caractère de ce ministre, qui avait de la grandeur et de la noblesse dans les sentiments. Cependant il est certain que Choiseul aimait beaucoup Voltaire, avec lequel il avait, pendant le séjour de Jean-Jacques en Suisse, une correspondance intime. Nous avons vu un assez grand nombre de lettres du ministre, écrites de sa main, et dans lesquelles il appelle le patriarche de Ferney, *sa chère marmotte*. Quand ce dictateur de la république des lettres parlait de Jean-Jacques, il le désignait sous le nom de *Blaireau*. Les plaisanteries et le langage désobligeant de Voltaire sur le compte de l'auteur d'*Émile* devaient-ils inspirer des préventions au duc? Nous ne l'assurons point, quoique ce résultat soit probable; mais nous n'avons là-dessus aucune donnée.

LETTRE DCCCXXVI.

A M. D'IVERNOIS.

28 mars 1768.

Je ne me pardonnerais pas, mon ami, de vous laisser l'inquiétude qu'a pu vous donner ma précédente lettre sur les idées dont j'étais frappé en l'écrivant. Je fis ma promenade agréablement; je revins heureusement; je reçus des nouvelles qui me firent plaisir; et, voyant que rien de tout ce que j'avais imaginé n'est arrivé, je commence à craindre, après tant de malheurs réels, d'en voir

quelquefois d'imaginaires qui peuvent agir sur mon cerveau. Ce que je sais bien certainement, c'est que, quelque altération qui survienne à ma tête, mon cœur restera toujours le même, et qu'il vous aimera toujours. J'espère que vous commencez à goûter les doux fruits de la paix. Que vous êtes heureux! ne cessez jamais de l'être. Je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE DCCCXXVII.

AU MÊME.

26 avril 1768.

Quoique je fusse accoutumé, mon bon ami, à recevoir de vous des paquets fréquents et coûteux, j'ai été vivement alarmé à la vue du dernier, taxé et payé six livres quatre sous de port. J'ai cru d'abord qu'il s'agissait de quelque nouveau trouble dans votre ville, dont vous m'envoyiez à la hâte l'important et cruel détail; mais à peine en ai-je parcouru cinq ou six lignes, que je me suis tranquillisé, voyant de quoi il s'agissait; et, de peur d'être tenté d'en lire davantage, je me suis pressé de jeter mes six livres quatre sous au feu, surpris, je l'avoue, que mon ami, M. d'Ivernois, m'envoyât de pareils paquets de si loin par la poste, et bien plus surpris encore qu'il m'osât conseiller d'y répondre. Mes conseils, mon bon ami, me paraissent meilleurs que les vôtres, et ne méritaient

assurément pas un pareil retour de votre part.

A mon départ pour Gisors, regardant cette course comme périlleuse, je vous envoyai un billet de cent francs sur madame Duchesne, afin que s'il mésarrivait de moi, vous n'en fussiez pas pour ces cent francs, dont vous m'aviez fait l'avance. Il vous a plu de supposer que cet envoi voulait dire : Ne venez pas. Une interprétation si bizarre est peu naturelle; si je ne vous connaissais, je croirais, moi, qu'elle était de votre part un mauvais prétexte pour ne pas venir, après m'en avoir témoigné tant d'envie; mais je ne suis pas si prompt que vous à mésinterpréter les motifs de mes amis; et je me contenterai de vous assurer, avec vérité, que rien jamais ne fut plus éloigné de ma pensée, en écrivant ce billet, que le motif que vous m'avez supposé.

Si j'étais en état de faire d'une manière satisfaisante la lettre dont vous m'avez dit le sujet, je vous en enverrais ci-joint le modèle; mais mon cœur serré, ma tête en désordre, toutes mes facultés troublées, ne me permettent plus de rien écrire avec soin, même avec clarté; et il ne me reste précisément qu'assez de sagesse pour ne plus entreprendre ce que je ne suis plus en état d'exécuter. Il n'y a point à ce refus de mauvaise volonté, je vous le jure; et je suis désormais hors d'état d'écrire pour moi-même les choses même les plus simples, et dont j'aurais le plus grand besoin.

Je crois, mon bon ami, pour de bonnes raisons, devoir renoncer à la pension du roi d'An-

gleterre; et, pour des raisons non moins bonnes, j'ai rompu irrévocablement l'accord que j'avais fait avec M. du Peyrou. Je ne vous consulte pas sur ces résolutions, je vous en rends compte; ainsi vous pouvez vous épargner d'inutiles efforts pour m'en dissuader. Il est vrai que, faible, infirme, découragé, je reste à peu près sans pain sur mes vieux jours, et hors d'état d'en gagner : mais qu'à cela ne tienne, la Providence y pourvoira de manière ou d'autre. Tant que j'ai vécu pauvre, j'ai vécu heureux; et ce n'est que quand rien ne m'a manqué pour le nécessaire que je me suis senti le plus malheureux des mortels ; peut-être le bonheur, ou du moins le repos que je cherche, reviendra-t-il avec mon ancienne pauvreté. Une attention que vous devriez peut-être à l'état où je rentre serait d'être un peu moins prodigue en envois coûteux par la poste, et de ne pas vous imaginer qu'en me proposant le remboursement des ports, vous serez pris au mot. Il est beaucoup plus honnête avec des amis, dans le cas où je me trouve, de leur économiser la dépense, que d'offrir de la leur rembourser.

Bonjour, mon cher d'Ivernois; je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur.

J'espère que vous n'irez pas inquiéter ma bonne vieille tante sur la suite de sa petite pension. Tant qu'elle et moi vivrons, elle lui sera continuée, quoi qu'il arrive, à moins que je ne sois tout-à-fait sur le point de mourir de faim, et j'ai confiance que cela n'arrivera pas.

P. S. Quand M. du Peyrou me marqua que la salle de comédie avait été brûlée, je craignis le contre-coup de cet accident pour la cause des représentants; mais que ce soit à moi que Voltaire l'impute, je vois là de quoi rire : je n'y vois point du tout de quoi répondre, ni se fâcher. Les amis de ce pauvre homme feraient bien de le faire baigner et saigner de temps en temps.

LETTRE DCCCXXVIII.

A M. DU PEYROU.

A Trye, le 29 avril 1768.

Notre correspondance, mon cher hôte, prend un tour si peu consolant pour des cœurs attristés, qu'il faut du courage pour l'entretenir dans l'état où nous sommes; et le courage qui donne de l'activité n'a jamais été mon fort. Maintenant, prendre une plume est presque au-dessus de mes forces. J'aimerais autant avoir la massue d'Hercule à manier. Ajoutez que l'état où m'arrivent vos lettres me fait voir qu'elles ont bien des inspecteurs avant de me parvenir; il en doit être à peu près de même des miennes, et tout cela n'est pas bien encourageant pour écrire.

L'état dans lequel vous vous sentez est vraiment cruel, d'autant plus que la cause n'en est pas claire, et qu'il n'est pas clair non plus, selon moi, lequel des deux a le plus besoin de traitement de la tête ou

du corps. Depuis ce qui s'est passé ici durant votre maladie et durant votre convalescence ; depuis que je vous ai vu faire à la hâte votre testament, et vous presser de mettre ordre à vos affaires, tandis que vous vous rétablissiez à vue d'œil ; depuis la singulière façon dont je vous ai vu traiter en toute chose avec celui qui n'avait que vous d'ami sur la terre, qui n'avait de confiance qu'en vous seul, qui n'aimait encore la vie que pour la passer avec vous, avec celui enfin dont vous étiez la dernière et la seule espérance ; je vous avoue qu'en résumant tout cela, je me trouve forcé de conclure de deux choses l'une, ou que dans tous les temps j'ai mal connu votre cœur, ou qu'il s'est fait de terribles changements dans votre tête : comme la dernière opinion est plus honnête et plus vraisemblable, je m'y tiens, et cela posé, je ne puis m'empêcher de croire que cette tête un peu tracassée a une très-grande part dans le dérangement de votre machine ; et, si cela est, je tiens votre mal incurable, parce qu'une ame aussi peu expansive que la vôtre ne peut trouver au-dehors aucun remède au mal qu'elle se fait à soi-même. Il se peut très-bien, par exemple, que l'affaiblissement de votre vue ne soit que trop réel, et qu'à force d'avoir voulu rétablir vos oreilles, vous ayez nui à vos yeux. Cependant, si j'étais près de vous, je voudrais, par une inspection scrupuleuse de vos yeux, et surtout du gauche, voir si quelque altération extérieure annonce celle que vous sentez ; et je vous avoue que si je n'apercevais rien au-dehors, j'au-

rais un fort soupçon que le mal est plus à l'autre extrémité du nerf optique qu'à celle qui tapisse le fond de l'œil. Je vous dirais, Consultez sur vos yeux quelqu'un qui s'y connaisse, si ce n'était vous exposer à donner votre confiance à gens qui ont intérêt à vous tromper. Tâchez de voir, mon bon ami, c'est tout ce que je puis vous dire. Vous voilà, ou je me trompe fort, dans le cas où la foi guérit, dans le cas où il faut dire au boiteux : *Charge ton petit lit, et marche.*

Toutes les explications dans lesquelles vous entrez sur nos affaires sont admirables assurément; mais elles n'empêchent pas, ce me semble, qu'ayant nettement refusé de vous rembourser de vos cent louis sur l'argent qui vous a été remis par Milord Maréchal, il ne s'ensuive avec la dernière évidence qu'il faut, ou que je tire de ma poche ces cent louis pour vous les rendre, ou que je vous en reste débiteur. Or je ne veux point vous rester débiteur, et il ne serait pas honnête à vous de vouloir m'y contraindre. Si donc vous persistez à ne pas vouloir vous rembourser des cent louis sur l'argent qui vous a été remis pour moi, il faut bien de nécessité que vous les receviez de moi.

Vous me dites à cela que vous ne pouvez rien changer à la destination de la somme qui vous a été remise, sans le gré du constituant. Fort bien; mais si, comme il pourrait très-bien arriver, le constituant ne vous répond rien, que ferez-vous? Refuserez-vous de vous rembourser de ces cent louis, parce que je ne veux pas recevoir les deux

cents autres? Vous m'avouerez qu'un pareil refus serait un peu bizarre, et qu'il est difficile de voir pourquoi vous serez plus embarrassé de deux cents louis que de trois cents. Vous me pressez de vous répondre catégoriquement si je veux recevoir la rente viagère, oui ou non. Je vous réponds à cela que si vous refusez de vous rembourser sur le capital, je la recevrai jusqu'à la concurrence du paiement des cent louis que je vous dois; que si vous exigez pour cela que je m'engage à la recevoir encore dans la suite, c'est, ce me semble, usurper un droit que vous n'avez point. Je la recevrai, mon cher hôte, jusqu'à ce que vous soyez payé; après cela, je verrai ce que j'aurai à faire; enfin, si vous persistez à vouloir des conditions pour l'avenir, je persiste à n'en vouloir point faire, et vous n'avez qu'à tout garder. Bien entendu qu'aussitôt que la somme qui vous a été remise pour moi, par Milord Maréchal, lui sera restituée, il faudra bien qu'à votre tour vous receviez la restitution des cent louis.

Tout ce que vous me dites sur la solennité nécessaire dans la rupture de notre accord, et sur les raisons que nous aurons à donner de cette rupture me paraît assez bizarre. Je ne vois pas à qui nous serons obligés de rendre compte d'un traité fait entre nous seuls, qui ne regardait que nous seuls, et de sa rupture. Je ne crois pas vos héritiers assez méchants, si je vous survis, pour vouloir me forcer, le poignard sur la gorge, à recevoir une rente dont je ne veux point. Et, supposant

que je fusse obligé de dire pourquoi j'ai dû rompre cet accord, je vous trouve là-dessus des scrupules d'une tournure à laquelle je n'entends rien. On dirait, en vérité, que vous voulez vous faire envers moi un mérite des ménagements que j'avais la délicatesse d'avoir pour vous. Ah! par ma foi, c'en est trop aussi, et il n'est pas permis à une cervelle humaine d'extravaguer à ce point. Prenez votre parti là-dessus, mon cher hôte, et dites hautement tout ce que vous aurez à dire. Pour moi, je vous déclare que désormais je ne m'en ferai pas faute, et que j'ai déjà commencé. Ma conduite là-dessus sera simple, comme en toutes choses; je dirai fidèlement ce qui s'est passé, rien de plus : chacun conclura ensuite comme il jugera à propos.

On dit que les affaires de votre pays vont très-mal, j'en suis vraiment affligé, à cause de beaucoup d'honnêtes gens à qui je m'intéresse. On prétend aussi que M. de Voltaire m'accuse d'avoir brûlé la salle de la comédie à Genève. Voilà, sur mon Dieu, encore une autre accusation, dont très-assurément je ne me défendrai pas. Il faut avouer que depuis mon voyage d'Angleterre, me voilà travesti en assez joli garçon! Ma foi, c'est trop faire le rôle d'Héraclite; je crois qu'à bien peser la manière dont on mène les hommes, je finirai par rire de tout. Adieu, mon cher hôte, je vous embrasse.

LETTRE DCCCXXIX.

AU MÊME.

À Trye, le 10 juin 1768.

Je vois, mon cher hôte, que nos discussions, au lieu de s'éclaircir, s'embrouillent. Comme je n'aime pas les chicanes, je reviens à cette affaire aujourd'hui pour la dernière fois. Je trouve le désir que vous avez de la mettre en règle fort raisonnable ; mais je ne vois pas que vous preniez les moyens d'en venir à bout.

En exécution d'un accord entre nous, qui n'existe plus, j'ai reçu de vous cent louis, qu'il faut, par conséquent, que je vous restitue. Vous avez, de votre côté, le dépôt de mes écrits, tant imprimés que manuscrits, de toutes mes lettres et papiers, tous les matériaux nécessaires pour écrire ma triste vie, dont le commencement vous est aussi parvenu. Vous avez de plus reçu trois cents louis de Milord Maréchal, pour le capital d'une rente viagère dont il m'a fait le présent.

Dans cet état, j'ai cru et jose croire encore pouvoir acquitter ces cent louis avec ce qui reste entre vos mains, quoique je renonçasse à la rente viagère, et cette renonciation, loin d'être un obstacle à cet arrangement, devait le favoriser, parce que, prenant cette somme sur le capital ou sur la rente, à votre choix, j'acceptais avec respect et reconnais-

sance cette partie du don de Milord Maréchal, et que ce ne pouvait pas être à vous de me dire : *Acceptez le tout ou rien.*

Je vous proposai donc premièrement de prendre ces cent louis sur le capital. A cela vous m'objectâtes que vous ne pouviez rien changer à la destination de ce fonds, sans le consentement de celui qui vous l'avait remis. Le consentement de Milord Maréchal vous ayant donc paru nécessaire n'a cependant point été obtenu, par la raison qu'il n'a point été demandé. Ainsi, voilà un obstacle.

Je vous proposai ensuite de laisser subsister la rente viagère jusqu'à ce que ces cent louis fussent acquittés, sauf à voir après comment on ferait; et cet arrangement était d'autant plus naturel, qu'étant usé de chagrins, de maux; et déjà sur l'âge, ma mort, dans l'intervalle, pouvait dénouer la difficulté. Vous n'avez fait aucune réponse à cet article, qui n'avait besoin du consentement de personne, puisqu'il n'était que l'exécution fidèle des intentions du constituant.

Mais, au lieu de ce second article, sur lequel vous n'avez rien dit, voici une difficulté nouvelle que vous avez élevée sur le premier. Je la transcris ici mot pour mot de votre lettre.

« Observez que vous n'êtes pas le seul intéressé
« dans cette affaire, et que la rente est réversible
« à une autre personne après vous, et cela pour
« les deux tiers. Cette considération seule doit, ce
« me semble, décider la question entre nous. »

C'était là, mon cher hôte, une observation qu'il

m'était difficile de faire, puisque cet article de votre lettre est la première nouvelle que j'aie jamais eue de cette prétendue réversion. Cette clause, il est vrai, faisait partie du traité qui était entre vous et moi, mais elle n'avait rien de commun, que je sache, avec la constitution de Milord Maréchal; et, si elle eût existé, il n'est pas concevable que ni lui ni vous ne m'en eussiez jamais dit un seul mot. Elle n'est pas même compatible avec la quotité de la somme constituée, attendu qu'une telle clause, vous rendant la rente plus onéreuse, eût exigé un fonds plus considérable, et Milord Maréchal est trop galant homme pour vouloir être généreux à vos dépens. Ainsi, à moins que je n'aie la preuve péremptoire de cette réversion, vous me permettrez de croire qu'elle n'existe pas, et que, par défaut de mémoire, vous aurez confondu une clause du traité annulé avec une constitution de rente, où il n'en a jamais été question.

Je dirai plus: quand même cette clause existerait réellement, loin d'empêcher l'exécution de l'arrangement proposé, elle en leverait les difficultés, et le favoriserait pleinement; car ôtez du capital les cent louis que j'assigne pour votre remboursement, reste précisément le capital des quatre cents livres de rente que vous pouvez payer dès à présent à celle à qui elles sont destinées, comme si j'étais déjà mort. Cette solution répond à tout.

Mais je crains que, puisque vous voilà en train de scrupules, vous n'en ayez tant, que notre ar-

rangement définitif ne soit pas prêt à se faire. Pour moi, je vous déclare que non-seulement rien ne me presse, mais que je consens de tout mon cœur à laisser toujours les choses sur le pied où elles sont, croyant, dans cet état, pouvoir en sûreté de conscience ne pas me regarder comme votre débiteur.

Quant à mes écrits et papiers qui sont entre vos mains, ils y sont bien; permettez que je les y laisse, résolu de ne les plus revoir et de ne m'en remêler de ma vie. Ce recueil, s'il se conserve, deviendra précieux un jour; s'il se démembre, il s'y trouve suffisamment d'ouvrages manuscrits pour en tirer d'un libraire le remboursement des avances que vous m'avez faites. Si vous prenez ce parti, j'exige ou que rien ne paraisse de mon vivant, ou que rien ne porte mon nom, ni présent, ni passé. Au reste, il n'y a pas un de ces écrits qui soit suspect en aucune manière, et qui ne puisse être imprimé à Paris, même avec privilége et permission. Le parti qui me conviendrait le mieux, je vous l'avoue, serait que tout fût livré aux flammes, et c'est même ce que je vous prie instamment et positivement de faire. Si vous voyez enfin quelque moyen de vous rembourser de vos avances sur le fonds qui est entre vos mains, que je n'entende plus parler de ces malheureux papiers, je vous en supplie; que je n'aie plus d'autre soin que de m'armer contre les maux que l'on me destine encore, et que de chercher à mourir en paix, si je puis. *Amen.*

Le tour qu'ont pris vos affaires publiques m'afflige, mais ne me surprend point. J'ai vu depuis long-temps, et je vous le dis ici dès votre arrivée, que le pays où vous êtes ne servait que de prétexte à de plus grands projets, et c'est ce qui doit, en quelque façon, consoler ceux qui l'habitent; car, de quelque manière qu'ils se fussent conduits, l'événement eût été le même, et il n'en serait arrivé ni plus ni moins. Vous avez eu le projet d'en sortir; je crois que ce projet serait bon à exécuter, à tout risque, si vous aimez la tranquillité. Je sais que la bonne maman n'en sortirait pas sans peine; mais il y a eu déjà des spectacles qui devraient aider à la déterminer. Je regretterais pour elle et pour vous votre maison, ce beau lac, votre jardin; mais la paix vaut mieux que tout; et je sais cela mieux que personne, moi qui fais tout pour elle, et qui ne me rebute pas même par l'impossibilité certaine de l'obtenir.

A propos de jardin, avez-vous fait semer dans le vôtre ma graine d'*apocyn?* J'en ai fait semer et soigner ici sur couche et sous cloche, et j'ai eu toutes les peines du monde d'en sauver quelques pieds qui languissent; je crains qu'il n'en vienne aucun à bien. Je n'aurais jamais cru cette plante si difficile à cultiver. En revanche, j'ai semé dans le petit jardin du *carthamus lanatus* qui vient à merveille, des *medicagoscutellata* et *intertexta*, qui sont déjà en fleurs, et dont je compte chaque jour les brins, les poils, les feuilles, avec des ravissements toujours nouveaux. Je suis occupé main-

tenant à mettre en ordre un très-bel herbier, dont un jeune homme est venu ici me faire présent, et qui contient un très-grand nombre de plantes étrangères et rares, parfaitement belles et bien conservées. Je travaille à y fondre mon petit herbier que vous avez vu, et dont la misère fait mieux ressortir la magnificence de l'autre. Le tout forme dix grands cartons ou volumes *in-folio*, qui contiennent environ quinze cents plantes, près de deux mille en comptant les variétés. J'y ai fait faire une belle caisse pour pouvoir l'emporter partout commodément avec moi. Ce sera désormais mon unique bibliothèque, et, pourvu qu'on ne m'en ôte pas la jouissance, je défie les hommes de me rendre malheureux désormais. Je suis obligé à M. d'Escherny de son souvenir, et suis fort aise d'apprendre de ses nouvelles. Comme je ne me suis jamais tenu pour brouillé avec lui, nous n'avons pas besoin de raccommodement. Du reste, je serai toujours fort aise de recevoir de lui quelque signe de vie, surtout quand vous serez son médiateur pour cela.

LETTRE DCCCXXX.

A M. LE PRINCE DE CONTI.

Trye-le-Château, juin 1768.

MONSEIGNEUR,

Ceux qui composent votre maison (je n'en excepte personne) sont peu faits pour me connaître : soit qu'ils me prennent pour un espion, soit qu'ils me croient honnête homme, tous doivent également craindre mes regards. Aussi, monseigneur, ils n'ont rien épargné, et ils n'épargneront rien, chacun par les manœuvres qui leur conviennent, pour me rendre haïssable et méprisable à tous les yeux, et pour me forcer de sortir enfin de votre château. Monseigneur, en cela je dois et je veux leur complaire. Les graces dont m'a comblé votre altesse sérénissime suffisent pour me consoler de tous les malheurs qui m'attendent en sortant de cet asile, où la gloire et l'opprobre ont partagé mon séjour. Ma vie et mon cœur sont à vous, mais mon honneur est à moi: permettez que j'obéisse à sa voix qui crie, et que je sorte dès demain de chez vous; j'ose dire que vous le devez. Ne laissez pas un coquin de mon espèce parmi ces honnêtes gens.

FIN DU TOME QUATRIÈME DE LA CORRESPONDANCE.

TABLE ANALYTIQUE

DES

LETTRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

FIN DE LA TABLE.

PARIS, IMPRIMERIE DE GAULTIER-LAGUIONIE,
RUE DE GRENELLE SAINT-HONORÉ, N° 55.

